

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES**

**PAR
ISABELLE LAFRENIÈRE**

**« LES CONCOURS LITTÉRAIRES
DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL (1915-1918) :
LE LITTÉRAIRE AU SERVICE DES TRADITIONS NATIONALES »**

MARS 2003

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

RÉSUMÉ

Notre mémoire porte sur les quatre volumes (*La Croix du chemin*, *La Corvée*, *Fleurs de lys* et *Au pays de l'érable*) publiés par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dans le cadre de ses concours littéraires lancés pendant les années de la Première Guerre mondiale. Un contexte tout particulier pendant lequel la société canadienne-française est elle-même aux prises avec ses propres problèmes d'ordre socioéconomiques et culturels. Une partie de son élite religieuse et nationaliste cherche à protéger les valeurs et les traditions ancestrales alors confrontées à l'avènement de la **Modernité** qui menace, à ses yeux, l'existence même du peuple canadien-français en Terre d'Amérique. C'est aussi cette mission salvatrice que se donne la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; elle aussi entend valoriser à tout prix les us et coutumes de la société canadienne-française traditionnelle et, du même coup, dénoncer les avatars de la **Modernité**. C'est pourquoi lance-t-elle dans la population des concours littéraires, à saveur régionaliste, dont les meilleurs textes sont par la suite colligés sous forme de volumes largement distribués dans le grand public, dans les bibliothèques municipales et, tout particulièrement, dans les écoles comme livres de récompense. Une telle initiative de la part de la SSJB de Montréal est loin cependant d'être un cas isolé. Elle s'inscrit dans un mouvement d'envergure internationale, tant en Europe qu'aux États-Unis, où certaines élites sentent également la nécessité de propager leurs particularités culturelles

et régionales comme solution aux assauts de la **Modernité**. Ainsi se construit, ici comme ailleurs, une sorte d'« **ethnolittérature** » dont le contenu est commandé par le contexte sociohistorique de l'heure. D'où, finalement, l'intérêt à mieux connaître une telle « ethnolittérature », où les rapports « texte-société » et « texte-discours » en sont les raisons d'être.

Mené à partir de la documentation conservée dans l'un des fonds d'archives de la SSJB de Montréal, notre mémoire se veut une analyse historique et narratologique des 47 récits qui constituent le corpus de ces quatre concours littéraires. De l'histoire de ces concours à l'étude ethnolittéraire des textes publiés, en passant par la présentation de leurs auteurs, nous aboutissons finalement à leur interprétation qui tient compte à la fois du contexte historique et des fondements symboliques et mythologiques dont ces textes sont porteurs. Une sémantique profonde se dégage en effet de ces 47 récits : le **PASSÉ** glorieux du Canada français est l'ultime rempart contre des attaques de la **MODERNITÉ**, que celle-ci prenne la forme d'un **américanisme envahisseur** ou d'une **francité laïque et athée**. En conclusion, une seule victoire est possible, rappellent sans cesse les auteurs de ces récits : celle du **Bon Vieux Temps** » sur les **Temps Modernes**...

REMERCIEMENTS

Je souhaite ardemment remercier le professeur Guido Rousseau, mon directeur de recherche, prodigue de son savoir, mais aussi généreux de son temps et de sa patience. Tout au long de cette odyssée intellectuelle, il m'a guidée, comme seuls les grands maîtres savent le faire, avec passion et doigté.

Un grand merci également au personnel de la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal pour son accueil et son aide dans le dépouillement du fonds d'archives de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Nous voudrions aussi remercier madame Huguette Désaulniers, secrétaire responsable de l'administration du programme de maîtrise en études littéraires du Département de français ; ses conseils nous furent toujours d'un précieux secours. Un merci sincère à notre amie Ghyslaine Cayouette pour sa précieuse aide dans la révision du texte.

Mes très sincères remerciements à mon époux, Frédéric Lamarre, pour son soutien inestimable à chacune des étapes de ce périple qu'est l'enfantement d'un mémoire de maîtrise. Enfin, je ne peux taire la contribution de mes parents et de mes soeurs aînées, pour leurs précieux encouragements, et surtout pour leur goût de lire et d'apprendre qu'ils m'ont communiqué dès ma tendre jeunesse...

À MES PARENTS

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
REMERCIEMENTS	v
DÉDICACE	vi
TABLE DES MATIÈRES	vii
LISTE DES GRAPHIQUES, DES ILLUSTRATIONS ET DES TABLEAUX	ix
INTRODUCTION	1-13
CHAPITRE I LE CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE	14-36
1 Les nationalismes canadien et québécois mis à l'épreuve	14
2 La crise des valeurs humaines	21
3 Du nationalisme au régionalisme	25
CHAPITRE II L'HISTOIRE DES QUATRE CONCOURS LITTÉRAIRES	41-72
1 Organisation et lancement	41
2 Les auteurs et leurs textes	52
3 Le rayonnement et la propagande régionaliste	62
CHAPITRE III LE PASSÉ HÉROÏQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE	73-112
1 L'âme missionnaire	73
2 La vaillance du colon-habitant	88
3 La bravoure du soldat	101

CHAPITRE IV LA LUTTE CONTRE LA MODERNITÉ	116-155
1 Sous le signe de la Croix	116
2 Les saisons et les jours de la vie paysanne	126
3 Les dernières résistances à la modernité	145
CONCLUSION LA FIN D'UNE CULTURE	156-165
BIBLIOGRAPHIE	166-179
ANNEXES	180-
I Résumé de la méthodologie	180
II Liste des textes littéraires et leurs auteurs parus dans les quatre volumes	181-184
III Ensemble des occurrences recensées dans les quatre volumes des concours littéraires	185-189
IV Lettre de Frédéric Mistral à Émile Guillaumin le 2 février 1902	190
V Récit de Pierre Voyer : « La Grange à Gnace Tiviarge	191-194

LISTE DES TABLEAUX

I	Les membres des jurys des quatre concours littéraires	45
II	Nombre total des textes reçus, primés et publiés	53
III	Profil sociologique des auteurs de sexe féminin	57
IV	Profil sociologique des auteurs de sexe masculin	60

LISTE DES GRAPHIQUES

I	Nombre total des textes reçus, primés et publiés	54
II	Nombre de textes publiés	64
III	Répartition des rituels saisonniers suivant les quatre volumes des concours littéraires	128
IV	Répartition des coutumes et des rituels suivant leur catégorie de classement	130

LISTE DES ILLUSTRATIONS

I	La Croix du chemin	37
II	La Corvée	38
III	Fleurs de lys	39
IV	Au pays de l'érable	40
V	Une rencontre avec les Amérindiens au Lac Supérieur	80
VI	Maisonneuve portant une croix sur le Mont-Royal	81
VII	Champlain reçu par Louis Hébert	90
VIII	L'Attaque du Calvaire	99
IX	Lévis brûlant ses drapeaux	105
X	Les Croix du chemin (1)	113
XI	Les Croix du chemin (2)	114
XII	Les Croix du chemin (3)	115
XIII	Le mois de Marie à la croix du chemin	122
XIV	L'Heure des labours	124
XV	La Fenaison	131
XVI	La Corvée des Hamel	132
XVII	La Corvée du cimetière	133
XVIII	Une corvée dans les Bois-Francs	134

INTRODUCTION

Les bouleversements socioéconomiques nationaux et internationaux qui surviennent au tournant des années 1900 sont perçus par l'intelligentsia québécoise du temps comme une véritable menace à la survie du Québec. L'impérialisme britannique, la guerre de 14-18, la conscription obligatoire, les progrès scientifiques et technologiques, la présence envahissante de l'économie de marché, le dépeuplement des campagnes au profit des villes, voilà autant de perturbations qui contrarient particulièrement les élites traditionalistes du temps. Leurs appréhensions sont compréhensibles. Des vents de changement soufflent en effet sans arrêt sur un Canada français encore bien ancré, il faut bien le dire, dans les valeurs traditionnelles. Par-dessus tout, ces élites, tant laïques que religieuses, souhaitent protéger le Québec contre les valeurs de la modernité qui montent du Sud vers le Nord — des États-Unis d'Amérique vers le Canada — pénétrant du même coup sur leur passage non seulement le Québec urbain, mais aussi le Québec rural, où vit encore la majorité des Canadiens de langue française¹. Par ailleurs, nos élites du temps

1. Le renversement se produira cependant au cours de la même période : du recensement de 1891 à celui de 1931, la population rurale du Québec passe de 66,4 % à 36,9 % au profit des villes comme Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke (voir Paul-André Linteau, René Durocher, et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal Express, tome 1, 1979, p. 428).

ne sont pas les seules à s'inquiéter de l'avènement de ces « Temps Modernes » en passe de démolir des pans de la culture traditionnelle. En Angleterre, en France, en Suisse, aux États-Unis pareillement, des mouvements d'élites réagissent aussi très fortement à la montée des idées modernes qui mettent en péril, croit-on, la survivance des traditions dans leur société². Contre les idées ou les valeurs de la Modernité, naissent et se propagent ainsi un peu partout dans les sociétés occidentales des mouvements, des associations et des groupes pour la défense des valeurs traditionnelles, de même que des particularités culturelles régionales capables de freiner, voire d'arrêter carrément, les transformations sociales issues de l'urbanisation, du développement industriel et économique, et de la restructuration des classes sociales. Le Québec des années 1900 est dans la même mouvance. Ici comme ailleurs, l'idéologie régionaliste est à l'honneur. Elle est le creuset où s'alimentent nos élites religieuses et laïques, qui y voient une fontaine inépuisable des ressources — historiques, sociales, symboliques, littéraires, folkloriques, etc. — susceptibles de commémorer les traditions du peuple. Les incompatibilités de celles-ci avec les ruptures propagées par l'avènement de la modernité³ rendaient inévitable l'affirmation d'un destin national particulier au Québec français en terre d'Amérique.

C'est en grande partie cette tâche que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'est mise en devoir de réaliser au cours des années 1900. La plupart de ses activités — manifestations patriotiques, commémoration de faits et de personnages historiques, inauguration de monuments, publication de brochures de propagande, etc. — étaient

2. Eric John Hobsbawm et Terence Ranger (sous la direction de), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Angleterre, Cambridge University Press, 1983, 320 p.

3. Sur l'incompatibilité entre « tradition » et « modernité », voir Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale : le changement social*, Paris, Les Éditions du Seuil, coll. Points », n° 15, p. 180-212.

faites dans le but de rendre vivants ou de valoriser, dans la vie de tous les jours, les symboles, les traditions, les pratiques sociales, susceptibles de conserver intact le passé national. Ses quatre concours littéraires s'inscrivent dans cette même volonté patriotique ; non seulement la SSJB de Montréal⁴ veut-elle soutenir le développement d'une littérature régionale naissante, mais elle veut également offrir à la population en général, et en particulier, à la jeunesse étudiante, une saine lecture de la vie paysanne, de ses traditions et de ses valeurs ancestrales. Les thèmes de ses quatre concours — *La Croix du chemin*, *La Corvée*, *Fleurs de lys* et *Au pays de l'érable* — donnent l'angle de visée auquel les concurrents doivent se plier pour avoir droit d'y participer. Seuls sont acceptés les textes qui respectent intégralement les objectifs nationalistes et régionalistes énoncés et publicisés par le Comité organisateur des concours littéraires.

*

Ces quatre concours n'ont fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude⁵. Voilà pourquoi nous nous y sommes intéressée au moment où nous devons choisir notre sujet de mémoire de maîtrise. Sans doute l'intérêt que nous portons depuis des années à l'ethnolittérature (contes folkloriques, légendes, chansons et récits du terroir, etc.) nous a-t-il poussé à voir dans ce corpus de récits la possibilité d'y approfondir notre connaissance du Québec traditionnel. Par ailleurs, les années 1900-1940 constituent un champ de recherches encore peu exploré ; elles représentent une période de transition où, à notre avis, s'effectuent dans la société québécoise des ruptures importantes tant au plan sociopolitique que culturel et littéraire. D'où notre intérêt de voir en quoi ces 47 récits

4. Nous emploierons dorénavant cet acronyme pour désigner la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

5. À notre connaissance, il n'existe sur les concours littéraires de la SSJB de Montréal que leur recension parue dans le tome 2 du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, 1980, p. 310-313.

publiés en quatre volumes de 1915 à 1919 pouvaient constituer un corpus d'études susceptible de rencontrer les exigences d'un mémoire de maîtrise. La recherche que nous avons faite sur ces récits et les résultats que nous présentons aujourd'hui sous forme d'un mémoire écrit, confirment, croyons-nous, la pertinence de notre sujet de recherche. Certes, maints aspects de ce corpus de récits n'ont pu être intégrés à notre recherche. Par ailleurs, là n'était pas notre objectif. Un mémoire de maîtrise n'est pas non plus une thèse de doctorat : le but poursuivi doit demeurer dans les limites des exigences académiques proposées par le programme.

Notre mémoire repose sur un questionnement qui fait appel à l'histoire littéraire et à l'analyse sociologique et sociocritique des textes littéraires. Nous considérerons d'abord le contexte sociohistorique du Québec des années 1900-1940. Dans quelle mesure les événements survenus au cours de ces décennies ont-ils favorisé l'émergence de l'idéologie régionaliste ? Mais surtout, de quelle manière ces événements ont-ils été un facteur déterminant dans la mise en œuvre par la SSJB de Montréal de concours littéraires exclusivement orientés vers la production et la diffusion de textes dont le contenu devait respecter à la lettre ses objectifs nationalistes ou patriotiques ? Plus précisément, notre intention est de démontrer que c'est le contexte de l'époque qui amène la SSJB de Montréal à se lancer dans la production et la diffusion de récits « ethno littéraires », dont la source d'inspiration ne venait pas du monde paysan, mais plutôt d'une classe d'écrivains, issus des milieux urbains, et prête à répondre aux attentes de ses élites dirigeantes.

L'autre aspect de notre questionnement vise à dégager, à décrire et à interpréter le contenu narratif de l'ensemble des 47 récits qui constituent notre corpus d'étude. Nous cernons de près chacun des quatre thèmes sur lesquels les participants aux concours furent invités à faire parvenir leurs récits. Nous nous engageons donc dans la voie de la critique en suivant ce conseil de Charles du Bos : **prendre comme point de départ le point d'arrivée de l'écrivain, et comme point d'arrivée son point de départ.** Ainsi traversons-nous doublement « le monde du texte » : en amont, le rapport « texte-société », avec ses multiples facettes de provenance, de production, de mise en marché, etc. ; en aval, le rapport « texte-discours », dans ses formes narratives particulières, ses imaginaires latents, ses énoncés idéologiques, etc. Bref, nous essayons de tirer de ce corpus de récits le pourquoi de sa raison d'être. Pourquoi la SSJB de Montréal les a-t-il commandés ? Pourquoi certains écrivains connus et inconnus de l'époque ont-ils répondu à son invitation ? Enfin, quelle interprétation littéraire ou sociocritique pouvons-nous faire aujourd'hui de ces récits en grande partie oubliés ?

*

Au plan théorique, notre mémoire s'appuie au départ sur la notion d'« **événement** », telle que comprise et énoncée par les historiens de la « Nouvelle histoire⁶ ». Aux yeux d'un Jacques Le Goff, d'un Pierre Nora, d'un Georges Duby ou d'un Jean Starobinski, dont les contributions à la série d'ouvrages *Faire de l'histoire* nous ont été particulièrement bénéfiques, la notion d'événement dépasse en effet celle

6. *Faire de l'histoire* (sous la direction de Jacques Le Goff et de Pierre Nora), Paris, Gallimard, 1974 : vol. 1 (nouveaux problèmes), 232 p. ; vol. 2 (nouvelles approches), 256 p. ; vol. 2 (nouveaux objets), 286 p. Nous nous sommes davantage servi des contributions de Jean Starobinski, « La littérature, le texte et l'interprète », *Faire de l'histoire*, vol. 2, p. 168-182 ; Pierre Nora, « Le Retour de l'événement », *Faire de l'histoire*, vol. 1, p. 210-228 ; Georges Duby, « Histoire sociale et idéologie des sociétés », *Faire de l'histoire*, vol. 1, p. 147-168.

conçue par les historiens positivistes, pour lesquels le passé historique d'une société était (ou est) le résultat « d'un enchaînement continu d'événements⁷ ». Les approches de la « Nouvelle histoire » sont tout autre. La production d'événements « colle au réel » ; plus encore, écrit Pierre Nora, elle est intimement liée à ses modes d'expression, de diffusion et de reproduction ; pas d'événements sans leur diffusion médiatique par le journal, la radio, la télévision, l'édition, etc. : « Le débarquement sur la lune fut le modèle de l'événement moderne », écrit encore Nora, parce que « sa condition demeurerait bien la retransmission en direct par Telstar⁸ ».

L'événement, c'est encore, et surtout, ce qui introduit la rupture, le changement. Voilà le sens moderne de la notion d'événement. De 1914 à 1918, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise, lance, publicise, par différents moyens de communication (journaux, brochures publicitaires, volumes, etc.), quatre concours littéraires dont les retombées doivent, à ses yeux, contrer le changement qui perturbe alors la société québécoise. Autrement dit, ces quatre concours littéraires sont moins de l'ordre du littéraire que du social⁹ : ils furent créés, publicisés, diffusés, publiés dans les journaux ou sous forme de volumes en réaction au changement qui ébranle les assises de la société québécoise. L'événement perturbe ; il remet en question les idées reçues, les traditions,

7. Pierre Nora, « Le Retour de l'événement », *op. cit.*, p. 211. Nora décrit ainsi l'approche positiviste de l'histoire : « Animée par l'ambition de transporter dans le domaine des sciences sociales les méthodes des sciences expérimentales », cette école d'historiens « n'a cherché qu'à attester scientifiquement un fait, à le reconstruire patiemment pour ressaisir tout le passé à travers une série d'événements eux-mêmes constitués par un rassemblement de faits et ramener la discontinuité d'événements uniques à la chaîne d'une causalité continue » (p. 211).

8. *Ibid.*, p. 218.

9. Certes, nous pourrions considérer ces quatre concours comme un « événement » appartenant à l'histoire littéraire du Québec. Ne sont-ils pas répertoriés dans le deuxième volume du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (p. 310-313) ? À notre avis, une telle approche ne nous conduirait guère loin. Comme le soutient Pierre Nora, « l'événement témoigne moins pour ce qu'il traduit que pour ce qu'il révèle, moins pour ce qu'il est que pour ce qu'il déclenche » (*op. cit.*, p. 222). Bref, les quatre concours littéraires de la SSJB de Montréal en disent beaucoup plus long sur l'histoire culturelle québécoise des années 1900 que leur vie éphémère peut nous en apprendre.

« les pouvoirs institués, les religions établies », qui tendent « à éliminer la nouveauté, à réduire son pouvoir corrosif », écrit Pierre Nora, qui ajoute :

Toutes les sociétés en place cherchent ainsi à se perpétuer par un système de nouvelles qui ont pour but final de nier l'événement, **car l'événement est précisément la rupture qui mettrait en cause l'équilibre sur lequel elles sont fondées**. Comme la vérité, l'événement est toujours révolutionnaire, le grain de sable dans la machine, l'accident qui bouleverse et prend au dépourvu. Il n'y a pas d'événements heureux, ce sont toujours des catastrophes¹⁰.

Voilà précisément le point de vue que nous avons adopté. Les quatre concours littéraires de la SSJB de Montréal sont une réponse à un événement susceptible, aux yeux mêmes de ses dirigeants, de mettre en cause l'avenir national de la société québécoise des années 1900. Cet événement catastrophique est ce qu'il est convenu d'appeler l'avènement de **la modernité**, dont la SSJB de Montréal veut conjurer les démons qui assaillent des pans entiers de la société québécoise du temps. Cerner, investir et saisir ces quatre concours littéraires d'abord de l'**extérieur**, pour mieux y faire surgir ensuite de leur **intérieur** les questionnements appropriés, voilà la démarche que nous invite à suivre la notion historique d'événement.

*

Une telle notion de l'événement nous a conduit évidemment à la mise en place d'une démarche méthodologique appropriée aux objectifs de notre projet de recherche. Nous avons cherché à « passer des considérations théoriques de notre cadre théorique d'analyse aux phénomènes empiriquement observables¹¹ ». Trois aspects méthodologiques nous ont paru alors déterminants. Nous avons tout d'abord considéré la recherche et l'étude des sources historiques susceptibles de nous conduire à la

10. Pierre Nora, *op. cit.*, p. 220. Le caractère gras est de nous.

11. Gordon Mace, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, PUL, 1989, p. 62.

reconstitution des faits entourant l'histoire de ces quatre concours littéraires lancés et soutenus par la SSJB de Montréal pendant les années 1914-1918. Pour ce faire, nous avons pris connaissance du Fonds d'archives de la SSJB de Montréal, déposé à la Bibliothèque nationale du Québec. Comme le recommande Jean Starobinski, nous nous sommes astreinte à une « enquête restitutive » sur le passé de ces concours, sur sa documentation (procès-verbaux, manuscrits, correspondances, etc.), sur ses nombreux artisans — témoins historiques privilégiés — dont les actions et les prises de positions tiennent une place de choix dans « l'enquête restitutive » de faits historiques. Bref, nous avons soumis, dans la mesure du possible, nos hypothèses d'interprétation, voire nos impressions subjectives, à la rigueur du fait historique, essayant d'éviter, autant que faire se peut, le piège d'un discours subjectif sur notre objet d'étude avant d'avoir une connaissance intime de ses particularités historiques, sociologiques et littéraires.

Le deuxième volet de notre méthodologie ouvre notre corpus d'étude à sa dimension sociolittéraire. Nous appuyant sur les outils d'analyse particuliers à la sociologie de la littérature¹² et à la sociocritique¹³, nous cherchons à mettre en évidence le portrait sociologique des participants¹⁴ aux quatre concours littéraires de la SSJB de Montréal. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? À quelles classes sociales, appartiennent-ils ? Quelles sont leurs motivations socioculturelles comme écrivains professionnels ou amateurs ? Autant de questions qui nous conduisent finalement à nous interroger sur la

12. Pierre V. Zima, *Pour une sociologie du texte littéraire*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 2000, 374 p. ; Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature : introduction à une sociologie*, Bruxelles/Paris, Éditions Labor/Fernand Nathan, 1978, 188 p. ; Paul Dirkx, *Sociologie de la littérature*, Paris, A. Colin, 176 p.

13. Nous avons tout particulièrement utilisé les ouvrages suivants : Pierre Zima, *Manuel de sociocritique*, Paris, Picard, 1985, 252 p. ; Claude Duchet et Coll., *Sociocritique*, Paris, F. Nathan, 1979, 223 p. ; Claude Duchet et Stéphane Vachon (sous la direction de), *La Recherche littéraire : objets et méthodes*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1993, 503 p.

14. La forme masculine utilisée dans ce mémoire désigne aussi bien les femmes que les hommes.

nature sociale de ces récits littéraires publiés par la SSJB de Montréal. Comme le propose Claude Duchet, nous cherchons à voir **comment ? pourquoi ? et jusqu'où ?** le **social** se reproduit dans ces textes littéraires¹⁵. Le rapport « **texte-société** » se trouve donc au cœur même de notre démarche méthodologique. Tout discours est échange de signes entre individus ou classes sociales, affirme la sociolinguistique ; il en est de même des discours littéraires et, à fortiori, de ces concours littéraires commandés par cette institution patriotique qu'était alors la SSJB de Montréal. Nous pouvons même leur appliquer ce que Stéphane Vachon et Isabelle Tournier énoncent à propos des textes littéraires : ils sont chargés « [...] d'une existence sociale informée par ces attitudes qui appartiennent à l'ordre des visions du monde, de l'imaginaire collectif, des idéologies, des mentalités de groupes¹⁶, etc. ».

Le troisième et dernier volet de notre démarche méthodologique explore ce que Jean Starobinski appelle « l'intérieur du texte » ou « le monde du dedans ». Dans une sorte de « va-et-vient, soutient-il, l'attention *au-dedans* nous rapporte *au dehors*¹⁷ » ; mais l'inverse est aussi vrai : le *monde du dehors* est une invite à la lecture du texte, à l'appropriation de son *univers imaginaire*, à la connaissance de son mythe littéraire. Nous nous « *y retrouvons* », soutient encore Starobinski, parce que nous l'avons investi de notre « *discours interprétant* » ; et le chercheur de formuler ce conseil : « Plus nous cherchons à atteindre les œuvres dans la configuration qu'elles ont *en soi*, plus nous développons les liens qui les font exister *pour nous*¹⁸ ». Voilà aussi le conseil que nous

15. Claude Duchet, « Pour une socio-critique ou variations sur un incipit », *Littérature*, vol. 1, n° 1, année 1971, p. 5-14.

16. « Sociocritique : bibliographie historique », Jacques Neefs et Ruth Amossy (sous la direction de), *La Politique du texte : enjeux sociocritiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1992, p. 250.

17. « La Littérature, le texte et l'interprète », *op. cit.*, p. 178. L'italique est de l'auteur.

18. *Ibid.*, p. 176-181. L'italique est de l'auteur.

avons cherché à mettre en pratique, tout particulièrement dans les troisième et quatrième chapitres de notre mémoire. Les quarante-sept récits littéraires publiés par la SSJB de Montréal, dont la publication est répartie en quatre volumes¹⁹, constituent un corpus de textes sur lequel nous cherchons à appliquer un ensemble d'« outils interprétatifs²⁰ », comme ceux de **thème**²¹, d'**événement narratif**²², de **rituel**²³, d'**occurrences**²⁴, qui nous permettent d'aller plus en profondeur dans notre compréhension et notre interprétation des récits littéraires pris comme objet d'étude. En résumé, toute notre méthodologie se

19. Notre étude se fonde sur les premières éditions en volumes des quatre concours littéraires ; nous faisons état de ces éditions dans notre bibliographie. Nous avons respecté l'utilisation par les auteurs du caractère *italique* et des guillemets (« ») avec lesquels ils mettent en évidence les expressions régionalistes ou les mots du terroir qu'ils veulent voir entrer dans la langue. Enfin, nous nous sommes permis de corriger les fautes d'orthographe et de grammaire présentes dans les citations du corpus des récits.

20. Jean Starobinski, *op. cit.*, p. 179.

21. Il existe maintes définitions de la notion de thème. Nous avons adopté celle proposée par Gérard Gengembre (*Les Grands Courants de la critique littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Mémo », n° 19, 1996, 64 p.), pour qui « le thème est un réseau de significations, un élément sémantique récurrent chez un écrivain, dans une œuvre et/ou d'une œuvre à l'autre » (p. 23). Une telle définition du thème conduit évidemment à voir ou à découvrir dans l'écriture du texte un dispositif « thématique-narratif » qui modélise les éléments figuratifs de l'œuvre littéraire elle-même (voir à ce propos, les concepts de « thématisation », de « thème » et de « thématique », tels que définis par A. J. Greimas et J. Courtés, *Sémiotique : dictionnaire raisonné du langage*, Paris, Hachette Université, vol. 1, 1979, p. 394 et vol. 2, 1986, p. 236).

22. Le concept d'« événement narratif » est propre à la nature même du récit. Pas de récit sans événement qui instaure l'action narrative, l'enchaînement des faits, le déroulement de l'intrigue, et, par-dessus tout, l'agir des personnages (voir Jean-Michel Adam et Françoise Revaz, *L'Analyse des récits*, Paris, Les Éditions du Seuil, coll. « Mémo », n° 22, 1996, 96 p.). C'est à partir de la notion d'événement que nous avons, pour notre part, cerné la notion de « rite » et de « rituel » (voir note suivante) présente de façon manifeste dans les récits littéraires que l'on retrouve dans les quatre volumes publiés par la SSJB de Montréal.

23. La notion de « **rituel** », particulièrement utilisée dans le quatrième chapitre de notre mémoire, est celle utilisée par l'anthropologie, l'ethnologie ou l'ethnolittérature. Le rituel est à la fois de l'ordre de la récurrence symbolique et du temps collectif ; fortement codifiées et institutionnalisées, ces pratiques impliquent « [...] la continuité des générations, des groupes d'âge ou des groupes sociaux au sein desquels ceux-ci se produisent » (Martine Segalen, *Rites et rituels contemporains*, Paris, Nathan université, 1998, p. 20-21. Pour les autres ouvrages de référence sur le concept du rituel, voir la section « études théoriques et méthodologiques » de notre bibliographie).

24. Empruntée à la statistique linguistique, la notion d'« **occurrence** » sert d'unité de compte ou d'**unité d'enregistrement** dans le dénombrement d'un fait linguistique. Méthodologiquement, l'emploi que nous faisons du concept d'occurrence nous permet de comptabiliser les divers rituels (sacrés ou profanes) comme faits linguistiques énoncés à l'intérieur d'un récit. Pour le dénombrement de l'ensemble des rituels inscrits dans le corpus des 47 récits publiés par la SSJB de Montréal, voir l'annexe I au présent mémoire. Sur la notion d'occurrence, voir Robert Galisson et Daniel Coste, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, p. 382.

veut un processus de va-et-vient entre l'objet à interpréter et notre démarche interprétante.

*

Notre mémoire comprend quatre chapitres qui fondent à la fois notre démarche méthodologique et notre analyse des données du corpus. Dans le premier chapitre — **LE CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE** — nous traçons le portrait sociohistorique du Québec des années 1900-1940, en lien avec de grands événements nationaux et internationaux qui influent sur le Québec et sur l'ensemble des sociétés traditionnelles qui craignent, voire refusent, l'arrivée de la **Modernité**. Ainsi devant cette crise des valeurs humaines que vit alors le Québec, un groupe d'intellectuels canadiens-français se tournent vers le **Passé**. À l'instar des groupes régionalistes de nationalité française, suisse ou étatsunienne, qui éprouvent le même sentiment d'urgence face à la nécessité de combattre les avatars de la **Modernité**, ils montent à l'assaut de cette même **Modernité** pour lui barrer la porte d'entrée du Québec.

Notre deuxième chapitre — **HISTOIRE DES QUATRE CONCOURS LITTÉRAIRES** — est consacré à l'histoire même de ces quatre concours littéraires organisés par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Nous nous intéresserons à leur mise en place, aux objectifs visés par la Société, de même qu'à sa façon d'organiser et de publiciser ces concours au sein de la population. Les annonces de lancement des quatre concours dans *Le Petit Canadien* donnent, entre autres, le ton régionaliste dont doivent s'inspirer les participants. Nous tracerons ensuite le profil des auteurs et des jurys, dans le but de comprendre qui pouvait bien participer à de tels concours et partager ainsi la

même idéologie régionaliste. Enfin, nous nous pencherons sur la diffusion de ces concours, et ce, tant auprès de la population qu'auprès des élites dirigeantes chargées de propager elles aussi la « Bonne Nouvelle » régionaliste.

Intitulé **LE PASSÉ HISTORIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE**, notre troisième chapitre présente une analyse de la représentation du passé historique glorieux à travers l'ensemble de notre corpus. Le volume *Fleurs de lys* est naturellement au cœur de cette représentation, puisque l'ensemble de ces textes portent sur le thème de la Nouvelle-France. Suivant les directives du comité organisateur de ce troisième concours, les participants doivent mettre à profit les exploits légendaires des héros de la Nouvelle-France, tels les découvreurs, les missionnaires, les premiers habitants, les soldats, etc. Il se dégage alors de ces textes trois figures héroïques récurrentes : celles du **missionnaire**, du **colon-habitant** et du **brave soldat**, qui feront l'objet chacune d'une analyse et d'une interprétation au cours du chapitre. Porteuses d'un phénomène d'auto-identification, ces figures héroïques appellent à l'engagement patriotique de la part du public-lecteur. Elles sont les porte-parole d'une glorieuse épopée dont le peuple québécois doit se souvenir à jamais.

Enfin, notre dernier chapitre – **LA LUTTE CONTRE LA MODERNITÉ** — vise à l'analyse interprétative des 47 récits constituant notre corpus d'étude. À nos yeux, un affrontement axiologique **tradition / modernité** sous-tend l'ensemble de ces récits régionalistes. Une telle dichotomie trouve à son tour sa manifestation dans la mise en œuvre de **rituels symboliques** qui servent de fondement à l'univers sémantique de tous ces récits. Dans la première sous-partie (*Sous le signe de la croix*), il s'agit de **rituels**

religieux, dont les nombreuses évocations et descriptions nous amènent à mettre en évidence l'affrontement axiologique du **sacré** et du **profane** à l'œuvre dans ces récits ; puis, à travers les *Saisons et les jours de la vie paysanne* (deuxième sous-partie), ce sont les **rituels paysans** qui retiennent notre attention critique ; l'ampleur de leurs représentations nous conduit au cœur même de l'affrontement axiologique **tradition / modernité**. Enfin, dans notre dernière sous-partie (*les dernières résistances à la modernité*), nous postulons, à l'aide du contenu de certains récits, que la **Modernité** est à l'œuvre quand même dans l'agir et le pâtir de certains personnages, et ce, sans doute à l'encontre de l'intention des textes ou de leurs auteurs. La victoire future des **Temps Modernes** sur le **Bon Vieux Temps** est ainsi inscrite dans l'inconscient du texte...

CHAPITRE I

LE CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE

1. Les nationalismes canadien et québécois mis à l'épreuve

« Une œuvre n'a de valeur que dans son encadrement et l'encadrement de toute œuvre, c'est son siècle [...]. C'est donc uniquement au point de vue de l'esprit humain, en se plongeant dans son histoire non pas en curieux, mais par un sentiment profond et une intime sympathie, que la vraie admiration des œuvres primitives est possible » (Renan, *L'Avenir de la science*, p. X).

Comme le recommande Renan à propos de « l'encadrement de toute œuvre », nous allons nous imprégner à notre tour de l'histoire du Québec des années 1900 pour mieux apprécier le courant régionaliste qui marque cette époque. Mais comment saisir aujourd'hui l'esprit de pérennité de la société québécoise des années 1900 ? Comment le reconnaître surtout, dans notre monde emporté par le tourbillon des technologies, du « cyber espace » et de la vitesse électronique ? À vrai dire, les années 1900 constituent le théâtre d'une véritable rupture d'ordre temporel. En effet, au cours des premières décennies de ce siècle, la plupart des sociétés occidentales, y compris la nôtre, cherchent dans leur passé historique, voire dans leur mode de vie paysanne en train de disparaître, une réponse à leurs inquiétudes ; face au développement industriel qui bouscule alors leur quotidien, elles s'interrogent sur les bienfaits d'une modernité qui change leur rapport au

monde. Aujourd'hui, les progrès scientifiques et technologiques semblent faire moins peur, bien qu'ils pénètrent encore nos modes de vie les plus intimes.

À quels circonstants sociohistoriques des années 1900-1930 renvoient, en effet, les récits publiés par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ? Voilà posée la question générale de départ. En y répondant, nous voudrions aussi tracer à grands traits les lignes de façade qui marquent les courants de pensée de ces trois décennies. Nous nous pencherons surtout sur l'idéologie régionaliste du temps qui manifeste sa présence active dans la plupart des pays occidentaux¹. À travers elle, nous chercherons à mieux comprendre les préoccupations des écrivains québécois qui ont marqué ces trois décennies, de même que leur notoriété au sein de leur institution littéraire ou de leur milieu social respectif. Ainsi serons-nous en mesure de mieux comprendre les raisons pour lesquelles plus d'un participe aux concours littéraires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

*

L'époque qui nous intéresse — la fin du dix-neuvième siècle et le premier tiers du vingtième siècle — se caractérise par une série de changements socioéconomiques profonds. Deux expressions populaires la résument : « la Belle Époque ! » ou « Avant 14 ! », qui font référence l'une comme l'autre aux années 1896-1914, perçues comme des années de félicité. Ces expressions apparaissent en Europe à la fin de la Première Guerre mondiale, vers 1919, et connotent, au dire de Dominique Lejeune², les changements provoqués par la guerre de 14-18 qui vient de se terminer ; elles annoncent surtout la fin

-
1. Voir, entre autres, Anne-Marie Thiesse, *Écrire la France : le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, Paris, Les Presses Universitaires de France, coll. « Ethnologie », 1991, 314 p. ; Harry Bernard, *Le Roman régionaliste aux États-Unis (1913-1940)*, Montréal, Fides, 1949, 387 p. Voir aussi notre bibliographie pour une liste plus exhaustive des titres d'ouvrages sur la question.
 2. Dominique Lejeune, *La France de la Belle Époque (1896-1914)*, Paris, Éditions Armand Colin, coll. « Cursus », 1991, 189 p.

d'une époque où le capitalisme triomphant encaisse un certain nombre de récessions qui conduisent subtilement, en une décennie, au krach boursier de 1929. De fait, la guerre de 14-18 met fin au « vieux monde européen » pour le précipiter dans l'aventure de la modernité qui atteint dès lors, non seulement la majorité des pays européens, mais également ceux des trois Amériques. À cette première Grande Guerre, s'ajoute encore la révolution russe de 1917 qui instaure en ce pays et, plus tard, dans d'autres pays de l'Europe de l'Est, des régimes socialistes et communistes. Bref, toute l'Europe s'enflamme, emportant avec elle une partie du Moyen-Orient et de l'Asie. À la fin de la Grande Guerre, le vieux monde du XIX^e siècle, fondé sur le mythe du progrès éternel, n'est plus. Celui qui le remplace est, quant à lui, chargé d'inquiétudes à la fois pour les individus et pour les sociétés. Le Québec n'y échappe pas.

Outre la guerre, d'autres « crises » de prime importance marquent les premières décennies du vingtième siècle. Elles touchent tous les domaines : les sciences, la technologie, la politique, la religion, la littérature, les arts, etc. Dès 1895, Gustave Le Bon prédit les conséquences des changements dont il est alors témoin :

L'époque actuelle constitue un des moments critiques où la pensée humaine est en voie de transformation. Deux facteurs fondamentaux sont à la base de cette transformation. Le premier est la destruction des croyances religieuses, politiques et sociales d'où dérivent tous les éléments de notre civilisation. Le second, la création d'existences et de pensées entièrement nouvelles, engendrées par les découvertes modernes des sciences et de l'industrie. Les idées du passé, bien qu'ébranlées, étant très puissantes encore, et celles qui doivent les remplacer n'étant qu'en voie de formation, l'âge moderne représente une période de transition et d'anarchie³.

Gustave Le Bon vise juste. Ainsi, en France, quelques années plus tard, l'État français divorce d'avec l'Église catholique à la suite de la mise en vigueur de la Loi Combes, votée en 1904. Dans le monde scientifique, le savoir croît de façon exponentielle : « [...]

3. Gustave Le Bon, *Psychologie des foules* (1963), Paris, Les Presses universitaires de France, 1981, p. 1, cité par Christophe Prochasson, *Les Années électriques : 1880-1910*, Paris, Éditions La Découverte, 1991, p. 6-7.

en une dizaine d'années, écrit encore Dominique Lejeune, tous les savants sont frappés par l'ampleur des découvertes : le siècle s'ouvre sur un monde d'atomes et d'électrons⁴... ». Ainsi les théories de Newton, d'Euclide, voire le positivisme à la Auguste Comte, qui expliquaient encore le monde au XIX^e siècle, ne suffirent plus. Einstein publie son ouvrage sur la théorie de la relativité et Max Plank élabore la sienne sur les quanta, tandis que Sigmund Freud initie la planète aux sphères de l'inconscient. Dans le monde des arts, le cinéma offre un mode d'expression des imaginaires individuels et sociaux tout à fait révolutionnaire. Des artistes de la peinture (Matisse, Rousseau, Picasso), de la musique (Ravel), de la sculpture (Rodin, Pevsner) et de la littérature (Apollinaire, Jarry, Proust), donnent, quant à eux, un souffle nouveau aux beaux-arts et à la littérature. Voilà autant de changements qui bouleversent les représentations sociales des sociétés occidentales d'après-guerre, qui apprennent, parfois malgré elles, à voir le monde autrement qu'avec la lunette du christianisme...

*

Le Canada et le Québec n'échappent pas à cette mutation sociohistorique. Bien au contraire, ils les vivent plus ou moins intensément à travers leurs propres problématiques de changement. Politiquement, le Canada est aux prises avec des luttes intestines. Colonie de Sa Majesté Britannique, il participe, parfois bien malgré lui, à la relance de l'impérialisme de l'Angleterre qui entend imposer ses vues à ses colonies. La guerre des Boers⁵, la loi navale du Canada (1910), puis celle en faveur de la conscription obligatoire (1917), lors de la Première Guerre mondiale, soulèvent des débats entre les communautés

4. Dominique Lejeune, *op. cit.*, p. 144.

5. Suivant René Durocher, Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, « la question impérialiste se pose avec force au Canada en 1899, lorsque la Grande-Bretagne, attirée par l'or du Transvaal, s'engage dans une guerre en Afrique du Sud contre les Boers. Le ministre des colonies en Angleterre, Joseph Chamberlain, et certains Anglo-canadiens demandent que le Canada intervienne au côté de la métropole. Bien que très réticent, le premier ministre Laurier doit céder aux pressions des anglophones » (*Histoire du Québec contemporain (1867-1929)*, Montréal, Éditions Boréal Express, tome 1, 1979, p. 560).

canadiennes d'expression anglaise et française. En tant que colonie, le Canada doit-il, sans autre choix, se battre pour l'Angleterre ? Pour Henri Bourassa, chef de file de la « résistance » des Canadiens français, la question des guerres impériales est claire : le Canada doit, selon lui, se concentrer sur son propre développement national avant d'accorder une quelconque aide humaine ou matérielle aux guerres de l'Empire anglais. Sur ce point, le Canada doit donc être autonome par rapport à sa métropole. Bourassa n'est pas anti-britannique pour autant... En 1912, dans le quotidien *Le Devoir*, il écrit :

[...] Et si nos politiciens perdent leur temps à vouloir prendre la place des hommes d'États impériaux et sauver malgré eux la mère-patrie et la flotte anglaise, ils pourraient bien se réveiller brusquement de leurs rêves grandioses d'impérialisme et se trouver en face d'une révolte canadienne occasionnée par leur négligence à assurer la sécurité économique et l'unité nationale du Canada⁶.

Le rêve de Bourassa de bâtir un nationalisme pan-canadien apparaît bientôt comme une utopie. Plus encore, il force les nationalistes à réorienter leur mire... Plusieurs s'interrogent sur les possibilités réelles d'un nationalisme pan-canadien dans ce pays plus ou moins bilingue et bi-culturel. Puis survient le fameux « Règlement 17⁷ » en Ontario, qui remet en cause l'avenir des écoles francophones dans la plupart des provinces anglaises du Canada. Dès lors, on parle d'un nationalisme canadien-français axé sur le Québec. Quelles sont les chances de survie d'une société francophone sur un continent dont la culture, la langue, voire même la religion, diffèrent de celles des Américains ou des Anglo-canadiens ?

*

C'est à la faveur de ce réajustement du nationalisme canadien-français que quelques leaders investissent leurs énergies dans des mouvements intellectuels. Ainsi naît,

6. Mason Wade, *Les Canadiens français : de 1760 à nos jours*, traduit de l'anglais par Adrien Venne et Francis Dufau-Labeyrie, Montréal, Le Cercle du livre de France, 2^e éd., rev. et aug., tome 2, 1963, p. 17.

7. Ce règlement interdit l'enseignement en français dans les écoles de l'Ontario.

en 1904, l'Association catholique de la jeunesse canadienne⁸ (A.C.J.C.). Trois ecclésiastiques se font les chefs de file du mouvement : l'abbé Émile Chartier (du Séminaire de Sherbrooke), le Père Hermas Lalande (du Collège Sainte-Marie de Montréal), ainsi que l'abbé Lionel Groulx (du Séminaire de Valleyfield), qui devient en 1917, et ce, jusqu'en 1928, directeur de la « Ligue d'Action française », fondée à Montréal en 1913. L'A.C.J.C. et l'Action française puisent leur inspiration et leur force dans le patriotisme et la religion catholique. Suivant Pierre de Grandpré, l'A.C.J.C. faisait des notions de « race » et de « religion catholique » les piliers du progrès de la société canadienne-française en terre d'Amérique. Dans son ouvrage intitulé *Pour préparer l'avenir*, le Père Samuel Bellavance écrit que le but visé par les fondateurs de l'Association consistait notamment à « préparer une élite de lutteurs pour la défense des intérêts de la religion et de la patrie⁹ ». Bref, le Québec nationaliste d'alors cherche à contrer les effets néfastes des influences étrangères, surtout nord-américaines, qui pénètrent dans la plupart des couches de la société¹⁰.

De toute évidence, les nationalistes canadiens-français ne voient pas la nécessité de défendre la Grande-Bretagne — ou même la France — sauf s'il est question de défendre le territoire canadien. Aussi, dès le début de la Première Guerre mondiale, se préoccupent-ils beaucoup plus de réclamer justice pour les minorités de langue française qui vivent au Canada anglais que de leur éventuelle participation à la guerre, bien qu'ils revendiquent le respect de leur culture française au sein de l'armée canadienne. L'ensemble du Canada anglais appuie, par contre, le gouvernement fédéral dans sa volonté de rendre obligatoire la conscription. On devine le résultat : les Canadiens français doivent se plier au vœu de la

8. Sur l'histoire de cette Association, voir Samuel Bellavance, *Pour préparer l'avenir*, Montréal, Imprimerie du Messenger, 1914, 146 p.

9. *Ibid.*, p. 25. L'italique est de l'auteur.

10. Voir à ce sujet Guildo Rousseau, *L'Image des États-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)*, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1981, 356 p.

majorité anglo-canadienne ; leur contestation s'exprimera de différentes façons, entre autres, par celle de fuir l'appel sous les drapeaux : « Plusieurs conscrits fuient dans les bois ou se cachent dans des greniers ; d'autres cherchent à obtenir des exemptions¹¹ », écrivent Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert. Puis, c'est l'affrontement armé, à la fin du mois de mars 1918, rappellent en effet les trois historiens : « [...] une émeute éclate à Québec », qui amène l'intervention de l'armée ; « on proclame la loi martiale. Les soldats tirent sur la foule : 5 civils sont tués et plusieurs dizaines sont blessés¹² ». L'événement marque profondément la société québécoise du temps, au point que l'armée ne réussit à conscrire que 19 050 Canadiens français, alors que 18 827 autres y échappent... Les Anglais accusent les Canadiens français de se défilier devant leur devoir. Avec le recul de l'histoire, on découvre que la conscription ne fut pas non plus un franc succès du côté des Canadiens anglais. En effet, suivant Mason Wade, le Canada anglais connut le même phénomène : « Les Canadiens anglais, quelle que fût leur affiliation politique, appuyèrent bruyamment la conscription, en paroles. En fait, ils n'étaient pas beaucoup plus disposés à l'accepter que les Canadiens français qui, en immense majorité, s'y opposaient¹³ ». Désormais, le Canada est véritablement déchiré entre ses deux communautés linguistiques et culturelles.

* * *

11. *Histoire du Québec contemporain*, p. 600.

12. *Ibid.*

13. Suivant Mason Wade, « Les premiers conscrits furent appelés le 13 octobre, en vertu du *Military Service Act*, pour se présenter en janvier 1918. Cependant, 57 pour cent des appelés, entre 20 et 45 ans, avaient réclamé l'exemption dès le 10 novembre. Les rapports définitifs pour l'année montrèrent que, sur un total de 125 750 hommes inscrits en Ontario, 118 128 avaient réclamé l'exemption. Dans le Québec, sur un total de 117 104 inscrits, 115 707 l'avaient aussi réclamée. Les tribunaux de l'Ontario rejetèrent 19 148 demandes et en laissèrent 4 783 en instance. Les tribunaux du Québec, en rejetèrent 3 711 et en laissèrent 22 421 en instance. Dans presque toutes les provinces, une proportion aussi élevée réclama l'exemption, qui fut accordée dans la plupart des cas. En novembre, *La Presse* défendit le Québec, dont les bureaux locaux étaient accusés, par l'Ontario, d'exempter les hommes en masse et elle souligna que la situation était la même dans l'ensemble du pays » (*Les Canadiens français : 1760 à nos jours*, tome 2, p. 161-162).

2. La crise des valeurs humaines

Le monde occidental est donc en train de s'écrouler. Le sens des valeurs se transforme. La fin de la Grande Guerre souffle sur les pays des vents de changements, parfois très radicaux. Le Canada français n'y échappe pas. Certes, rien de révolutionnaire, mais l'air est aux réformes et aux bouleversements. Dans tous les domaines de fabrication des produits de consommation, l'industrialisation massive des usines amène, entre autres, l'exode vers la ville¹⁴ qui promet la prospérité aux masses travailleuses. L'Église craint fortement cette migration qu'elle dénonce en pointant du doigt les dangers de perdition qui guettent les citadins. Elle a en partie raison. En effet, malgré une amélioration tangible des conditions de vie par rapport à celles du XIX^e siècle, grâce notamment à l'avènement de l'électricité, de l'automobile, des réseaux routiers, voire au développement de l'hygiène et des soins de santé, les perturbations se vivent avec beaucoup de difficultés : « [...] en scrutant bien, écrivent encore les historiens Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, on constate que, pour la masse de la population, les conditions d'existence restent difficiles et les améliorations se font à un rythme très lent. Dans des domaines comme la qualité de l'habitat et de l'environnement, les droits des femmes ou l'accès à l'éducation, les groupes de réformistes se heurtent à des résistances farouches et doivent se contenter d'une modernisation très partielle et très incomplète¹⁵ ».

*

Essentiellement, deux idéologies sont proposées aux Canadiens français en ce début de siècle : l'idéologie libérale et l'idéologie clérico-nationaliste. Les valeurs défendues à partir de ces deux idéologies divergent et créent de multiples débats. C'est en grande partie la bourgeoisie et les entrepreneurs qui encouragent l'idéologie libérale ; à

14. Entre 1891 et 1931, la population rurale du Québec passe de 66,4% à 36,9% ; voir à ce sujet René Durocher et Coll., *op. cit.*, p. 428.

15. *Ibid.*, p. 457.

leurs yeux, le « caractère positif du progrès matériel, assuré par le développement économique¹⁶ », offre aux Canadiens français l'opportunité de prendre leur place sur le continent américain. Aussi, défendent-ils le développement industriel et l'exploitation des ressources naturelles, comme piliers de la prise en main par les Canadiens français de leur destin. Ils accueillent donc à bras ouverts les investisseurs américains, tout aussi désireux de faire de l'argent avec nos propres richesses naturelles. À court terme, cette politique entraîne la création d'emplois. En revanche, à long terme, elle produit des retombées économiques plutôt faibles à la fois pour le Québec et pour le Canada, comme l'affirment les auteurs de *l'Histoire du Québec contemporain* :

[Ces retombées] profitent souvent plus au pays prêteur qu'au Canada, puisque les bénéfiques sont réexportés sous diverses formes (profits, intérêts, achats de biens et de services) et que la recherche et l'innovation se font à l'extérieur du pays. Plus globalement, la présence du capital étranger a pour résultat que des décisions importantes concernant le développement économique du Canada sont prises dans d'autres pays, créant un état de dépendance et de satellisation¹⁷.

Un bel exemple de ce laxisme économique est la vente du barrage hydro-électrique de Shawinigan aux Américains. Le gouvernement libéral de l'époque est conscient du peu de retombées économiques susceptibles de découler d'une telle transaction. Néanmoins, il ne met aucune mesure coercitive valable pour empêcher cette vente puisqu'il craint de chasser les capitaux étrangers si sa politique est trop pointilleuse. À ses yeux, il est nécessaire d'accueillir l'entreprise privée étrangère, dont les « success stories » sont autant de stimulants pour les investisseurs canadiens-français potentiels. Enfin, en encourageant l'éducation des masses laborieuses, les libéraux répondent en partie aux demandes de la grande industrie, dont les progrès technologiques commandent une main-d'œuvre qualifiée.

16. *Ibid.*, p. 603.

17. *Ibid.*, p. 385.

À l'idéologie libérale, qui prône le progrès¹⁸ à tout prix, répond ou s'oppose l'idéologie clérico-nationaliste axée sur les valeurs de la tradition. Une lutte s'engage donc entre les tenants des valeurs du passé et ceux qui exaltent celles de la modernité : pour les premiers, seul l'héritage de la culture catholique française est salutaire, avec ses trois pôles fondamentaux : 1) la **famille** qui assure l'unité et la stabilité sociale, avec le père à sa tête, suivi de la mère qui le seconde dans ses décisions, et à qui les enfants doivent respect et soumission ; 2) la **religion** — plus précisément le catholicisme — qui inspire tout : l'éducation, le travail, la vie sociale, etc., et ce, par l'intermédiaire de son clergé qui en est le dépositaire et l'interprète ultime¹⁹; 3) enfin, **l'agriculture et le monde rural**, prônés comme le mode de vie par excellence, comparativement à la vie urbaine. Ainsi dans une petite brochure publiée en 1916, le père jésuite Alexandre Dugré souligne la stabilité de la vie paysanne sur la vie ouvrière des villes, les avantages moraux qui en découlent pour la vie familiale et le maintien des traditions ancestrales, sans compter, soutient-il, la pureté du grand air des campagnes sur l'air vicié des villes pour une bonne santé de tous²⁰.

Et pourtant, la vie paysanne n'est pas si rose... Pendant les trente premières années du siècle, le secteur agricole encaisse les contrecoups de l'industrialisation, de l'urbanisation et, bien sûr, de la guerre, puisqu'à la fin de celle-ci les agriculteurs sont aux prises avec des endettements créés par l'achat de terres et de machinerie requis par la

18. Il nous faut néanmoins ici nuancer nos propos. Entre les deux idéologies proposées aux Québécois, nous ne devons pas croire que l'idéologie libérale rejette totalement le projet clérico-nationaliste. À vrai dire, les deux groupes sont assez liés, attendu que le clergé a formé la bourgeoisie libérale dans les institutions classiques. D'autre part, l'influence politique de l'Église n'est pas négligeable. Comme le rappellent les auteurs de *l'Histoire du Québec contemporain*, l'Église québécoise garantissait la stabilité sociale.

19. Une telle omniprésence cléricale prend, il va sans dire, les allures d'un ostracisme religieux, comme le remarquent Jean Hamelin et André Beaulieu : « Porteuse d'un message évangélique éternel qu'elle a incarné une fois pour toutes dans une idéologie, l'Église plus soucieuse de la formulation que du contenu de son message tombe dans le travers des idéologues de tous les temps ; elle devient dogmatique, intolérante, méfiante à l'égard de la nouveauté et des compromis. Cette attitude l'amène à dénoncer toute innovation qui pourrait compromettre le devenir de la société qu'elle entend réaliser » (cité par René Durocher et Coll., *op. cit.*, p. 609).

20. Alexandre Dugré, *Les Avantages de l'agriculture*, cité par Paul-André Linteau et Coll., *op. cit.*, p. 609.

surproduction de guerre. Au reste, cette conjoncture les force même à se regrouper²¹. Somme toute, les conditions de vie du monde rural ne progressent pas promptement. Les agriculteurs rencontrent différents problèmes : dépendance des cycles de la nature, mauvaise qualité d'eau²², l'accès difficile aux soins médicaux, etc. Néanmoins, certains éléments urbains s'infiltrent dans les campagnes avec leurs bons et leurs mauvais côtés, véhiculant par le fait même de nouvelles valeurs et de nouvelles pratiques de vie : la presse, la radio, les catalogues et l'automobile, voilà autant de progrès technologiques qui contribuent à confronter les vieilles coutumes rurales à la modernité et aux mœurs nord-américaines...

Ainsi, malgré l'influence substantielle du projet clérico-nationaliste, l'Église n'a pas toute la place sur la scène politico-sociale. Elle se heurte plus souvent qu'autrement à l'idéologie libérale qui favorise davantage, quant à elle, l'acceptation de divers changements dans la société québécoise. L'avènement du syndicalisme ouvrier, auquel l'Église, l'état et le patronat devront peu à peu s'adapter, concourt par ailleurs à améliorer la vie des Canadiens français. Comme ailleurs dans le monde, la classe ouvrière québécoise dénonce les abus créés par le système capitaliste ; ses revendications poussent les gouvernements à faire des réformes qui s'imposent : la mise en place d'un système d'éducation gratuit et obligatoire, l'instauration de bibliothèques publiques, la création de d'un régime d'assurance-maladie, de pension de vieillesse, de protection des travailleurs et d'abolition du travail des enfants, etc. L'implantation de toutes ces mesures ne se fait pas sans résistance, ni même parfois sans hostilité. Des années 1900 à 1930, le Québec apprend à se différencier des autres sociétés, surtout de ses voisins immédiats, le Canada

21. C'est vers la fin de la Première Guerre mondiale, écrivent les auteurs de *L'Histoire du Québec contemporain* (*op. cit.*, p. 487), que les agriculteurs québécois prennent conscience de leurs problèmes et de leurs intérêts communs. Jusque-là, ils avaient sagement suivi les conseils des dirigeants politiques et religieux.

22. Ce n'est qu'en 1925 que le gouvernement se décide à organiser un système d'unités sanitaires de prévention ; voir à ce propos René Durocher et Coll., *op. cit.*, p. 492.

anglais et les États-Unis, sans néanmoins renier ses origines françaises et son appartenance nord-américaine. Tel l'adolescent, il cherche son identité propre à travers les crises internes et externes qu'il subit. Et c'est dans cette mouvance, que les participants aux concours de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal écrivent leur texte...

* * *

3. Du nationalisme au régionalisme

Sous l'influence des multiples renversements sociaux, vécus autant en Europe qu'en Amérique, une volonté de résister à la transmutation des modes de vie engendrée par le mouvement de l'industrie et de l'urbanisation, mobilise plusieurs intellectuels occidentaux. Conséquemment, nombre de courants régionalistes naissent, ici et là, comblant les besoins politiques, sociaux, culturels et littéraires de leurs fondateurs et du milieu où ils prennent racines. Néanmoins, malgré la pluralité des courants régionalistes, la clef de voûte est partout la même : **la culture traditionnelle**. À ce propos, nous sommes en droit de croire que cette clef utilisée par les divers courants régionalistes français, suisse et étatsunien suggère une voie de salut pour le peuple canadien-français. Au cours des trois premières décennies du XX^e siècle, les élites clérico-nationalistes québécoises recherchent en effet des outils de propagande concrets dans l'ultime but de protéger le Québec contre la marée du modernisme qui déferle pareillement sur toutes les sociétés occidentales, aussi bien européennes que nord- ou sud-américaines. Elles trouveront ces outils dans l'idéologie régionaliste.

*

D'abord dans le régionalisme français. Les noms de Frédéric Mistral et de Maurice Barrès résonnent fort aux oreilles de nos « défenseurs du Sol et de la Patrie ». Leurs œuvres, tout comme leur nationalisme, sont des exemples à imiter, plus encore à offrir à l'admiration de la jeunesse catholique canadienne-française²³. Aussi penchons-nous quelques instants sur le cas de la « France régionaliste des années 1900 », afin de mieux comprendre son apport au mouvement régionaliste québécois de la même époque.

Certes, nous ne remonterons pas au XVIII^e siècle pour comprendre l'avènement du régionalisme français à l'œuvre au tournant du siècle²⁴. Prenons plutôt comme point de départ cet extrait d'une lettre que Frédéric Mistral écrit à Émile Guillaumin le 2 février 1902 à propos de l'atmosphère qui règne en France au début des années 1900 :

Le résultat de tout ce mouvement (fatal et inéluctable, j'en conviens avec vous), c'est l'abandon de la terre, et l'encombrement des cités, c'est la fermeture de toutes les boutiques des petits artisans et l'entassement du peuple dans les usines monstrueuses.

Croire au progrès indéfini et indéfectible, quand on voit ce qui se passe au Transvaal, ces paysans martyrs, héroïques, admirables, écrasés par les civilisés d'Albion, sous les yeux étonnés de l'Europe et de l'Amérique qui ont peur de se compromettre en mettant le holà! non, le progrès matériel n'est pas toujours un bien à preuve toutes les décadences qui suivent les civilisations²⁵...

Voilà un témoignage sans équivoque sur les coutumes qui tombent en désuétude et sur les conséquences du progrès vu par un contemporain français. Tout y est passé en revue : la politique, l'économie, le social, le culturel... Aux dires de Mistral, la France se

23. Sur les influences de Frédéric Mistral et de Maurice Barrès auprès des élites littéraires québécoises de l'époque, voir notamment l'« Introduction » de Maurice Lemire au volume 2 du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, 1980, p. XIX, XXIII, XXVII et LII. Les deux auteurs régionalistes français sont aussi maintes fois mentionnés dans les articles consacrés aux écrivains québécois des années 1900 à 1939.

24. Sur les origines du mouvement régionaliste français, voir la « section III » de notre bibliographie.

déchire en deux morceaux de force inégale : d'un côté, la ville qui se peuple de milliers de chômeurs et de sans-abri ; de l'autre, la terre qui perd un à un ses meilleurs fils. Le témoignage de Mistral n'a rien d'exagéré. Aux yeux de l'historienne Anne-Marie Thiesse, ces tiraillements — parfois trop sous-estimés — entre la Capitale et les provinces possèdent une valeur inestimable au plan symbolique, car ils reposent, affirme-t-elle, sur des bases hiérarchiques « entre dominants et dominés, entre ville et campagne, entre culture et nature, entre appartenance internationale et identité nationale²⁶ ». Une telle dualité met encore en évidence le centralisme dominateur de la Capitale. Aux yeux de plusieurs provinciaux, Paris est sous l'emprise d'une caste culturelle. Christophe Prochasson décrit ainsi la capitale parisienne :

[...] les salons, ces microcosmes, résument le monde. La vie mondaine n'a pas d'autres significations. Elle abrite les valeurs qui irriguent la société d'un temps, dominée par une nouvelle bourgeoisie, née de lourdes transformations économiques et sociales du XIX^e siècle [...]. L'aventure intellectuelle est aussi agitée par la succession de dominations socioculturelles. Les malheurs privés et publics exhibés au théâtre, les récits introspectifs, l'érotisme, le mysticisme, la scatologie font tous fond sur le même thème : la décadence, qui n'est autre ici qu'un profond trouble face à la perte de repères traditionnels. L'œuvre de Zola constitue bien, à cet égard, une exception qui rend compte tout à la fois de son succès public et du mépris dans lequel la tenait la plus grande partie des ses confrères²⁷.

En raison de cet hermétisme, n'entre donc pas qui veut dans les cercles fermés parisiens. Les jeunes intellectuels de la Province le découvrent à leurs dépens ! Dès qu'ils ouvrent la bouche, leur accent les trahit. Étiquetés comme « provinciaux », ils ne peuvent plus rien espérer de la Capitale et s'en retournent piqués au vif vers leur patelin... *Les*

25. Cité par Paul Vernois, *Le Roman rustique de George Sand à Ramuz : les tendances, son évolution (1860-1925)*, Paris, Nizet, 1963, p. 454. On trouvera en annexe IV le texte complet de la lettre de Mistral à Émile Guillaumin.

26. Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 10.

27. *Les Années électriques*, p. 17-18.

Déracinés de Maurice Barrès offre un exemple patent du clivage socioéconomique qui se produit entre la ville et la terre²⁸. Voici un passage éloquent tiré du roman :

En Lorraine, isolés et dénués, enfoncés dans l'inertie, la mort, ils aspirèrent à Paris. Ils la tenaient pour un centre où ils pourraient collaborer à de grands intérêts. Ils s'y trouvèrent seuls, ignorés de tous, ne sachant avec qui se concerter, tourmentés par leur activité sans emploi²⁹.

Ainsi rejetée par les milieux parisiens, la jeunesse provinciale instruite s'en retourne d'où elle est venue. Certes, ce retour aux sources ne se fait pas de plein gré et n'aboutit qu'à la suite d'un long et pénible cheminement pour les écrivains qui vivent le rejet de la Capitale. En revanche, les contrecoups de cette discrimination provoquent une saine réaction : la volonté de décentraliser les sphères de l'intellectualisme français. En 1907, Jean Charles-Brun (1870-1946) fait paraître son célèbre ouvrage *Les Littératures provinciales*³⁰. Il y expose les raisons pour lesquelles l'intellectualisme français doit se décentraliser. À ses yeux, la France des années 1900 n'a plus le monopole politique et culturel qu'elle eut jadis, et ce, parce que l'esprit moderne rejette l'universalisme. Charles-Brun cite d'ailleurs, à l'appui de sa thèse, l'idée suivante de l'historien Ernest Lavisse (1842-1922) : « Autrefois, il y avait en Europe des littératures dominantes ; la nôtre a été presque universelle. Elle est peut-être encore aujourd'hui la plus répandue. [Aujourd'hui] nous nous délectons à trouver chez des écrivains anglais, russes ou

28. Suivant Anne-Marie Thiesse, « [...] Barrès donne valeur sociale à ce sol qui est source de toute énergie. La terre où l'individu s'enracine, la race qui lui donne sa force, c'est un groupement naturel d'hommes, un milieu qui engendre des valeurs intellectuelles et morales » (*op. cit.*, p. 73).

29. *Les Déracinés*, p. 719, cité par Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 72.

30. *Les Littératures provinciales*, Paris, Bloud, 1907, p. 11, cité par Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 85.

allemands, des mœurs différentes des nôtres. Les différences, voilà ce qui apparaît toujours et partout³¹ ».

Ainsi la France doit-elle cultiver ses propres différences, puisqu'il n'est plus possible pour elle de s'imposer comme modèle. C'est même au nom de la France toute entière que l'intellectualisme français doit se diversifier : la démocratie a affranchi le peuple, soutient Charles-Brun, alors que l'art subit toujours le joug oppressif de Paris ; un tel art ne répond pas plus aux besoins du peuple pourtant maintenant alphabétisé, qui a besoin d'une littérature « facile à comprendre, appropriée à ses besoins, émouvant sa sensibilité profonde, chantant sa vie, idéalisant son effort, en bref, plus saine et plus fraîche³² ». Une telle vision du monde rejoignait parfaitement celle de nos élites canadiennes-françaises. La définition du régionalisme de Charles-Brun répondait aussi parfaitement, il va sans dire, à leurs attentes idéologiques :

[...] par la double vertu du sol et de l'histoire commune à ses ancêtres, l'écrivain provincial peut saisir tous les caractères qui constituent la figure de sa province [...]. Une qualité propre d'imagination et un choix d'images empruntées au fonds populaire, aux phénomènes météorologiques, à la faune et à la flore du pays ; une qualité propre de sensibilité ; une conception particulière de tous les grands problèmes, une véritable philosophie, car un Languedocien n'entend pas de même qu'un Breton la nature, l'amour, l'infini ou la mort ; enfin une connaissance exacte des mœurs, si précieuse pour colorer un récit et le « situer » dans l'espace, en voilà plus qu'il ne faut pour assurer cette inappréciable variété que nous recherchons³³.

*

À l'instar des écrivains régionalistes français, ceux des États-Unis prônent

31. Ernest Lavisse, *Vue générale sur l'histoire politique de l'Europe* (Paris, Armand Colin, 1890, p. 229-230, cité par Anne-Marie Thiesse, p. 85).

32. Charles-Brun, *Les Littératures provinciales*, p. 18 ; cité par Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 85.

33. *Ibid.*, p. 87, cité par Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 87.

pareillement une décentralisation des forces culturelles concentrées dans des villes comme New York, Boston ou Chicago. À leurs yeux, une telle centralisation représente une véritable menace à l'avenir de la nation américaine : elle mènerait l'ensemble des citoyens — surtout les citadins — vers une forme de totalitarisme, qui forcerait chaque individu à adopter inconsciemment le moule commun. Aussi, contre la volonté du gouvernement fédéral de niveler la culture américaine en faveur des grands centres, maints écrivains ou intellectuels américains défendent et prônent les particularismes des régions, voire de chacun des États américains. À plus d'un, la couleur locale (*local color*) apparaît comme l'antidote capable de freiner, voire de stopper, l'hégémonie des grandes cités américaines. Dans leur ouvrage intitulé *American Regionalism*, les historiens Howard W. Odum et Harry Estill Moore résumaient ainsi, en 1938, les fondements idéologiques du mouvement régionaliste américain :

The significance of regionalism as the key to equilibrium is refleted in an extraordinary wide range of situations, such as the conflict between nationalism and internationalism, between sectionalism and federalism, and the imbalance between agrarian and urban life, between agriculture and industry, between individuation and socialization in governmental trends, between a quantity civilization of standardizing forces and a quality world, between machines and men. The significance of regionalism as a technique of decentralization and redistribution is reflected in an equally wide range of examples. Some of these are basic to the decentralization and redistribution of population, of industry, of wealth and capital, of culture, of social pathology, and of bigness, complexity, and technology in general³⁴.

34. Howard W. Odum et Harry Estell Moore, « *American Regionalism : A Cultural-Historical Approach to National Integration* (1938), Gloucester, Mass., Peter Smith, 1966, p. 5. Suivant encore le témoignage d'Harry Bernard (*Le Roman régionaliste aux Etats-Unis (1913-1940)*, Montréal, Fides, 1949, p. 46), les écrivains régionalistes américains des années 1900 luttèrent contre l'avènement d'« un type humain plus neutre que distinct, produit à des milliers ou des millions d'exemplaires ». Sur l'histoire du mouvement régionaliste américain, voir encore la « section III » de notre bibliographie.

Dans l'ultime but de conserver les diversités culturelles du pays, les écrivains régionalistes étatsuniens tâchent donc de donner aux régions la place qui leur revient. Plus d'un se détourne des modes littéraires imposées par l'aristocratie bostonienne ou new-yorkaise et adopte les courants réalistes européens : celui d'un Balzac ou d'un Flaubert en France, celui d'un Hardy en Angleterre, ou encore celui de Tolstoï ou de Dostoïevsky en Russie³⁵.

Le régionalisme américain semble également répondre à un besoin naturel, si nous considérons l'étendue du pays. En effet, comment se résoudre à ne représenter le bassin culturel des États-Unis que par Boston ou New York ? Des différences géographiques, historiques, économiques et culturelles séparent en effet le Sud du Nord, l'Est de l'Ouest. Chacune des grandes régions américaines se distingue l'une de l'autre. À ces multiples différences régionales, s'ajoute également le fossé naturel établi entre la vie urbaine et la vie à la campagne, entre les pratiques sociales et les modes de vie. Dans ce contexte, le mouvement régionaliste apparaît à plus d'un intellectuel américain des années vingt et trente comme un outil salvateur contre la ville et ses valeurs nivelantes. Dans un important article, intitulé « Regionalism and Nationalism in American Literature, l'éditeur du *Saturday Review of Literature*, Donald Davidson, écrit à ce sujet :

A regional literature, so-called, may thus very well be, among other things, a self-conscious expression of the life of a region. It may exploit intimate and local aspects of its scene, thus recovering the usable past so much referred to ; but it [...]. For some time to come our literature will not represent a uniform

35. Voir à ce sujet, Harry Bernard (*op. cit.*, p. 21), qui cite, entre autres, les chefs de file suivants : Mark Twain, Francis Bret Harte, Edward Eggleston, Joaquin Miller, qui appartiennent tous à l'Ouest, par la naissance ou l'adoption.

culture, but will be conditioned by the diverse regional culture upon which it depends for its vitality³⁶.

Et l'éditeur du *Saturday Reviews of Literature* de résumer ainsi le combat que se livrent les partisans et les adversaires du régionalisme américain :

Like many others terms appropriated from the language of science, the words *region* and *regionalism* lost all exactness when they enter the literary vocabulary... For one group of critics regionalism is a mere catchword which they use almost as a formula of dismissal for tendencies that they do not bother to take seriously. For another group regionalism is a battle-cry, the symbol of all fell is worth fighting for the reconstruction of American literature³⁷.

Donald Davidson n'est pas le seul à défendre l'idéologie régionaliste. L'un de ses plus ardents partisans³⁸ est sans doute Joseph E. Baker. Sa querelle avec Paul Robert Beath, qui avait soutenu que le régionalisme américain était fondé sur quatre erreurs³⁹, illustre combien les enjeux idéologiques divisent, à l'époque, les intellectuels américains⁴⁰. Reprenant l'intitulé de l'article de son adversaire — « Regionalism : Pro and Con. Four Arguments for Regionalism » — Baker soutient que le « Regionalism at its best promises to be something very different from the folklore-and-mediocrity cult on with the critic fixes his attention. I would not for a moment defend such qualities and attitudes, but it is

36. Donald Davidson, « Regionalism and Nationalism in American Literature », *The American Review*, vol. 5, n° 1, 1935, p. 53 ; voir aussi Oliver La Farge, « Heirs of the Pioneers », *The Saturday Review of Literature*, vol. 15, n° 25, April 1937, p. 5.

37. *Ibid.*, p. 48. Du même auteur, voir aussi *The Attack on Leviathan : Regionalism and Nationalism in the United States* (1938), New Brunswick, N.J., Transaction Publishers, 1991, 368 p.

38. Les défenseurs du régionalisme américain viennent de tous les milieux socioéconomiques et culturels ; retenons, parmi les plus en vue à l'époque, les noms de B. A. Botkin, Oliver La Farge, Allen Tate William, Allen White ; voir à ce propos notre bibliographie.

39. Paul Robert Beath, « Regionalism : Pro and Con. Four Fallacies of Regionalism », *Saturday Review of Literature*, vol. 15, n° 5, November 1936, p. 3, 4, 14 et 16.

40. Retenons à ce sujet les propos d'un nommé James Gray, qui écrit : « The militantly American doctrine called regionalism, which has tended in recent years to make of local prejudice something vaguely resembling a religion, would probably hold that the heavenly Muse does herself over, with protean variability each time that she crosses a state line » (« The Minnesota Muse », *Saturday Review of Literature*, vol. 16, n° 7, June, 1937, p. 3.

attitudes, but it is my hope that Regionalism may save us from those very vices ; they are the vices of a culture contralized in New York »; et Baker de continuer ainsi sa contre-attaque :

Regional art is not the only form of art. And each piece of regional writing must be judged on its own merits. But regionalism will perform a great service for America if it can free us from the four fallacies of New York : its aggrandizement of the « proleterians » — by which I do not mean those who work with their hands, — at the expense of country gentlemen, town gentlemen, burghers, and artisans ; its preoccupation with the brass mediocrity of New York — so much less tolerable than the golden mediocrity of the South ; its denial of Great Tradition (which still flourishes in Chapel Hill, Iowa City, and Princeton) ; and its inferiority complex, which leads the semi-educated « nomads of the pavement » to make the most ridiculous assertions of cultural superiority, especially when in the presence of ideas that might be better than those wich happen to have gathered in Manhattan⁴¹.

*

Ainsi le Québec des années 1900 à 1940 n'est pas la seule société au monde où l'idéologie régionaliste a ses partisans et ses adversaires. Certes, les causes, les motivations et les intérêts varient d'une société à une autre. Néanmoins des traits similaires apparaissent. Au Québec, comme en France ou aux États-Unis, le mouvement régionaliste se veut une réponse à la montée de l'économie de marché en train d'introduire dans les sociétés traditionnelles les goûts et les habitudes de la consommation de masse. Rien alors de surprenant de voir les esprits conservateurs du temps prendre la parole et la plume pour défendre, parfois avec âpreté, les traditions et les valeurs de leur société traditionnelle respective. Au Québec, ce sont des membres du clergé, comme les messeigneurs Camille Roy et Paul-Eugène Roy, l'abbé Lionel Groulx ou le jésuite Adélarde Dugré; ou encore, dans une très large mesure, des écrivains, tels les

41. Joseph E. Baker, « Regionalism : Pro and Con. Four Arguments for Regionalism », *Saturday Review of Literature*, vol. 15, n° 5, November 1936, p. 14.

romanciers Claude-Henri Grignon, Léopold Desrosiers et Harry Bernard, ou des poètes comme Albert Ferland, Charles Gill et Albert Lozeau, qui s'impliquent dans la « Défense et illustration » du régionalisme littéraire. Tous, les uns comme les autres, proclament le même mot d'ordre : gardons-nous de « faire entrer des ennemis dans la forteresse⁴² ! »

Ces « ennemis » proviennent d'abord, il va sans dire, des États-Unis, mais aussi de la France républicaine. Celle-ci nous offre rien de moins qu'une « littérature contemporaine », sur laquelle règne en maître « l'impiété et le dilettantisme⁴³ » ; ceux-là, nous « américanisent » par leur cinéma, leur radio, leurs magazines, leurs pratiques commerciales⁴⁴. Doublement attaquée, « la forteresse » laurentienne doit donc se défendre. À l'instar de Claude-Henri Grignon, d'aucuns croient que la culture québécoise trouvera son salut uniquement dans la « paysannerie⁴⁵ » ! D'autres tracent les limites géographiques du territoire, comme pour mieux le protéger d'éventuels envahisseurs :

Patrie! Avons-nous crié aux anciens, et ils ont entendu : province de Québec.

-
42. Lionel Groulx, « Les Traditions des lettres françaises au Canada », discours prononcé lors de l'ouverture du « Premier congrès de la langue française au Canada », tenu à Québec du 24 au 30 juin 1912, *Compte rendu*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale ltée, 1913, p. 267.
43. Camille Roy, « La Nationalisation de la littérature canadienne », discours prononcé à l'occasion de la séance publique annuelle de la Société du Parler français au Canada, le 5 décembre 1904, reproduit dans *Essais sur la littérature canadienne*, Montréal, Beauchemin, 1925, p. 223.
44. Voir à ce sujet, « Notre américanisation », enquête de la *Revue dominicaine* (1936), Montréal, L'œuvre de presse dominicaine, 1937, 266 p. Pour une étude complète sur l'américanisation de la culture québécoise des années 1900, voir Guildo Rousseau, *L'Image des États-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)*.
45. Valdombre (pseud. de Claude-Henri Grignon), « Nos enquêtes. D'une culture canadienne-française. Notre culture sera paysanne ou ne sera pas », *L'Action nationale*, vol. 17, n° 6, juin 1941, p. 538-543. Grignon écrit encore : « Il ne faut pas que le vieux Québec change. C'est à souhaiter plutôt qu'il se fasse plus vieux que jamais, qu'il retourne à son passé comme à une source inépuisable de richesse économique et d'inspiration poétique » ; et le romancier de voir finalement dans le mot « sol » la survie de la culture québécoise en terre d'Amérique : « Notre survivance reste intimement liée au sol. Le mot « sol » (trois lettres) contient tout le passé, toutes nos traditions, nos mœurs, notre foi et notre langue. Retranchez le sol de notre vie sociale, économique, politique et il n'est point de culture canadienne-française ».

En effet, l'Ontario, appellerez-vous cela votre patrie? l'Ouest, appellerez-vous cela votre patrie? Et l'ensemble de ces éléments disparates, n'ayant ni la même civilisation, ni le même idiome, ni le même idéal, peut-il constituer une patrie ? Non. Le Canada est notre pays ; la province de Québec est notre patrie. Il faut vivre en bonne harmonie avec les provinces voisines ; nos intérêts commerciaux sont les mêmes, mais c'est tout⁴⁶.

*

Le cri de Charles Gill, qui rêvait de faire de son *Cap éternité*⁴⁷ un grand poème épique à la gloire du Saint-Laurent, a les accents patriotiques du temps. Il est un appel au regroupement des forces nationalistes canadiennes-françaises contre les assauts du modernisme industriel et de l'économie de marché qui pénètrent alors la plupart des sociétés occidentales, y compris le Québec. Les quatre terribles années de la Grande Guerre viennent par la suite accélérer les mutations à l'œuvre depuis le dernier tiers du XIX^e siècle. Plus que jamais, les engagements patriotiques se font urgents. Engagée depuis sa fondation en 1834 dans la défense des droits et des libertés des Canadiens français, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal croit qu'elle doit, elle aussi, se porter au secours de la culture traditionnelle canadienne-française. Dans sa préface au premier recueil du « Concours littéraire de la Société », l'abbé Camille Roy écrit notamment : « La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a compris ces conditions nécessaires de notre vie intellectuelle, et elle a montré, par le choix du sujet de son premier concours⁴⁸, sa préoccupation louable de contribuer à la nationalisation de notre littérature⁴⁹ ». Le mot

46. Charles Gill, « Notre Revue », *Le Terroir*, vol. 1, n° 1, janvier 1909, p. 1, cité par Guildo Rousseau, *op. cit.*, p. 289.

47. Poème épique en douze chants, *Le Cap éternité* (Montréal, Éditions du Devoir, 1919, 161 p.) annonce par ses thèmes (l'eau, le fleuve Saint-Laurent, la neige) l'*Ode au Saint-Laurent* (1963) de Gatien Lapointe ; voir à ce propos Maximilien Laroche, « *Le Cap éternité*, recueil de poésie de Charles Gill », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, tome 2, 1980, p. 182-185.

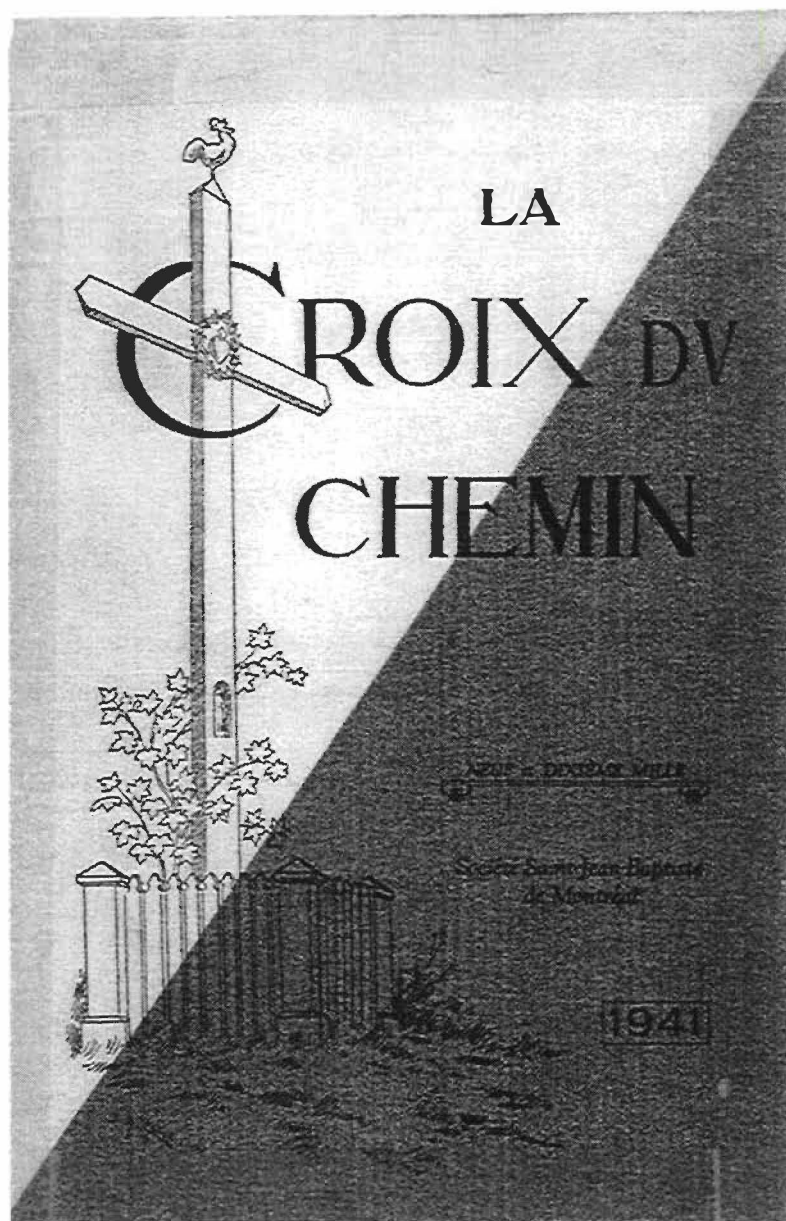
48. Le thème du concours est « La Croix du chemin ».

49. Camille Roy, « Préface », *La Croix du chemin : premier concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1916, p. 11.

d'ordre était donc suivi : développer une littérature nationale, comme l'entendait au milieu du siècle dernier, l'abbé Henri-Raymond Casgrain : « En exerçant son activité dans cette voie », écrit Arthur Saint-Pierre, alors responsable des concours, « notre Société a conscience de rester dans la logique de son rôle et de remplir sa mission, qui est non seulement de défendre, mais encore de servir, partout, toujours et de toute façon, la race et l'idée françaises en Amérique⁵⁰ ». Les quatre concours successifs (1915-1918) de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se veulent donc un instrument de mise en valeur d'une culture dont des pans entiers, croyait-on, étaient en train de disparaître. Leur inventaire détaillé nous apportera un début de réponse à leur raison d'être.

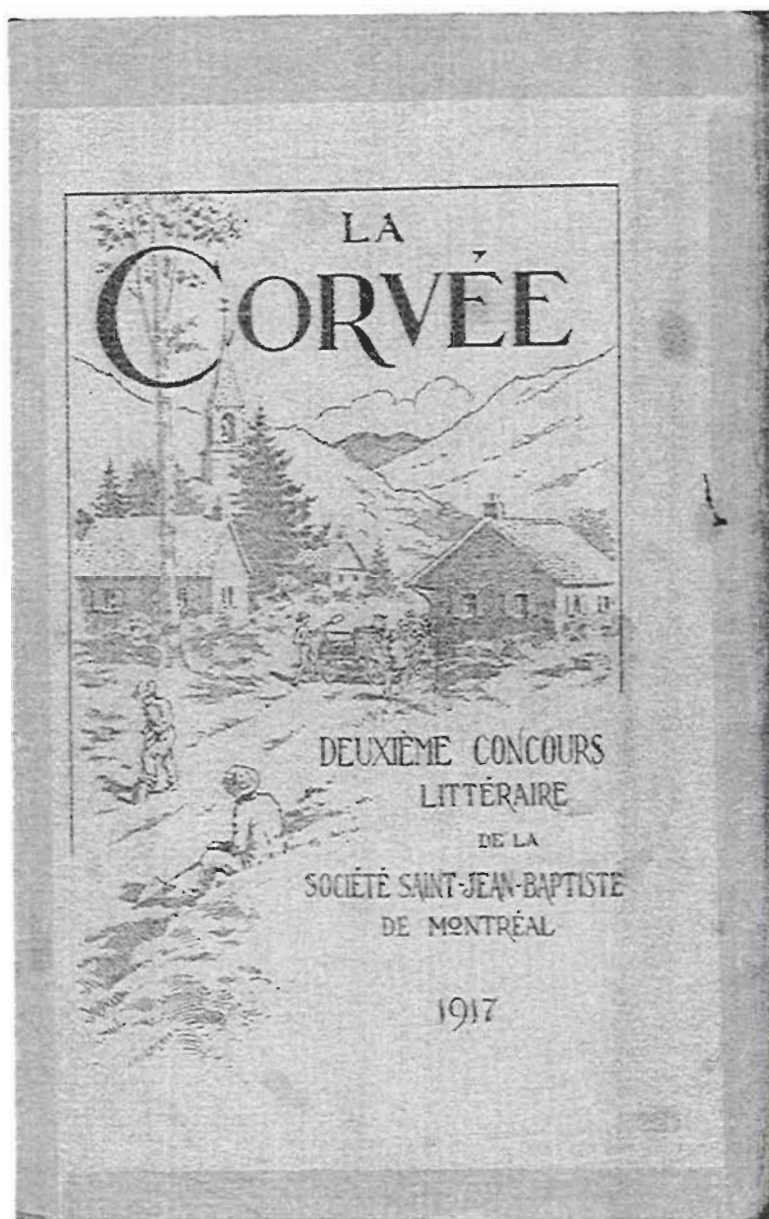
50. Arthur Saint-Pierre, « Introduction », *op. cit.*, p. 18-19.

LA CROIX DU CHEMIN



Source : *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1916, page couverture.

LA CORVÉE



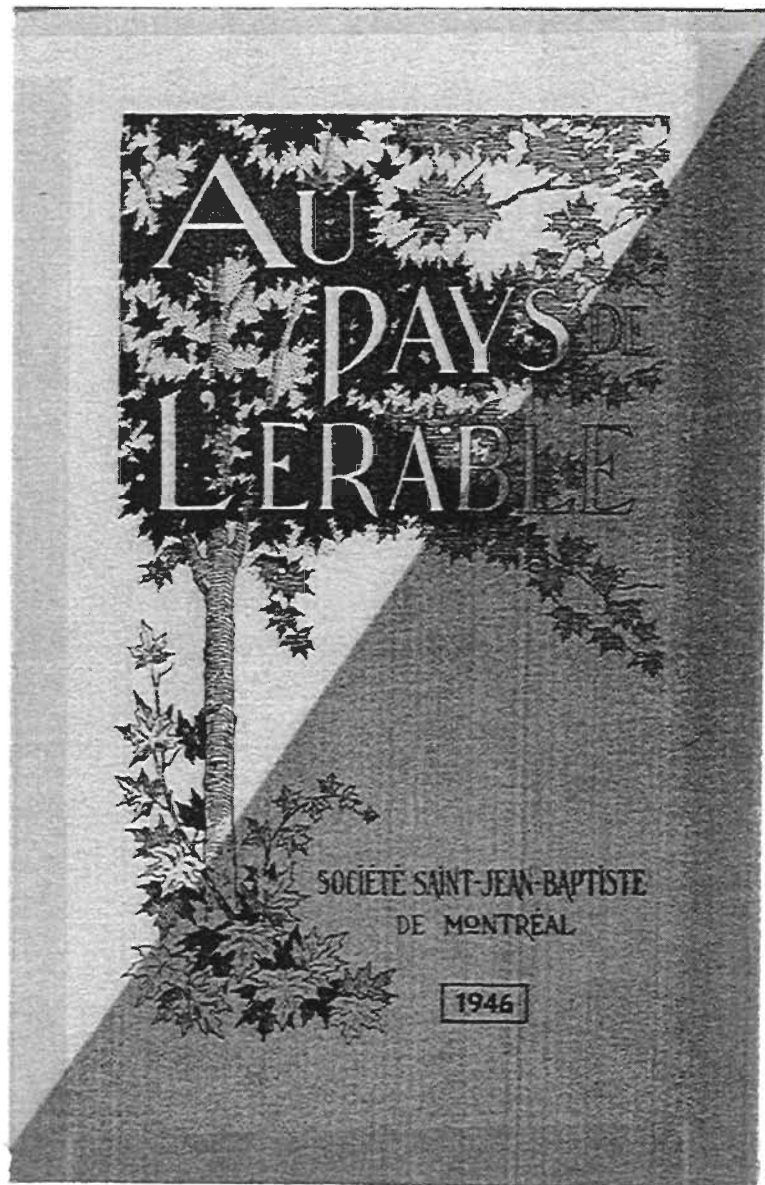
Source : *La Corvée : deuxième concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1917, page couverture.

FLEURS DE LYS



Source : *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1918, page couverture.

AU PAYS DE L'ÉRABLE



Source : *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1919, page couverture.

CHAPITRE II

HISTOIRE DES QUATRE CONCOURS LITTÉRAIRES

1. Organisation et lancement

« **Rendre le peuple meilleur** »
(Devise de la SSJB de Montréal).

Au mois de septembre 1915, le journal *Le Petit Canadien*¹ invite ses lecteurs à participer à un concours de prose littéraire organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. En lançant un tel concours, la Société vise un double objectif : 1) défendre et promouvoir les intérêts des Canadiens français en terre d'Amérique ; 2) et « stimuler le talent et l'ardeur à l'ouvrage de nos écrivains amateurs ou de profession² ». Ainsi, comme bien d'autres institutions canadiennes-françaises de l'époque, la SSJB de Montréal entend faire sa part pour « répandre dans [la] population le goût d'une saine littérature du terroir³ ». Rappelons donc le fonctionnement interne et externe de ces concours littéraires : leurs règlements, leurs thèmes, leur jury annuel dont le travail

-
1. Il s'agit de l'organe officiel de la Caisse nationale d'économie, une filiale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Fondé en janvier 1904, *Le Petit Canadien* cessera sa parution vers la fin de janvier 1918 ; voir à ce sujet, *La Presse québécoise des origines à nos jours (1896-1910)*, sous la direction d'André Beaulieu et Jean Hamelin, Québec, PUL, tome 4, 1979, p. 183-184.
 2. Arthur Saint-Pierre, « Introduction », *La Croix du chemin : premier concours littéraire de la SSJB de Montréal*, Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1916, p. 17.
 3. *Ibid.*, p. 18.

intellectuel est de récompenser les meilleurs jeunes talents. Ainsi serons-nous en mesure par la suite de présenter les textes publiés, ainsi que leurs auteurs, d'établir des corrélations entre les différents concours, entre leurs auteurs masculins ou féminins, entre le nombre de textes reçus et le nombre de textes publiés, etc. Une rapide analyse de la fortune « régionaliste » de ces quatre concours viendra finalement clore ce deuxième chapitre.

*

C'est avec enthousiasme que la SSJB de Montréal se lance dans la promotion de la littérature régionaliste. Le succès attendu dépend cependant de la bonne organisation des concours littéraires qu'elle s'apprête à lancer dans le public. Aussi en confie-t-elle la responsabilité à un comité organisateur qui se charge de réaliser l'objectif promotionnel de la Société : enrichir la littérature canadienne-française de textes littéraires aux accents patriotiques et aux couleurs locales inspirées des plus belles traditions nationales. Pendant quatre ans, le même objectif sera maintenu : « Écrire ainsi, c'est produire de l'art indigène, c'est, en quatre mots, *faire du régionalisme littéraire*⁴ », dira encore Émile Miller, le nouveau secrétaire de la Société, lors du lancement du quatrième concours en août 1918.

Le premier concours est lancé en septembre 1915. Le comité organisateur invite tout particulièrement les jeunes écrivains à penser « régionalisme » et à écrire sur le sujet. Sans doute, espère-t-il recevoir le plus de textes possible susceptibles de rentabiliser

4. Émile Miller, « Un concours littéraire : un conte de chez nous », *Le Petit Canadien*, vol. 15, n° 8, août 1918, p. 236-239 ; voir aussi La Rédaction, « L'Annonce du quatrième concours littéraire : vers l'originalité », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, Montréal, SSJB de Montréal, 1919, p. 7. L'italique est de nous.

l'entreprise qui demeure quand même risquée. Aussi prend-t-il soin d'expliciter longuement le thème choisi : la « Croix du chemin », qu'il présente ainsi :

Il n'est guère de « rangs » dans nos paroisses rurales qui soient dépourvus de croix ; assez souvent le « Haut du rang » a sa croix et le « Bas du rang » la sienne. Et toutes ces croix diffèrent généralement entre elles, chacune a sa physionomie particulière : depuis l'humble croix de bois, que le temps a rendue grise ou la peinture noire, jusqu'au riche calvaire où l'on voit parfois jusqu'à six personnages : le Christ entre deux larrons, la Vierge, saint Jean et Marie-Madeleine [...]. Plusieurs ont une histoire intéressante... et si elles n'en ont pas rien n'empêche un écrivain doué d'imagination de leur en prêter une⁵ !

Plus que des pistes, on insuffle donc aux concurrents l'univers narratif qu'ils doivent développer dans leur récit : « Se peut-il trouver plus belle occasion pour un amoureux de sa petite patrie de raconter les particularités qui la distinguent et d'en peindre les beautés⁶ ? », affirme le comité organisateur lors du lancement du premier concours. En réponse à l'invitation, quatre-vingt-dix amoureux de la patrie tentent leur chance en envoyant un texte sur le thème de « La Croix du chemin ». Les initiateurs du concours jubilent ! Eux qui nourrissaient certaines appréhensions⁷ pensent maintenant à relancer un autre concours... Par la suite, trois autres concours suivront : « *La Corvée* » (1916), « *Fleurs de lys* » (1917) et « *Au pays de l'érable* » (1918). Pour rendre honneur aux vainqueurs — et pour encourager la littérature nationale — les quatre concours sont publiés. Pour avoir la satisfaction de voir paraître leurs récits, les concourants se seront

5. Arthur Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 13-14.

6. *Ibid.*, p. 15.

7. Dans le numéro de septembre du *Petit Canadien*, les membres du comité responsable du concours affirment : « L'an dernier à pareille date nous lançions, non sans quelques craintes, notre premier concours littéraire. *Le Petit Canadien* n'était guère connu ; le sujet, si séduisant que nous le trouvions, ne plairait peut-être pas ; l'apathie intellectuelle de notre population, que nous nous serions bien gardé de mettre en doute, tant nous l'avions entendu affirmer, devait l'empêcher de s'intéresser à notre concours ; bref nous n'étions guère rassurés » (Arthur Saint-Pierre, « L'Annonce du concours », *Le Petit Canadien*, vol. 13, n° 9, septembre 1916, p. 137 ; texte reproduit sous le même titre dans *La Corvée : deuxième concours littéraire*, Montréal, SSJB de Montréal, 1917, p. 7-12).

cependant astreints à observer certains règlements académiques, chaque fois énoncés de façon simple et concise. Voici ceux du premier concours, tels que présentés aux lecteurs du *Petit Canadien* :

Les travaux devront :

Nous parvenir avant le premier décembre prochain ; être signés d'un pseudonyme et accompagnés d'une enveloppe cachetée, contenant le nom véritable et l'adresse de leur auteur, et portant à l'extérieur, son pseudonyme ; ils ne devront pas dépasser 2, 400 mots, soit environ quatre pages du *Petit Canadien*. Les résultats du concours seront consignés dans *Le Petit Canadien* de décembre. La Société Saint-Jean-Baptiste se réserve le droit de publier la première, dans son Bulletin, les travaux primés ou qui auraient obtenu une mention honorable, après quoi ces travaux redeviendront la propriété de leurs auteurs. Les autres manuscrits seront retournés immédiatement après le concours⁸.

*

À chacun de ses concours, la SSJB de Montréal forme un jury sélect composé d'écrivains, de journalistes et d'ecclésiastiques. Tout est mis en place pour choisir des sommités aux influences régionalistes. Un tel est chroniqueur à *La Patrie*, un autre écrit des contes régionalistes, un autre encore fait œuvre de spécialiste de la petite histoire... Les membres du jury doivent aussi avoir acquis une connaissance dans le domaine du thème proposé. Ainsi pour le troisième concours littéraire, qui porte sur l'histoire de la Nouvelle-France, les membres du jury — Léo-Paul Desrosiers, Édouard-Zotique Massicotte et Ægidius Fauteux — œuvrent tous les trois dans le domaine de l'histoire. Le Comité de rédaction les présente ainsi : « tous trois se sont acquis de belles réputations littéraires en écrivant de remarquables travaux d'histoire nationale. Et leurs noms sont une garantie de la justesse de l'appréciation qu'ils feront des pièces soumises à leur examen⁹ ». Le **Tableau I** ci-dessous présente l'ensemble des personnes appelées à faire

8. Arthur Saint-Pierre, « Introduction », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 16.

9. Émile Miller, « Un nouveau concours littéraire », *Le Petit Canadien*, vol. 14, n° 6, juin-septembre 1917, p. 176-177. Le texte est reproduit dans *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, Montréal, SSJB de Montréal, 1918, p. 15-16.

partie du jury pour chacun des quatre concours. Le Comité de rédaction se fait évidemment un point d'honneur de vanter leur talent d'écrivain et leurs convictions patriotiques.

TABLEAU I
LES MEMBRES DES JURYS
DES QUATRE CONCOURS LITTÉRAIRES

Thèmes des concours	Noms et pseudonymes	Professions
1. <i>La Croix du chemin</i> (1915)	Mme Wilfrid-A. Huguenin (Madeleine)	Chroniqueuse à <i>La Patrie</i>
	Oswald Mayrand	Rédacteur en chef à <i>La Presse</i> et poète
	Georges Pelletier	Rédacteur en chef au <i>Devoir</i>
	Fernand Rinfret	Directeur du <i>Canada</i>
2. <i>La Corvée</i> (1916)	Abbé Émile Chartier	Professeur à l'Université Laval à Montréal
	Mlle Édouardine Lesage (Colette)	Journaliste à <i>La Presse</i>
	Charles Gill	Professeur de dessin à l'École normale Jacques-Cartier ; peintre et poète
3. <i>Fleurs de lys</i> (1917)	Abbé L.-A. Desrosiers	Principal de l'École normale Jacques-Cartier
	Édouard-Zotique Massicotte	Conservateur des Archives judiciaires de Montréal
	Ægidius Fauteux	Bibliothécaire de Saint-Sulpice
4. <i>Au pays de l'érable</i> (1918)	Henriette Dessaulles (Fadette)	Journaliste à <i>La Patrie</i> , au <i>Courrier</i> , au <i>Canada</i> , au <i>Devoir</i> , et écrivaine de contes
	Abbé Olivier Maurault	Collaborateur au <i>Semeur</i> , à l' <i>Action nationale</i> , aux <i>Cahiers des dix</i>
	Laurent-Olivier David	Historien, journaliste, président de la Société SSJB de Montréal, de 1887 à 1888

Quant aux jurés, ils ne se contentent pas de choisir les textes gagnants. Ils les apprécient et discutent de leur valeur, jugent de leur originalité, voire les encensent ou les vilipendent. Plus d'une fois, leurs rapports, qui paraissent dans *Le Petit Canadien*, font état des aspects positifs et négatifs des textes gagnants ou rejetés. Bref, la SSJB de Montréal entend faire évoluer ses concours dans le sens de ses objectifs nationalistes en faisant part de ses recommandations auprès des participants récalcitrants. Ainsi à propos

de certains textes soumis au troisième concours, le président du jury, Ægidius Fauteux, écrit notamment : « Malheureusement, certains des concurrents n'ont pas toujours compris la portée exacte du concours qui exigeait un sujet canadien, à base historique, et traité de façon littéraire. Ils ont dépensé en pure perte de réelles qualités qui méritaient un meilleur sort. Suivant le mot de saint Augustin, ils couraient bien, mais en dehors de la route ; *extra viam*¹⁰ ».

*

Le respect du thème emblématique, d'inspiration nationale ou régionaliste, est donc le premier critère de sélection des textes. Essentiellement, il s'agit d'amener les candidats à découvrir la richesse du terroir. Ainsi les textes qui s'alimentent le plus au suc régionaliste deviennent des « textes-témoins » auprès du lectorat canadien-français. Plus encore, ils font autorité — au sens latin du mot : « qui fait croître » — dans la mise en œuvre d'une littérature appelée à défendre et à promouvoir l'idéal national de la SSJB de Montréal : « la race et l'idée françaises en Amérique¹¹ ». Faire croître les écrivains et les lecteurs vers des idéaux nationalistes, ou encore « rendre le peuple meilleur », semblent donc être les prescriptions majeures préconisées par la SSJB de Montréal des années 1900. D'où la nécessité de choisir — à la manière de Jean Charles-Brun — des thèmes littéraires dont la « connaissance intime et sensible » [...] porte [non seulement] sur les paysages, mais aussi sur l'histoire et sur la culture populaire traditionnelle¹² ». La SSJB de Montréal puise donc ses quatre thèmes à même l'histoire, la littérature et la culture traditionnelle du Québec. Le thème de la « Croix du chemin » est, en ce sens, un

10. « Le Rapport du jury », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 22.

11. Arthur Saint-Pierre, « Introduction », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 19.

12. Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 87.

exemple des plus révélateurs. Il s'inspire du long poème, pareillement intitulé « La Croix du chemin », qui clôt le recueil de poésie *La Claire fontaine* de Lionel Léveillé¹³ (pseud. : Englevert Gallèze), paru chez Beauchemin en 1913. À l'instar de tout le recueil, le poème est un hymne au folklore et aux traditions ancestrales des Canadiens français. Aux yeux de la SSJB de Montréal, le thème de la « Croix du chemin » est assez « vaste » pour couvrir les principales sphères religieuses, nationales et traditionnelles de la société canadienne-française de l'époque.

Quant aux textes eux-mêmes, ils doivent être lus par le plus grand nombre de Canadiens français possible. Responsable de la rédaction du « Rapport du jury » pour le deuxième concours, l'abbé Émile Chartier, alors professeur à l'Université Laval de Montréal, écrit notamment à ce sujet :

Nous voudrions seulement que ce public fût composé de tous les Canadiens français. Pour les atteindre tous, il faudrait, croyons-nous, s'y prendre autrement qu'on l'a fait l'an dernier. Ces œuvres doivent être lues par le tâcheron à peine instruit aussi bien que par le fouilleur de bibliothèques. Comment veut-on qu'un ouvrier ne recule pas devant un volume de la taille de la *Croix du chemin*¹⁴?

Les propos de l'abbé Chartier donnent au thème de « la corvée » sa véritable dimension sociale et idéologique : de même que, dans le monde paysan, tout un chacun se fait un devoir de participer lorsqu'il y a une corvée¹⁵, de même la corvée « régionaliste » réunit, suivant l'abbé Chartier, aussi bien le « tâcheron à peine instruit » que l'intellectuel habile

13. Né le 28 novembre 1875 à Saint-Gabriel de Brandon (Berthier), Lionel Léveillé est admis au barreau en 1907. Il exerce sa profession à Montréal. Membre de l'École littéraire de Montréal à partir de 1908, il en fut le président de 1919 à 1923. Pour un aperçu rapide de l'ensemble de son œuvre, voir le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome 2, 1980, p. 211-213, 221-222, 241-242 et 1148-1149.

14. Émile Chartier, « Le Rapport du jury », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 19.

15. Suivant Yvon Desautels, « La corvée ou 'bi' réunissait tous les hommes disponibles dans un voisinage donné. C'était un travail volontaire et non payé qu'on allait faire en groupe pour donner un coup de

à manier les concepts les plus abstraits. Bref, le but à atteindre est de répandre le goût d'une littérature du terroir dans l'ensemble de la population.

*

Pour chacun des concours, le Comité de rédaction propose aussi des modèles littéraires à imiter ou à dépasser !... Le poème « La Croix du chemin », de Lionel Léveillé, donnait le ton d'envoi au premier concours. Pour le deuxième concours, qui porte sur « la corvée », on invite les concurrents à lire les textes de l'abbé Henri-Raymond Casgrain et de Pamphile Lemay qui ont écrit sur le même sujet. La romancière Laure Conan devient, il va sans dire, l'auteur qui offre les meilleures garanties de réussite à quiconque désire prendre part au troisième concours littéraire, qui porte cette fois sur l'histoire de la Nouvelle-France. Son roman historique, *L'Oublié*, demeure aux yeux des membres du Comité de rédaction un modèle du genre. Le Comité loue tout particulièrement son talent de romancière qui, malgré la rareté des données historiques, réussit avec brio « à saisir l'âme des choses contemporaines de son héros, afin de le peindre de couleurs plus vraies¹⁶ » : « l'auteur de *L'Oublié* a réalisé chez nous, soutient le Comité de rédaction, un type parfait d'amplification à base d'histoire¹⁷ ». Le défi est donc lancé. À l'instar de Laure Conan, les participants doivent donc faire revivre les héros de l'histoire canadienne¹⁸ ! Malheur à ceux qui ne choisissent pas les favoris : « Entre tant de

main à un habitant de la paroisse » (*Les Coutumes de nos ancêtres*, Montréal, Éditions Paulines, 1984, p. 12).

16. Émile Miller, « Un nouveau concours littéraire », *Le Petit Canadien*, vol. 14, n° 6, juin-septembre 1917, p. 176-177. Le texte est reproduit dans *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, Montréal, SSJB de Montréal, 1918, p. 12.

17. *Ibid.*, p. 12.

18. Le Comité de rédaction invite encore les concurrents à lire ou à relire la « Préface » de l'abbé Gustave Bourassa à l'édition de *L'Oublié* de Laure Conan, paru chez Beauchemin en 1902, p. I-XX.

héros, pourquoi choisir Childebrand¹⁹ ? » Enfin, le quatrième et dernier concours, proposé sous le thème « Au pays de l'érable », s'inspire de la pensée régionaliste de l'abbé Camille Roy. Bien que les membres du Comité de rédaction donnent une grande liberté d'écriture aux candidats, ils exigent néanmoins le respect du thème : « Quant au fond, chacun sait déjà ce qu'il doit être », écrivent-ils, ajoutant encore : il faut « raconter pour les nôtres, avec des yeux, un cœur et une âme de chez nous²⁰ ».

*

Qui dit concours, dit aussi gagnants et perdants... C'est avec un certain rigorisme — voire un rigorisme certain — que les membres des différents jurys évaluent les textes des concurrents. Leur critique est pointilleuse. Leur leitmotiv se résume bien souvent à cet axiome : ici-bas, rien n'est parfait ! Est-ce dans le but de stimuler les esprits créateurs ou bien est-ce tout simplement dû à une déception face à ces récoltes littéraires ? On ne saurait dire. Quoiqu'il en soit, voici un exemple éloquent du genre de critique qu'ils adressent souvent aux gagnants :

Même dans les meilleurs manuscrits, tout n'est pas à louer. C'est l'aspect moins brillant du tableau. Des pages entières ne méritent pas de fixer l'attention. On brode autour du sujet, on tresse autour des guirlandes charmantes ; le sujet lui-même n'est pas abordé. [...] Pour notre part, dans *La Corvée des Hamel*, nous supprimerions la première page, et nous soulagerions encore presque des trois premières *La Corvée de l'érable*. Il y a là des superfétations telles qu'on en retrouve chez les meilleurs écrivains, même français²¹.

19. *Ibid*, p. 23. Il s'agit d'un « guerrier franc, personnage légendaire considéré comme le frère de Charles-Martel. Boileau a raillé un certain Carel de Sainte-Garde, qui avait fait de Childebrand le héros d'un poème épique », intitulé *Childebrand ou les Sarrasins chassés de France* (1666), d'ailleurs sans valeur, comme nous l'apprend la *Nouvelle Encyclopédie du Monde*, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1962, tome (CH-CO), 1962, p. 1115.

20. Fadette (pseud. d'Henriette Dessaulles), Olivier Maurault et Laurent-Olivier David, « Le Rapport du jury », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 12.

21. Émile Chartier, « Le Rapport du jury », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 18.

En contrepartie, on loue le texte d'un nommé Pierre Voyer²² qui reproduit avec justesse, écrivent les membres du jury du 2^e concours, « le parler bigarré de nos gens revenus des States²³ ». Par contre, le jury n'hésite pas à condamner certains concurrents qui n'ont pas su éviter l'écueil de la vulgarité. Seul l'arôme du terroir satisfait les jurys les plus critiques :

Avec « Le Premier abatis », France d'abord²⁴ nous a également donné, dans un autre ordre d'idées, une belle page purement canadienne. Il a magnifiquement campé la noble figure de Louis Hébert sur son vrai théâtre, à l'orée de la vaste forêt, face aux pins et aux chênes que menace sa cognée. L'auteur aime passionnément le sol de sa patrie, et il sait trouver les mots pour le chanter. Sa phrase elle-même est toute imprégnée des arômes du terroir²⁵...

Fait intéressant, un texte « hors-sujet » — tout à fait marginal — charme le jury. Il s'agit du texte de Sylva Clapin, qui signe sous le pseudonyme de Jean de Montsoreau :

Jean de Montsoreau nous a précisément donné ce que faisait présager son pseudonyme moyenâgeux, une fantaisie du 15^e siècle. Son sujet n'est pas tiré de l'histoire canadienne, il la précède. Mais le jury lui a facilement pardonné ce léger écart aux règlements. Cette fiction, aussi ingénieuse que troublante, d'une première descente sur la terre canadienne par quelques marins bretons, vers 1444, ne pouvait être exposée d'aussi plausible façon que par quelqu'un déjà bien maître de notre histoire. Et son style archaïque ajoute encore à notre perplexité amusée. Peut-être quelques philologues mieux avertis trouveraient-ils à chicaner sur la langue²⁶ employée par Jean de Montsoreau ; il est possible qu'elle soit plus près du 16^e siècle que du 15^e. Mais peu importe, l'anachronisme est léger et le style, par la naïveté de ses formules et par la verdeur de son vocabulaire est suffisamment féodal. Il est bien évident que l'auteur n'en

-
22. Pierre Voyer, « La Grange à Gnace Tiviarge », *Le Petit Canadien*, vol. 14, n° 2, février 1917, p. 44. En voici un passage typique : « C'était la première fois, qu'il voyait quelqu'un renifler sur son touissage lui qui reste des siècles d'années dans des places, aux États, où tout se fait à la mécanique et dans les principes de six métries ; sa femme dit même sept. — « Ça vaut pas la peine de te répondre, qu'il dit à Pite ; quand t'as un coup de trop, toé, te v'là câsuel, sans imites. Moé je dis et je redis et j'sus prêt à gager dessus que la grange, à penche ! C'est ça, et y a pas de galagne ! ».
23. Fadette et Coll., « Le Rapport du jury », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 14.
24. Il s'agit du pseudonyme de Damase Potvin.
25. Ægidius Fauteux, « Le Rapport du jury », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 24.
26. Voici un extrait significatif de la langue écrite exploitée par Sylva Clapin : « Moy, Roger de Montgrain, sieur de Savoisy, et avocat à la Cour du Roy à Rouen, prouche l'ecglise Saint-Martin, me sentant en danger prouchain de male mort, pour ce qu'auculne ayde terrestre ne me peut advenir, et que seule secourance est en la Bonne Dame ez Cieulx et les Saints, veulx icy escrire en briefs mots la grande adventure à laquelle ay pris part » (Sylva Clapin, « La Grande Aventure du sieur de Savoisy », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 63-64).

est pas à ses premières armes littéraires et qu'il s'est alimenté à bonne source, nourri depuis longtemps de la substantifique moelle de Rabelais et de Villon²⁷.

Les membres du jury profitent de ce texte singulier pour inviter avec finesse les lecteurs à découvrir — ou à redécouvrir — la saine littérature française, celle d'avant la Loi Combes²⁸, et tel l'a autoritairement prescrit Camille Roy dans son discours sur « La Nationalisation de la littérature canadienne²⁹, prononcé le 5 décembre 1904 à l'occasion de la séance publique annuelle de la Société du Parler français au Canada. Ainsi les buts des concours littéraires ne se confinent pas seulement à susciter une littérature régionaliste. Il faut aussi enrayer la popularité grandissante de la littérature française contemporaine à laquelle s'abreuvent les jeunes écrivains québécois de l'heure³⁰.

De toute évidence, la SSJB de Montréal semble surprise du succès de son premier concours et souhaite en tirer profit. À ses yeux, l'occasion est parfaite pour répandre « le goût d'une saine littérature du terroir », tout en soulignant le talent des gagnants et de quelques autres concurrents bien méritants. Ainsi, d'une pierre deux coups, les concours permettent de dénicher de bons auteurs d'une littérature du terroir, et ce, en plus d'élargir

27. Ægidius Fauteux, « Le Rapport du jury », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 25.

28. Il s'agit de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État votée par le gouvernement français en juillet 1904, qui provoqua une rupture avec le Saint-Siège.

29. L'abbé Camille Roy déclare notamment lors de ce discours : « Ce que nous admirons le plus dans toute l'histoire de notre ancienne mère-patrie, ce n'est pas l'impiété ou le dilettantisme se substituant à l'idée religieuse dans la vie publique et dans la vie sociale, mais c'est plutôt le plein épanouissement en terre française, et à tous les degrés de la hiérarchie politique, de la vertu du christianisme ; notre idéal, dans l'histoire de France, ce n'est pas Combes détruisant pièce par pièce l'édifice séculaire de la France religieuse, mais plutôt saint Louis inclinant devant Dieu la puissance civile, et cherchant à associer la fortune de son gouvernement aux destinées et à l'immortalité de l'Église du Christ » (« La Nationalisation de la littérature canadienne », *Essais sur la littérature canadienne*, Montréal, Beauchemin, 1925, p. 223).

30. Voir à ce sujet Marie-Andrée Beaudet, *Langue et littérature au Québec (1895-1914) : l'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone, 1991, 221 p. ; Jacques Lambert, « La Séduction du temps intérieur : trajet d'Albert Lozeau jusqu'à la parution de *L'Âme*

le corpus régionaliste : « À force de mettre ainsi en activité des talents qui s'ignorent, écrit l'abbé Émile Chartier, la société nous prépare une élite d'écrivains de terroir, écrivains que leur seule inexpérience ou leur timidité font demeurer la plume en l'air³¹ ». Certes, les textes qui ne correspondent pas aux normes prescrites sont vivement écartés... Du moins, c'est la conclusion qu'il faut tirer des rapports rédigés annuellement par les différents jurés littéraires. Le manque de sources³² nous empêche cependant de voir les nuances que tel ou tel jury a pu apporter sur chacun des textes portés à son attention. Nous avons tout au moins quelques phrases clefs qui attestent la volonté des organisateurs du concours de n'accepter que des textes « purement » régionalistes ; en voici une parmi d'autres qui les résume assez : « Le jugement a été long et difficile, parce que les récits les mieux faits, les mieux écrits, n'étaient pas toujours les plus profondément régionalistes³³ ».

* * *

2. Les auteurs et leurs textes

Qu'en est-il des auteurs et de leurs textes ? Quels constats sociolittéraires pouvons-nous tirer de l'ensemble des données disponibles ? Les responsables des quatre concours ont-ils été trop ou peu sévères à l'endroit de ceux qui osaient, très souvent pour la première fois, participer à un concours littéraire national ? Comment se répartissent les textes entre les générations d'écrivains ? entre les auteurs des deux sexes ? entre les quatre concours eux-mêmes, qui surviennent au moment même où le Québec et le Canada s'opposent quant à leur participation réciproque à la Grande Guerre qui fait alors

solitaire », Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Mémoire de maîtrise (Études littéraires), 1995, 389 p.

31. Émile Chartier, « Le Rapport du jury », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 17.

32. La SSJB de Montréal remettait les textes à leurs auteurs après chaque concours.

33. Fadette et Coll., « Le Rapport du jury », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 17.

rage en Europe ? Toutes ces questions méritent à notre avis quelques réflexions de notre part. Cherchons donc à y répondre.

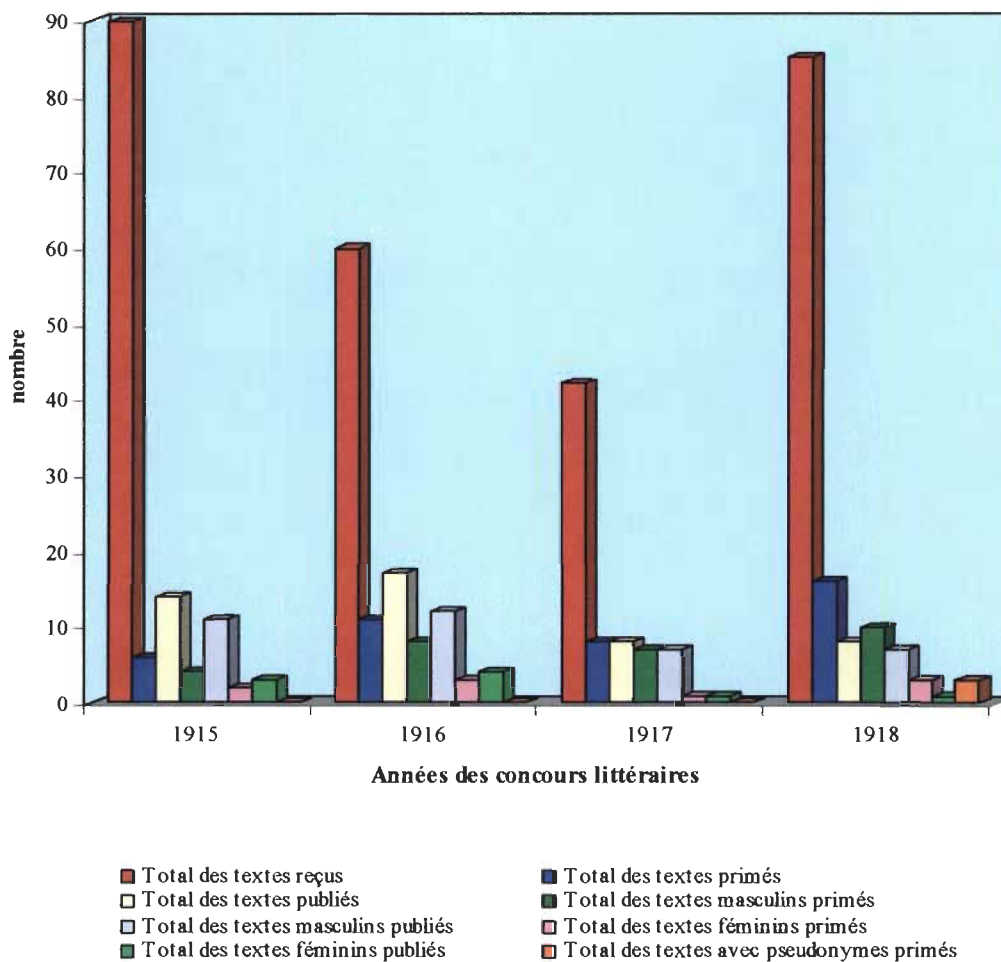
Un premier constat d'abord. Les quatre concours ont généré un total de 277 textes (voir **Tableau II**). Quarante et un d'entre eux, soit 14,80 %, ont été primés dans l'une ou l'autre des catégories de récompense retenues par les membres des quatre jurys des concours. Le **Graphique I** (voir p. 54) fait davantage ressortir les écarts entre les années des concours. D'abord, le taux de participation relative aux quatre concours littéraires. Essentiellement, une baisse se produit entre le premier (90 participants) et le deuxième concours (60 participants). La chute se maintient avec le troisième concours,

TABLEAU II
NOMBRE TOTAL DES TEXTES REÇUS, PRIMÉS ET PUBLIÉS

nombre \ années	1 ^{er} concours 1915	2 ^e concours 1916	3 ^e concours 1917	4 ^e concours 1918	TOTAL
Total des textes reçus	90	60	42	85	277
Total des textes primés	6	11	8	16	41
Total des textes publiés	14	17	8	8	47
Total des textes masculins primés	4	8	7	10	29
Total des textes masculins publiés	11	12	7	7	37
Total des textes féminins primés	2	3	1	3	9
Total des textes féminins publiés	3	4	1	1	9
Total des textes avec pseudonymes primés	0	1	0	3	4

qui enregistre un envoi de 42 textes seulement. Puis, finalement le nombre de textes affiche une remontée significative lors du dernier concours, avec l'envoi de 85 récits participants. Comment expliquer une telle variation ? Aux difficultés des sujets proposés pour les deuxième (« *La Corvée* ») et troisième concours (« *Fleurs de Lys* ») ? Au manque d'intérêt pour ces deux thèmes ? Peut-être. Il serait cependant plus juste de pointer du doigt la guerre de 1914-1918. Les organisateurs eux-mêmes s'en inquiètent. Dans

Graphique I
Nombre total de textes reçus, primés et publiés



Le Petit Canadien du mois de novembre 1917, ils commentent ainsi la baisse de participation :

Il convient peut-être aussi de compter les très graves préoccupations de l'heure présente parmi les raisons qui ont fait ce concours un peu moins achalandé que les précédents. En ces temps troublés, les esprits sont distraits par d'autres soucis, et plusieurs sont peut-être excusables de penser qu'il convient de sauver le présent avant de glorifier le passé³⁴.

34. *Le Petit Canadien*, vol.14, n°11, novembre 1917, p. 323.

La direction du *Petit Canadien* se flatte néanmoins du nombre et de la diversité des participants aux quatre concours littéraires. Lors du premier concours sur « *La Croix du chemin* », elle commente ainsi les résultats obtenus : « Sur les quatorze travaux dont se compose notre volume [...], quelques-uns sont signés de noms avantageusement connus, tandis que d'autres sont l'œuvre d'étudiants, de collégiens même et de jeunes filles dont nous avons révélé le talent au grand public et peut-être à eux-mêmes³⁵. De fait, la direction du journal est toute fière de dire que la jeunesse canadienne-française a répondu à son appel patriotique : « Constatation plus consolante encore, c'est que, si les essais classés les premiers sont l'œuvre de gens mûris par l'âge et l'expérience, la plupart ont pour auteurs des jeunes, étudiants d'université ou simplement de collèges. C'est un heureux augure pour l'avenir³⁶ ». L'interprétation du *Petit Canadien* est juste. Sur un total de 41 textes primés, sept sont signés par des étudiants, huit autres par des religieux (dont deux sont des prêtres), d'autres ont comme auteurs des professeurs, des enseignants, des traducteurs, des notaires, des historiens, des journalistes³⁷, etc. Une brochette de participants assez variés, la plupart issus des milieux de la petite bourgeoisie canadienne-française des années 1900-1920.

*

Mais c'est surtout l'écart entre les hommes et les femmes qui surprend..., ou pas

35. *Le Petit Canadien*, vol. 13, n° 9, septembre 1916, p. 137.

36. Il importe ici de mentionner que la SSJB de Montréal a aussi organisé, à la même époque, un concours de poésie. Il semble néanmoins que les résultats du concours furent moins concluants que ceux des concours en prose : « Ce concours de poésie — il fallait peut-être s'y attendre — oblige à beaucoup de modération dans l'éloge », écrit la rédaction du *Petit Canadien* ; ajoutant encore : « Disons-le franchement : il ne vaut pas les premiers concours de prose. Sur le grand nombre des pièces soumises au jury, 27 à grand-peine ont trouvé grâce au premier triage ; 4 ont paru dignes de la couronne » (*Le Petit Canadien*, vol. 14, n° 5, mai 1917, p. 129).

37. Pour une répartition plus détaillée du profil sociologique des auteurs, voir nos tableaux III et IV, reproduits aux pages 57 et 60.

du tout ! En effet, sur un total de 41 textes primés, 29 (ou 70,73 %) sont attribués à 18 écrivains de sexe masculin, contre neuf (ou 21,95 %) qui récompensent cinq écrivains de sexe féminin. Les 7,31 % des textes restants, soit deux en tout, se répartissent entre des auteurs dont nous n'avons pu identifier les pseudonymes. Par ailleurs, en supposant que ces deux pseudonymes soient ceux d'auteurs masculins — ce qui est tout à fait plausible³⁸ — c'est 78,04 % des 41 textes primés qui sont alors attribués à des hommes. Faut-il alors émettre l'hypothèse que les hommes des années 1900 ont, contrairement aux femmes, une plume gagnante ?... L'absence de source archivistique nous oblige évidemment à abandonner une telle hypothèse, et ce, d'autant plus que les organisateurs des quatre concours taisent le taux de participation de chacun des deux sexes. Aussi, compte tenu de l'absence de données historiques fiables, force nous est donc de proposer plutôt quelques plausibles explications quant à la faible représentation d'auteurs de sexe féminin au rang des gagnantes :

- 1) ou bien il faut présumer que les femmes ont peu participé au concours de la SSJB de Montréal, et que celles qui y ont participé ont été largement reconnues ;
- 2) ou bien il faut présumer que les femmes ont participé nombreuses aux quatre concours. Alors, deux choix s'offrent à nous : ou bien le résultat de leur effort d'écriture fut pitoyable ; ou bien il y eut discrimination dans la sélection.

La dernière explication nous semble plus ou moins crédible. Dans la mesure où la SSJB de Montréal est une société respectable, il est fort peu probable qu'il y ait eu

38. Ces deux pseudonymes non identifiés sont : « Un Canadien » et « Tradition », qui sont, à notre avis, ceux d'auteurs masculins. L'identité de ces deux pseudonymes est aussi inconnue des membres des jurys. Il arrive parfois que le président d'un jury déplore que certains participants oublient tout bonnement d'inclure dans leur envoi leur nom et leur prénom correspondant à leur pseudonyme. Lors du deuxième concours, l'abbé Émile Chartier, alors président du jury, écrit à propos du texte intitulé *Le Petit Monsieur*, signé du pseudonyme « Un Canadien » : « [Il] aurait mérité, lui aussi, une mention, peut-être même un prix, si l'auteur n'avait pas, intentionnellement semble-t-il, caché son identité » (*Le Petit Canadien*, vol. 13, n° 12, décembre 1916, p. 186).

discrimination à l'égard des femmes. Il semble aussi déraisonnable de retenir l'idée que les femmes de cette époque aient eu moins de talent pour le métier d'écrire que les hommes ! Non. La première explication nous apparaît la plus plausible : les femmes ont soumis moins de textes aux quatre concours, et ce, pour des raisons multiples, à commencer par celles relatives à leur condition féminine des années 1900. Nous pourrions encore évoquer : leur obligation de s'en tenir à leurs rôles traditionnels dans la société de l'époque ; leur impossibilité d'accéder en grand nombre à une éducation supérieure³⁹ ; leur propre vision d'elles-mêmes dans la société patriarcale du début du siècle, etc.; voilà autant de raisons susceptibles d'expliquer leur faible participation aux quatre concours (voir **Tableau III**) et, par conséquent, leur maigre taux de présence

TABLEAU III
PROFIL SOCIOLOGIQUE DES AUTEURS DE SEXE FÉMININ

NOMS	profil	Lieu de résidence	État civil	profession	Nbre de textes	Nbre de pages	Nbre de lignes	Prix					Mentions												
								1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	*	
Choquette Fernande		St-Hilaire	?	?	1																				
Cordon Germaine		Montréal	c	?	2	23	550						1												
Demers Angéline		Berthierville	c	?	2	24	686	1					1	1			1								
Desroches Juliette		Montréal	c	?	1	10	231																		1
Gouin Yvette O.		Montréal	?	?	1	11	259	1													1				
Saint-Arnaud Clara		Montréal	?	?	1	8	198																		1
Tardif Marie-Antoinette		Montréal	c	étudiante	1	7	169																		
Turcot Anne-Marie		Montréal	c	étudiante	1	15	362							1											
Turcot Marie-Rose		Montréal	c	étudiante	1	8	194								1										

Légende : c = célibataire ; l'astérisque (*) signifie texte sans mention.

39. Suivant les historiens P.-A. Linteau, J.-C. Robert et R. Durocher (*Histoire du Québec contemporain*, tome 1, p. 597), « Les féministes [de l'époque doivent] lutter pour l'accèsion aux études supérieures. En 1908, après de longues démarches, l'épiscopat québécois accepte la fondation d'un premier collège classique pour jeunes filles. Le collège prend le nom d'École d'enseignement supérieur pour jeunes filles et est dirigé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui le rebaptiseront plus tard Collège Marguerite-Bourgeoys. Il faut attendre jusqu'en 1925 pour que s'ouvre un deuxième établissement du genre : le Collège Sillery à Québec [...]. Ces deux établissements s'adressent d'abord

dans les catégories des textes primés. Ici, comme ailleurs, c'est la force du nombre qui conduit à la victoire... Il a fallu un nombre incalculable de musiciens talentueux pour arriver au génie de Mozart. Il en est de même dans le domaine de la littérature : le génie littéraire est le fruit d'un arbre émondé de ses milliers d'écrivailleurs, de plumitifs, de poètes du dimanche, d'auteurs d'un livre, etc. Le vécu de la condition féminine ressort aussi dans l'usage de pseudonymes masculins. Quatre femmes sur onze ont recours à ce stratagème, alors que deux sur onze utilisent un pseudonyme féminin, affichant ainsi de façon plus ou moins directe leur féminité. Fait intéressant, deux des quatre femmes qui ont caché leur féminité sous un pseudonyme masculin obtiennent un premier prix, alors qu'aucune des deux autres qui utilisent un pseudonyme féminin n'obtient un premier prix. Est-ce là un indice révélateur d'une discrimination potentielle envers les auteurs de sexe féminin ? Rien ne le prouve. Par ailleurs, le manque d'informations quant à la profession ou au statut civil de ces femmes, exception faite de Marie-Antoinette Tardif, de Marie-Rose Turcot et d'Anne-Marie Turcot qui étudient lorsqu'elles participent aux concours, nous empêche de tracer un véritable portrait sociologique de ces neuf femmes qui ont participé aux quatre concours de la SSJB de Montréal. En tout état de cause, elles proviennent certainement d'un milieu citadin relativement aisé, puisqu'elles ont l'éducation nécessaire à la rédaction de tels textes.

*

Chez les hommes, nous comptons 28 auteurs, qui se répartissent les 29 textes publiés. Certains d'entre eux ont vu leurs textes primés plusieurs fois (voir **Tableau IV**, p. 60). Sylva Clapin est le plus prolifique et le plus fidèle de tous : il a pris part aux

à une clientèle de religieuses et de jeunes filles de bonne famille. Pour les autres, on prône notamment les écoles d'arts ménagers qui sont subventionnées par le gouvernement ».

quatre concours. Joseph-H. Courteau, Viateur Farly, le frère Marie-Victorin et Damase Potvin le suivent de près avec trois participations chacun, tandis que le frère Élie, membre des Frères des écoles chrétiennes, s'est présenté deux fois. Les autres auteurs ont soumis un seul texte à l'un ou l'autre des quatre concours. Les auteurs qui ont écrit le plus grand nombre de pages sont, dans l'ordre : Sylva Clapin, les frères Marie-Victorin et Élie, Damase Potvin et Eugène Achard. Ce sont aussi des auteurs dont la carrière littéraire s'est poursuivie au cours des années ultérieures. Quant à la plupart des autres, à l'exception de Léo-Paul Desrosiers et d'Adolphe Nantel, l'institution littéraire n'a guère retenue leur nom.

*

Enfin, les lieux de résidence des auteurs sont aussi des plus instructifs. Dans la mesure où les thèmes ou les sujets proposés touchent en effet le monde rural ou les modes de vie traditionnelle, on pourrait s'attendre à une liste d'auteurs vivant à la campagne, dans l'un des nombreux villages québécois situés le long du fleuve Saint-Laurent, ou encore bien campé sur une petite terre vallonnée où l'on voit au loin par beau temps quelque clocher sonnante l'angélus du midi ou du soir. Hélas! rien de tel ! Si les organisateurs du deuxième concours s'enorgueillissent du fait que les textes « proviennent des régions les plus diverses, du nord de Montréal aussi bien que du Bas de Québec, du voisin Ontario comme de l'Ouest lointain⁴⁰ », un classement systématique des auteurs par lieu de résidence dûment déclaré montre que la très grande majorité de ceux-ci proviennent des trois grandes villes suivantes : Montréal (14 auteurs), Ottawa (4 auteurs) et Québec (4 auteurs). Les autres lieux de résidence sont : Berthierville (1),

40. Lionel Groulx, *Le Petit Canadien*, Montréal, vol. 14, n° 5, mai 1917, p. 133.

Church Point (1), en Nouvelle-Écosse, Joliette (2), Longueuil (1), Nominique (1), Saint-Hilaire (1), Saint-Jean⁴¹ (1), Saint-Jean-sur-le-Richelieu (1), Saint-Jacques-le-Majeur (1), comté de Wolfe, Saint-Jérôme et Valleyfield (1). Une question alors se pose. Si ces auteurs sont majoritairement des citadins — voire qu'ils le sont peut-être par naissance — quelle expérience ont-ils vraiment des conditions de vie matérielle du paysan, des travaux de la terre, des traditions ancestrales qui encadrent à l'époque la vie des familles rurales ? Ne peut-on pas supposer, à ce stade-ci de notre enquête, que ces auteurs ont une vision poétisée ou imaginaire du monde rural ? Leur régionalisme est peut-être plus doctrinaire que réaliste. Certains n'y verront aucun problème, dans la mesure où ces textes sont des fictions. Au contraire, nous devons être consciente de ce phénomène et redoubler de vigilance lors de nos analyses ultérieures : toute représentation fictive du monde renvoie, comme le démontre Paul Ricœur, à une vision du monde reconfigurée par le récit⁴².

Enfin, ces récits de fiction sont des « textes commandés » dans un but bien précis : rehausser auprès du public-lecteur l'image d'un Canada français fier de ses origines françaises et de ses traditions ancestrales. Voilà le credo auquel les auteurs doivent effectivement se plier, s'ils veulent avoir quelque espoir de voir leurs textes primés. En d'autres termes, si nous pouvions comparer les récits de fiction de nos « écrivains-citadins » à des « récits de vie » racontés par des paysans ou des colons des années 1900, sans doute aurions-nous une description du monde rural ou de la colonisation fort différente. Il est aussi fort probable que ce qu'il est convenu d'appeler

41. Nous n'avons pu localiser ce lieu. Peut-être s'agit-il de Saint-Jean-sur-le-Richelieu ? Il peut aussi s'agir de toute autre localité désignée par ce toponyme.

42. Paul Ricœur, *Temps et récit : la configuration dans le récit de fiction*, Paris, Éditions du Seuil, tome 1, 1984, 300 p.

« le discours régionaliste » y serait teinté de couleurs fort contrastées : sombres du côté de nos paysans ou de nos colons, flamboyantes du côté de nos auteurs de récits régionalistes, comme s'il s'agissait de la double image d'un même mythe...

* * *

3. Le rayonnement et la propagande régionaliste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a-t-elle atteint ses objectifs nationalistes en lançant ces quatre concours littéraires ? En quatre ans, elle a suscité la création de 277 textes, soit une moyenne d'environ 69 textes par année. En soit, c'est déjà une réussite, lorsqu'on sait dans quel état était la création littéraire au début des années 1900. Suivant le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (tome 2), il ne se publie au cours des années 1915 à 1918 que cinq œuvres littéraires, qui se répartissent ainsi : aucune en 1915 et en 1917 ; quatre en 1916 (*Les Rapailages* de l'abbé Lionel Groulx ; *La Terre* de Robert Choquette ; *Psyché au cinéma* de Marcel Dugas et *Maria Chapdeleine* de Louis Hémon) ; et une seule en 1918, avec *La Scouine* d'Albert Laberge. Vus ainsi, les quatre concours de la SSJB de Montréal ont donné l'opportunité à un certain nombre d'écrivains connus, et surtout à des débutants, d'exercer leur talent de créateurs littéraires.

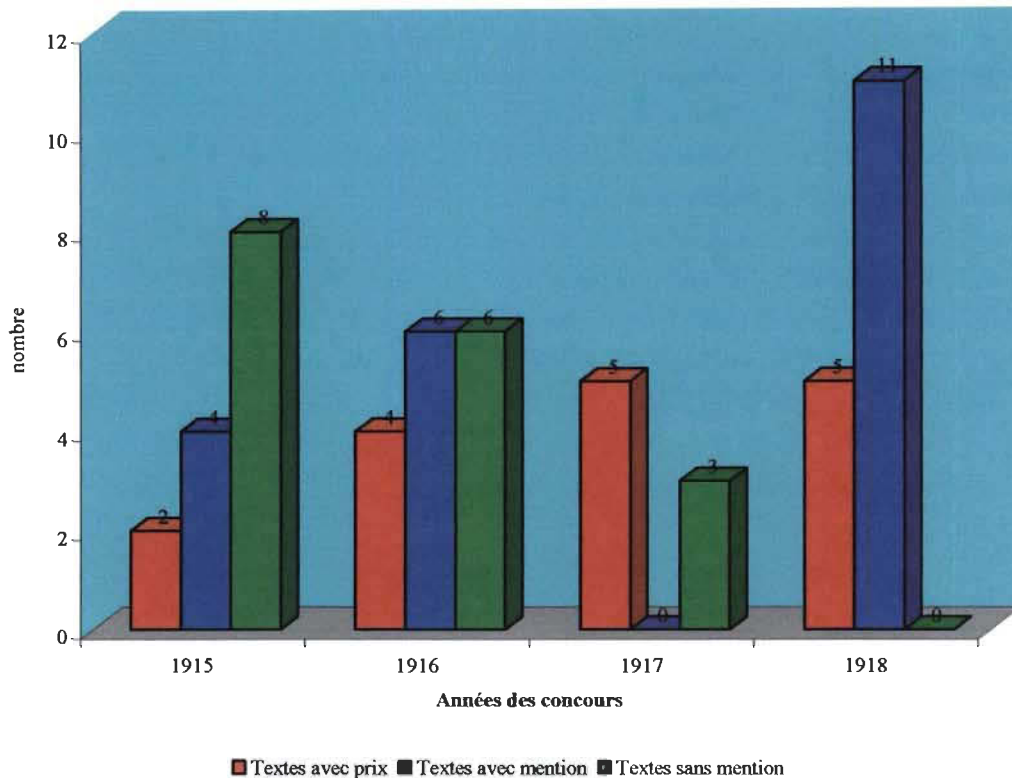
La publication en quatre volumes successifs des textes primés soulève cependant un certain nombre de questions. Des variations apparaissent en effet entre le nombre de textes primés et le nombre de textes publiés. Ainsi le volume du deuxième concours (*La Corvée*) contient 16 des 60 textes soumis, soit 26,66 %, alors que les trois autres volumes

comptent respectivement : 14 (15,55 %) textes sur 90 textes pour le premier concours, 8 (19,04%) sur 42 pour le troisième et 16 (18,82 %) sur 85 pour le quatrième concours. Comment expliquer un tel écart entre le deuxième et les trois autres concours ? Est-ce la qualité des textes soumis qui aurait permis d'en retenir davantage pour la publication ? Est-ce la possibilité de financer une édition plus volumineuse qui aurait incité la SSJB de Montréal à augmenter le nombre de textes ? Les archives de la Société sont muettes à ce sujet. Pour notre part, nous croyons que c'est le thème même du deuxième concours — soit la célébration de la vie paysanne traditionnelle — qui fait toute la différence. Voulant à tout prix populariser auprès du lectorat canadien-français de l'époque l'idéologie rurale, la SSJB de Montréal fait un choix : à la qualité des textes primés, elle préfère la multiplication des textes, ce qui lui permet d'augmenter le nombre de scènes typiques de la vie paysanne en train de disparaître ou de se transformer radicalement sous l'effet d'une économie de marché en passe de supplanter l'économie de subsistance traditionnelle. Au dire même des organisateurs, le deuxième concours surpasserait le premier : « Faut-il dire que la matière en est des plus belles ? Car ce produit du deuxième concours de la Société Saint-Jean-Baptiste l'emporte sur le premier, par le nombre des essais vraiment bien écrits, qu'ont inspirés nos traditions nationales⁴³ ».

Les chiffres qui nous embêtent cependant le plus concernent le partage des prix et des mentions entre les textes soumis, ainsi que le nombre de textes sans mention aucune que l'on retrouve pourtant publiés dans les recueils. Suivant notre **Graphique II** (voir p. 64), le nombre de mentions passe respectivement de quatre à six pour les premier et deuxième concours, puis de zéro à onze pour les quatrième et cinquième concours. Il

43. [Sans auteur], « Le Volume de la corvée », *Le Petit Canadien*, Montréal, vol. 14, n° 5, mai 1917, p. 1.

Graphique II
Nombre de textes publiés



en est de même des textes sans mention, dont le nombre passe de huit à six pour les deux premiers concours, puis de trois à zéro pour les deux derniers. Or, l'ensemble de ces textes — soit 21 avec mention et 17 sans mention, pour un total de 38 textes — se retrouvent dans l'un ou l'autre des quatre volumes publiés par la SSJB de Montréal. Normalement, on devrait s'attendre à la seule publication des textes primés, c'est-à-dire de ceux qui ont obtenu un prix ou une mention. Ce qui ferait un total de 37 (13,35 %) textes sur 277 reçus pour les quatre concours. Pourquoi la SSJB de Montréal insère-t-elle dans chacun de ses volumes des textes sans mention ou non retenus par les jurys des quatre concours ? Se pourrait-il que l'édition des quatre volumes soit

indépendante du choix des textes recommandés par les comités de sélection ? Autrement dit, on peut supposer que la SSJB de Montréal ait demandé aux jurys de faire leur travail de sélection, mais qu'elle se soit réservée le droit exclusif d'insérer dans ses volumes le nombre de textes qu'elle désirait y voir publier. La chose est bien possible.

Plusieurs autres réponses nous viennent cependant à l'esprit, qui se rattachent toutes à la même pensée régionaliste de la Société. Les buts poursuivis par celle-ci sont en effet bien connus et amplement diffusés. Non seulement veut-elle offrir au lectorat canadien-français des textes d'auteurs déjà convertis à l'idéologie nationo-régionaliste, mais elle désire surtout développer chez les jeunes auteurs le goût de l'écriture régionaliste. C'est pourquoi elle n'hésite pas, par un louable détour, à insérer le plus grand nombre de textes possibles dans chacun de ses quatre volumes. Ainsi pense-t-elle encourager les futurs jeunes auteurs régionalistes qui voient alors leurs textes paraître à côté de ceux d'écrivains connus du public ou reconnus par l'institution littéraire de l'époque.

Dans cet esprit, le respect du thème — et donc de l'idéologie régionaliste — apparaît intrinsèque aux quatre concours. Un texte qui reçoit un prix ou une mention est un texte qui respecte le credo régionaliste. Aussi est-il évident pour nous que les membres des comités de sélection partageaient entièrement les objectifs de la SSJB de Montréal, qui tenait à valoriser le passé et les valeurs nationales : « un peuple qui oublie son passé [...] traîne déjà son cercueil derrière lui », peut-on lire dans *Le Petit Canadien* du mois de novembre 1917 ; et le rédacteur de poursuivre ainsi : « C'est l'âme des ancêtres qui constitue véritablement l'âme d'une race, dès qu'elle aura cessé de nous

animer et de nous soutenir, nous aurons perdu du même coup l'énergie accumulée de trois siècles, nous aurons perdu⁴⁴ ».

Autrement dit, entre deux textes de moindre valeur littéraire, la palme ira à celui qui valorise le passé national et les valeurs du terroir. Certes, les preuves nous manquent pour étoffer plus à fond notre argumentation, mais la lecture attentive de tous les documents entourant les quatre concours nous porte à croire que nous ne sommes pas loin de la vérité. Les textes choisis devaient correspondre aux volontés de la SSJB de Montréal à titre d'éditeur des quatre volumes. À cet effet, la mise à l'écart en 1916 du texte « La Grange à Gnace Tiviarge » de Pierre Voyer (pseudonyme : Mistigris) nous offre là un éclairage inusité sur la volonté de la Société de faire respecter ses idéaux nationo-régionalistes. Gagnant du deuxième prix, le texte avait en effet tout particulièrement retenu l'attention des membres du jury pour la façon avec laquelle son auteur reproduisait avec brio le langage « bigarré » des gens revenus des « States ».

Pierre Voyer se voit donc accorder un prix de 25 dollars et son texte paraît dans le numéro de février 1917 du *Petit Canadien*. Or, le texte ne se retrouve pas dans le recueil *La Corvée* paru quelques mois plus tard ! Un oubli, avons-nous d'abord pensé ! Poussant nos recherches plus loin, nous avons déniché ce fameux récit dans le Fonds d'archives de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Que conclure ? Que le texte a été selon nous volontairement mis de côté, bien qu'il se soit mérité un deuxième prix⁴⁵ !... Mais pour quelle raison ?

44. *Le Petit Canadien*, Montréal, vol. 14, n° 11, novembre 1917, p. 323.

45. Il est d'ailleurs assez improbable que le jury, formé de l'abbé Émile Chartier, d'Édouardine Lesage (Colette) et de Charles Gill, ait fait une erreur en attribuant un deuxième prix au texte. Suivant leur témoignage, il y avait unanimité entre eux quant aux prix et aux mentions à accorder aux différents

Si la qualité littéraire de « La Grange à Gnace Tiviarge » semble indéniable, qu'est-ce qui pousse donc l'éditeur à ne pas vouloir l'insérer dans le volume *La Corvée*? Nous avons de bonnes raisons de croire que la qualité du texte a caché, pour un certain temps, un défaut impardonnable : « La Grange à Gnace Tiviarge » contredit l'idéologie régionaliste prônée par la SSJB de Montréal, comme le rappelle justement André Gaulin dans le *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*⁴⁶. La SSJB de Montréal a-t-elle demandé au journaliste Pierre Voyer de modifier son texte afin de le rendre plus conforme au credo régionaliste ? Si oui, Voyer a-t-il refusé de se plier à une telle demande ? Nous n'avons trouvé aucune trace de correspondance à ce sujet. De telles demandes se faisaient cependant, et ce, avant que les textes n'aillent à l'édition. Bref, le récit « La Grange à Gnace Tiviarge » illustre assez bien les raisons pour lesquelles la SSJB de Montréal tenait à conserver la maîtrise sur l'édition des volumes dont elle assumait à elle seule, il va sans dire, le coût des opérations.

Au contrôle éditorial sur les volumes s'ajoute évidemment la publicité et la mise en marché des contes littéraires. À cet effet, la SSJB de Montréal entend bien rentabiliser ses investissements tant idéologiques que pécuniaires. Avant tout, elle se sert de son

textes : « Tous trois se regardèrent étonnés. Sans qu'ils se fussent jamais connus, sans qu'ils se fussent jamais parlé ou même vus, il se trouva que leurs listes comparées contenaient exactement la même distribution » (*Le Petit Canadien*, vol. 13, n° 12, décembre 1916, p.185).

46. André Gaulin, « La Croix du chemin et autres recueils de contes de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal », *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, tome 2, p. 311.

journal *Le Petit Canadien*, à partir duquel elle annonce chaque concours, publie les rapports des jurys, la liste des gagnants, ainsi que la majorité des textes primés⁴⁷. La Société ne craint pas non plus de solliciter la participation d'écrivains capables de rehausser la qualité de ses concours⁴⁸. Un nombre assez impressionnant de journaux ou de périodiques se chargent aussi de répandre auprès de leurs lecteurs respectifs le résultat des concours, voire de publier les récits littéraires primés ou non, dont le contenu s'inspire de leur région respective⁴⁹.

Ainsi les concours littéraires ont connu un certain rayonnement provincial. Certes, il faut noter que les journaux régionaux ouvrent davantage leurs pages aux textes dont le contenu décrit la région qu'ils desservent. Damase Potvin parle de son Saguenay natal. Le récit « Marie-Alice » d'Yvette O.-Gouin a, pour sa part, comme décor le Lac Saint-Jean, Roberval et Chambord. L'évocation de tels lieux éveille sûrement le sentiment d'appartenance et la fierté des gens du coin. Ici, ce n'est pas le thème qui

47. Le deuxième tome du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (p. 311-312) reproduit la liste des contes littéraires parus dans *Le Petit Canadien* entre les années 1916 et 1918.

48. Il est en effet intéressant de constater que la SSJB de Montréal sollicite, par le biais de lettres, la collaboration d'anciens participants. Ainsi le 4 septembre 1918, Émile Miller, son chef de secrétariat, envoie à d'anciens participants la lettre suivante : « *Le Petit Canadien* d'août vous a sans doute apporté l'annonce d'un nouveau concours littéraire. J'ose espérer que votre beau talent se laissera tenter par le sujet de ce nouveau concours, un conte ou une nouvelle du terroir, et que la Société Saint-Jean-Baptiste aura une fois de plus le plaisir de vous compter parmi ses concurrents » (« Correspondance », Fonds d'archives de la SSJB de Montréal, 06-M-P82/104-1443/p. 1199).

49. Voici une liste sommaire des récits littéraires reproduits dans certains journaux ou périodiques de l'époque. *Le Progrès du Saguenay* ouvre ses pages aux auteurs suivants : Damase Potvin, « Vous qui pleurez » (3 août 1916, p.7), « Les Foins » (15 mars 1917, p.7) et « Le Premier Abatis » (30 mai 1918, p. 9-10), ainsi qu'au récit d'Yvette O.-Gouin, « Marie-Alice » (17 avril 1919, p. 7). Le journal *Le Nationaliste* publie quatre textes : « La Corvée des Hamel » du Frère Marie-Victorin (14 février 1917, p. 6), « La Corvée chez Bapaume. Scènes de la vie canadienne » de Sylva Clapin (9 septembre 1917, p. 4), « Marie-Alice » d'Yvette O. Gouin (23 mars 1919, p. 3) et « Les Bœufs » de Sylva Clapin (8 juin 1919, p. 2). *L'Événement* de Québec publie, pour sa part, « La Corvée des Hamel » du Frère Marie-Victorin (10 février 1917, p. 12). *La Revue nationale* fait de même pour « Marie-Alice » d'Yvette O. Gouin (février 1919, p. 49-55) et « Les Bœufs » de Sylva Clapin (mai 1919, p. 189-198). Enfin, nous retrouvons dans l'*Almanach du peuple Beauchemin* de l'année 1929, « Les Bœufs » de Sylva Clapin (p. 330-336).

importe, mais la région elle-même qui devient objet de lecture. Ainsi naît et se développe un sentiment d'appartenance régionale.

*

La SSJB de Montréal compte aussi sur une publicité louangeuse pour mousser la vente de ses quatre volumes. Sans surprise, nous en retrouvons donc de très élogieuses dans le *Petit Canadien*. En voici un exemple éloquent, qui porte sur la mise en marché du troisième volume :

Fleurs de lys ! c'est le cachet que porte l'acte de naissance de notre nationalité, c'est le symbole qui résume l'étincelant matin de notre histoire. [...] On ne lira pas sans émotion ce faisceau de nouvelles qui racontent, peignent ou décrivent un passé qui fut fertile en actions épiques, en grandes et nobles âmes. In-8 de 160 pages, enrichi de huit hors-texte et d'un frontispice dus aux plus populaires de nos illustrateurs : J.-B. Lagacé, Charles Gill, O.-A. Léger, Joseph Saint-Charles, J.-C. Franchère, E.-J. Massicotte, Georges Delfosse et A.-S. Brodeur. — Se vend 60 sous, *franco* 70 sous⁵⁰.

D'autres publicités sont plutôt suggestives :

Livre de récompense idéal, livre que l'on emporte en vacances, livre que les parrains donnent à leurs filleuls et les tantes à leurs neveux, livre de l'ami à l'ami, livre que le patriote envoie à sa connaissance de langue anglaise, partout, *la Corvée* sera bien accueillie. Qu'on s'empresse d'en retenir un exemplaire. En vente dans toutes les librairies, au prix de 75 sous l'unité ; 85 sous par la poste⁵¹.

La Société sollicite aussi l'appui du gouvernement pour l'achat d'exemplaires destinés aux écoles de la Province. Le 21 octobre 1919, elle fait parvenir, par l'intermédiaire de son chef du Secrétariat, monsieur Émile Miller, la lettre suivante au ministre Athanase David, l'exhortant à acheter des exemplaires de son quatrième volume :

Vous recevrez par le même courrier un exemplaire d'*Au pays de l'érable*. Ce volume, qui vient de paraître, est le fruit du 4^e des grands concours littéraires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

50. [Sans auteur], *Le Petit Canadien*, Montréal, vol. 15, n° 4, avril 1918, p. 110.

51. *Le Petit Canadien*, vol. 14, n° 5, mai 1917, p. 133.

Permettez-moi de vous rappeler qu'en instituant ses concours littéraires annuels, la Société a voulu stimuler l'éclosion de nouveaux talents d'écrivains, en leur proposant des thèmes en parfaite harmonie avec nos aspirations nationales [...].

Afin que la Société puisse continuer son oeuvre toute désintéressée, je le recommande à votre bienveillante attention, en vous priant d'en acheter quelques centaines d'exemplaires, pour servir de livre de récompense dans les écoles de la province.

Le volume se vend 80 sous l'unité. Un escompte de 25% est accordé aux acheteurs de 200 exemplaires ou plus⁵².

Le 31 octobre suivant l'honorable Athanase David répond ceci :

Cher monsieur Miller,

L'oeuvre littéraire que, depuis quelques années, votre société a suscitée par ses concours annuels mérite sûrement d'être encouragée. À ce titre, et aussi à cause de la valeur intrinsèque des nouvelles contenues dans le dernier recueil : *Au pays de l'érable*, il me fait plaisir de mettre à votre crédit une somme de 200 \$.

Croyez-bien que je suis profondément intéressé à l'oeuvre que vous poursuivez, et que je profiterai de la moindre occasion de vous aider de façon effective⁵³.

Des commandes arrivent aussi directement au Secrétariat de la Société. Voici, par exemple, une liste partielle d'acheteurs du volume *Au pays de l'érable*, inscrite dans les annales de la société : les Frères des écoles chrétiennes (500) ; La Ligue des droits du français (1000) ; les Éditions Granger Frères (1000) ; le gouvernement provincial (333) ; les Clercs Saint-Viateur (100) ; la Librairie Beauchemin (100) ; la Librairie Derome (100) ; L'Association catholique de la jeunesse canadienne (12)⁵⁴. La quantité de volumes ainsi achetée est loin d'être négligeable, pas plus que ceux qui se les procurent. Ce sont en effet des acteurs sociaux qui jouent un rôle de premier plan dans le domaine

52. Lettre d'Émile Miller à Athanase David, 21 octobre 1919 (« Correspondance », Fonds d'archives de la SSJB de Montréal, 06-M-P82/104-1443/p. 1345).

53. Lettre d'Athanase David à Émile Miller, 31 octobre 1919 (« Correspondance », Fonds d'archives de la SSJB de Montréal, 06-M-P82/104-1443/p. 1345-1346).

54. Voir à ce sujet « Correspondance », Fonds d'archives de la SSJB de Montréal, 06-M-P82/85-1229.

de l'éducation, de la culture et dans l'orientation de l'opinion publique nationale. Ainsi ces livres seront principalement donnés comme prix scolaires ou seront utilisés par les enseignants comme source d'éducation nationale.

Mais au-delà de tout ce rayonnement, qui lisait véritablement ces récits littéraires ? Peut-on croire que la clientèle visée (élèves et étudiants, jeunes auteurs, enseignants, religieux, etc.) dévorait ces textes d'édification nationale ? Malheureusement, ici encore, il nous a été impossible de retracer une source archivistique fiable qui aurait pu nous fournir la liste des lecteurs réels des quatre volumes. Certes, le nombre d'exemplaires vendus est un bon indicateur. Mais encore faut-il avoir d'autres sources susceptibles d'en approfondir la répartition au sein d'une population donnée. Peut-on aussi se fier à la critique de l'époque ? Elle aussi défend ses (ou des) intérêts. À en croire Albert Salvac, critique littéraire à la *Revue Moderne*, les concours littéraires de la SSJB de Montréal furent un ramassis d'essais sans valeur littéraire aucune :

Certes, voilà une prose ordinaire, pas originale, au service d'une morale très pure [...]. Ces contes dans leur simplicité exhalent une bonne senteur de lilas en fleurs, de prés verts ou de neige virginale. Les peintures de mœurs, les descriptions de fête, nous plaisent encore par elles-mêmes lorsqu'elles sont vives et légères, mais elles valent surtout par les renseignements précieux qu'elles nous fournissent sur la vie réelle et sur l'idéal de nos *habitants* [...]. J'avouerai sans peine que la langue de *Au pays de l'Érable* n'est pas une langue achevée. Elle est simpliste; elle est rudimentaire, elle est même un peu enfantine. On y remarque tous les défauts inhérents aux écrivains débutants : la négligence du style, les répétitions de mots et d'idées, la maladresse naïve des transitions, le manque de mesure dans les développements, l'uniformité des descriptions et des caractères. Mais ce volume est moins une oeuvre d'art qu'un produit du sol⁵⁵.

Quelque soixante ans plus tard, c'est l'opinion contraire qui prévaut ! Dans son article

55. Albert Savignac, « Critique littéraire — *Au pays de l'érable* », *La Revue moderne*, vol. 1, n° 8, 15 juin 1920, p. 17.

sur les contes littéraires — article écrit pour le compte du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, André Gaulin rend justice à la SSJB de Montréal. À ses yeux, ces quatre concours témoignent de « la richesse culturelle québécoise du régionalisme⁵⁶ ». Une telle opinion nous semble quelque peu exagérée. Malgré en effet les quelques rééditions des volumes I et IV de la collection⁵⁷, il importe de resituer ces quatre concours dans leur contexte historique. Ce sont à vrai dire des « ouvrages de circonstances », dont la publication visait, dans une certaine mesure, à défrayer une partie des dépenses encourues pour l'organisation des quatre concours. La correspondance entre Émile Miller et Athanase David est à ce propos des plus révélatrices⁵⁸. Que reste-t-il aujourd'hui des 277 textes envoyés par les concurrents aux comités organisateurs de ces quatre concours ? Quelle valeur littéraire l'institution littéraire a-t-elle attribuée, au cours de l'histoire, aux 47 d'entre eux retenus alors pour publication ? À vrai dire, bien peu. Leur impact fut circonstanciel et est désormais inscrit dans l'histoire littéraire du Québec. C'est ce fait qu'il faut retenir, analyser et interpréter. Nos deux prochains chapitres y sont consacrés.

56. André Gaulin conclut ainsi son article « Les concours littéraires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal auront sûrement stimulé jeunes amateurs et auteurs d'ici. Malgré leur but explicite, ils n'accomplirent certainement pas ce que Camille Roy appelait « la nationalisation » de notre littérature. Ils auront été trop marqués dans l'ensemble par des soucis idéologiques [...] Pourtant ces concours manifestent un intérêt certain pour la littérature qui se faisait ici et laissent apercevoir la continuité historique d'écrivains qui, selon la belle expression de Montaigne, s'« entreglosent ». Ils illustrent aussi, de façon vivante, la littérature dite du terroir, encore que certains des meilleurs textes débordent le cadre trop étroit de ce terroir pour affirmer déjà la richesse culturelle québécoise du régionalisme » (*Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome 2, p. 312).

57. Le volume I (*La Croix du chemin*) fut réédité deux fois, en 1923 et 1941, tandis que le volume quatre (*Au pays de l'érable*) fut réédité une seule fois en 1946.

58. Voir *supra*, notes de bas de page 56 et 57.

CHAPITRE III

LE PASSÉ HÉROÏQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

1. L'âme missionnaire

« Telle est l'image que nous nous formons de la légende : c'est le mirage du passé dans le flot impressionnable de l'imagination populaire » (Henri-Raymond Casgrain¹).

Que le passé héroïque de la Nouvelle-France soit un des thèmes forts des concours littéraires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, rien pour nous de surprenant. Le troisième concours (1917) — notamment intitulé *Fleurs de lys* — ne lui est-il pas entièrement consacré ? De fait, l'histoire de la Nouvelle-France est perçue par les dirigeants de la SSJB de Montréal comme une source d'inspiration nationale. À leurs yeux, l'aventure française en terre d'Amérique est l'assise salvatrice contre les maux du présent et les assauts de la modernité qui menacent l'avenir de la société canadienne-française. Les propos tenus par Émile Miller lors de l'annonce de ce troisième concours témoignent parfaitement de cette ligne de pensée idéologique : « Il y a [...] quelque affinité entre la matière du présent concours et les sentiments qui envahissent nos esprits

1. « Préface » aux « Légendes canadiennes », *Œuvres complètes*, Québec, C. Darveau, tome 3, 1875, p. 6.

avec une intensité croissante », écrit-il ; et le directeur du journal *Le Petit Canadien* de poursuivre :

Au milieu des obstacles qui surgissent nombreux pour que nous cessions d'être semblables à nous-mêmes et que nous n'ayons [pas] notre part de soleil, on éprouve la nécessité de rallumer la foi en nous-mêmes ; et, d'instinct, pour vaincre, on se tourne vers le passé, afin de placer notre conscience en regard de celle des ancêtres et leur demander la leçon de l'exemple [...]. Or, n'est-ce pas précisément l'une des plus claires missions qu'a l'histoire de fortifier, d'éclairer et de justifier cette connaissance qui se traduit en force morale² ?

Le passé héroïque de la Nouvelle-France serait donc « au service » de la conscience nationale. L'âme canadienne-française des années 1900-1920 doit s'abreuver aux sources du passé, sinon elle risque de perdre sa propre identité collective. Voilà, à notre avis, l'un des thèmes fondateurs qui, après celui de la terre, traverse en filigrane les quatre recueils de récits publiés par la SSJB de Montréal. Trois figures héroïques en expriment à la fois le caractère symbolique et la thématique narrative : « **l'Âme du missionnaire** », « **la Vaillance du colon-habitant** » et « **la Bravoure du soldat** ». C'est l'analyse et l'interprétation de ces trois figures du passé de la Nouvelle-France qui constituent l'objet d'étude du présent chapitre.

*

Les dirigeants de la SSJB de Montréal souhaitent effectivement mettre à profit l'histoire des débuts héroïques de la Nouvelle-France. Quoi alors de plus approprié que d'en proposer la vulgarisation sous forme de « récits littéraires » adaptés au lectorat canadien-français du temps, et ce, dans le but de renforcer l'âme collective canadienne-française et catholique ? Autrement dit, transformer certains personnages du passé, aussi bien obscurs que légendaires, en héros « sans peur et sans reproche », les faire passer de l'ordinaire au sublime par une mise en intrigue d'actions héroïques, voilà la recette

2. *Le Petit Canadien*, vol. 14, n° 9, 1917, p. 278.

miracle à partir de laquelle les auteurs-concurrents devront se démarquer les uns des autres s'ils veulent voir leurs textes être retenus par les jurys des concours. Bref, pour raconter « l'âme missionnaire » des héros de la Nouvelle-France, il faut en avoir une similaire... ; il faut, comme le rappelle Réjean Beaudoin, dans *Naissance d'une littérature*, croire au sublime, au sacré, aux temps héroïques qui ont eu lieu dans le passé lointain et que seule la mémoire collective ou le mythe ont le pouvoir de faire perdurer³ Le récit historique se charge en quelque sorte d'une mission idéologique. En ce sens, il se rapproche spécialement de la légende, qui met en scène « plus qu'aucune autre forme, la mise en valeur d'un héros messianique : le sauveur ou le père du peuple en est le foyer constant⁴ ».

Publiés, les récits gagnants agiront donc sur les mentalités du temps. Du moins, est-ce le vœu avoué de la SSJB de Montréal. À la façon des *exemplum*⁵ du Moyen Age, ils amèneront les lecteurs à poser eux aussi, à l'instar des personnages historiques ou légendaires mis ainsi en texte, des actes qui font appel à leur héroïsme d'âme. Dans sa brillante étude, *L'Effet-personnage dans le roman*, Vincent Jouve explique bien un tel phénomène d'auto-identification lecteur ↔ personnage :

Dans le récit exemplaire, le rôle du lecteur est très précisément programmé. Il est amené à s'identifier à un personnage dont le destin narratif a valeur de leçon. Le lecteur est censé se dire que, placé dans la

3. Réjean Beaudoin explique ainsi la raison d'être du Mythe de la Nouvelle-France chez nos écrivains québécois du XIX^e siècle : « [...] tout ce qui fut autrefois est beau, solennel, sacré, héroïque, sanglant, sublime. C'est un grand drame où les rôles sont tenus par des martyrs, l'action ponctuée par des apparitions, des miracles, des interventions mystérieuses aux conséquences providentielles » (*Naissance d'une littérature : essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française (1850-1890)*, Montréal, Boréal, 1989, p. 84).

4. *Ibid.*, p. 82-83.

5. Suivant Jacques Le Goff, « l'exemplum participe à l'origine du vocabulaire religieux ; il s'agit, poursuit l'historien, d'une « anecdote présentée comme réellement arrivée, par laquelle le prédicateur cherche à convaincre son auditoire d'une réalité religieuse utile à son salut » (Cité par Nicole Bériou, « L'Art de convaincre dans la prédication de Ranulphe d'Homblières », dans *Faire croire : modalités de la diffusion et de la réception des messages religieux du XI^e au XV^e siècles* : table ronde organisée par l'École française de Rome, en collaboration avec l'Institut d'histoire médiévale de l'Université de Padoue (Rome, 22-23 juin 1979), Rome, École française de Rome, 1981, p. 56-57).

situation affective de Raskolnikov⁶ ou devant les problèmes matériels de Moll Flanders⁷, il devrait choisir certaines routes et en éviter d'autres. Le sujet acquiert ainsi les bénéfices d'une expérience qu'il n'a pas eu à éprouver dans la réalité. Il lui suffit de remplacer les éléments du monde romanesque par leurs équivalents dans son monde de référence⁸.

*

Dans les récits publiés consacrés au passé héroïque de la Nouvelle-France, le « monde de référence » est d'abord celui de la foi religieuse. Les héros et héroïnes qui y sont mis en scène ont tous « l'âme du missionnaire ». Leur venue ou leur présence en Nouvelle-France est guidée par leur foi profonde en leur mission salvatrice. Qu'ils soient en effet découvreurs, explorateurs, hommes ou femmes d'Église, humbles paysans ou vaillants soldats, tous, sans exception, sont guidés par la foi qui les habite. Ils sont des « Missionnaires du Christ » au sein d'un Nouveau Monde qui doit accepter sa conversion au christianisme... Dans certains récits, c'est la Nouvelle-France tout entière qui prêche, convertit, se voue corps et âme à la mission évangélisatrice de l'Amérique païenne et inculte. Aussi est-ce sans surprise si leur contenu et leur style de phrases tendent à rendre magnanimes, voire célestes, l'ensemble des personnages historiques qui ont vécu en Nouvelle-France. Même l'Indien se met parfois au service du Dieu des chrétiens ! L'extrait suivant tiré du récit « Notre Croix » de Léo-Paul Desrosiers illustre bien notre propos ; le narrateur y fait appel à tout son talent de rhéteur et d'historien :

Et voici que dans l'ombre qui se déploie, la croix canadienne se hausse à des hauteurs inconnues, elle étend ses bras immenses, son ombre protectrice sur toute la Nouvelle-France [...]. Et je les vois arriver, se signer d'un geste grand et sûr, courbés par la force agissante de leur foi, nos découvreurs et nos guerriers, nos colons et nos martyrs ; gouverneurs, politiques, historiens, poètes, ils viennent tous à pas lents, baissent très bas leur front et adorent. Mais quelles sont, là-bas, ces longues files de robes noires que l'ombre cache à demi ? Ce sont nos religieuses, la théorie de nos saintes et fortes femmes conduites par Jeanne Mance et Marguerite

6. Personnage de *Crime et châtiment* de Dostoïevski.

7. Personnage éponyme du roman du même nom de l'écrivain anglais Daniel Defoe.

8. Vincent Jouve, *L'Effet-personnage dans le roman*, Paris, PUF, 1992, p. 218-219.

Bourgeois ; ce sont nos religieux, nos martyrs, notre clergé, ce sont les créateurs prodigieux et les forgerons puissants de notre histoire, de notre race, c'est un Laval, un Plessis. [...] Je vois la forêt vibrante, les Indiens attentifs, l'équipage incliné. Et ce beau guerrier transfiguré qui écrit des mots divins sur une croix de bois ? Saluez, morts et vivants, c'est Cartier, c'est Montcalm, c'est le découvreur qui porte en son sein une foi intrépide, c'est le général vainqueur après Carillon⁹.

Pas moins de **onze récits** sur l'ensemble du corpus de textes décrivent ou évoquent « l'âme du missionnaire » telle que nous la présente Léo-Paul Desrosiers dans l'extrait ci-dessus. En effet, qu'il soit prêtre-missionnaire, colon ou soldat, le héros de la Nouvelle-France est un modèle de chrétien à suivre : son rôle dans le récit est fixé à l'avance par les « critères » mêmes du commanditaire — la SSJB de Montréal — qui récompense ceux dont les textes correspondent à ses attentes. Aussi les auteurs sont-ils un peu pris au piège. Pour la plupart, la source d'inspiration première de leurs récits est la littérature hagiographique et historiographique écrite par les historiens de l'école cléricalo-ultramontaine du XIX^e siècle¹⁰. La foi religieuse, la bravoure et l'héroïsme sont en effet les valeurs nationales que ces historiens valorisent. Le désir d'ennoblir l'histoire du Canada pousse même certains d'entre eux à comparer les débuts de la Nouvelle-France à ceux de la Rome antique : « Certaines pages de l'histoire du Canada, affirme l'abbé Henri-Raymond Casgrain, semblent le récit renouvelé des commencements héroïques de Rome au milieu des tribus latines ; l'expédition de Daulac rappelle à s'y méprendre le dévouement des Coclès et des Curtius¹¹ ».

9. Léo-Paul Desrosiers, « Notre Croix », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 51-52.

10. Citons, à titre d'exemple, Henri-Raymond Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France précédée d'une esquisse sur l'histoire religieuse des premiers temps de cette colonie*, Québec, G.-É. Desbarats, 1864, 467 p. ; Narcisse-Eutrope Dionne, *Jacques Cartier*, Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 1889, 332 p. ; Étienne-Michel Faillon, *L'Héroïne chrétienne du Canada, ou vie de Mlle Le Ber*, Villemarie, Chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1860, 404 p. ; Albert Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, Québec, Augustin Côté, 1861-1865, 2 vol.

11. Henri-Raymond Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation...*, p. 55.

*

« L'âme missionnaire » n'appartient donc pas qu'aux religieux, loin de là. Plusieurs auteurs la prêtent à plus d'un personnage de la Nouvelle-France. Ici encore, l'historiographie canadienne-française du XIX^e siècle est indéniablement pour eux une source d'inspiration. Un historien aussi au fait de l'histoire canadienne que Léo-Paul Desrosiers ne craint pas d'entretenir le mythe de la mission providentielle de la France en terre d'Amérique : « Les rois de France en fondant une colonie au Canada ont eu un tout autre but que les Hollandais et les Anglais [...]. Jacques Cartier, Champlain, pour qui a lu leurs mémoires, ne sont pas seulement des découvreurs mais aussi des apôtres¹² », c'est-à-dire des apôtres du Christ venus évangéliser en terres païennes les pauvres Sauvages. D'autres auteurs font de même, tel Joseph-H. Courteau, qui s'inspire des textes d'autorité pour construire son personnage de Jacques Cartier : « À l'origine du pays, l'immortel Jacques Cartier abordant aux rives de Gaspé, y plante une croix de trente pieds... », et Courteau de puiser dans les relations de voyages de Cartier lui-même, pour mieux étoffer sa démonstration : « [...] et après qu'elle fut érigée en l'air, [écrit Cartier], dans ses relations, nous [nous] mêmes tous à genoux, les mains jointes, en l'adorant devant les Sauvages, et leur fîmes signe, regardant et montrant le ciel, que par elle était notre Rédemption¹³ ». Joseph-H. Courteau nous décrit encore un Jacques Cartier toujours aussi brave et pieux, qui n'hésite pas à prier devant les « Sauvages » :

L'année suivante, le découvreur est à Hochelaga ; il gravit les pentes escarpées du Mont-Royal, et là, sur la vaste plaine qui se déroule devant

12. Cité par Serge Gagnon, « Idéologie et savoir historique : l'historiographie de la Nouvelle-France de Garneau à Groulx (1845-1915) », Québec, Université Laval, thèse de doctorat (Histoire), 1974, p. 254 ; paru en volume sous le titre : *Le Québec et ses historiens : de 1840 à 1920*, Québec, PUL, 1978, 474 p.

13. Joseph-H. Courteau, « Scènes d'autrefois et scènes d'aujourd'hui », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 95-96.

lui il étend encore les bras de la croix protectrice, et, conscient de son impuissance à se faire comprendre des Indiens venus à sa suite, Cartier lit quand même les premiers versets de l'Évangile, selon Saint-Jean : « *In Principio erat verbum...* » Il fait ensuite le signe de la Croix sur les malades qu'on lui présente, « priant Dieu qu'il leur donnât connaissance de notre sainte foi et de la passion de notre Sauveur, et leur accordât la grâce d'embrasser le christianisme et de recevoir le baptême¹⁴.

Ici, le personnage de Jacques Cartier ressemble beaucoup plus à un missionnaire devant les « incroyants » qu'à un intrépide découvreur. L'aventurier malouin récite l'Évangile en latin, prie pour les malades, etc., et semble se préoccuper très peu de tous les intérêts mercantiles qui, somme toute, poussent tout découvreur à quitter le confort de son pays...

Un autre fondateur est aussi exploité pour sa grandeur d'âme : Chomedey de Maisonneuve. Il témoigne de sa foi auprès des habitants de la Nouvelle-France. Joseph- H. Courteau le présente tel le Christ portant sa Croix pour le salut de l'humanité : « [...] devant les vagues déchaînées qui menaçaient d'engloutir sa chère colonie, Chomedey de Maisonneuve, gouverneur de Ville-Marie, promet de porter une croix sur la montagne... et suivi de toute la population, il la chargeait sur ses épaules et s'en allait jusqu'au sommet¹⁵ ». Cette scène fait figure de pastiche : celle du Christ qui porte la croix en montant le mont Golgotha. Le dessein n'est pas le même, pourrait-on objecter, mais le rapprochement est tout de même logique : tandis que le Christ meurt pour racheter les âmes des infidèles, Chomedey de Maisonneuve sauve du sinistre, ô miracle, la petite colonie de fidèles perdus dans la forêt montréalaise où, derrière chaque arbre, suivant le mot historique, se cachait un Iroquois... Le gouverneur de la colonie gagne ainsi son titre de héros messianique. Tel un père, par sa foi en son Dieu, il guide sa famille dans le droit chemin et loin de toute catastrophe. Et Courteau d'achever son tableau par une mise en scène faisant défiler une suite de découvreurs et d'explorateurs marchant sur les pas de Maisonneuve. Tous sèment, au nom du Christ, leur message évangélisteur :

14. *Ibid.*, p. 96.

15. *Ibid.*, p. 96-97.

UNE RENCONTRE AVEC LES AMÉRINDIENS AU LAC SUPÉRIEUR



Source : *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1918, p. 107.

MAISONNEUVE PORTANT UNE CROIX SUR LE MONT-ROYAL



Source : *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1916, p. 101.

Et la marche civilisatrice de la Croix continue vers l'ouest le long du Saint-Laurent et de l'Ottaouais [sic], sur les bords des grands lacs, dans l'intérieur des forêts vierges ; croix de nos missionnaires et de nos martyrs ; croix de nos explorateurs et de nos découvreurs ; croix des Jogues, des Brébeuf et des Lalemand ; croix des Joliette, des La Salle et des La Vérendrye¹⁶....

Assurément, le personnage du découvreur imaginé par les participants¹⁷ se voue corps et âme à la cause du catholicisme en faisant fi de tout intérêt matériel et pécuniaire. Partout où il va, son geste de planter une croix laisse un double message : l'homme blanc est passé par ici ; par la croix qu'il y a planté, cette terre, jadis païenne, appartient dorénavant à Dieu ! Voilà la première mission du héros de la Nouvelle-France. Son entreprise est divine ; elle n'a rien à voir avec celle de l'Anglais ou du Hollandais, l'un comme l'autre protestants, qui ne cherchent que le vil profit mercantile ! En définitive, le personnage du découvreur de la Nouvelle-France n'est pas vraiment un découvreur traditionnel, il est beaucoup plus : **il est un envoyé de Dieu.**

*

La figure de la religieuse dévouée à l'évangélisation des Indiens est aussi exploitée par certains auteurs. Ici, « l'âme missionnaire » fait des miracles ! À lire certains récits, l'évangélisation des autochtones aurait été une réussite, comme si les fruits récoltés dépassaient l'espérance... Une telle reconstitution historique contredit l'historiographie québécoise du XIX^e siècle et celle de la première moitié du XX^e, qui véhicule plutôt une image antipathique de l'Indien¹⁸ refusant d'adhérer à la foi chrétienne. Pourquoi alors se

16. *Ibid.*, p. 97.

17. Voir aussi les auteurs suivants, qui exploitent aussi la figure du découvreur ou de l'explorateur à l'âme missionnaire : Léo-Paul Desrosiers, « Notre Croix », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 45-42 ; Jean-Victor Cartier, « Un matin de mai », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 115-124 ; Damase Potvin, « Le Premier Abatis », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 45-57.

18. Par exemple, l'historien Albert Ferland constate « avec tristesse que même ceux qui se sont convertis ont conservé une grande partie de leur caractère indien. Malgré les tentatives répétées de la part des autorités civiles et religieuses, écrit-il, ils gardent leur inclination innée pour la liberté. Ils ne veulent

détacher de cette littérature d'autorité pour présenter une image de l'Indien réceptif à la conversion religieuse ? N'est-ce pas pour magnifier davantage les valeureuses mères Marie-de-l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys, qui ont consacré une partie de leur vie à l'entreprise de conversion des « petites indiennes » ? Bref, au contact de ces religieuses quasi en odeur de sainteté, l'Indienne voit la lumière divine et accepte le baptême chrétien. Le récit « Profils de saints » d'Angéline Demers met en scène une telle représentation. Outre Marguerite Bourgeoys, on y retrouve plusieurs « âmes missionnaires » qui exercent leur apostolat auprès des autochtones. Leurs actions d'évangélisation sont telles que les « Sauvages », une fois convertis, s'engagent eux aussi au nom du Christ à évangéliser à leur tour les autres Indiens encore païens. Voici le dialogue entre une jeune novice indienne et une sœur de la Congrégation Notre-Dame au seuil de la mort :

- Écoute, l'autre jour, j'étais là, et j'ai entendu sœur Bourgeoys qui disait :
 « Ma fille, allez ramasser les gouttes du Sang de Jésus qui se perdent ». Je crois que faire cela, c'est faire quelque chose de grand.
 — Oui, mais sais-tu ce qu'elle voulait dire ?
 — Elle voulait dire les âmes des pauvres Sauvages.
 — Tu as compris.
 — Et j'ai appris la langue des Français, et j'ai tout quitté, j'ai dit à Dieu que je ne retournerais jamais, vers mon pays, ni avec les miens.
 — Et tu attends maintenant ?
 — Que les sœurs m'appellent leur sœur [...] et me laissent devenir l'épouse du Grand Esprit. Que faut-il donc que je fasse ?
 — Laisser faire Jésus. C'est Lui qui dispose de tout. Il faut prier et attendre avec patience que son heure ait sonné¹⁹.

pas aller à l'école, pratiquer l'agriculture ou exercer un métier européen » (cité par Donald B. Smith, *op. cit.*, p. 46). Une telle représentation de l'Indien se retrouve aussi dans l'historiographie américaine et canadienne-anglaise ; voir à ce propos : Leslie Monkman, *A Native Heritage : Images of the Indian in English-Canadian Literature*, Toronto, University of Toronto Press, 1981, 193 p. ; Guildo Rousseau, « La Figure de l'Indien dans l'imagerie publicitaire nord-américaine », *Présence francophone*, n° 34 1989, p. 123-141 ; Roy Harvey Pearce, *The Savages of America : a Study of the Indian and the Idea of Civilization*, Baltimore, John Hopkins Press, 1967, 260 p.

19. Angéline Demers, « Profils de saints », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 33.

En vertu des conseils de la mourante, Thérèse Gannensagouas deviendra sœur, comme le devint, avant elle, Barbe Atontinon, une Iroquoise. Plus encore, il y a aussi son grand-père, l'Indien François Tsonnonthouan que l'auteur présente comme un « saint », un « véritable chrétien cité en exemple : « Huron de nation », il doit, écrit Angéline Demers, « la lumière de la foi et l'eau du saint baptême, à notre doux martyr, le Père de Brébeuf » ; prisonnier un jour des Iroquois, ceux-ci, furent si éblouis par sa sainteté, qu'ils « lui rendirent la liberté » ; enfin, au sein de sa nation, Tsonnonthouan est « [...] le modèle du chrétien parfait, le soutien des vieillards et des miséreux²⁰ ». Sa mort produit aussi un autre miracle : le retour de son fils dans la tribu et sa conversion à la foi chrétienne, dont la conduite « [...] abreuv[ait] le cœur de son père d'une amertume profonde²¹ ». C'est en quelque sorte la parabole de « l'Enfant prodigue ». Mais contrairement au récit évangélique, qui se clôt sur un banquet en l'honneur du fils perdu et retrouvé, celui d'Angéline Demers se termine sur la mort du fils indien revenu pour recevoir l'eau sainte du baptême : « [il] ne semblait revenu que pour recevoir l'eau sainte. Il était malade. Les missionnaires voulurent l'instruire, mais nouveau miracle, après tant d'années, il retrouva seul les mots de la prière et les leçons du catéchisme. On le baptisa. Enfin, pendant qu'on lui parlait de Dieu et de la Patrie bienheureuse, il expira²² ». Même l'Indien ne peut se priver très longtemps de Dieu !...

*

Le cas le plus intéressant de tous ces personnages à « l'âme missionnaire » est sûrement celui peint par le frère Élie des Écoles chrétiennes dans son récit intitulé « Mathias L'Anglais ». L'auteur pousse le processus figuratif au delà du vraisemblable.

20. *Ibid.*, p. 36.

21. *Ibid.*, p. 37.

22. *Ibid.*, p. 41-42.

Avec lui, la figure du Missionnaire change littéralement de visage et s'incarne tour à tour dans celles d'un Iroquois et d'un Anglais convertis à la foi catholique ! Certes, l'auteur prend-il soin de souligner l'incongruence de son tableau historique, mais c'est pour mieux faire ressortir les desseins insondables de Dieu. Parti avec une troupe de soldats français pour donner l'assaut contre un petit village de la Nouvelle-Angleterre, l'Iroquois ramène comme trophée de guerre, outre ses nombreux scalps, un jeune enfant anglais. Racheté par le père missionnaire, l'abbé de Belmont, l'enfant est ébloui par les rites sacrés de la religion catholique. Aussi demande-t-il à être instruit dans les mystères de la vraie foi. Au bout de quelques mois il est baptisé ; il apprend par la même occasion le français, et devient un citoyen exemplaire. En 1713, il épouse Catherine, la fille d'un brave habitant, et devient à son tour un paysan digne de faire partie de la grande famille canadienne-française. Un jour il fait un rêve : il se voit cinquante ans plus tard, lui et son épouse, entourés de leurs enfants et petits-enfants, venus fêter leur « jubilé de mariage ». À l'occasion, le sulpicien Pierre Huet de la Valinière fait le discours de circonstance suivant :

Les jubilaires [...] ont eu foi en Celui qui a dit : « *Croissez et multipliez-vous ; vous en êtes ici les témoins éloquents. Confians en la Providence des oiseaux et des lis des champs, ils ont tiré du sol leur vie et la vôtre. Imitiez-les, vous surtout leurs enfants. Jeunes gens aimez la vie familiale ; attachez-vous au sol ; soyez fidèles à la religion, et vrais patriotes, vous travaillerez à l'édification de la grande famille canadienne-française*²³.

Le récit du frère Élie est un texte purement idéologique. Les personnages qu'il met en scène sont au service d'une cause : celle de l'illustration et de la défense de la foi chrétienne et des valeurs prônées par l'Église catholique. L'auteur pousse même l'audace jusqu'à prétendre que son récit est fondé sur un fait historique remémoré il y a quelques années : le « 2 octobre 1913, écrit le frère Élie, plus de deux cents délégués sont accourus de toutes les régions du Canada et des États-Unis, au deuxième centenaire du

23. « Mathias L'Anglais », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 178.

mariage de Mathias et de Catherine. [...] Et tous, avec au cœur un idéal à réaliser, se retirent fiers et joyeux, après une journée entière consacrée au culte de celui qui marcha sur les brisées de Louis Hébert²⁴ ». Ainsi ont été assimilés « à la race canadienne-française » à la fois l'Iroquois féroce et le Conquérant anglais ! Plus encore, l'un et l'autre sont devenus des *exemplum*, de véritables modèles à suivre pour les Canadiens français.

« Mathias L'Anglais » du frère Élie est dans la pure tradition du récit mythique. Sa valeur n'a rien à voir avec la vérité historique : elle réside dans la croyance qu'on accorde au récit lui-même, en sa capacité de « plier le réel historique » aux réponses qu'une société désire entendre sur elle-même et sur ses rapports qu'elle désire ou non entretenir avec les autres sociétés. D'où, comme le rappelle Michel de Certeau, l'importance de la référentialisation (citations, sources livresques, portraits de personnages historiques, allusions, etc.), comme « [...] l'arme absolue du **faire croire** » ; la référentialisation est, écrit l'auteur, « le moyen par lequel s'institue du « réel²⁵ ». Or, n'est-ce pas la procédure d'énonciation qu'exploite le plus frère Élie et, bien entendu, la plupart des auteurs que nous avons cités ? C'est en effet à partir des figures construites du monde historique que le frère Élie et les autres auteurs modélisent leurs propres figures de discours. Le procédé est prédicatif : il doit garantir la crédibilité du récit et, par conséquent, sa force illocutoire sur le lectorat. Subtilement séduit par la conduite exemplaire des personnages qu'il a sous ses yeux, le lecteur brûlera de poser, lui aussi, des gestes significatifs au profit de l'idéologie prônée par le texte. Qui plus est, dans

24. *Ibid.*, p. 179-180. Il se peut aussi que le récit du frère Élie s'appuie sur un fait historique véridique ; malheureusement, nous n'avons pas pu le vérifier.

25. M. de Certeau, *L'Invention du quotidien*, Paris, UGE, 1980, tome 1, p. 315, cité par Vincent Jouve, *op. cit.*, p. 204-205.

« Mathias L'Anglais », c'est le narrateur lui-même qui exhorte le lecteur, à la fin du texte, à suivre l'exemple de ses personnages : « Soyons fidèles à la foi profonde, inébranlable, transmise par les aïeux, et nous travaillerons efficacement à la grandeur de la nation, comme au triomphe de notre foi²⁶ ». Mais de quelle façon ces simples « personnages de papier », peuvent-ils influencer un individu dans un contexte historique donné ? Vincent Jouve nous explique que l'influence se situe au niveau de l'imaginaire du texte :

[...] vivre avec un personnage ne consiste pas à conformer nos actes aux siens, mais à transposer dans notre vie des réflexions et des remarques empruntées à sa vision du monde [...]. La transformation du lecteur par personnages interposés est donc plus réelle qu'on ne le croit. Elle peut prendre des formes mineures (les souvenirs de lecture nous donnant le courage de briser certains codes), mais aussi des formes extrêmes²⁷.

Susan Suleiman explique, pour sa part, le phénomène en disant que le texte vise à transformer le lecteur en « acteur de l'univers extra-romanesque²⁸ ». Les personnages de l'Indien (dans « Profils de saints ») et de l'Anglais (dans « Mathias L'Anglais »), entièrement métamorphosés en héros exemplaires, invitent forcément le lecteur à vivre avec d'autant plus de ferveur les valeurs du catholicisme canadien-français, que ces valeurs n'étaient auparavant nullement celles de ses ennemis séculaires. Plus encore, c'est le Mythe même de la reconquête canadienne-française de tout le continent nord-américain qui est ici subtilement prôné : un jour l'Amérique du Nord indienne et anglo-protestante deviendra une Amérique française et catholique !...

* * *

26. Frère Élie, *op. cit.*, p. 179.

27. Vincent Jouve, *L'Effet-personnage dans le roman*, p. 200-201.

28. Susan Robin-Suleiman, *Le Roman à thèse*, Paris, PUF, 1983, p. 179, cité par Vincent Jouve, *op. cit.*, p. 201. L'auteur donne l'exemple du roman *L'Espoir* d'André Malraux, qui vise à provoquer le soutien réel du lecteur pour la cause républicaine en Espagne.

2- La vaillance du colon-habitant

À l'instar de la figure du personnage à « l'âme missionnaire », celle du « colon-habitant » de la Nouvelle-France inspire aussi quelques auteurs des concours littéraires de la SSJB de Montréal. C'est particulièrement à travers celle de Louis Hébert — notre premier laboureur canadien — que le mythe de la vaillance de nos ancêtres paysans est ainsi mis en récit. L'actualisation de la figure de notre « premier colon » en terre canadienne n'a rien cependant de surprenant. À l'époque des concours littéraires de la SSJB de Montréal, la figure mythico-historique de Louis Hébert est fréquemment citée en exemple en tant qu'inspiratrice de la mission civilisatrice du Canada français en terre d'Amérique. Non seulement un monument — œuvre d'Alfred Laliberté — est-il érigé en son honneur à Québec le 3 septembre 1918²⁹, mais une abondante littérature précède et entoure l'événement³⁰. De surcroît, plus d'un auteur s'adonne à mythifier la figure de notre premier laboureur³¹. Parmi eux, Laure Conan est sans doute celle qui a le plus fait pour entretenir le mythe. En 1912, elle publie son essai notamment intitulé *Louis Hébert : premier colon du Canada*³² ; quelque cinq ans plus tard, elle y revient dans *Silhouettes canadiennes*³³, où Louis Hébert côtoie Samuel de Champlain, Jeanne-Mance, Marie de l'Incarnation, etc. Citons encore le poème de circonstance « Louis Hébert »

29. Le monument est érigé entre l'Hôtel de Ville et la rue Sainte-Anne, tout près de l'endroit où Louis Hébert aurait, croit-on, creusé son premier sillon en terre canadienne.

30. Citons d'abord les ouvrages suivants d'Azarie Couillard-Després : *Louis Hébert*, Paris, Desclée de Brouwer, 1913, 192 p., réédition : Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1918, 151 p. ; *Manifeste en faveur du monument Louis Hébert*, Saint-Hyacinthe, Imprimerie La Tribune [s. d.], 32 p. ; *Les Premiers colons du Canada (1617-1917) : monument Louis Hébert dévoilé le 3 septembre 1918*, [s. l., n. éd.], 1918, 11 p. ; *Rapport des fêtes du III^e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada*, Montréal, Imprimerie de la Salle, 1920, 156 p. ; voir aussi *Exposition provinciale de Québec : Louis Hébert, premier colon du Canada, 1617-1917*, Québec, Exposition provinciale, 1917, 8 p.

31. Pour une recension des titres littéraires ou autres, où figure le personnage historique de Louis Hébert, voir notamment le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, 1978, tome 1, p. 903 et tome 2, 1981, p. 1346.

32. *Louis Hébert : premier colon du Canada*, Québec, Imprimerie de L'Événement, 1912, 39 p.

33. *Silhouettes canadiennes*, Québec, Imprimerie L'Action sociale, 1917, p. 7-33.

d'Albert Lozeau contenu dans le recueil de poésies *Lauriers et feuilles d'érables*³⁴, paru en 1916. Bref, à l'époque des concours littéraires de la SSJB de Montréal, la figure mythique de Louis Hébert est déjà fort à la mode. Rien alors de surprenant qu'elle inspire certains concurrents.

*

Au moins cinq auteurs³⁵ ont écrit un texte inspiré de la figure du colon-habitant de la Nouvelle-France : les uns à partir du personnage historique de Louis Hébert ; les autres en inventant un héros qui, à toute fin pratique, possède les mêmes vertus patriotiques que notre premier colon-apothicaire. Tous insistent sur les qualités extraordinaires qu'aurait possédé l'Habitant canadien des premiers temps de la colonie. Aussi est-ce bien sans surprise que leurs descriptions du personnage se ressemblent toutes, tant par les vertus qu'ils lui attribuent que par les rôles qu'ils lui font jouer. À leurs yeux, l'Habitant de la Nouvelle-France avait une endurance herculéenne : sa « solide structure³⁶ » en faisait un homme aux traits « énergiques³⁷ » et un « travailleur infatigable³⁸ » ; il pouvait conserver pendant longtemps la jeunesse de « ses vingt ans³⁹ ». C'est encore un homme polyvalent aux talents multiples, qui connaît toutes les étapes nécessaires à la culture de la terre et à

34. Voir *Poésies complètes*, Montréal, Édition définitive, [s. éd.], 1926, p. 151-152.

35. Il s'agit de Damase Potvin, « Le Premier Abatis », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 45-58 ; frère Élie, « Mathias L'Anglais », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 165-180 ; frère Arsène, « Pour l'honneur », *Ibid.*, p. 57-68 ; Juliette Desroches, « La Chanson du ber », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 133-142 ; Sylva Clapin, « L'Attaque du Calvaire », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 21-31.

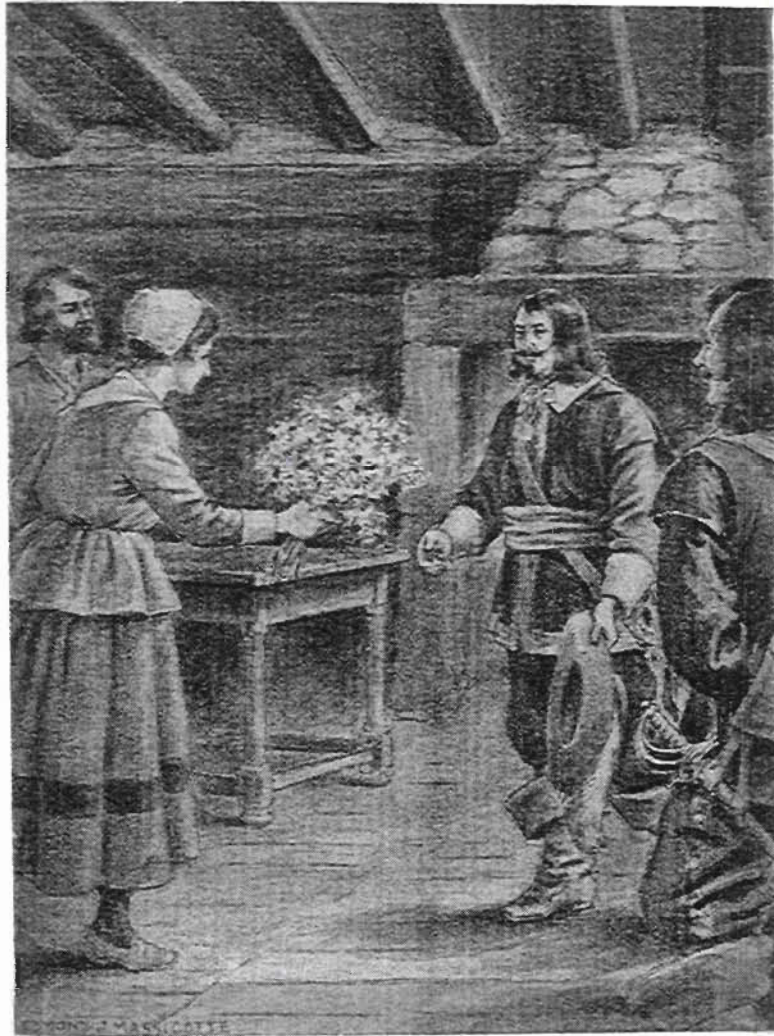
36. Damase Potvin, « Le Premier Abatis », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 46.

37. *Ibid.*, p. 46.

38. Frère Élie, « Mathias L'Anglais », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 172.

39. *Ibid.*, p. 176.

CHAMPLAIN REÇU PAR LOUIS HÉBERT



Source : *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1918, p. 49.

la construction d'une maison⁴⁰. Il est autosuffisant ! Tout le contraire donc de l'aventurier — l'anti-héros — venu en Nouvelle-France pour s'enrichir dans le commerce des fourrures, et qui paie très souvent de sa vie ses aventures indignes au sein des peuplades indiennes.

Un autre trait de caractère aurait marqué la personnalité du colon-habitant de la Nouvelle-France : son courage absolu devant l'adversité. Les auteurs ne manquent pas de le décrire comme un homme hardi, opiniâtre, dur à l'ouvrage, déterminé à atteindre ses buts : d'instinct, il sait lutter contre l'ennui, l'éloignement et la souffrance. Son esprit de sacrifice est légendaire : il consacre sa vie à son Dieu et à sa Patrie. Voici comment le frère Élie évoque les exploits héroïques de nos ancêtres au moment de la Conquête anglaise :

Pour elles [la France et la Nouvelle-France] ils ont lutté, souffert. On tentait d'asservir ces hommes, on voulait en faire un peuple d'esclaves. Ils fléchissaient parfois sous la force, mais pour se relever fiers, terribles, devant leurs maîtres, qui croyaient en avoir fini avec leur race maudite⁴¹.

Pour sa part, Juliette Desroches souligne la grandeur morale et le don de soi des femmes canadiennes qui se sont aussi dévouées à la cause de la Nouvelle-France :

Ils disent que toutes se sont associées à l'effort de la colonie, en offrant quelque chose d'elles-mêmes à l'œuvre commencée, et en acceptant avec une égale bonne volonté les heures douloureuses comme les heures éclatantes, sachant qu'aucune action ne meurt, que s'exposer c'est rayonner, qu'aimer la famille c'est aimer la patrie, et que l'avenir dépendait des foyers⁴².

40. C'est en citant les vers suivants du poème « La Lignée » de Nérée Beauchemin que le frère Élie rappelle les qualités exceptionnelles qu'aurait possédé l'habitant canadien du XVIII^e siècle : c'est lui qui « [...] a chevronné le toit de pièces lourdes ; / Lui-même il enfonça les étançons du mur, / Lui-même il équarrit la poutre et les lambourdes, / En plein bois, dans le cèdre incorruptible et dur » (« Mathias L'Anglais », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 176).

41. « Pour l'honneur », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 64.

42. Juliette Desroches, « La Chanson du ber », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 135.

Cette représentation historico-mythique de l'habitant de la Nouvelle-France n'est pas le propre d'auteurs en mal de remporter un prix littéraire. Loin de là. Elle fait partie d'un discours ultramontain et nationaliste bien ancré dans l'histoire des mentalités au Québec⁴³. À quelques exceptions près, la plupart des écrivains ou penseurs du XIX^e siècle — romanciers, poètes, historiens, essayistes, politiciens et hommes d'Église, etc. — ont tour à tour tracé un portrait élogieux de l'ancien Habitant de la Nouvelle-France. La parution des *Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé en 1863 donne au mythe sa forme quasi définitive. Puis le mythe poursuit sa course à travers le temps, avec toujours plus d'acuité, au fur et à mesure que la survivance de la société canadienne-française exige la remémoration de ses héros du passé. Or, les changements de société qui se font de plus en plus visibles à partir des années 1900 provoquent bien des inquiétudes au sein des élites québécoises du temps. Le socle solide et mémorable sur lequel reposerait depuis au moins deux siècles le « Québec traditionnel » semble s'écrouler, et avec lui les modes de vie rurales qui en garantissaient la pérennité. Dès lors, rien de surprenant d'entendre des voix se lever pour colmater les brèches par lesquelles s'infiltrèrent les changements fatals mais inévitables. Parmi ces voix, celle de Monseigneur Louis-Adolphe Paquet se fait plus impérieuse que d'autres. Son célèbre « Sermon sur la vocation de la race française en Amérique », prononcé le 23 juin 1902, fait date dans l'histoire de la pensée ultramontaine québécoise ; le passage suivant, maintes fois cité depuis — que nous citons à notre tour! — résume à lui seul sa vision du monde que bien de ses contemporains partagent d'ailleurs avec lui :

43. Sur l'idéologie ultramontaine au Québec, voir tout particulièrement : Nadia Fahmy-Eid, *Le Clergé et le pouvoir politique au Québec : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1987, 316 p. ; Pierre Rajotte, *Les Mots du pouvoir ou le pouvoir des mots : essai d'analyse des stratégies discursives ultramontaines au XIX^e siècle*, Montréal, L'Hexagone, 1991, 211 p.

Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées ; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée [...]. Laissons à d'autres nations, moins éprises d'idéal, ce mercantilisme fiévreux et ce grossier naturalisme qui les rive à la matière⁴⁴.

Son discours sur la figure mythico-historique de Louis Hébert est de la même veine. Elle lui permet d'associer l'avenir du Canada français des années 1900 au passé glorieux de Nouvelle-France, dont le sol a reçu les premiers sillons sacrés de notre présence canadienne-française en Amérique :

[...] la terre canadienne est un sol élu. Louis Hébert y a fondé une dynastie glorieuse, dont l'œuvre solide comme la foi, et nécessaire comme le pain quotidien, et poursuivie depuis trois cents ans dans des cadres merveilleusement élargis, constitue l'une de nos plus grandes forces. [...] Et au pied du monument qui sera bientôt dressé à sa mémoire, et qui immortalisera, là même où elle fut moissonnée, la gerbe d'où est sortie la semence de notre avenir, puissent nos citoyens, dans un élan généreux, former la résolution de toujours placer à la base de toute politique, avec les principes sacrés de la religion et de la morale, les intérêts primordiaux de la cause agricole⁴⁵.

Au panthéon des héros de la Nouvelle-France, l'**Habitant** a donc une place de choix, sinon la première. Sa représentation dépasse ou contredit d'emblée le portrait qu'on fait habituellement de lui : un homme coiffé d'une tuque de laine, chaussé de souliers de bœuf, affichant gauchement sa ceinture fléchée. Au contraire, il est le symbole même de la survivance canadienne-française en terre d'Amérique. Et si on le nomme « habitant », plutôt que « cultivateur », ce n'est pas un caprice de l'histoire, mais bien plutôt à cause précisément du rôle majeur qu'il a joué dans la colonisation de la

44. Mgr Louis-Adolphe Paquet, « Sermon sur la vocation de la race française en Amérique », *Discours et allocutions*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1915, p. 181-202. Mgr Paquet n'est pas le premier à proposer une telle mission civilisatrice canadienne-française en terre d'Amérique. Sa pensée prolonge celle de Mgr Louis-François Laflèche, de Adolphe-Basile Routhier, de Jules-Paul Tardivel, et de bien d'autres, qui ont défendu une pareille vision du monde ; voir à ce sujet, Guildo Rousseau, *L'image des États-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)*, p. 275-292.

45. Mgr L.-A. Paquet, « La Terre canadienne : À l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée à Québec de Louis Hébert », *Le Parler français* (vol. 16, septembre 1917-septembre 1918, p. 15), cité dans « Louis Hébert », *Le Canada français*, vol. 1 n° 1, septembre 1918, p. 53-54.

Nouvelle-France. Voici d'ailleurs comment Adjutor Rivard commente l'histoire et la nature du mot « Habitant », dans un article paru dans la revue *Le Canada français* en 1918, année du 3^e concours de la SSJB de Montréal :

Dans les premiers temps de la colonie, il venait de la Nouvelle-France des soldats, des trafiquants, des commis, des fonctionnaires ; ceux-ci ne faisaient que passer, remplissaient ici leurs fonctions, y faisaient leur commerce, mais ne s'y attachaient point, n'y demeuraient qu'un temps, et enfin retournaient en France. C'était souvent des *engagés* employés par les compagnies de traite, des *voyageurs*, des *hivernants*, etc. Mais il en vint d'autres, aussi, qui furent les véritables colons, se fixèrent au Canada avec l'intention d'en faire leur patrie. Pour fonder ici une famille, pour y vivre, que faire ? Prendre possession du sol, défricher, cultiver. Ces colons devinrent donc des cultivateurs, établis sur des terres, propriétaires de domaines, d'*habitations*. On les appela *habitants*, pour les distinguer des autres, les *hivernants*, les trafiquants, les fonctionnaires⁴⁶.

Les premiers défricheurs de la terre canadienne sont donc ceux qu'on appelle les *habitants*. Dans leurs veines coule le sang qui donnera naissance au « Vrai Canadien », conclut Adjutor Rivard....

*

Fait étonnant, l'habitant des récits publiés par la SSJB de Montréal n'est pas soumis à des épreuves particulières qui éprouveraient ses qualités de « Vrai Canadien ». En d'autres termes, les auteurs ne le confrontent à aucun opposant. Tout au plus, se contentent-ils d'énumérer les dangers que leur héros ou leur personnage risque de devoir affronter ; le plus souvent ils rappellent rapidement quelques-unes de ses victoires ou de ses défaites : « Ils fléchissaient parfois sous la force, mais pour se relever fiers, et terribles... », écrit à leur propos le frère Arsène dans son récit « Pour l'honneur⁴⁷ ». Il en est de même chez la plupart des auteurs : leurs héros sont dotés d'une personnalité incomparable, mais aucun événement ne leur donne la possibilité d'éprouver leur

46. Adjutor Rivard, « Habitant », *Le Canada français*, vol. 1, n° 4, décembre 1918, p. 274.

47. Frère Arsène, « Pour l'honneur », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 64.

bravoure ou leur savoir-faire. Tout cela contribue à nous donner la gênante impression que le personnage de l'Habitant qu'ils mettent en scène vit dans une bulle. En effet, comment parler de héros si rien ne trouble la paix de son cocon ? Plus encore, l'absence réelle de quête et d'opposants le relègue au même rang que celui des personnages secondaires mis en scène. Mais alors quelle est la cause de telles lacunes ? Un manque de souffle littéraire de la part des concurrents ? Sans doute. L'absence de véritables modèles à imiter nous apparaît tout aussi probable. À part les *Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé, il n'y a guère d'œuvres littéraires québécoises — parues avant les années 1920 — où l'on dresse un portrait détaillé de l'Habitant canadien de la Nouvelle-France. Le manque de connaissances historiques et l'inexpérience de l'écriture narrative ont également joué. Ajoutons encore le fait historiographique suivant : la figure du paysan n'a guère été au cours des siècles une figure héroïque particulièrement privilégiée par les écrivains.

Par ailleurs, « la société » dans laquelle les auteurs font évoluer leur « héros-habitant » est réduite à sa plus simple expression. Dans son entourage immédiat, il n'y a ni parasites sociaux, ni flâneurs, ni employeurs tyranniques ou acariâtres. Tous travaillent. Les rangs sociaux — si importants en France et en Nouvelle-France — n'existent pas vraiment dans la colonie imaginée par les auteurs qui entendent pourtant décrire la vie des habitants de la Nouvelle-France. On pourrait croire qu'ils ont tous lu le même livre : l'*Histoire de la vie de M. Paul de Chomedý, Sieur de Maisonneuve* de Pierre Rousseau, paru autour des années 1885, et dans lequel l'auteur y postule qu'à l'origine de toute société, « tous les rangs sont égaux dans le travail, et les grands ne deviennent

nobles qu'en devenant les fils de leurs oeuvres⁴⁸ ». Or, nous savons que dans les faits, il n'en n'était pas tout à fait ainsi. Il existait un système hiérarchique en Nouvelle-France, appelé « système seigneurial », qui rappelait à tous les jours aux « habitants » qu'ils étaient des censitaires et qu'ils devaient « foi et hommage » à leurs seigneurs, comme ceux-ci le devaient pareillement au roi de France. De toute évidence, la société de la Nouvelle-France comptait dans ses rangs une diversité d'individus, de tout rang et de toute origine⁴⁹. Point de telle diversité dans la société de la Nouvelle-France imaginée par les auteurs publiés. C'est une société égalitaire et mythique qui se voue à l'œuvre de Dieu en terre d'Amérique.

*

Voilà, en effet, l'ultime raison d'être de l'Habitant en Nouvelle-France : faire œuvre de colonisation au nom de Dieu ! Ainsi Dieu bénira à son tour son œuvre!... Dans son récit intitulé « Le Premier abatis » — récit consacré à l'œuvre colonisatrice de Louis Hébert — Damase Potvin associe sans détour la présence divine à la fécondité de la terre : « En vérité, Dieu avait béni les efforts du premier cultivateur du Canada et la terre québécoise était d'une fécondité qui laissait entrevoir, pour l'avenir, un grand pays agricole⁵⁰ ». Autrement dit, une sorte d'Alliance est passée entre Dieu et son « futur peuple » ! Potvin ne néglige pas d'ailleurs de multiplier les adjectifs pour qualifier la nature généreuse d'un Canada donné sans partage au colon Hébert et à ses descendants. Plus encore, une sorte de purification par le feu atteste l'authenticité de la Nouvelle

48. Pierre Rousseau, *Histoire de la vie de M. Paul de Chomedey sieur de Maisonneuve fondateur et premier gouverneur de Villemarie*, Montréal, Cadieux & Derôme, [1885 ?], p. 233.

49. Les historiens et les démographes ont depuis longtemps tracé un portrait un peu plus véridique de la société de la Nouvelle-France : outre les autochtones, il y avait des esclaves, des Noirs, des militaires, des travailleurs engagés, des religieux, des fonctionnaires du roi, des nobles, des bourgeois, des prisonniers, etc. ; voir à ce propos, Robert Larin, *Brève histoire du peuplement européen en Nouvelle-France*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 2000, 226 p.

50. Damase Potvin, « Le Premier Abatis », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 51.

Alliance : « Les flammes accomplissent leur oeuvre avec régularité, écrit Potvin, avec calme, avec simplicité, avec une sorte de sérénité majestueuse » ; et Potvin de continuer ainsi sa description du feu qui accomplit sa mission de purification, dans un mouvement exceptionnel de puissance et de sensualité, entre le feu mâle et dominateur et la « forêt-femme », qui se laisse pénétrée de la chaleur du brasier :

Comme la mer, il [le feu] a un rythme secret ; d'un bruit continu, monotone, il avance lentement, herbe par herbe, souche par souche. Quand il arrive à un arbuste, ce dernier tressaille déjà de toutes ses feuilles blessées à mort par la chaleur, avant l'attouchement calcinant ; sa ramure fraîche de vie se crispe d'un unanime mouvement rétractile ; on devine ses fibres toutes vibrantes, comme des nerfs, au moment du danger⁵¹.

Le feu de l'abatis imaginé par Potvin est sans reproche : il sert le héros. Le feu est beau ; il est de nature divine :

Entre le noir de la terre et celui du ciel, les lueurs prennent un caractère fantastique. Ce coin de terre devient, pour un instant, un magnifique et sauvage décor pour chevauchées de Walkyries... Quel Siegfried va apparaître et sonner du cor du haut des antiques rochers laurentiens⁵² ?

Et lorsque le feu purificateur devient terrible et menaçant, la nature rappelle à l'habitant qu'il doit s'en remettre à la Providence divine :

Là-bas, au-dessus des forêts de l'île d'Orléans, des éclairs bleuâtres fulgurent... Ah ! c'est la bonne chevauchée des nuages pleins d'eau qui se prépare et va tomber sur les cendres chaudes, affermir [l]a bonne terre maintenant dégagée pour toujours de son fardeau de bois, préserver la forêt proche à laquelle on n'en veut pas encore, des dangers d'incendie, durant la nuit, *compléter, enfin, l'œuvre du colon*. Et, en effet, tout à coup, en cataractes rafraîchissantes tombe la pluie bienfaisante, pendant que, joyeusement, les amis d'Hébert se réfugient dans sa maison⁵³.

La main de Dieu est donc salvatrice ! Surtout pour ce « Premier Habitant » qui cultive un sol béni... Et dans le but évident de faire mieux ressortir l'œuvre colonisatrice

51. *Ibid.*, p. 55-56.

52. *Ibid.*, p. 56.

53. *Ibid.*, p. 57. L'italique est de nous.

ainsi accomplie, Potvin ne manque pas de décrire ce contre quoi se battent Louis Hébert et ses compagnons : « *Partout, le bois épais, sauvage, impénétrable ; la forêt millénaire, sombre demeure du fauve et de l'Indien aussi féroce l'un que l'autre*⁵⁴ ». Potvin sait jouer avec les comparaisons et les antithèses. Pour souligner la grandeur et le courage du « Premier Laboureur », rien de mieux en effet que de lui opposer une « forêt impénétrable » remplie de « fauves » et d'« Indiens » féroces et cruels. Dans un autre passage de son récit, Potvin rend ainsi hommage à Louis Hébert :

Demain, s'il fait beau temps, sera un beau jour pour la colonie et pour moi. [...] Je fais brûler mes abatis, répondit simplement Louis Hébert, en accompagnant ses hôtes qui sortaient. Vous voyez, continua Hébert, en montrant du côté de l'ouest, vous voyez ces monceaux de troncs d'arbres et de branches qui se détachent dans l'ombre, à la lisière du bois... je fais brûler tout cela, demain. Après, j'aurai quatre arpents de plus de bonne terre. J'ai fait du bois de chauffage de mon premier défrichement ; cette fois, je brûle sur place et je vous invite à assister au premier « feu d'abatis » en la Nouvelle-France⁵⁵.

Subtilement, Potvin glisse dans son récit une citation du journal de Samuel de Champlain afin de donner plus d'autorité à son texte :

[...] Champlain avait raison d'écrire plus tard, parlant de la terre de Louis Hébert : « Je visitay les lieux, les labourages des terres que je trouvayensemencées et chargées de beau bled; les jardins chargés de toutes sortes d'herbes comme des choux, raves, laitues, pourpié, oseille, percil et autres légumes aussi beaux et advencés qu'en France. Bref, le tout s'augmentant à vue d'oeil⁵⁶ ».

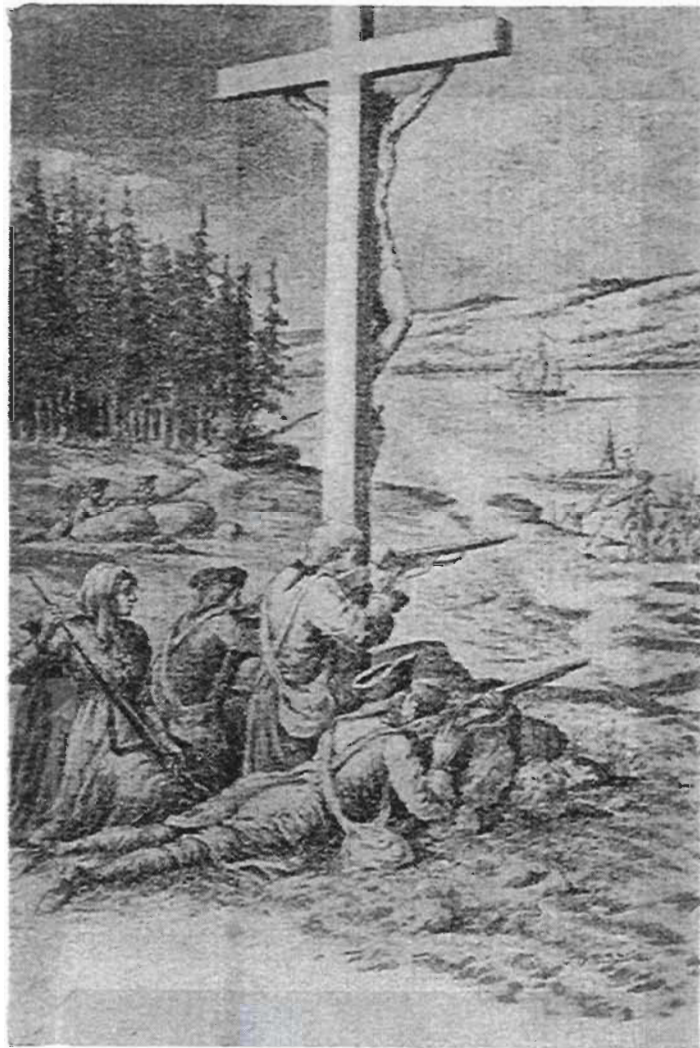
Paru en 1917, « Le Premier Abatis » de Damase Potvin est le meilleur récit sur le Mythe de l'Habitant. Ce qui fait son intérêt, c'est le symbolisme du feu à partir duquel le récit se déroule. Le feu du « premier abatis » rassemble autour de lui la petite colonie : « Tous les gens de l' « Abitation », écrit Potvin, étaient montés et s'étaient rassemblés

54. *Ibid.*, p. 45. L'italique est de nous.

55. *Ibid.*, p. 53.

56. *Ibid.*, p. 50-51.

L'ATTAQUE DU CALVAIRE



Source : *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1916, p. 31.

autour de la maison d'Hébert pour voir brûler un coin de cette forêt millénaire d'Amérique qu'ils disputaient depuis près de dix ans aux Sauvages et aux bêtes⁵⁷ ». Rite de purification de la terre païenne, rien de moins ! L'imaginaire du texte nous renvoie aux récits bibliques de la purification par le feu — pensons à Sodome et Gomorrhe —, de la terre donnée aux hommes par Dieu. « Le Premier Abatis » s'inscrit dans la foulée du même mythe biblique. Du feu purificateur naîtra un sol généreux, effacé de toutes les souillures païennes qui l'empêchaient de rendre hommage au Créateur. Les derniers passages du « Premier Abatis » sont à ce propos des plus évidents. Par le feu, Louis Hébert et ses compagnons prennent possession de la terre américaine. À ses descendants de faire de même :

Le bi[e]n de Louis Hébert vient de s'enrichir de quatre arpents de bonne terre et, grâce à ce premier abatis sur le promontoire de Kébec, deux années plus tard, Guillaume Couillard pourra mettre la charrue en terre pour la première fois au Canada⁵⁸.

Ces dernières lignes du « Premier Abatis » sont dans la plus pure tradition du discours ultramontain et de ses chantres. Louis Hébert et ses compagnons sont les premiers « colons-habitants » choisis par Dieu pour fonder en terre d'Amérique une société chrétienne. Autour des années 1860, Mgr Louis-François Laflèche, alors évêque de Trois-Rivières, tenait le même discours sur la « terre promise » américaine donnée aux Canadiens français par la divine Providence :

Puisque nous sommes une nation, nous avons donc une patrie ; cette patrie, c'est la terre que nous ont léguée nos pères, la belle et riche vallée du Saint-Laurent. C'est la Providence elle-même qui l'a donnée à nos pères, en récompense de leur zèle à travailler à la conversion des pauvres infidèles qui en étaient les premiers occupants, et que, dans ses jugements

57. Damase Potvin, *ibid.*, p. 55.

58. *Ibid.*, p. 57.

épouvantables, Dieu a fait disparaître de ce sol comme la neige au retour du soleil du printemps⁵⁹.

Louis Hébert serait donc le premier **Jardinier de Dieu** en terre d'Amérique ! Voilà, finalement, comment on pourrait résumer et interpréter le « Premier Abatis » de Damase Potvin. L'auteur fait de Louis Hébert le « Père géniteur » de tous les habitants du Canada! En donnant encore la parole à Samuel de Champlain — le « Père fondateur » de Québec — Potvin s'aménage une finale assez réussie : les riches récoltes⁶⁰ de Louis Hébert sont les symboles d'une fleuraison encore plus noble : celle d'un pays à naître...

Samuel de Champlain avait vu avec une joie profonde s'élever la maison de Louis Hébert sur le rocher de Québec. Elle représentait pour lui le triomphe de quinze années de lutte avec les Marchands qui, par une étrange aberration, chez des fondateurs de colonies, ne voulaient pas de colons dans la Nouvelle-France. Cette première ferme canadienne fondée par Hébert paraissait au Fondateur de Québec comme « une fleur d'espérance dans le grand ciel bleu » de l'Amérique, et elle était, pour son cœur d'apôtre une source de grande joie⁶¹.

* * *

3- La bravoure du soldat

Le combat de survivance que les Canadiens français livrent depuis toujours en terre d'Amérique n'est ni plus ni moins qu'une guerre sainte⁶². À la poursuite d'un tel

59. Louis-François Laflèche, *Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1866, p. 59-61.

60. Damase Potvin décrit amplement les exploits agricoles de la famille Hébert. Sa description de la première récolte « faite » en la Nouvelle-France (p. 49) est d'une générosité paradisiaque : les choux et les radis sont de grosseurs pantagruéliques ; les fleurs du jardin sont « dignes de la reine de France » ; quant aux récoltes de blé, elles sont si « fructueuses » qu'elles éblouissent toute la petite colonie : « Louis Hébert montra à ses visiteurs quelques épis du « bled » qu'il venait de mettre en grange et qui excitèrent l'admiration de Champlain, d'Abraham Martin et de leurs amis » (p. 51). Enfin, Potvin ne manque pas de souligner le rôle fondateur joué par l'épouse de Louis Hébert, Marie Rollet, et de sa seconde fille, Marie-Guillemette, la future épouse de Guillaume Couture ; bref, c'est l'image même de la famille paysanne canadienne-française traditionnelle que Potvin transpose dans celle de Louis Hébert.

61. Damase Potvin, *op. cit.*, p. 50.

62. Dans sa thèse de doctorat, « Idéologie et savoir historique : l'historiographie de la Nouvelle-France de Garneau à Groulx (1845-1915) », Serge Gagnon écrit à ce propos : « Ce serait une erreur de croire que les héros militaires ne peuvent pas se prêter aussi facilement que des figures comme Maisonneuve, Cartier, et Champlain à cette histoire moralisante qui prédominait au siècle dernier.

combat, il faut des soldats de la trempe de ceux qui sont morts pour la patrie au temps de la Nouvelle-France. Voilà le discours patriotique que la SSJB de Montréal voudrait bien répandre par l'intermédiaire de ses concours littéraires. Les auteurs qui y participent répondent évidemment à ses attentes. À l'image héroïque du missionnaire et du colon-habitant, ils ajoutent celle du soldat défenseur qui sacrifie sa vie pour la survivance des siens : un soldat animé par les vertus chrétiennes⁶³, qui surgit du passé pour dire à ceux qui lui ont survécu de continuer le même combat de survivance en terre d'Amérique. Voyons comment les auteurs des textes publiés en tracent le portrait héroïque.

*

Un premier constat saute aux yeux. Le personnage du soldat français préféré des auteurs est celui de la Conquête : le vaincu de 1759, sur les Plaines d'Abraham. Voilà le soldat que tous à peu près glorifient ; leur récit est un mémorial à la bravoure d'un « perdant » ! Mais il faut prendre garde de leur reprocher leur choix. L'image du soldat français vaincu sur les Plaines d'Abraham est dans l'air du temps. C'est à lui qu'on édifie à la même époque des monuments dans le but précisément de rappeler les temps héroïques de la Nouvelle-France en guerre contre la perfide Albion⁶⁴. Les auteurs sont

L'histoire-bataille, il est vrai, se prête peu à l'étalage des vertus religieuses. Il n'empêche que dans une société où tout pouvait prendre une coloration religieuse, les militaires devaient respecter l'échelle des valeurs proposée par l'Église. La guerre se faisait au nom de Dieu. Elle devenait alors une guerre sainte. Voilà pourquoi les combattants devaient avoir à l'égard des normes de comportement proposées par le christianisme, les mêmes obligations que l'explorateur ou le chef d'État » (p. 302).

63. Curieusement, l'image du soldat que l'on retrouve dans certains textes publiés ressemble beaucoup à celle que proposait une cinquantaine d'années plus tôt L.-J. Voyer, dans son ouvrage *Les Qualités morales du bon militaire*, Québec, Darveau, 1865, 142 p. ; en exergue à son chapitre premier, l'auteur reprend cette pensée d'un nommé Havelock, qui donne le ton à son ouvrage : « Sans religion il ne peut y avoir de bon soldat ».
64. Cette tendance à édifier des monuments historiques s'étend de 1896 à 1929. Un des projets collectifs qui reflète le plus cette période est sûrement celui de la décoration du Palais législatif de Québec qui a débuté en 1883 sous la gouverne de l'architecte nationaliste Eugène-Étienne Taché. La façade est ornée de plusieurs sculptures de Louis-Philippe Hébert (initiateur de la vogue des monuments historiques) et la décoration intérieure est l'œuvre du peintre Charles Huot.

donc de leur temps : la représentation des guerres de la Conquête leur permet de répondre parfaitement aux objectifs nationalistes et littéraires émis par la SSSJB de Montréal lors de l'annonce de chacun de ses concours. Naturellement les auteurs primés sont ceux dont les textes obéissent le mieux à la directive générale émise par la direction de la Société : raviver dans l'âme nationale des Canadiens français les qualités exceptionnelles du soldat français mort pour eux au temps de la Nouvelle-France. Une telle représentation ne se retrouve pas uniquement dans les textes du troisième concours — notamment intitulé *Fleurs de Lys* — exclusivement consacré à la période de la Nouvelle-France, mais aussi dans les textes des trois autres concours. En effet, sur un total de 47 récits-textes, pas moins de 15, soit 32 %, contiennent une représentation du soldat de la Nouvelle-France. La galerie des portraits est assez diversifiée : tantôt ce sont les figures des généraux français ou des officiers subalternes — Montcalm (le « Grand Vaincu »), le Chevalier de Lévis, Bourlamaque, etc. — qui sont privilégiées ; tantôt celles des simples soldats qui vont à la guerre en chantant « À la Claire Fontaine » !

Du général en chef au simple troupière, le soldat français est d'abord un guerrier redoutable qui défend les frontières de la Nouvelle-France. Le frère Marie-Victorin le rappelle en ces termes dans son récit « L'Orme des Hamel » : « Durant cent cinquante ans, sur le chemin du Roy qui poudroyait à ses pieds [l'orme des Hamel], il avait vu passer les beaux soldats de France et l'on racontait qu'à son ombre M. le marquis de Montcalm avait fait reposer plus d'une fois ses vaillants grenadiers⁶⁵ ». Sans peur et sans reproche, un tel soldat fait fuir naturellement, et plus souvent qu'autrement, le soldat

65. Frère Marie-Victorin, « La Corvée des Hamel », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 24.

anglais ; à dix contre un, il est encore vainqueur⁶⁶ !... Par contre, une telle bravoure n'est jamais source d'orgueil : devant la victoire, le soldat français rend gloire à Dieu qui, il le sait, le protège et le comble de ses grâces :

Un peuple a surgi à l'ombre de la croix tutélaire : peuple à la fois tendre et fort ; peuple de défricheurs et de soldats, « tenant d'une main la charrue et de l'autre le mousquet »... Une bataille vient de finir ; Montcalm, le général en chef, en commémoration de cette victoire glorieuse, ordonne d'élever sur les hauteurs de Carillon, encore toutes fumantes et couvertes de blessés et de mourants, une croix dont la légende se lit : « Quid dux... quid miles... Deus ipse triumphat. » Quel général ! Quel soldats⁶⁷ !

Ainsi, ce qui sauve d'abord et avant tout le soldat de la Nouvelle-France, c'est sa foi. Ses défaites ne sont que des épreuves qui fortifient son amour de Dieu. C'est pourquoi sa vaillance se perpétuera à travers les âges. Dans un texte intitulé « La Croix », Léo-Paul Desrosiers rappelle, en ces termes, l'esprit de foi qui animait, selon lui, les défenseurs de la Nouvelle-France, et ce, du simple soldat au général commandant les forces armées : « Saluez, morts et vivants, c'est Cartier, c'est Montcalm, c'est le découvreur qui porte en son sein une foi intrépide, c'est le général vainqueur après Carillon » ; et l'auteur de continuer ainsi son éloge funèbre :

Et toutes les silhouettes se pressent, se confondent et s'entremêlent, et toute la foule des humbles, des oubliés, des obscurs, tous ceux qui, dans de basses conditions, remplirent pieusement leur devoir, tous les morts inconnus des champs de bataille, les héros des mêlées sanglantes, tous les pionniers tenaces de la civilisation et de la croix, ils sont tous là, à genoux, avec les puissants et les glorieux dans l'ombre immense de la *croix du chemin*⁶⁸.

*

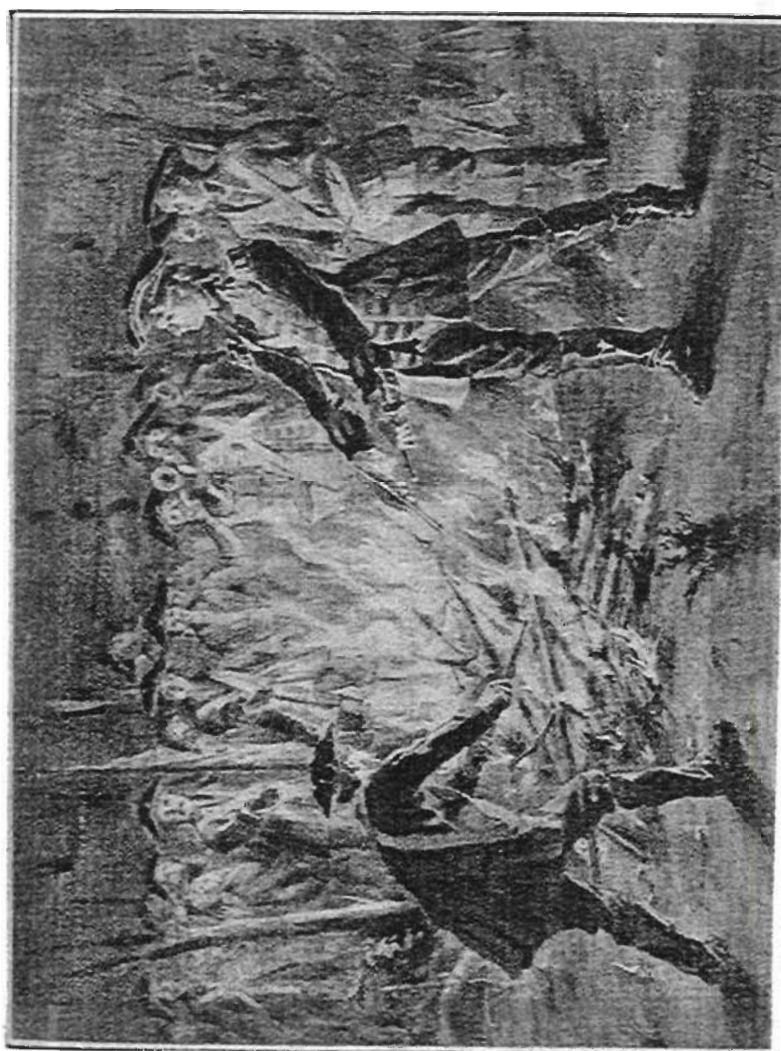
À l'image du soldat mort pour la patrie, certains auteurs préfèrent décrire celle du

66. Dans son récit « L'Attaque du Calvaire » (*La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 28-29), Sylva Clapin fait dire à l'officier commandant sa petite troupe : « Quant à moy, j'étais, comme [vous] devez bien penser, fort perplexe, avec seulement six hommes valides contre au moins une vingtaine d'autres du côté des Anglais, et ne savais vraiment comment tout cela finirait à notre avantage, quand un coup de canon parti du brick fut aux Anglais le signal de la retraite ».

67. Joseph-H. Courteau, « Scènes d'autrefois et scènes d'aujourd'hui », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 97.

68. Léo-Paul Desrosiers, « Notre Croix », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 52.

LÉVIS BRÛLANT SES DRAPEAUX



Source : *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1918, p. 79.

victorieux Chevalier de Lévis. Trois auteurs sur douze lui rendent tout particulièrement un hommage manifeste : le frère Marie-Victorin, Viateur Farly et le frère Rodolphe. Les trois s'inspirent largement des ouvrages historiques sur la Conquête anglaise et, par-dessus tout, de celui de l'abbé Henri-Raymond Casgrain intitulé *La Guerre du Canada (1756-1760) : Montcalm et Lévis*⁶⁹. Dans cet ouvrage, Casgrain loue particulièrement les vertus de Lévis sous une pluie d'épithètes louangeuses, comme le souligne l'historien Serge Gagnon⁷⁰.

Les trois auteurs rappellent évidemment le geste — historique ou légendaire — de Lévis brûlant, sur l'Île Sainte-Hélène, les drapeaux des armées françaises, plutôt que de les livrer aux Anglais. Ils en font même l'épisode central de leur récit. Les trois extraits ci-dessous donnent un bon aperçu du traitement que chacun d'eux donne à l'événement :

Frère Marie-Victorin, « La Corvée de l'érable », *La Corvée*, p. 221-222.

Il [l'enseignant] atteignit vraiment la haute éloquence ce jour-là, notre cher maître, quand il nous brossa le tableau du dernier soir français à l'Île Sainte-Hélène, du Chevalier de Lévis adossé à un orme séculaire, regardant d'un oeil atone le brasier rougeoyant où se tordaient les derniers lys de France, tandis que tout autour, dans la nuit montante, *les vieux grenadiers de Royal-Roussillon pleuraient sur leurs baudriers blancs ! C'était si beau que nous en oubliions presque le récit promis.*

Viateur Farly, « La Voie des drapeaux », *Fleurs de lys*, p. 75 et 77.

Amherst, qui voulait venger sa honteuse capitulation de Closter-Severn, eut l'insolence *de refuser à notre brave armée les honneurs de la guerre.* [...] Dans tous les esprits se posait alors la même question : *remettrait-on les armes ? surtout, remettrait-on les drapeaux ? Ah ! les drapeaux ! [...]* Et voilà qu'à une heure assez avancée du soir, les troupes sont convoquées. Le général, solennel [c]omme à une parade, ému comme à un assaut, leur dit qu'Amherst veut la reddition des armes et que, dans l'intérêt de la colonie, *ils la feraient; mais celle des drapeaux : jamais.* Non ! Jamais, répète Lévis avec force, l'Anglais ne les aura [pas]. Qu'ils brûlent, plutôt que de souffrir un tel affront ! Non ! Jamais ! répète aussi la voix tumultueuse des soldats. Et dans le lointain, par la forêt silencieuse, aux vieux érables frémissants, l'écho redit : *jamais ! jamais !*

Frère Rodolphe, « Les Derniers lys de France », *Fleurs de lys*, p. 139-140.

Le généralissime anglais [...] *refusa d'accorder à la garnison les honneurs de la guerre [...].* En apprenant l'humiliation qu'on lui réservait, M. de Lévis s'indigna.

69. Henri-Raymond Casgrain, *Guerre du Canada (1756-1760) : Montcalm et Lévis*, Québec, Imprimerie L.-J. Demers & Frères, 1891, vol. 2, p. 82.

70. Selon Casgrain, Lévis était « le plus habile ennemi de Wolfe » ; « à lui seul [il] valait une armée ! » (cité par Serge Gagnon, *op. cit.*, p. 320).

Il réunit sans plus tarder les chefs de bataillon sur lesquels il savait pouvoir compter, leur exposa la gravité de la situation, et leur fit part de sa courageuse résolution de tenir jusqu'au bout. Tous approuvèrent résolument son projet. Ils rédigèrent alors conjointement un mémoire, adressé à M. de Vaudreuil, dans lequel ils demandaient l'autorisation de s'enfermer dans l'île Sainte-Hélène, où ils sauraient bien forcer l'ennemi de leur accorder une capitulation honorable⁷¹.

Les trois auteurs s'attardent encore à dépeindre le portrait héroïque du Chevalier de Lévis. Faute de talent littéraire ou obligé de respecter la longueur textuelle permise, chacun esquisse davantage la psychologie du personnage qu'il ne la dépeint réellement. C'est néanmoins le frère Rodolphe qui donne un peu plus de profondeur psychologique à son personnage. Avec une certaine habileté, il fait du portrait physique du Chevalier le miroir de sa grandeur d'âme :

Sur sa poitrine brille la croix de Saint-Louis, à ruban couleur du feu, et sa perruque blanche nouée sur la nuque suivant la mode du temps. La bouche bien droite, un nez fortement aquilin et des yeux très doux indiquent la distinction unie à la fermeté. C'est le marquis de Lévis, dont le calme et la bravoure et le noble caractère forçaient l'admiration du ministre des colonies, à Londres⁷².

Puis viennent ses traits de caractère : « Lévis est aimé de ses subalternes ; sa franchise et sa gaieté languedocienne lui gagnaient tous les cœurs, « depuis le tambour jusqu'au colonel » ; la bonté forme la note dominante de son caractère : « le moindre bon office donnait droit à son affection spéciale⁷³ », écrit l'auteur. C'est naturellement un homme déterminé, n'obéissant qu'à l'honneur : « Nous déposerons les armes », lui fait dire l'auteur, devant les restes de l'armée française retranchée sur l'Île Sainte-Hélène, « [mais] ... quant à livrer les étendards de nos bataillons, jamais! Résignons-nous à la honte, jamais à l'infamie!⁷⁴ ». Enfin, Lévis a le sens de l'obéissance, aussi bien envers ses supérieurs qu'envers Dieu. En effet, malgré son désaccord, Lévis se soumet à la

71. L'italique est de nous.

72. Frère Rodolphe, « Les Derniers Lys de France », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 142.

73. *Ibid.*, p. 144.

74. *Ibid.*, p. 145.

décision de rendre les armes : « Avec l'aide de Dieu », comme le dit le blason de mes ancêtres, j'obéirai. Oui, j'obéirai⁷⁵ ». Ses officiers font de même, suivant l'exemple de leur commandant en chef :

Immédiatement, il fait mander tous ses officiers. [...] Fidèles au rendez-vous, ils arrivent bientôt par petits groupes. Voici le brigadier de Bourlamaque, qui, ayant eu dans la dernière campagne, une omoplate brisée, se fit transporter en brancard, pour continuer de donner ses ordres ; puis, le colonel de Bougainville, qui, il y a quelques mois à peine, de son poste de l'Île aux Noix, mandait qu'il était prêt à défendre la colonie jusqu'à la dernière extrémité ; Montbéliard, commandant de l'artillerie, dont la démarche chancelante rappelle la glorieuse blessure ; Pontleroy, ingénieur en chef, « l'incorruptible » et la terreur des amis de Bigot⁷⁶.

De cette scène historique, on imagine un Chevalier de Lévis resplendissant, fort, et à qui on voue un respect sans borne. Quelle meilleure preuve de patriotisme et de bravoure que cet entêtement et ce refus de Lévis à remettre à l'Anglais les drapeaux sacrés de la France. Ces drapeaux brûlés par le feu, purifiés, ne seront pas souillés par l'ennemi. Et le frère Rodolphe de clore son récit historique sur l'évocation de l'âme héroïque du Chevalier de Lévis, à laquelle s'associent les mânes de tous les autres héros morts pour la défense de la Nouvelle-France : « Devant ce tableau, évocateur d'un siècle d'histoire, l'âme de Lévis se fixa dans l'extase du souvenir. [...] Ce sont les mânes des ancêtres qui passent : Maisonneuve, qui féconda cette terre bénie de ses sueurs et de ses vertus ; Mlle Mance, ange de miséricorde et de charité ; Dollard, le sauveur de la Nouvelle-France ; puis, toute une phalange de prêtres, de vierges, d'humbles moissonneurs, qui moururent pour leur Dieu et leur roi⁷⁷ ».

75. *Ibid.*, p. 143.

76. *Ibid.*, p. 143-144.

77. Frère Rodolphe, « Les Derniers Lys de France », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 145-146.

Le frère Élie évoque, quant à lui, l'exploit d'Hertel de Rouville et sa petite troupe de Canadiens et d'Indiens abénaquis partis, au cours de l'hiver 1690, détruire le village de Colar en Nouvelle-Angleterre. La harangue militaire d'Hertel devant les alliés abénaquis donne le ton au récit :

Hertel de Rouville les accueille par cette harangue : « L'Anglais a traîtreusement levé la hache de guerre contre nos frères les Abénaquis. Le corbeau a dévoré la chair des victimes ; leurs os sans sépulture crient vengeance ! Allons attaquer Colar ! Montrons-lui la force de notre bras ! Nous sommes deux cent cinquante ; il va trembler comme un enfant. Allons à Deerfield » - « Mort à Colar ! » vocifère la troupe, « Mort à Colar⁷⁸ ! »

C'est encore en chantant que la troupe part à la recherche de l'ennemi anglo-saxon malgré les dangers de l'hiver : « Acclamés, Hertel et ses hommes partent en chantant : *C'est la belle Françoise ...* » ; rien ne les arrête : ni le « froid glacial », ni la « poudrière aveuglante⁷⁹ » ne les détourne de leur but : mettre à feu et à sang le village anglais de Colar. La guerre qu'ils livrent à l'ennemi est une guerre sainte. L'épée qu'ils portent est une arme salvatrice. Elle est celle qu'évoquait vers les années 1880 un Charles Thibault dans ses discours lors des fêtes de la Société Saint-Jean-Baptiste : « symbole des armées, l'épée est l'auxiliaire de la Croix », clamait-t-il avec force en 1884⁸⁰ ; elle est à la fois « l'emblème du dévouement à la patrie » et « la sécurité du royaume » ; l'épée, c'est encore « la sentinelle du droit » et « la protection des drapeaux » ; l'épée, c'est enfin, et surtout, « l'immolation pour l'intérêt commun » : « elle est synonyme de courage, de force, de bravoure et de vertu. C'est elle qui protège la patrie, qui la défend contre ses

78. Frère Élie, « Mathias L'Anglais », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 166.

79. *Ibid.*

80. *La Croix, l'épée et la charrue, ou les trois symboles du peuple canadien*, Montréal, Cadieux & Derome, 1884, p. 42 et 53.

envahisseurs, qui en recule les limites, qui en fait respecter les droits : c'est le *patriotisme* en action⁸¹ ».

*

Ainsi se profile, d'un concours à un autre, la triple représentation du « passé héroïque de la Nouvelle-France ». Pas moins de 22 récits sur 47, soit 47 %, de tous les textes publiés, évoquent, relatent ou rappellent, tantôt un épisode, tantôt un personnage, tantôt encore, un événement, le plus souvent tragique, de l'histoire de la Nouvelle-France. Nul doute qu'une telle écriture de la remémoration se veut un antidote aux changements socioculturels qui frappent le Québec des années 1900. De « l'âme missionnaire » à « la bravoure du soldat », en passant par « la vaillance du colon-habitant », c'est en quelque sorte le passé mythique de la Nouvelle-France qui sert de contre-attaque à la dissolution des traditions ancestrales, tous les jours de plus en plus érodées par les assauts de la modernité.

Qu'opposer en effet à l'américanisation envahissante des mœurs et des habitudes de vie ? Quels discours de conviction faut-il tenir auprès d'une jeunesse canadienne-française qui préfère le baseball aux veillées familiales, qui assiste nombreuse aux « variétés newyorkaises » en tournée au Québec, ou encore qui s'adonne à la bicyclette le dimanche sans respect aucun pour le Jour du Seigneur⁸² ? À vrai dire, le Québec des années 1900 change. Aussi est-ce bien pour contrer les effets pervers de ces « nouveautés du siècle » que la SSJB de Montréal lance toute une série d'activités à caractère culturel pour protéger la vie traditionnelle canadienne-française. L'orientation thématique de ses quatre concours

81. *Ibid.*, p. 54.

82. Voir à ce sujet Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, Montréal, Fides, 2000, p. 475-478.

littéraires n'est donc pas le fruit du hasard : elle correspond à une intention bien arrêtée de promouvoir ce qui constitue à l'époque à ses yeux, et pour bien d'autres institutions nationalistes, les trois socles nourriciers de la défense de la société traditionnelle canadienne-française du temps : la religion, la langue et le passé national. Que l'histoire de la Nouvelle-France serve alors de fondement à une telle promotion, rien alors de surprenant. Depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, un véritable mythe sociolittéraire s'est constitué autour de la présence française en terre d'Amérique. De l'abbé Henri-Raymond Casgrain à l'abbé Lionel Groulx, en passant par une pléiade d'écrivains, d'hommes politiques, d'associations nationales de toutes sortes, le mythe n'a cessé de se raffiner, de se constituer en credo, de se présenter comme la voie providentielle que le Canada français doit écouter s'il veut survivre au milieu d'un continent hostile à sa destinée⁸³. À son tour, la SSJB de Montréal se fait la défenderesse du mythe. Plus encore, grâce à ses concours littéraires, elle offre au mythe un mode de diffusion susceptible de convaincre un plus grand nombre d'adhérents ou de défenseurs.

Un tel mythe a aussi ses formes d'expression symbolique les plus prégnantes : la **Croix**, l'**Épée** et la **Charrue**, dont Charles Thibault⁸⁴ fut vers les années 1880 le plus

83. Suivant Guildo Rousseau, c'est autour du mythe de « La France américaine » que s'est constituée la mission providentielle des Canadiens français en terre d'Amérique ; voir son étude *L'Image des États-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)*, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1981, 356 p. ; voir aussi Réjean Beaudoin, *Naissance d'une littérature : essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française (1850-1890)*, Montréal, Boréal, 1989, 210 p.

84. À l'occasion des Noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le 27 juin 1884, Charles Thibaut prononça son célèbre discours intitulé : « La Croix, l'Épée et la Charrue, ou les trois symboles du peuple canadien ». À ses yeux, ces trois symboles constituaient « les trois grandes forces » du passé national des Canadiens français et devaient le demeurer pour assurer leur destinée providentielle en terre d'Amérique. De ces trois symboles découlaient, selon lui, les « trois nécessités suivantes : 1. celle de se sauver, 2. celle de se protéger, 3. celle de se nourrir » ; et le conférencier d'ajouter : « Toute la philosophie du christianisme est là : par la croix, l'on s'élève au ciel ; par l'épée, l'on défend sa patrie ; par la charrue, l'on assure son existence. Ces trois symboles

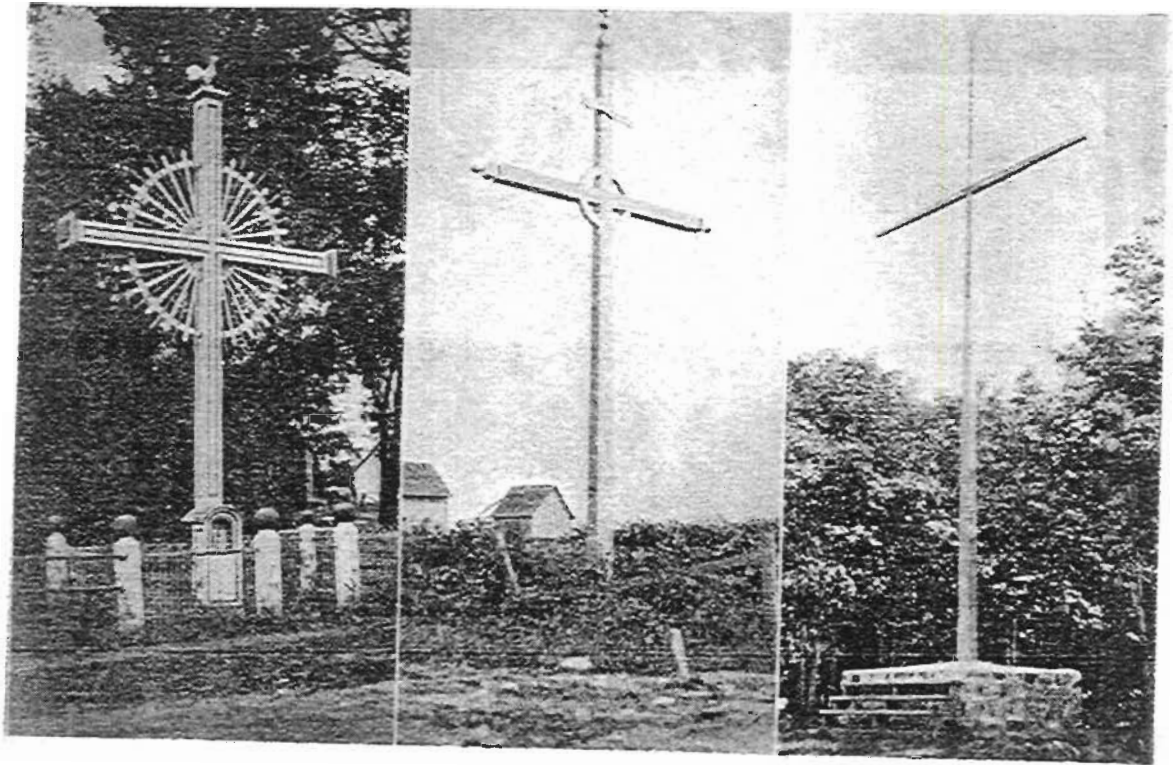
fervent des promoteurs. Or, n'est-ce pas ces mêmes trois symboles qui sont à l'œuvre dans les trois premiers concours organisés par la SSJB de Montréal ? Dans *La Croix du chemin* (1916) ne retrouve-t-on pas le portrait des héros du passé à « l'Âme du Missionnaire » ? Le recueil de récits *Fleurs de lys* (1918) n'est-il pas consacré à « la Bravoure du Soldat » mort pour la défense de la Nouvelle-France ? Enfin, celui sur le thème de « la Corvée » (1917) n'est-il pas voué à la remémoration de la figure du « Colon-Habitant », conquérant sur la forêt sauvage le sol sacré de la patrie ? Mais une fois encore, le mythe et ses symboles font partie des représentations collectives du temps. Et plus souvent qu'autrement, ces meilleurs défenseurs, voire ceux dont le talent est le plus remarquable, appartiennent aux classes dirigeantes. En voici, comme preuve, cet extrait finement ciselé d'un discours prononcé le 23 septembre 1908 par de Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec, et notamment intitulé « La Noblesse de la charrue » ! Un discours des plus mythiques, consacré aux origines de la « Destinée Manifeste » du Canada français en terre d'Amérique :

Et l'histoire commence, palpitante d'intérêt, débordante de vie. Que de fois vous les avez vus repasser dans votre imagination, ces premiers chapitres, écrits au fil de la hache, illuminés par les belles flambées d'abatis, et gardant encore aujourd'hui les âcres et fortifiantes senteurs des terres neuves, que déchirent la pioche et la herse, et où germent les premières moissons. Ce sont les années rudes, mais combien fructueuses ! des premiers défrichements ; c'est la glorieuse épopée de la terre qui naît, de la civilisation qui trace pied à pied son lumineux sillon à travers l'inculte sauvagerie des hommes et des bois. Chaque coup de hache, alors, est une belle et patriotique action ; chaque sueur qui arrose le sol est une semence féconde⁸⁵.

représentent donc la vie divine des âmes, la vie sociale des peuples et la vie matérielle des individus » (*La Croix, l'épée et la charrue, ou les trois symboles du peuple canadien*, p. 11-12).

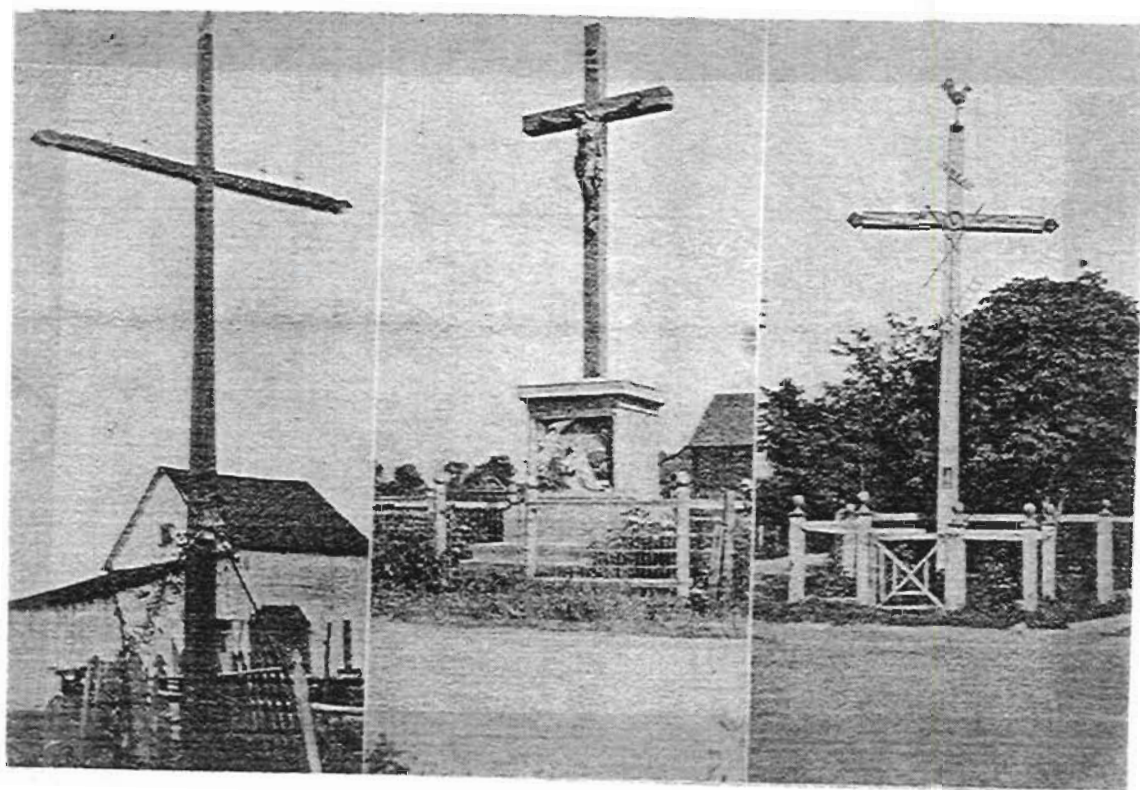
85. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec, « La noblesse de la charrue, discours prononcé à l'Université Laval, le 23 septembre 1908, à l'occasion de la remise des médailles commémoratives aux anciennes familles canadiennes-françaises qui occupent depuis deux siècles la terre ancestrale », reproduit dans *Discours religieux et patriotiques*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1926, p. 158-166.

LES CROIX DU CHEMIN (1)



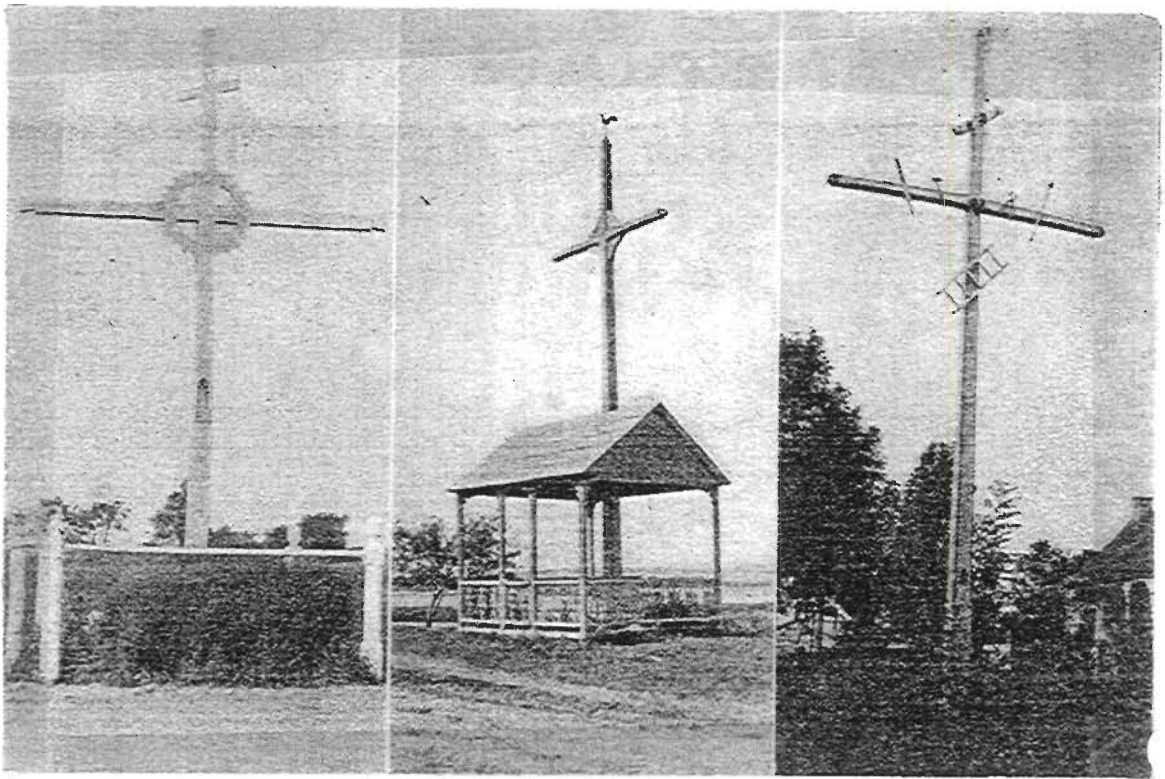
Source : *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1916, p. 47.

LES CROIX DU CHEMIN (2)



Source : *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1916, p. 87.

LES CROIX DU CHEMIN (3)



Source : *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1916, p. 115.

CHAPITRE IV

LA LUTTE CONTRE LA MODERNITÉ

1. Sous le signe de la Croix

« La tradition, les défunts, m'a dit l'un
deux, c'est ce qui m'empêche de mourir »
(Jean-Victor Cartier, « Un matin de mai », *La
Croix du chemin*, p. 118).

La modernité ! Voilà ce contre quoi lutte finalement la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Ses concours littéraires n'ont qu'un but : stopper la modernité et tous ses avatars qui s'infiltrèrent pernicieusement dans les mœurs canadiennes-françaises du temps. Elle craint surtout pour la jeunesse qu'elle croit encline à la décadence. En effet, si les jeunes Canadiens français adoptent les modes de vie de la société américaine, il est à craindre pour la survivance de la foi catholique et pour la langue française. D'où le devoir national de mieux faire connaître, grâce à des concours littéraires, les mœurs et les coutumes de « Chez nous », pour reprendre le titre du recueil des récits du terroir d'Adjutor Rivard, paru en 1914, puis réédité plusieurs fois par la suite¹. Les quatre concours partagent tous un thème commun : le **PASSÉ**, qui doit servir de repoussoir contre les insidieuses infiltrations de la **MODERNITÉ**. Non seulement le passé historique, mais aussi le passé récent — celui notamment de l'enfance — dont on se

1. Voir le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome 2, p. 225-227.

souvent, presque encore de façon tangible²... L'affrontement axiologique **PASSÉ/MODERNITÉ** fonde donc, croyons-nous, la « sémantique fondamentale³ » qui traverse l'ensemble des textes publiés par la SSJB de Montréal. C'est à cet affrontement axiologique que nous voulons consacrer le quatrième et dernier chapitre de notre mémoire. Trois vecteurs ou thèmes d'analyse et d'interprétation sont retenus, qui constituent les modalités énonciatives d'un tel affrontement : 1) **sous le signe de la Croix** ; 2) **les saisons et les jours de la vie paysanne** ; 3) **les dernières résistances à la modernité**.

*

Thème du premier concours littéraire (1916), « La Croix du chemin » permet donc à la SSJB de Montréal d'attaquer en force le spectre de la modernité. N'est-ce pas en effet astucieux de mettre à profit ce fort symbole de la tradition chrétienne qui remonte, ni plus ni moins, au temps des druides⁴, et qui fait partie du paysage québécois depuis les

-
2. Dans son « Introduction » au tome 2 du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec (1900-1939)*, Maurice Lemire écrit à ce propos : « Un autre aspect de cette rhétorique du terroir concerne le monde de l'enfance. Chez nombre d'auteurs, il y a une identification presque continue entre le passé ancestral et leur propre enfance. Le monde des origines, qui devait se situer aux premières lueurs de la mémoire collective, se confond avec un passé récent que les hommes d'âge mûr peuvent vérifier dans leur mémoire. L'âge d'or que l'on regrette, **tout en le proposant à l'admiration de la jeunesse**, c'est celui que l'on a connu naguère et que la vie a relégué au nombre des souvenirs. **Le passé récent est ainsi intégré au monde sacré des origines. La réalité nouvelle, qui s'impose désormais sous la forme d'une jeunesse avide de changements**, apparaît comme sacrilège aux yeux d'une génération qui accepte difficilement de céder la place aux nouveaux venus. Pour arrêter la marche du temps, pour culpabiliser la horde des jeunes qui se préparent à saccager le monde révolu, **elle remémore les souvenirs de l'enfance** pendant laquelle tout n'est qu'affectation, sympathie et compréhension » (p. XXI). Le caractère gras est de nous.
 3. Dans le deuxième volume de leur *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage* (Paris, Hachette, tome 2, 1986), A. J. Greimas et J. Courtés écrivent notamment à ce sujet : « Ce qui caractérise une sémantique profonde n'est pas tant sa catégorie fondamentale que le réseau de relations, la structure, qui est posée par l'application des catégories pro-prioceptives » [...], qui varient « d'une aire culturelle à l'autre » (p. 198-199), et à partir desquelles il est possible « [...] de formuler, très sommairement, la manière dont tout être vivant, inscrit dans un milieu se sent lui-même et réagit à son environnement comme système d'attractions et de répulsions » (p. 182).
 4. Suivant Jean Simard et Jocelyne Milot, « La tradition d'élever ce type de monument aux croisements et le long des routes remonterait à la Bretagne, aux temps où les druides sacralisaient certains lieux en y

débuts de la Nouvelle-France⁵ ? Les initiateurs du concours se saisissent donc d'un des symboles les plus profonds et traditionnels de la foi chrétienne, fortement ancré dans l'imaginaire religieux canadien-français. La Croix comme arme contre le Malin, mais aussi contre les « malheurs du temps » : « la croix est le symbole de la totalité du monde, de la ligature centrale des années⁶ », écrit Gilbert Durand ; tel l'arbre cosmique, elle symbolise la cohésion du monde. Aussi, tout ce qui la remet en cause ou qui la rejette doit être combattu.

Et cette « Croix du chemin » a d'abord une **âme**. Voilà sa grandeur et sa raison d'être le long des routes : elle incarne la vie, la végétation, la durée contre le temps qui passe. Le frère Marie-Victorin la présente ainsi :

C'était une grande croix de bois, simple et vieille. Quand mon souvenir, comme un doigt, tourne les pages anciennes du livre de ma vie, je la revois toujours cette croix, là-bas, le long du chemin aux ornières profondes. Il faut qu'elles aient une âme, les choses, pour que leurs images, parfois, s'incrument dans notre âme à nous, comme le lichen dans la pierre⁷ !

érigeant des menhirs. Plus tard, pour ne pas heurter les cultes locaux, les premiers missionnaires chrétiens auraient utilisé ces menhirs comme supports au nouveau symbole cruciforme qu'ils gravaient. Aux menhirs - et parfois à partir d'eux - se sont progressivement ajoutés tout au long du Moyen Âge des croix plantées sur des lieux de sépulture et le long des routes, surtout aux carrefours. Passant de l'Armorique à l'Amérique, les croix sont d'abord érigées en signe de prise de possession du territoire au nom du roi de France : à Gaspé en 1534, à Montréal en 1642, sur les bords du lac Érié en 1670, puis au Mississippi et en Louisiane en 1683. Par la suite, à mesure que les colons s'établirent, des croix de chemin s'ajoutèrent aux croix officielles des explorateurs » (*Les Croix du chemin du Québec*, Québec, Ministère de la culture et des communications, 1994, p. 3).

5. Jean Simard et Jocelyne Milot écrivent encore à ce propos : « C'est tout le paysage lui-même qui est marqué par les signes du sacré. Du village aux champs, entre l'église et les dernières habitations qui en dépendent, un espace sacré se dessine. Il se circonscrit tout d'abord dans un enclos, rattaché ou non à l'église et destiné à loger le cimetière paroissial. Puis, on le retrouve au flanc et au sommet des collines, où sont érigés la plupart des sanctuaires et des chemins de croix. Enfin, il se prolonge le long des routes, comme des grains d'un chapelet que forment entre eux les chapelles de processions, les calvaires et les croix de chemin » (*Les Croix du chemin du Québec*, p. 1-2).
6. *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Bordas, 1969, p. 379.
7. « La Croix de Saint-Norbert », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 149.

Ainsi cette « vieille croix », usée par le temps, témoigne de la tradition, du souvenir du « Bon Vieux Temps » calme et sécurisant des jours anciens. D'autres descriptions proposent des croix plus simples et dénudées, mais qui vont dans le même sens que celle du frère Marie-Victorin ; voici celle d'un nommé Jean-Victor Cartier participant au premier concours littéraire de la SSJB de Montréal :

Je ne m'étonnais plus de l'aspect humilié de cette croix qui, semblait-il, se donnait davantage, s'était plus dépensée, sacrifiée ; **son âme** m'apparaissait illuminée, transfigurée à travers cet abaissement, revêtait un caractère glorieux, inconnu, prenait sur tout mon être un empire que je sentais grandir⁸...

D'une manière générale, les auteurs n'hésitent pas à utiliser des descriptions anthropomorphiques, ni à attribuer en quelque sorte à la croix des attitudes ou des comportements humains ; ils ne craignent pas de l'animer ou de lui prêter des sentiments : elle est « accueillante » ; elle se « penche pour voir venir de loin le voyageur » ou « pour faire, avec lui, un bout de route⁹ ». La Croix console aussi celles et ceux qui lui confient leurs peines ou leurs souffrances : « Que de confidences elle a dû recevoir, que de larmes elle a vu couler, que de désespoirs elle a apaisés¹⁰... », lit-on dans le récit d'un lauréat du concours. Comme les humains, la croix « grelotte » encore « sous les morsures du « nordet¹¹ » ; ceux qui savent l'écouter, surtout les « vieux », « saisissent, sans peine, [...] ses murmures interrompus, ses joies soudaines, ses longs sanglots¹² ». Finalement, la croix a toute la tendresse d'une mère pour ses enfants : ses bras maternels

8. Jean-Victor Cartier, « Un matin de mai », *op. cit.*, p. 122. Le caractère gras est de nous.

9. *Ibid.*, p. 123.

10. Joseph-Moïse Leblanc, « La Croix du chemin à la Pointe-à-Major », *op. cit.*, p. 139.

11. Joseph-H. Courteau, « Scènes d'autrefois et scènes d'aujourd'hui », *op. cit.*, p. 95.

12. Jean-Victor Cartier, « Un matin de mai », *op. cit.*, p. 119.

sont toujours là pour accueillir ceux qui souffrent ou qui veulent se faire pardonner leurs fautes¹³.

L'âme de la Croix, c'est aussi celle du pays, du Canada français et de ses origines. Maints auteurs le soulignent. Chacune des vieilles croix du chemin est le symbole tangible du passé historique de la Nouvelle-France, voire de la Vieille France :

Les croix ont été élevées dans nos campagnes par nos ancêtres, parce qu'elles répondaient à un instinct puissant, aux tendances intimes, et profondes de leur être ; nous, descendants très lointains de ces croyants, possédons dans les veines de notre sang [...] des atavismes et des hérédités qui nous ont transmis leurs sentiments, leurs aspirations, leurs idées ; elles et nous avons le même principe créateur, une origine identique : comment ne satisferaient-elles pas notre âme ? Comment n'aurions-nous [pas] pour elles le même respect pieux que nos pères ? Ayant été leurs gestes conscients, elles sont nos gestes réflexes qui correspondent à nos dispositions secrètes, et si nous arrivons à ne pas les aimer, ce n'est qu'en faussant notre nature en nous dévoyant de nos traditions¹⁴.

Le message est clair : les vieilles croix du chemin forment un rempart qui protège le Canada français contre ce qui pourrait lui ravir son héritage français. Elles en sont le symbole le plus véritable :

Croix paisibles et douces, croix pacificatrices, qui semblez surgir du sol comme un chant de triomphe ; croix solitaires, attristées, saturées d'injures et d'oubli, pauvres, courbées ; croix somptueuses qui, blanches, sortez de la colline comme un cri d'espérance arraché à la terre ; croix jeunes d'aujourd'hui avides d'exaucer et de pardonner, croix de demain qui verserez sur d'autres fronts, ceux de nos fils, le flot de vos augustes bénédictions ! qu'à vos pieds, sur notre sol, « fleurissent tous les berceaux, dorment toutes les tombes » ; que, par vous, l'antique patrie, la « France éternelle » respire, à pleins poumons l'atmosphère des grands jours religieux, nationaux, et, d'un mouvement de l'âme, décide la victoire¹⁵.

*

13. Lionel Montal, « La Vieille Croix du Bois-Vert », *op. cit.*, p. 38-39.

14. Léo-Paul Desrosiers, « Notre croix », *op. cit.*, p. 49-50. L'auteur écrit encore : « Et voici que dans l'ombre qui se déploie, la croix canadienne se hausse à des hauteurs inconnues, elle étend ses bras immenses, son ombre protectrice sur toute la Nouvelle-France ; le coq allègre et fier de son sommet plane très haut, baigné d'une grande clarté diffuse, et son chant d'éveil retentissant se répercute en échos sonores ; dans un grandissement, une splendeur d'apothéose, elle prend une valeur de symbole ou d'emblème, et notre race tout entière est prosternée à ses pieds » (p. 51).

15. Jean-Victor Cartier, « Un matin de mai », *op. cit.*, p. 124.

Les dévotions à la croix sont encore une façon pour les auteurs de rappeler que sa présence était jadis vivante au sein de la population canadienne-française : « Elle était pour nous comme une manière d'église, [elle] nous parlait du bon Dieu¹⁶ », confie un auteur. C'est en effet à ses pieds que se font, dans le fond des campagnes, certaines pratiques religieuses : la prière aux heures de l'angélus, la procession de la Fête-Dieu, le mois de Marie, voilà quelques-unes des dévotions les plus souvent évoquées ou décrites par les auteurs. Le mois de Marie est tout particulièrement mis en évidence. Sur un ton intime, le narrateur de la « Vieille Croix du Bois-Vert », rappelle ainsi comment se passait un « soir du mois de Marie » :

« Voulez-vous que, pour finir, je vous raconte un soir de mois de Marie à la vieille croix du Bois-Vert ? [...] Tout le monde se mit à genoux, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, comme dans l'église à Saint-Michel. Puis, on commença par la prière du soir que grand'mère savait par cœur : « Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le »... Après la prière, ce fut le chapelet. [...] Mais voilà que tout le monde se mettait debout pour le cantique. Le cantique, c'était la finale et la partie la plus solennelle de la prière à la croix. On chantait :

*C'est le mois de Marie,
C'est le mois le plus beau.
À la Vierge chérie
Disons un chant nouveau¹⁷.*

Les dévotions à la croix s'étendent encore au rituel de la terre : les rogations¹⁸, les

16. Joseph-Moise Leblanc, « La Vieille Croix du Bois-Vert », *op. cit.*, p. 34.

17. *Ibid.*, p. 39-42. Un autre auteur décrit ainsi la dévotion à Marie au pied de la croix : « Ce soir-là, à l'heure où la musique de nos trois cloches nous parvenait en de lointaines harmonies, tout le rang se tenait au pied de la croix. Par une permission spéciale, les petits avaient été admis à la prière [...]. Nous étions à genoux sur l'herbe ; une jeune fille commença le chapelet auquel l'assistance répondit... Puis c'était la prière du soir : « Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le »... et les voix chevrotantes des vieilles, s'unissant à celles plus fermes des jeunes formaient un murmure d'une harmonieuse douceur... » (Joseph-H. Courteau, « Scènes d'autrefois et scènes d'aujourd'hui », *op. cit.*, p. 102-105).

18. Il s'agit d'un rituel religieux qui se déroule pendant les trois jours précédant l'Ascension. Il a pour but d'attirer les bénédictions divines sur les récoltes et les travaux des champs.

LE MOIS DE MARIE À LA CROIX DU CHEMIN



Source : *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1916, p. 51.

processions pour les biens de la terre, contre la sécheresse, les sauterelles, et autres calamités du genre : « [...] on y faisait une prière avant de commencer les semences, et les moissonneurs y attachaient la première poignée de récolte, orge ou blé¹⁹ », rappelle l'auteur montréalais Albert Cornellier.

Les corvées sont aussi une occasion de se rassembler au pied de la croix. À ces occasions, on prie pour demander au Christ en croix son aide. On l'implore afin d'avoir le même désir de partage et d'amour que Lui pour les plus pauvres d'entre les hommes : « Bientôt 30 *gars* solides, la jambe moulée dans des bottes sauvages, s'agenouillent un instant à la voix du prêtre et, devant le Christ de plâtre, gris de la poussière du terroir, mais aux bras étendus amoureuxment vers la campagne féconde, les gaillards musclés commencent par une prière la corvée du pauvre²⁰ ». Les paysans se rassemblent aussi au pied de la croix du chemin quand le sort s'acharne contre eux ; parfois, les exercices de piété et de prière se prolongent dans le temps, jusqu'à devenir des neuvaines qui sont faites pour gagner la protection du Ciel sur la récolte en péril :

Si nous sommes en automne, et que la pluie tiède et lente tombe sur les prairies, sur les moissons en javelles qu'elle pourrit, sur la rivière où chaque goutte fait une éclaboussure d'argent ; si des effluves savoureuses et chaudes, des odeurs alanguissantes fument de la terre trempée, « on fait la neuvaine » pour obtenir le beau temps qui séchera la moisson mouillée²¹.

Enfin, dans un autre récit, c'est une pauvre paysanne qui plaide sa cause au pied du Christ en croix. Son époux est parti à la guerre. Elle n'a personne pour labourer son champ :

La charrue est là. Maladroitemment, Mariette l'empoigne par les mancherons. la tire péniblement et la traîne à travers les allées du jardin. sans se soucier des rosiers, des lilas séchés : elle la remorque toujours. Elle s'engage sur la

19. « Marché rompu », *op. cit.*, p. 92.

20. Adolphe Nantel, « La Corvée du pauvre », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 156-157.

21. Léo-Paul Desrosiers. « Notre croix », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*. p. 48.

L'HEURE DES LABOURS



Source : *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1916, p. 135.

route et avance difficilement jusqu'à la pente qui mène à la croix du rang. Elle monte, ouvre la barrière de bois et pousse la pauvre charrue au pied de la croix.

Elle formule ainsi sa supplique :

J'ai tellement supplié, mon Dieu, et vous n'avez pas entendu ma voix, que j'ignore les mots qui sont à dire. Vous voyez.

« L'homme qui était ici, n'y est plus. Vous savez, Seigneur, où il est ? Il combat contre les gens qui ont brûlé vos chapelles, démantelé vos cathédrales et fusillé vos prêtres [...] ».

Debout, les mains tendues, offrant au pied d'une croix ce fier instrument de laboureur, elle a l'air d'un symbole, la jeune femme. C'est toute l'âme paysanne de la race canadienne qui demande²².

*

Les croix du chemin accomplissent aussi parfois des miracles ! Elles ramènent en quelque sorte les esprits tièdes à la dévotion chrétienne. C'est alors tout le merveilleux chrétien qui sous-tend l'atmosphère du récit. Dans « La Vieille Croix du Bois-Vert » de Lionel Montal (pseud. de Lionel Groulx), un homme seul réussit à ériger une croix. Personne dans le rang ne vient en effet lui aider à faire « la *courvée* ». La croix est immense. Elle nécessite « la force de dix hommes ». C'est alors que le miracle se produit. Le lendemain matin « la grosse croix de cèdre » s'élève fière « sur le *button* du père » ! « Saint-Michel ou le bon Cyrénéen [...] avait donné un coup de main²³ » au dévot paysan. Dans un autre récit dont l'histoire raconte une bataille entre Français et Anglais au temps de la Nouvelle-France, c'est le Christ en croix qui s'anime et prend vie, ouvre les yeux et jette un regard d'amour infini sur les soldats français qui répandent leur sang pour leur patrie :

Et lors eut lieu le miracle dont parlait cette pauvre femme du peuple, et dont fusmes fort esmerveillés et louangeasmes fort le Créateur de toutes

22. « C'est l'heure des labours », *op. cit.*, p. 129-130.

23. « La Vieille Croix du Bois-Vert », *op. cit.*, p. 35-36.

choses. Au couchant s'escartèrent soudain les nuages, lesquels jusqu'à ce moment nous avaient caché le soleil, et jaillirent beaux jets de flamme et de braise rouge, jetant coulée de feu sur le fleuve et frappant en plein visage le Christ en croix au-dessus de nos têtes. Et comme étions là en prière, vismes distinctement ce visage remuer, et puis les yeux lentement s'ouvrir, et rester fixés avec beau regard éperdu d'amour, jusqu'au confins les plus distants, par delà le Saint-Laurent et les hautes montagnes fermant l'horizon, comme si, par là, eut voulu nous dire que toute cette terre de Nouvelle-France était vraiment sienne et qu'Il entendait bien qu'elle serait toujours en demeure, quoy que feraient ses ennemis. Et ne se refermèrent alors, ces yeux divins, qu'avec la chute du soleil à l'occident de pourpre et d'or et la venue des premières ombres de la nuit²⁴.

*

Enfin des paysans sont aussi témoins de miracles. La croix leur vient en aide plus d'une fois. Des sauterelles menacent-elles leurs champs ? Une procession de tous les cultivateurs au pied de la croix du rang, et voilà les milliers de sauterelles mortes, grâce aux « anges du Bon Dieu », ou encore au « diable en personne [qui] les avait grillées pendant la nuit *pour ne pas que les oiseaux les mangent*²⁵ ». Maints autres récits décrivent le même type de miracles. Grâce à la prière, à la neuvaine, à la pénitence, le Christ en croix se laisse toucher et protège les champs des environs contre les menaces de la nature qui s'acharnent contre le paysan²⁶ ». Grâce à la « Croix du chemin », c'est l'univers paysan lui-même qui est ainsi sacralisé. L'homme de terre vit en symbiose avec sa religion : ses pratiques religieuses se confondent avec ses pratiques de vie paysanne.

* * *

2. Les saisons et les jours de la vie paysanne

Les cycles de la vie paysanne interviennent en effet autant que le symbolisme de la croix

24. Sylva Clapin, « L'Attaque du Calvaire », *op. cit.*, p. 30-31.

25. *Ibid.* L'italique est de l'auteur.

26. *Ibid.*; voir aussi « Les Remois », *op. cit.*, p. 74.

dans la lutte contre la modernité. Au fil de leurs récits, les auteurs publiés se révèlent d'ardents imitateurs des écrivains régionalistes québécois de leur temps. À l'instar de ceux-ci, ils mettent en scène des colons ou des paysans dont l'existence est une heureuse obéissance aux durs travaux de la terre, à ses rites quotidiens et saisonniers et, par-dessus tout, aux valeurs que cette existence sous-tend. Une telle peinture idyllique de la vie paysanne n'a évidemment qu'un but : lutter contre les séductions de la modernité qui pénètrent de toutes parts la société québécoise du temps. D'où souvent le rappel ou la description, dans leurs récits, de plusieurs rituels propres à la vie paysanne, susceptibles de renforcer la remémoration chez le public-lecteur de la vie traditionnelle canadienne-française. Certes, dans ce cas-ci, ces rituels sont uniquement lus et donc non accomplis par le lecteur. Il n'en demeure pas moins la manifestation d'une vision du monde, d'un « discours sur le monde²⁷ ». La survivance canadienne-française en terre d'Amérique résulte d'un seul fait historique, soutiennent unanimement les auteurs, soit la fidélité à la foi catholique des aïeux et à leurs traditions paysannes.

*

Un premier point de vue se dégage de la recension²⁸ de ces rituels saisonniers évoqués ou décrits dans l'ensemble des 47 récits²⁹ qui constituent le corpus de textes

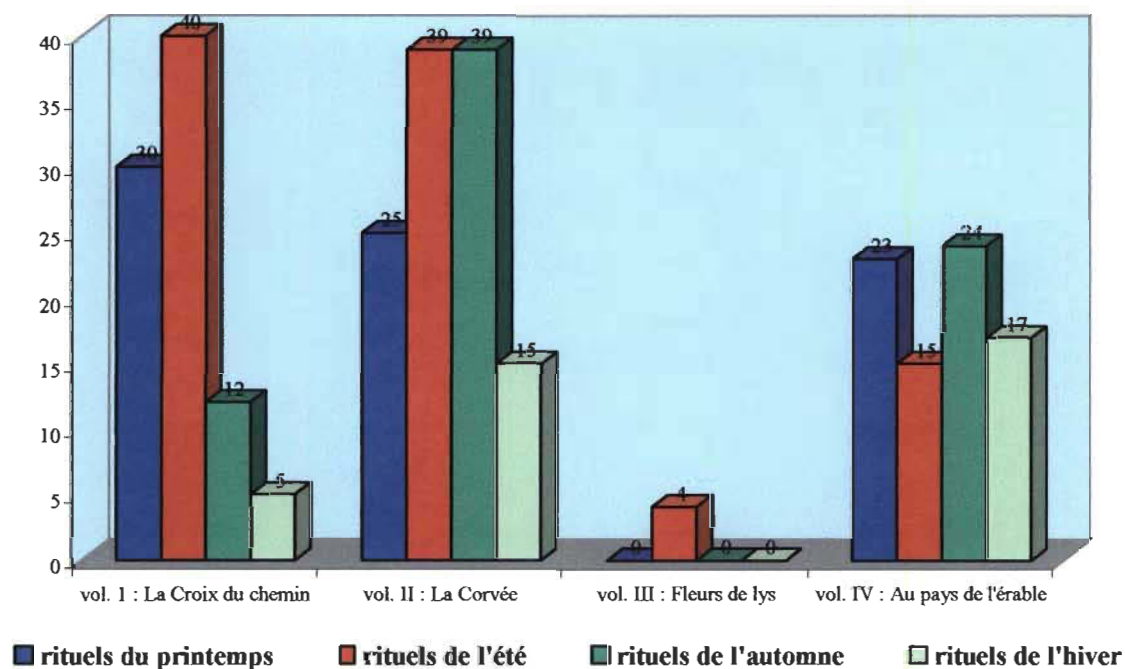
27. A. J. Greimas et J. Courtés, *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, tome 2, 1986, p. 189. De fait, le rituel ou le rite est toujours un acte de propitiation du monde susceptible de rétablir un ordre perturbé. Suivant Martine Segalen, c'est d'ailleurs un des usages les plus symboliques : « [...] le rite ou rituel, écrit-elle, est un ensemble d'actes formalisés, expressifs, porteurs d'une dimension symbolique. Le rite est caractérisé par une configuration spatio-temporelle spécifique, par le recours à une série d'objets, par des systèmes de comportements et de langages spécifiques, par des signes emblématiques dont le sens codé constitue l'un des biens communs d'un groupe » (*Rites et rituels contemporains*, Paris, Nathan, 1998, p. 20).

28. Voir annexe I pour un résumé de la méthodologie ayant servi à la compilation d'une telle recension.

29. Voir tableau II, chapitre II, p. 53.

étudiés. Sur un total de 288 occurrences³⁰ recensées quant à la manifestation de ces rituels au plan de l'expression, 118 occurrences (ou 41 %) sont issues du volume *La Corvée*, 87 (30%) viennent de *La Croix du chemin*, 79 (27,4 %) proviennent d'*Au pays de l'érable*. Quant au volume *Fleurs de lys*, il ne compte que 4 occurrences (1,38 %) portant sur les rituels de l'été. Sans doute, le thème de la guerre de la Conquête ne se prêtait guère à relater tel ou tel événement sous la forme d'un récit axé sur les rituels du monde paysan. Le **Graphique III** ci-dessous illustre bien une telle répartition³¹. Les rituels du

Graphique III
Répartition des rituels saisonniers
suivant les quatre volumes des concours littéraires



30. Comme nous l'avons explicité dans l'annexe I, l'occurrence est la manifestation d'une grandeur ; elle sert d'unité de compte dans l'analyse d'un corpus de textes marqués par l'apparition fréquente de certains phénomènes linguistiques, discursifs ou énonciatifs.

31. On trouvera en Annexe (III) le tableau de l'ensemble des occurrences recensées dans les quatre volumes des concours littéraires.

printemps, de l'été et de l'automne dominant dans l'ensemble des 47 récits publiés, avec 251 occurrences (87,15 %) sur 288.

Essentiellement, la peinture de la vie paysanne est évoquée à travers la représentation de deux saisons imposées d'ailleurs par le cycle de la nature québécoise : « **la belle saison** », (printemps, été, automne) et la « **saison froide**³² » qui est celle de l'hiver. La belle saison, qui débute vers l'équinoxe du printemps, correspond aux travaux de la terre proprement dits (les labours, les semailles, le jardinage, etc.), pour se terminer à l'automne avec ceux des récoltes (la fenaison, le « cannage » des viandes et des légumes, etc.). Quant à la « **saison froide** », — celle de l'hiver — elle se focalise principalement sur le foyer, et donc sur l'univers féminin, avec ses pratiques du tissage et du filage, ses préparatifs des Fêtes, ses veillées canadiennes, etc. Voilà, en quelque sorte, les deux « univers » paysans exploités par les auteurs publiés. Le tableau qu'ils dressent du monde paysan se centre sur un certain nombre de pratiques ou d'habitudes de vie à partir desquelles se développent l'action de leurs récits, le déroulement des événements, la mise en scène de leurs personnages et, finalement, le dénouement d'une intrigue le plus souvent absente.

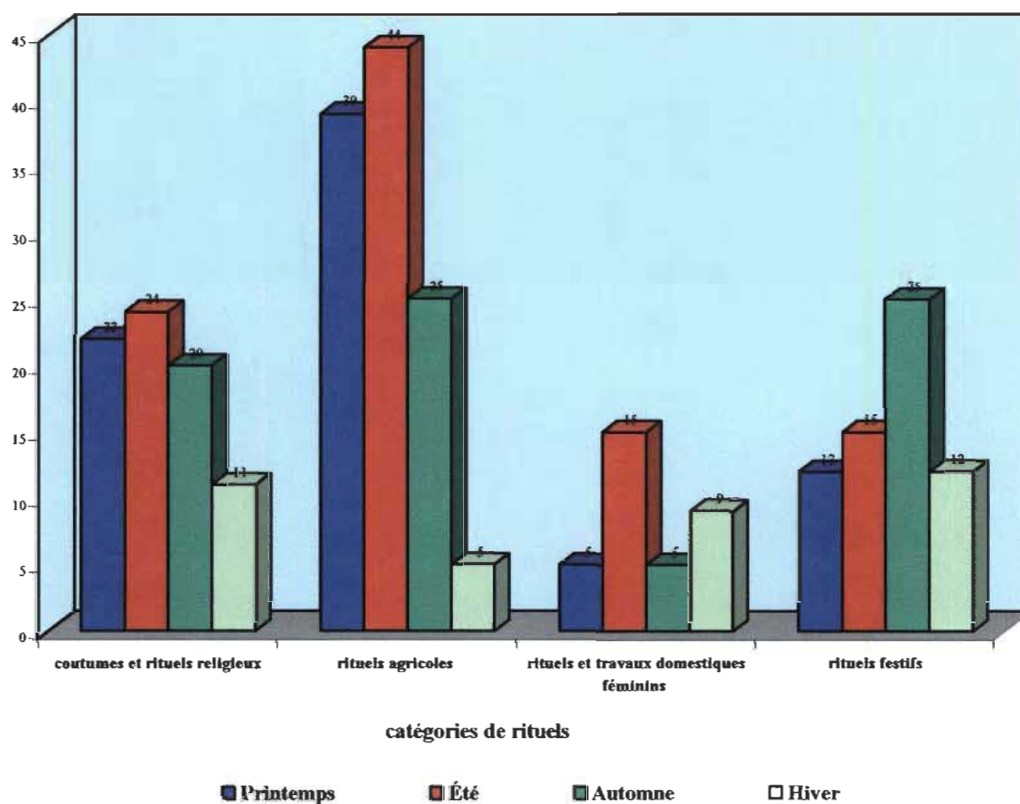
*

La représentation des coutumes et des rituels saisonniers suivant leurs catégories classificatoires (voir **Graphique IV**, p. 130) donne un éclairage encore plus saisissant de la domination de « **la belle saison** » comme décor pastoral exploité par les auteurs. En

32. Nous avons emprunté ces deux concepts à Yvonne de Sike, *Fêtes et croyances populaires en Europe au fil des saisons*, Paris, Bordas, 1994, p. 207.

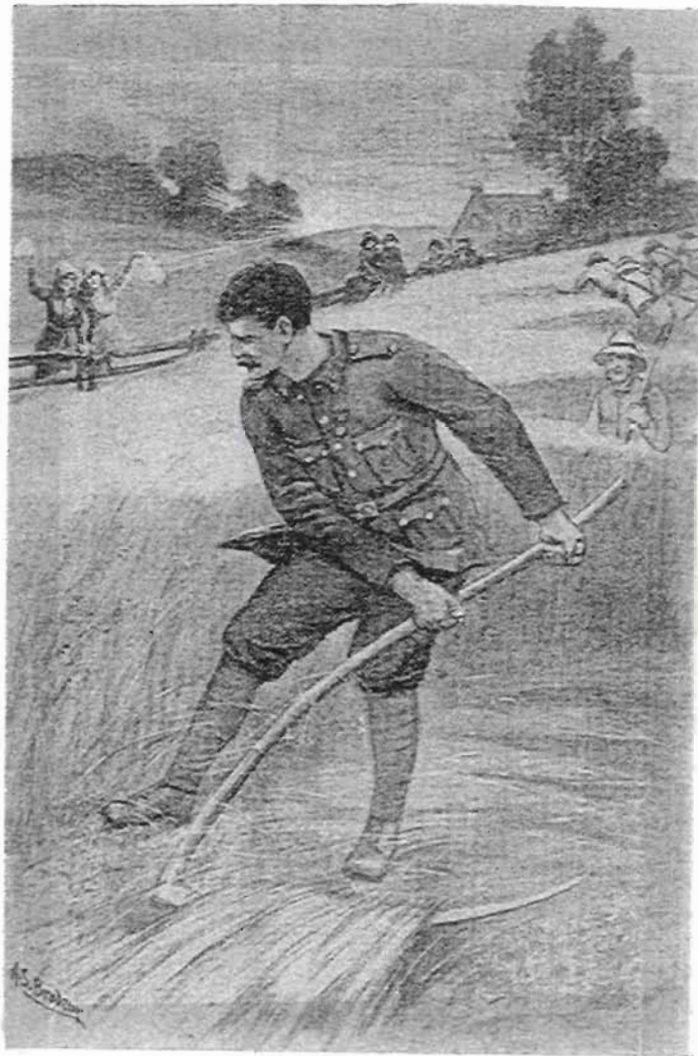
effet, des quatre catégories de rituels les plus évoquées dans l'ensemble des récits du corpus, ce sont les « rituels agricoles³³ » qui dominent avec 113 occurrences (39 %). Suivent, dans l'ordre, les trois autres catégories classificatoires : les « coutumes et les rituels religieux » (77 occurrences ou 27 %) ; les « rituels festifs » (64 occurrences ou 22%) ; les « rituels féminins » (34 occurrences ou 12 %).

Graphique IV
Répartition des coutumes et des rituels suivant leurs catégories de classement



33. Nous avons inséré dans la catégorie des rituels agricoles ceux de la corvée, qui se pratiquent très majoritairement au cours de la « belle saison ».

LA FENAISON



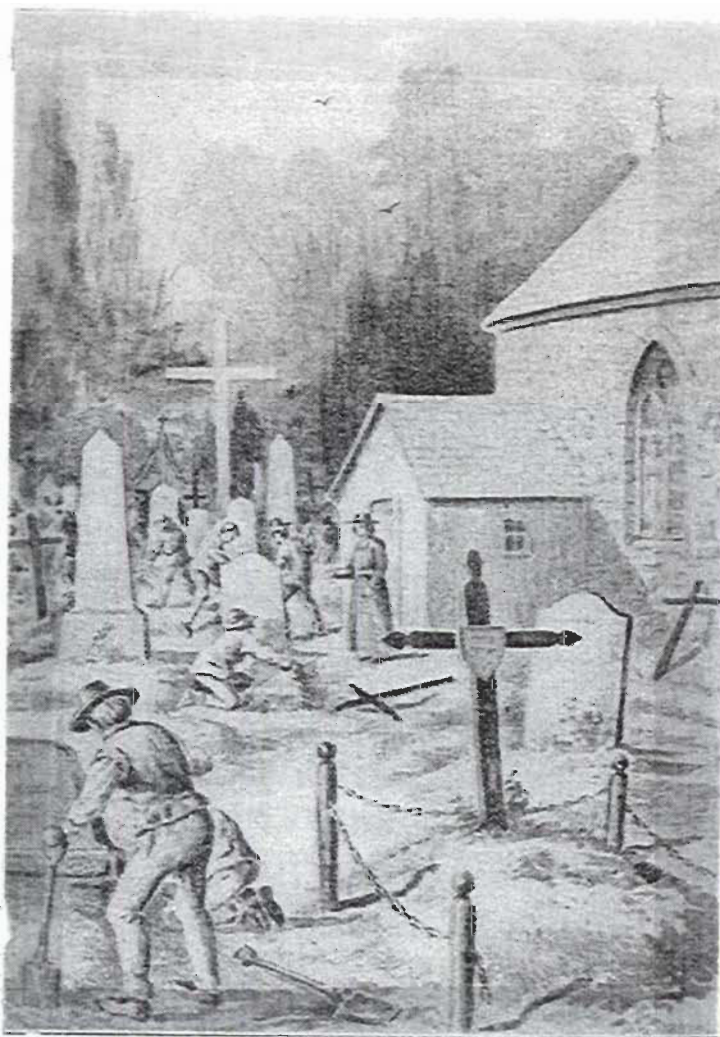
Source : *La Corvée : deuxième concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1917, p. 183.

LA CORVÉE DES HAMEL



Source : *La Corvée : deuxième concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1917, p. 33.

LA CORVÉE DU CIMETIÈRE



Source : *La Corvée : deuxième concours littéraire*, Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1917, p. 72.

UNE CORVÉE DANS LES BOIS-FRANCS



Source : *La Corvée : deuxième concours littéraire*. Montréal, La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1917, p. 191.

C'est donc à partir de la représentation des rituels agricoles³⁴ que les auteurs publiés tentent de barrer la route à la Modernité. Et parmi ces rituels, ce sont évidemment ceux de la corvée qui, au plan symbolique, donnent le ton à une mise en scène narrative du « *Mythos de l'été* » dont parle Northrop Frye dans son *Anatomie de la critique*³⁵. L'intention générale des auteurs est évidente : donner du monde paysan une image d'innocence, où la solidarité sociale fait place à l'individualisme, la charité chrétienne à la dureté du cœur, la vie heureuse à la campagne à la misère des villes. Les trois passages suivants illustrent assez bien le rituel de la corvée exploité par les auteurs :

La fauchaison et la fenaison

Aussi, le temps de le dire, le travail était-il en train. Les pierres à aiguïser battirent le tranchant des faux, avec le claquement sonore et particulier qu'on connaît bien ; puis les faux, une fois prêtes, entrèrent dans les foins avec un même mouvement harmonieux et cadencé de tous les bras. Sous les chapeaux de paille à larges bords, les figures ruisselaient ; et l'on allait, taillant en plein ; les ahan ! des faucheurs se faisant de plus en plus précipités au fur et à mesure que la fatigue se précisait. Mais on allait quand même, tout entiers à la hâte d'en finir, sans trop de souci de la chaleur qui, sur le coup de trois heures, sembla s'être faite encore plus lourde et couvrait toutes choses comme d'une chape de plomb³⁶ [...].

Et les faucheurs, le front ruisselant sous leurs vastes chapeaux de paille du pays, les manches de leur chemise relevées, laissant à nu jusqu'aux coudes leurs bras bronzés, se ruent avec une sorte de furie sur le pré roux, de l'herbe jusqu'à la ceinture. Courbés, solides sur leurs jambes ouvertes, ils accélèrent comme avec rage le mouvement rythmé du torse de droite à gauche et, à chaque élan la faux vole au bout des bras tendus ; l'arme champêtre siffle dans l'air sous un ahan furieux et plonge aussitôt dans la masse opiniâtre des foins. Les herbes s'affaissent sur toute la largeur de la

34. Voir notre annexe (III) pour l'ensemble des rituels recensés dans cette catégorie.

35. *Anatomie de la critique*, Paris, Éditions Gallimard, traduit de l'anglais par Guy Durand, 1969, 456 p. Suivant Northrop Frye, le *Mythos de l'été* représente le monde idéalisé du rêve, de la pastorale, ou encore celui du roman dans ses formes les plus achevées. Lui est opposé le *Mythos de l'automne*, avec son réalisme tragique, axé sur le héros en révolte contre les dieux, le destin, la fortune, etc. Viennent ensuite le *Mythos du printemps* et le *Mythos de l'hiver* qui, également opposés l'un l'autre, constituent les deux autres principes structurels de l'expression d'un mythe littéraire : le *Mythos du printemps* est sous le signe de la comédie, de la fête, de la réconciliation des contraires, du dénouement heureux ; le *Mythos de l'hiver* est, au contraire, sous le signe de la satire et de l'ironie, où la fatalité du héros tragique donne le ton à la condition humaine : le monde est un enfer, dans lequel l'homme demeure à jamais enchaîné à son destin tragique.

36. Sylva Clapin, « La Corvée chez Bapaume », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 209-210.

prairie et, derrière les faucheurs, les andains bruissant à la chaleur du jour, s'étendent en longues couches moelleuses³⁷.

La restauration d'une grange

Parmi les hommes une activité fébrile. Les godendards et les tarières grincent, les haches d'équarrissage tombent sur les lambourdes d'épinette avec un tintement de cloche sonnante au loin, et des amas de copeaux et de ripes, fleurant bon la résine, jonchent le sol. Les uns façonnent des mortaises aux extrémités des poutres, travail préparatoire à l'assemblage ; les autres promènent la varlope et le rabot d'une main experte ; partout des chevrons, des madriers, des soliveaux [...]. Et dominant tout ce bruit les « Oh ! Hop ! » du commandant lorsqu'il s'agit de mettre en place les morceaux assemblés³⁸.

De telles descriptions servent évidemment un ultime but : évoquer, rappeler, voire encenser la campagne paysanne. Nous pouvons aussi y voir une vision du monde articulée à partir du paradigme collectivité/individu, comme le souligne Gérard Bouchard :

Cette culture [de la corvée], comme discours et comme expérience de la solidarité, s'articule d'abord aux impératifs de survie autonome et d'indépendance, exaltés dans l'identité, l'orgueil et l'honneur familial. Elle est faite ensuite de fidélité, d'obligations envers le projet familial, d'où l'importance de la réciprocité, du mutualisme. Qui dit fidélité, dit aussi ressemblance dans la langue, le costume, les manières, les croyances. Ici, l'individualisme est une trahison : le fils qui travaille trop tôt à son compte, la fille qui prolonge des études jugées inutiles sont réprimandés et peuvent être privés de dot ou d'héritage en guise de sanction³⁹ ».

Sans doute, les auteurs n'expriment pas l'axiologie communauté/individu de la même manière que celle de l'historien. Sous leur plume, le rôle des acteurs (père, mère,

37. Damase Potvin, « Les Foins », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 180-181.

38. J.-B. Bousquet, « La Conversion de Landry », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 165-166.

39. Gérard Bouchard, « La Dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19^e et 20^e siècles : construction d'un modèle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 1, été 1986, p. 63. Gérard Bouchard rappelle encore la notion d'entraide communautaire qui sous-tend la corvée : « Attestée dans de nombreuses sociétés à diverses périodes, la dynamique communautaire s'épanouit en particulier dans des contextes de marginalisation, que celle-ci soit créée par l'éloignement (ex. : les régions périphériques, les paroisses de colonisation), par la culture (groupes ethniques, religieux) ou par l'économie (prolétariats urbains, paysanneries sous-développées). [...] On songe, ici encore, aux régions de colonisation du 19^e siècle québécois comme au peuplement initial des 17^e et 18^e siècles. Le contexte de marginalisation ainsi créé donne lieu à une dualité qui met en relief d'un côté les formes communautaires, de l'autre un ensemble, un système plus vaste que nous qualifierions ici, à la suite des sociologues, de société globale » (*op. cit.*, p. 56).

enfants, parenté, voisins, etc.) du monde paysan se manifeste plus souvent qu'autrement de façon implicite. En voici un exemple, parmi d'autres, tiré du récit de Joseph-H. Courteau intitulé « Claire Desroches » ; l'auteur y exprime la nécessité pour chacun des membres de la famille paysanne de mettre la main à la pâte pour le bien de tous :

À vingt ans, Claire Desroches était l'aînée de neuf enfants, et maintes fois, après avoir aidé sa vaillante mère, elle devait, avec une ardeur juvénile inlassable, rendre service à son père ; elle savait bien que, sur la terre de Glengarry, il fallait l'union des bras comme celle des cœurs et des âmes⁴⁰.

Finalement, la représentation de la corvée et de l'ensemble des travaux agricoles s'inscrit le plus souvent dans un temps et un espace narratifs éminemment religieux. Maintes descriptions des travaux de la ferme débutent en effet par celles de pratiques ou de cérémonies religieuses qui leur donnent un caractère sacré : tantôt ce sont des neuvaines paroissiales ou des processions à la croix du chemin qui encadrent tels ou tels rituels paysans⁴¹ ; tantôt ce sont les vertus chrétiennes⁴² dont l'évocation doit garantir l'efficacité du rituel. Bref, pas de rituels agricoles sans une vision chrétienne de la solidarité humaine. Le récit « La Corvée des érables » du frère Marie-Victorin en est une belle illustration. Abandonnés à leur sort par les riches bourgeois de la ville de Montréal, de pauvres ouvriers sont secourus par des paysans des Laurentides qui, sous l'initiative du curé Labelle, viennent leur porter des centaines de cordes de bois : « Eux, les colons,

40. Joseph-H. Courteau, « Claire Desroches », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 125.

41. Voir, entre autres, Lionel Montal (pseud. de Lionel Groulx), « La Vieille Croix du Bois-Vert », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 33-43 ; Léo-Paul Desrosiers, « Notre Croix », *op. cit.*, p. 45-52 ; Albert Cornellier, « Marché rompu », *op. cit.*, p. 85-94 ; Viateur Farly, « La Croix du p'tit rocher », *op. cit.*, p. 107-113.

42. L'Église distingue deux sortes de vertus chrétiennes : **les vertus théologiques** (la foi, l'espérance et la charité) qui fondent, animent et caractérisent l'agir moral du chrétien ; et **les vertus cardinales** (la prudence, la justice, la force et la tempérance), qui sont des dispositions habituelles et fermes à faire le bien ; les vertus cardinales permettent à la personne, non seulement d'accomplir des actes bons, mais

n'oublie pas leurs frères malheureux, et dans la détresse où la fermeture prématurée de la navigation fluviale a jeté les pauvres de Montréal, le curé Labelle est fier de présenter les deux cents traîneaux chargés du bois de la charité⁴³ » ! La notion de la corvée prend ici la mesure d'un rituel collectif à la gloire du paysan québécois éternellement fidèle à la religion de ses aïeux.

*

Sont compris encore dans les rituels de « **la belle saison** », ceux des « **travaux domestiques féminins** ». Bien que leur représentation ne soit guère dominante (37 occurrences ou 13 %), la place qu'ils occupent dans l'ensemble des récits publiés donne un bon aperçu des tâches que les auteurs attribuent à leurs personnages féminins. Il y a d'abord leur participation à certains travaux de la terre. Dans le récit « Claire Desroches », l'héroïne tient les rênes du cheval, tandis que son père conduit la charrue :

Depuis le matin, les droits sillons s'alignent les uns sur les autres ; la terre coule sur l'acier luisant de la charrue avec un crissement délicieux ; dolentes plaintes de racines déchirées, d'herbes qui se plient, de chaume qui se casse avec un bruit sec. « Allons, Claire, reposons-nous un peu, dit le père Desroches, et tout de suite, à l'ombre des érables, la jeune fille arrête les chevaux⁴⁴.

Le plus souvent cependant les auteurs rappellent combien ces travaux agricoles étaient ou sont ardues pour la femme : « Dans l'*ancien temps* on travaillait dur, confie le personnage de la grand-mère dans le récit « Le plumage des oies », [...] on coupait à la faucille et tout le monde y allait ; on faisait de l'abatis, les filles comme les hommes⁴⁵ ... » ; dans

de donner le meilleur d'elle-même » (*Catéchisme de l'Église catholique*, Bruxelles/Paris, Éditions Mame/Plon, coll. « Pocket », 1992, p. 463-466).

43. Frère Marie-Victorin, « La Corvée de l'érable », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 232.

44. Joseph-H. Courteau, « Claire Desroches », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 126.

45. Émile Gagnon, « Le Plumage des oies », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 117-118.

« La Conversion de Landry », une jeune fille, prénommée Léontine, fait à elle seule la traite des vaches⁴⁶ ; dans « Le Brayage du lin », les femmes font également partie de la corvée ; bref, toujours à l'ombre de l'homme, la femme paysanne le seconde et lui apporte sa collaboration soutenue⁴⁷.

Viennent encore la description ou l'évocation des travaux typiquement féminins. Ce sont ceux liés à la vie domestique intérieure — celle de la saison hivernale notamment — au cours de laquelle les femmes pourvoient la maisonnée en étoffes, tissus, vêtements de toutes sortes : tantôt ce sont les rouets des grands-mères qui « [...] ronronnent les soirs de poudrerie⁴⁸ » ; tantôt encore ce sont les « vieux métiers » qui, sortis du « fond du hangar⁴⁹ », servent au tissage des catalognes ; tantôt, enfin, ce sont les femmes qui, lors de corvées, tressent des « chapeaux de foin⁵⁰ » pour leurs hommes », ou confectionnent habilement des couvre-pieds traditionnels ou de merveilleuses courtepointes : « [...] elles travaillaient ferme. Les aiguilles marchaient, couraient, piquaient, les unes, « sur le droit », les autres, « sur le travers », d'autres encore, « sur le biais⁵¹ ».

46. J.-B. Bousquet, « La Conversion de Landry », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 165.

47. Thomas Mignault, « Le Brayage du lin », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 120-126.

48. *Ibid.*, p. 119.

49. *Ibid.*

50. Anne-Marie Turcot, « Une courvée dans les Bois-francs », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 190.

51. Angéline Demers, « Le Couvre-pieds », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 143-144. L'auteure rappelle la technique du tissage des « catalognes » faites à partir de tissus usés et recyclés, et la technique de la courtepointe faite à partir de carrés de tissus. Ces ouvrages étaient de véritables chefs-d'œuvre. Dans le récit « Vieux-Temps », Germaine Cordon évoque ainsi la beauté de ces couvertures tissées : « D'une armoire elle vient de sortir une catalogne toute neuve, qui, dans son genre, est une œuvre d'artiste. C'est le dernier ouvrage d'Eugénie, la fillette qu'elle a perdue ; j'aime ses larges bandes bleu très pâle, roses, vert foncé. On dirait que la petite « habitante » qui l'a faite a voulu reproduire un beau soir comme ceux que nous avons maintenant, car ce bleu, c'est bien le ciel pâle de sept heures, le rose, l'horizon que le soleil vient de quitter, et la bande verte rappelle la ligne sombre des bois de sapins » (*La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 96).

Enfin, certains auteurs décrivent la routine de l'entretien ménager. Ils rappellent combien l'apprentissage de la jeune fille est centré sur une foule de tâches ménagères susceptibles d'en faire une bonne épouse. Dans son récit « Le Petit Docteur Alice », Clara Saint-Arnaud évoque ainsi un tel apprentissage : « [...] la mère devait la [sa fille] garder auprès d'elle et lui apprendre à balayer, épousseter, cuisiner, coudre et raccommoder le linge, et autres travaux domestiques, afin de la mettre à la hauteur de sa tâche, pour quand, dans quelques années, un joli et laborieux gars en ferait sa femme⁵² ».

*

Aux rituels des travaux domestiques féminins s'ajoutent ceux de la fête, des veillées, des repas pris à la fin d'une corvée, lors de noces ou tout simplement pris en famille. C'est en quelque sorte le temps des **rituels festifs**, où la femme et la jeune fille prennent une part très active aux cérémonials. Ces rituels comptent pour 22,2 % des 288 occurrences recensées dans l'ensemble des récits publiés. La majorité d'entre eux (voir **Graphique IV**, p. 130) se déroulent au cours des saisons de l'automne (25 occurrences, ou 39 %) et de l'été (15 occurrences ou 23 %), et sont le plus souvent reliés aux travaux agricoles⁵³ ; il s'agit de repas⁵⁴, de veillées canadiennes, de chants, de danses, de jeux de

52. Clara Saint-Arnaud, « Le Petit Docteur Alice », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 158.

53. Ces festifs rituels se retrouvent principalement dans le volume de *La Corvée : deuxième concours littéraire* ; voir, entre autres, Émile Gagnon, « Le Plumage des oies », p. 107-118 ; Un Canadien, « Le Petit Monsieur », p. 46-51 ; Joseph-H. Courteau, « Terre-Neuve et fiançailles », p. 77-91 ; Thomas Mignault, « Le Brayage du lin », p. 119-131. Voir aussi *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire* : Joseph Patry, « Le Mariage du fils de Jacques Latouche », p. 145-156 ; frère Élie, « Mathias L'Anglais », p. 165-180.

54. Émile Gagnon décrit ainsi le repas communautaire pris à la suite d'une corvée : « Pensez donc, les invités ne sont pas pour s'en aller rien dans le ventre, et ce n'est pas leur peur ; il y en a de quoi sur la table ; des poulets rôtis... des bonnes patates jaunes... du pain d'habitant fait avec de la farine de l'année et combien d'autres choses qui mettent l'eau à la bouche... jusqu'aux belles confitures de fraises [...]. Les joyeux repas que ceux qui closent une *courvée*. Il y a dans l'air des traits d'esprit... des malices toutes gauloises et au milieu des gros rires francs des hommes, et des rires clairs des femmes, on sent qu'un lien indéfinissable, qui ressemble à l'esprit de famille, unit tout le monde. Pas

société⁵⁵, qui viennent clore tantôt le travail des champs, tantôt telle ou telle corvée, ou telle pratique paysanne.

*

Parmi tous ces rituels, celui de la traditionnelle épluchette de blé d'Inde⁵⁶ occupe une place de choix dans les récits. Associé aux travaux agricoles et aux fêtes collectives, ce rituel se termine par un repas paysan copieux⁵⁷, suivi également d'une veillée où les jeux et la danse sont à l'honneur. L'épluchette est surtout décrite comme **un temps de rencontre** entre les filles et les garçons, voire comme **un rite de passage**⁵⁸ conduisant aux fiançailles et au mariage. Par différents jeux, particulièrement celui de **l'épi rouge**, les auteurs rappellent ainsi le rituel préparatoire aux fréquentations entre les filles et les garçons. Les deux passages ci-dessous illustrent le cérémonial : le premier décrit l'atmosphère de gaieté qui anime ces temps de rencontres et de fréquentations entre

de grandes civilités qui mettent toujours du froid et de l'hypocrisie et qui gênent les appétits *de fer*, mais une franche bonhomie » (« Le Plumage des oies », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 116-117).

55. Thomas Mignault rappelle pour sa part une veillée canadienne typique : « N'allez pas croire que c'en était fini de la *courvée*. Pour payer les brayeurs on organisa la *veillée* immédiatement après le souper. Dans la *grande pièce* de la maison, on revêcut dans le temps de le dire un bal rustique et campagnard. C'était là que le *violoneux* prenait ses aises, *une beauté* mieux que sur la *braye*. Et les vieux furent d'avis que les *jeunesses* savaient encore *battre les ailes du pigeon*... Et les jeux ! je vous assure qu'il y en eut des jeux, et pour tous les goûts ! Le premier article au programme, c'était la chasse au lièvre. [...] on passa le *Pont d'Avignon*, on joua au *Colin Maillard*, à *Madame demande sa toilette* » (« Le Brayage du lin », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 128-129).
56. Nous avons recensé pas moins de cinq récits évoquant ou relatant le rituel d'une épluchette de blé-d'Inde : Albert Cornellier, « Marché Rompu », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 85-94 ; dans le recueil *La Corvée : deuxième concours littéraire* (Un Canadien, « Le Petit Monsieur », p. 37-57 ; Viateur Farly, « Jean-Brette à l'épluchette », p. 57-68 ; Germaine Cordon, « Vieux-Temps », p. 93-106) ; et aussi dans *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire* : Joseph Patry, « Le Mariage du fils de Jacques Latouche », p. 145-156.
57. Sur l'importance du « repas terminal » à la fin d'une corvée, voir l'intéressant exposé de Van Gennep, *Le Folklore français : cycles de mai, de la Saint-Jean, de l'été et de l'automne*, Paris, Robert Laffont, vol. 2, 1999, p. 1895-1915.
58. Pour Arnold Van Gennep, les rites de passage structurent les états de vie de l'individu au sein de sa famille et de son milieu, et ce, en liaison avec son cycle biologique et les manifestations du passage du

garçons et filles ; le second relate l'histoire d'une très belle jeune fille qui ne veut pas marier un « *habitant* » ; mais malheur lui en prit : le sort lui désigna « le garçon le plus canaille, à dix lieues à la ronde » :

« Une danse ronde autour du tas d'blé d'Inde ! » cria Valande en saisissant une jeune fille par la main. [...] Et la danse ronde se forma, évolua, un peu folle et bruyante à cause du plancher de bois nu et des gros souliers qui le raclaient, mais pleine d'entrain et d'agreste poésie⁵⁹.

[...] Et comme c'était la première *épluchette* de la saison, aucun des invités n'y manquait : c'est vous dire que les trois Coteaux y étaient. Mais faut avouer que si la chose *adonnait* Virelouche, ça n'était pas aussi *adonnant* pour Roselinette ! « Me voilà bien prise, se disait-elle, toute triste. Car, dans une *épluchette*, il y a des épis rouges, et alors ? alors je vais me faire embrasser ; et alors ? oui alors... » Vous savez le reste, n'est-ce pas ? La belle pouvait se faire embrasser par *queuque* gamin du Vieux Coteau, et il lui faudrait l'épouser. Orgueilleuse comme elle était, la pauvre Roselinette tordait son tablier en pleurant de rage⁶⁰.

*

Le mariage est un autre rituel festif⁶¹ souvent évoqué ou décrit par les auteurs. S'ils insistent avant tout sur le rite religieux de la cérémonie⁶², ils n'oublient jamais son côté festif, où le repas de noces et la veillée de noces sont au centre de la fête comme rituels collectifs :

À l'issue de l'office divin, les invités, tous gens de la corvée, vont au festin des noces avec leur « créature ». L'avant-veille « on a tué » ; aussi le menu des Charpentier est varié : la soupe et le ragoût, le boudin et les viandes fumantes sont suivis des douceurs du pays : miel, sirop, beignets et pommes fameuses. Le petit verre de Jamaïque met un brin de soleil, et la fête se prolonge, joyeuse et digne, jusqu'au petit jour⁶³.

temps (cycles des saisons), des travaux et des jours (*Les Rites de passage; études systématique des rites* (1909), Paris, Éditions A. & Picard, 1981, 300 p.).

59. Un Canadien, « Le Petit Monsieur », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 48.

60. Viateur Farly, « Jean-Brette à l'épluchette », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 61.

61. Nous avons recensé le rituel du mariage et de la noce dans huit récits publiés ; voir annexe III.

62. Voici comment le frère Élie présente un jeune couple en train d'échanger ses vœux de mariage : « Face à toute la paroisse, Catherine et Mathias se jurent fidélité inviolable. [...] Les nouveaux mariés, tout à la pensée du grand sacrement qu'ils ont reçu, adressent au Tout-Puissant et à la Vierge une prière confiante » (« Mathias L'Anglais », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 176-177).

63. Frère Élie, « Mathias L'Anglais », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 177.

Le soir, il y eut une grande veillée chez Jacques. La veillée des noces à la campagne, ce n'est pas une mince affaire, vous savez, pour la mariée surtout. Pour la première fois de sa vie, la petite Boisclair allait être bien exposée, car chacun a son mot à dire dans une veillée de noces — son mot le plus fin, bien entendu, et, ma foi ! l'on dirait que le marié ne compte pas du tout, ce soir-là. Il importait donc beaucoup pour la nouvelle Mme Latouche de se faire une réputation en cette circonstance. La maison était pleine de monde. La mariée, dans un coin, était bien entourée et jasait bien haut avec tout le monde ; elle semblait moins timide qu'au sortir de l'église : elle commençait, comme on dit, à prendre de l'élan. Pierre, son mari, — car il ne faut pas l'oublier, même quand tout le monde semble ne pas s'occuper de lui, — Pierre, dis-je, paraissait mal à l'aise dans sa grande redingote noire⁶⁴.

*

Viennent, finalement, les **rituels festifs** de l'hiver. Pour passer au travers de la « **saison froide** », la vie sociale du paysan canadien-français est ponctuée de rituels à la fois religieux et profanes intimement reliés, qui brisent la monotonie de « l'hivernement ». Ces rituels sont toujours présentés de façon à produire chez les lecteurs un sentiment de doux souvenirs familiaux. C'est notamment le cas des cérémonies religieuses du temps des Fêtes, qui renforcent le lien social dans la communauté et « tranchent avec le quotidien⁶⁵ ». Et toujours, derrière le rappel du rite religieux, il y a la volonté tangible de rattacher « le présent au passé, l'individu à la communauté⁶⁶ », voire de ramener le lecteur aux pratiques religieuses de ses ancêtres. C'est le but de Camille Perras dans son récit « La Noël à Saint-Hilaire ». Dans un premier temps, l'auteur évoque un fils de paysan qui, « ébloui par le faux brillant des plaisirs de la ville⁶⁷ », a quitté sa campagne natale.

64. Joseph Patry, « Mariage du fils de Jacques Latouche », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 152.

65. Martine Segalen écrit à ce propos : « [...] pour peu que les cérémonies religieuses prennent de l'importance, elles mettent en mouvement la collectivité ; les groupes s'assemblent pour célébrer. Du quotidien où l'on ne pense qu'à soi et à des buts matériels, on passe du temps collectif au cours duquel « l'âme se régénère » (*Rites et rituels contemporains*, p. 13).

66. *Ibid.*

67. Camille Perras, « La Noël à Saint-Hilaire », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 110.

Grâce à la magie de Noël, il revient à son lieu de naissance, pour y vivre et mourir comme l'ont fait avant lui ses ancêtres. Mise en scène régionaliste de la parabole de l'enfant prodigue ? Assurément ! Par cette allégorie, la fête de Noël devient un véritable bouclier contre la modernité :

Le souvenir de Noël frappa son esprit et il pensa sérieusement à ce temps gracieux et béni où le doux Jésus, se faisant humble et petit, vient sur la terre, enseigner au monde corrompu et égaré la simplicité du cœur. Des fragments de vieux refrains passaient et repassaient dans son âme agitée⁶⁸.

Puis suivent les rituels du réveillon et de la veillée. En voici la description tirée du même récit :

[...] l'on s'apprête à prendre le « réveillon », que la maman est en train de préparer ; elle y a mis tout son talent de parfait cordon bleu. Plaisante coutume, que ces réveillons dans nos campagnes, gardiennes de notre foi, de nos moeurs et de nos traditions nationales. Une joie exubérante règne toujours dans ces repas de Noël, et les francs éclats de rires fusent dans toutes les directions. Après le « réveillon », vient la « veillée » qui dure jusqu'aux petites heures. Durant tout ce temps, les jeunesses dansent et valsent quadrilles après cotillons, et cotillons après quadrilles. Et les invités qui ne doivent pas rester à coucher, s'éloignent après force saluts courtois⁶⁹.

D'autres auteurs ne manquent pas non plus d'évoquer les « bonnes veillées canadiennes d'autrefois⁷⁰ » qui égayaient les longues soirées d'hiver canadien. Ainsi Thomas Mignault rappelle combien la musique du violoneux qui « [...] sifflait une gigue⁷¹ » faisait oublier au paysan ses longs mois d'enfermement. Il en est de même des soirées de contes qui faisaient alors la joie des petits et des grands :

68. *Ibid.*, p. 114-115.

69. *Ibid.*, p. 120-121 ; voir aussi le récit d'Anne-Marie Turcot, « Une courvée dans les Bois-Francs (*La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 194-195), dans lequel l'absence de réjouissances au temps de la Noël et du Nouvel An est ressenti comme une souffrance : « Oui, le premier jour de l'An qu'on a passé par icite, c'était pas drôle [...]. Pas de messe, un fret à tout casser, rien qu'une grillade de lard à manger, pis je m'ennuyais pour mourir ».

70. Voir le tableau des occurrences, annexe III.

71. Thomas Mignault, « Le Brayage du lin », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 126.

Aussi, lorsque nous *veillions* avec les grands, - permission exceptionnelle - et que nous voyions *pepère* fumant au coin du feu, sa grosse pipe d'érable, vite, Mariette et moi nous nous mettions à jouer autour du bon vieux, lui accrochant, qui un bras, qui une jambe, tant et si bien qu'à la fin impatienté, *pepère* se levait en nous arrêtant du geste : « Si vous voulez rester tranquilles les enfants, j'veais vous conter un conte. » C'était justement ce que nous attendions⁷²...

* * *

3. Les dernières résistances à la modernité

Le rituel est toujours préfiguré par « un discours fondateur lui imposant sa structure langagière, sa vision du monde, ainsi que son idéologie⁷³ ». N'est-ce pas ainsi que nous devons voir la représentation ethnotextuelle des rituels narrés et re-narrés dans les récits dont nous venons de faire l'analyse ? Tous ces rituels renvoient à des connotations culturelles récurrentes ; ils sont à la fois de l'ordre des imaginaires collectifs et des pratiques sociales, dont les interconnexions renvoient à un tissage complexe de forces sacrées et profanes dans leur rapport au monde, d'où la mobilisation socioculturelle que de tels rituels peuvent parfois faire surgir à un moment particulier dans l'histoire d'une société. En ce sens, le Québec n'échappe pas, à l'instar des autres sociétés occidentales des années 1900, à la commémoration de ces rituels, voire à leur ré-invention, dans le but exprès de célébrer un « **Temps passé** » ou un « **Mythe d'origine** ». Il s'agit en quelque sorte de contrer une « **culture de masse** », c'est-à-dire foncièrement urbaine, en train de pénétrer les diverses couches sociales (paysanne, ouvrière, petite bourgeoisie, etc.). D'où encore le devoir sacré de la part de certaines élites — celle notamment qui milite au sein

72. Viateur Farly, « Jean-Brette à l'épluchette », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 57.

73. René Devish et Coll., *Le rite, source et ressources*, Bruxelles, Publications des facultés universitaires Saint-Louis, 1995, p. 15.

de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal — de mener un ultime combat contre la disparition des pratiques identitaires traditionnelles, contre ces « **Temps Modernes** » qui séduisent tant de jeunes filles et de jeunes hommes.

*

Comme les autres sociétés de son temps, le Québec est donc au carrefour de ses stratégies identitaires, sociales et économiques. Les dirigeants de la SSJB de Montréal en sont d'ailleurs convaincus. La culture québécoise des années 1900 s'urbanise, plus encore, elle se « pluralise » sous l'effet d'une américanisation qui séduit les couches sociales les plus traditionnelles. Il faut donc faire appel à la mobilisation générale des forces vives de la nation ! Et pourquoi pas de ses écrivains, qui feront le **rappel** des commémorations sacrées — celles des héros de l'histoire nationale, celles des valeurs traditionnelles, celles encore des règles de conduite ou des réalités collectives — qui ordonnent tout rapport au monde et lui donnent sens. Rien donc de bien surprenant de voir un auteur comme le frère Marie-Victorin parler de la « corruption urbaine qui trop souvent », à ses yeux, « atteint le campagnard et du premier coup, jusqu'aux moelles⁷⁴ ». Autrement dit, tout paysan qui s'aventure à la ville y perd à coup sûr son âme et attire par le fait même sur lui le courroux divin ... L'un des personnages de « La Corvée de l'érable » en est bien conscient : « Dieu le punissait » en permettant « la ruine de son pauvre ménage par l'incendie » et en le foudroyant d'une « fièvre typhoïde » [...] qui « l'avait mis à deux doigts de la mort⁷⁵ ». Seul le retour à la terre paternelle le sauvera des affres de la vie urbaine !...

74. Frère Marie-Victorin, « La Corvée de l'érable », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 238.

75. *Ibid.*

Mais la séduction de la ville est forte. Certains personnages croient dur comme fer que la ville présente des libertés et des facilités dont le mode de vie paysan les prive : à la campagne, « [...] on travaille, travaille, travaille, on ne se repose jamais », clame Magloire Durand, le héros de « Marché rompu » d'Albert Cornellier, qui souhaite vendre sa terre et émigrer en ville avec sa famille, car, raisonne-t-il, à la ville, on travaille de « [...] sept heures à six, puis c'est fini, on se change, on a sa veillée, des amusements, des distractions⁷⁶ ». Le narrateur l'avait, quant à lui, condamné à l'avance :

Que lui avait donc fait la terre, à ce grand Magloire Durand, pour qu'il vendît d'une même signature le passé et l'avenir, l'histoire et l'héritage de sa lignée ? Le roi d'un empire ou d'une terre peut-il vendre à son gré, à la légère, son royaume et la liberté de ses enfants⁷⁷ ?

Hélas ! Le plus souvent la ville n'attire que des ennuis à la famille paysanne qui quitte la terre ancestrale. Seul le retour vers le lieu d'origine ou l'établissement sur une nouvelle terre dans une région de colonisation assure au paysan et à sa famille le Salut. Aux yeux de maints auteurs, l'« âme naïve » du paysan n'est pas armée pour résister « aux perfides conseils⁷⁸ » des gens malhonnêtes qui peuplent les cités ! Pire encore ! Telle une nuée de sauterelles, les modes de vie urbaine atteignent même, aux dires des auteurs, les campagnes les plus éloignées des villes : les journaux, les catalogues, le train, l'auto, etc. voilà autant de véhicules qui facilitent le transfert des valeurs citadines vers les paysans attirés par ces « chants de sirènes » aux sons païens...

*

76. Albert Cornellier, « Marché rompu », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 87.

77. *Ibid.* À la dernière minute, le héros du récit renoncera tout de même à vendre sa terre.

78. Camille Perras, « La Noël à Saint-Hilaire », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 111-112. Sur la représentation des riches citadins en personnages perfides, insensibles à la misère

Dans la même foulée, les auteurs vilipendent les Américains et leur culture matérialiste. Aux yeux de plusieurs, voilà l'ennemi numéro un contre lequel il faut se battre. Si les paysans canadiens-français adoptent les pratiques agricoles des Américains que restera-t-il en effet des « façons bien de chez nous » de cultiver la terre ! Mais il semble bien que la technologie « envahissante » des Américains fasse des adeptes chez les paysans. Le petit dialogue suivant entre un père et son fils, revenu d'un séjour à la ville, illustre assez bien le propos :

Le fils : « Pourquoi ne pas acheter une de ces machines américaines qui font tant de besogne en si peu de temps ? Les inventions existent pour qu'on s'en serve et la science.... ».

Le père : « Laisse-moi donc tranquille avec ta science ! dit Servan, impatient. « Tes inventions sont en train d'faire des automates, des machines avec nos habitants... Tu dis qu'les courvées s'en vont ? Tant « pire » ! C'est encore un peu de ce qui nous faisait contents, affables et « recevants » qui s'en va. Eh ben ! tant que j'vivrai, moi, la courvée s'ra en honneur à la maison et c'est pourquoi j'en ai organisé une pour c'soir... L'école — la ville plutôt — t'a ben changé, mon gars⁷⁹ ?... »

Même « les bonnes odeurs de nos campagnes canadiennes » sont mises à contribution ! À l'air vicié des villes et des « factories américaines », préférons, aux dires du narrateur du récit « La Conversion de Landry », les arômes de nos champs, les exhalaisons odorantes de nos jardins, voire les senteurs moins agréables de nos étables et de nos écuries !... Le personnage du récit y retrouve naturellement, lui aussi, un bonheur sans fin, lui qui revient de ces « **fameux États** »... :

Lui [Thomas Landry] comparait inconsciemment ces réconfortantes senteurs du soir avec les émanations fétides des cités *américaines*, aux relents de graisse et d'huile des « factories », aux fumées nauséabondes des

humaine et préoccupés que par leur petit bonheur et leur divertissement, voir encore : Antonin E. Proulx, « Les Remois », *La Croix du chemin : premier concours littéraire*, p. 64.

79. Un Canadien, « Le Petit Monsieur », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 45 ; voir aussi Marie-Rose Turcot, « Nestor et Piccolo », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 55 ; Angéline Demers, « Le Couvre-pieds », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 146-147.

cheminées d'usines. Jamais la campagne canadienne ne lui avait paru à ce point si belle, noble et attirante avec sa population sympathique, ses mœurs familiales, ses généreux flamboiements de lumière, ses eaux miroitantes du sein desquelles sautaient mille poissons variés à la poursuite des moustiques ; ses parfums de foin coupé apportés par la brise du large mêlés à celui plus délicat des pensées, des roses et des géraniums épanouis à la devanture de chaque demeure [...]. Des épis de blé et d'avoine mûrissant le long de la route s'élevaient des voix lui soufflant à l'oreille « Reste avec nous, cher Thomas⁸⁰ ! »

Enfin, l'émigration massive vers les « factories » américaines conduit le paysan à perdre la belle langue de ses pères. Il parle un patois incompréhensible. Il parle « joual », bien avant la parution des célèbres *Insolences du frère Un Tel*⁸¹ (1960) ...

Aussi, les jeunesses se morfondaient en bâillant long comme le bras, et ça parlait d'aller hiverner en ville, aux États, aux obusses, même à la Blind-River, dans l'Argoma. Cristi ! fallait changer ces sentiments-là ; y en a trop qui n'reviennent pus.

« Coûte, Lésime, v'là les jeunesses qui s'ennuient en taupin et qui ont pas mal raison, ma foi ! le Rang a l'air presque d'un cimetière pas de corps ni d'épithèses dedans pour agrémenter l'oeil, comme disait défunt curé Labarge. Et ça parle de prendre le large. Faut les consarver icite, les crapauds ! car la douzaine va nous revenir ratrécie. Ça s'est déjà vu de trop. Sur vingt, d'un sesque ou de l'autre, qui décanillent, chaque automne depuis quelques années, il nous en retourne la moquée, chiffonnés, avec des magnières toffes sans bon sens ; pus de goût pour rien, des allures, qui affligent m'sieu le curé, des idées de scopes plein la tête. Entre nous autres, Lésime, ça serait p'têt ben aussi bon que y reviendraient pas pantoute. Mais ce qui est ben plus guême, c'est qu'ils restent icite⁸² ».

*

Un dernier thème, et non le moindre, sous-tend la lutte des auteurs contre la modernité : celui du **conflit des générations**. En effet, la lutte contre la modernité fait

80. J.-B. Bousquet, « La Conversion de Landry », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 172-173.

81. Jean-Paul Desbiens, *Les Insolences du frère Un Tel*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1960, 158 p.

82. Mistigris, « La Grange à Gnace Tiviarge », *Le Petit Canadien*, vol. 14, n° 2, février 1917, p. 42-45. Nous ne pouvions passer sous silence ce récit. En effet, bien qu'il ne se retrouve pas dans les recueils publiés, il fut bel et bien lauréat d'un prix. La langue « joual » dans laquelle il est écrit a sans doute empêché sa reproduction dans le deuxième volume des concours littéraires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

ressortir des mises en scène où les jeunes fils et les jeunes filles de la campagne québécoise se heurtent à l'intransigeance de leurs parents, surtout de leur père, qui ne supporte pas de voir ses grands enfants adopter les modes de vie urbaine, ni de vouloir aller s'instruire dans les grandes écoles des villes pour devenir autre chose qu'un paysan ou une paysanne. Essentiellement, ce sont deux visions du monde qui s'affrontent : celle du « **Bon Vieux Temps** », incarnée par le père, et celle des « **Temps Modernes** » auxquels adhèrent ses fils et ses filles. Le passage suivant, tiré de « La Corvée de l'érable », du frère Marie-Victorin, illustre assez bien les diverses mises en scène que l'on retrouve dans d'autres récits à ce propos. Il s'agit d'un rappel analeptique des circonstances entourant le départ d'un fils contre la volonté de son père :

Arthur, le fils unique, avait annoncé à son père, entre la soupe et les crêpes, sa volonté d'aller travailler à la ville, où l'on gagne gros et où, ajoutait-il amèrement, c'est plus gai que dans le fond des bois ! Le vieux colon, pionnier de la Rivière-à-Gagnon et qui comptait laisser à son fils les arpents, fruits du labeur des meilleures années de sa vie, était entré dans une colère terrible. Sa timide intervention maternelle s'était trouvée impuissante devant ces deux volontés tendues l'une contre l'autre comme les chevrons de la grange. Il s'était dit de ses paroles qui creusent un abîme entre les âmes, et la querelle avait fini comme ça finit toujours ! Arthur avait quitté la table, ramassé en hâte ses pauvres hardes, chaussé ses raquettes, et sans dire un mot de plus, sans l'embrasser, elle, sa mère, sans regarder en arrière, il s'était enfui dans la direction de Saint-Jérôme⁸³.

Au refus des fils de suivre la tradition paysanne, s'ajoute encore celui des filles séduites par l'avènement du « **féminisme** » et de ses revendications quant à l'émancipation de la femme. Certes, les auteures publiées ne s'affichent pas directement comme féministes. Il est néanmoins notable qu'elles accordent un peu de place aux

83. Frère Marie-Victorin, « La Corvée de l'érable », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 227 ; voir aussi les récits suivants : Marie-Rose Turcot, « Nestor et Piccolo », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 52 ; Camille Perras, « La Noël à Saint-Hilaire », *Au pays de*

revendications féminines dans leurs récits, voire qu'elles reprennent à leur compte le discours féministe alors en cours dans la société québécoise du temps⁸⁴. Plus d'une a sans doute aussi lu les articles de Mgr Louis-Adolphe Paquet — l'un des plus farouches adversaires du mouvement féministe des années 1900 — qui considérait le féminisme comme « un mouvement pervers », comme « une ambition fallacieuse [qui entraînait] hors de sa voie la plus élégante moitié de notre espèce, et menaçait les bases même de la famille et de la société » ; et, de sa haute autorité, le digne prélat décrivait ainsi les effets pervers du féminisme :

Ce mouvement [...] s'est propagé et accentué. Des influences de toutes sortes s'exercent sur la femme canadienne, qui en déforment le rôle, qui en altèrent l'esprit, qui en subvertissent l'action, les manières et les attitudes.

Que de jeunes filles veulent échapper à la tutelle de leurs parents ! Que d'épouses se laissent distraire de leurs devoirs les plus pressants par des soucis étrangers ! Certains programmes d'enseignement féminin se gonflent de questions oiseuses, et ne servent d'autre part qu'à gonfler les têtes, sans profit suffisant pour les cœurs. Certains écrits répandent des doctrines et préconisent des façons d'agir opposées aux meilleures traditions familiales. Certaines modes s'enhardissent au-delà de l'extrême limite et constituent un vrai défi à la décence et à la pudeur. Certaines lois sanctionnent les innovations les plus dangereuses, et ouvrent toute grande, à la femme l'avenue des fonctions publiques⁸⁵.

La vision de la femme de Mgr Paquet a sans doute choqué, voire révolté, bien des

l'érable : quatrième concours littéraire, p. 110-111 ; *Un Canadien*, « Le Petit Monsieur », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 45-46.

84. Sur l'avènement du féminisme au Québec au cours des années 1900, voir les ouvrages suivants : Collectif Clio [Micheline Dumont et Coll.], *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Éditions du Jour, 1992, 646 p. ; Denise Lemieux et Lucie Mercier, *Les Femmes au tournant du siècle (1880-1940) : âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de la culture, 1989, 398 p. ; Violette Brodeur, *Le Mouvement des femmes au Québec : études des groupes montréalais et nationaux*, Montréal, Centre de formation populaire, 1982, 77 p.
85. Mgr Louis-Adolphe Paquet, « Le féminisme », *Le Canada français*, vol. 1, n° 4, décembre 1918, p. 233-235 [p. 233-246]. Il s'agit d'un très long article, dont la suite paraît dans le volume 2 de la revue : n° 1, février 1919, p. 5-21.

féministes québécoises de l'époque. Que quelques-unes d'entre elles — conférencières, journalistes, romancières, etc. — aient alors osé lui tenir tête et mettre en doute ses thèses antiféministes, voilà un fait historique maintenant assez bien connu⁸⁶. À ces féministes des premières heures, il faut ajouter les quelques auteurs qui ont participé aux concours littéraires de la SSJB de Montréal. À travers les revendications des personnages féminins qu'elles mettent en scène, elles prônent à leur façon l'émancipation de la femme⁸⁷. L'une d'entre elles mérite tout particulièrement d'être citée ; il s'agit de Clara Saint-Arnaud, dont le récit « Le Petit Docteur Alice », paru en 1918, dans *Au pays de l'érable* — soit la même année que l'article antiféministe de Mgr Paquet —, est une réfutation point par point des arguments des adversaires du mouvement féministe de l'époque, voire une sorte de « **récit-manifeste** » en faveur des libertés féminines. Alice, l'héroïne du récit, veut devenir médecin⁸⁸. Elle se bute à la volonté féroce de son père qui croit, à l'instar de Mgr Paquet, que l'instruction n'est pas faite pour l'intelligence des filles... ; tous les arguments y passent, auxquels s'ajoutent la crainte de voir sa fille renier un jour son vieux père et sa vieille mère⁸⁹ et, suprême affront, celui de refuser un jour d'épouser un brave habitant de

86. Voir à ce propos, François Labbé, *La Définition des genres comme enjeu de débats entre les féministes et les porte-parole antiféministes au Québec au début du XX^e siècle*, Québec, Université Laval, Groupe de recherche multidisciplinaire, 1998, 84 p. ; Réginald Hamel, Gaétane de Montreuil, Montréal, L'Aurore, 1976, 205 p. ; et, par-dessus tout, le numéro spécial de l'*Almanach de la langue française*, paru sous le titre *La Femme canadienne-française*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936, 168 p.

87. Voir les récits suivants : Clara Saint-Arnaud, « Le Petit Docteur Alice », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 157-164 ; Viateur Farly, « Jean-Brette à l'épluchette », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 57-68 ; Yvette O.-Gouin, « Marie-Alice », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 22-23.

88. Il est bon ici de rappeler que les femmes québécoises n'ont eu accès à la pratique de la médecine qu'à partir des années 1930 ; le droit et le notariat leur restent interdits ; bref, les seules carrières vraiment accessibles sont l'enseignement et les soins infirmiers (Paul-André Linteau et Coll., *Histoire du Québec contemporain*, vol. 1, 1979, p. 508)

89. Clara Saint-Arnaud, « Le Petit Docteur Alice », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 158-159.

la paroisse. Sa femme lui répond du tac au tac que « les temps ont changé » ; d'une seule envolée, elle lui rappelle que dans l'ancien temps, « les femmes ne s'occupaient guère que de leur ménage », mais qu'à présent, « une jeune fille peut espérer faire un avocat, un médecin, un écrivain » et qu'« avant longtemps, elles seront députés », ajoutant finalement, qu'« il faut suivre le cours du temps⁹⁰ » ! que « les temps ont changé ». Voici le texte de sa défense du féminisme :

Mais la mère, qui avait lu les journaux, assisté à des conférences données par des féministes, fréquenté des personnes instruites, voulait faire de sa fille une savante, une demoiselle, comme elle disait souvent, et avait décidé de la placer, pour plusieurs années, dans un grand couvent, où elle apprendrait à écrire dans les journaux, à parler en public, à jouer du piano ; car, aujourd'hui, ajoutait la mère, les filles doivent faire les mêmes études que les garçons, et avant longtemps, comme disait ces jours derniers un homme « important », les femmes mèneront le pays.

Au mari entêté qui veut répliquer, la mère l'arrête en poursuivant ainsi son plaidoyer :

Ta, ta, ta, répondait Julie, tu sais bien, mon pauvre Jean, que les temps sont changés, lorsque j'étais fille les femmes ne s'occupaient guère que de leur ménage ; mais, aujourd'hui, ce n'est plus la même chose, et une jeune fille peut espérer faire un avocat, un médecin, un écrivain, — avant longtemps, elles seront députés, etc. Il faut suivre le cours du temps, être de son siècle ; d'ailleurs, chez moi, la famille était nombreuse et nous n'étions pas riches : il fallait nous contenter de peu, tandis que nous, mon homme, grâce à ton labeur et aussi, je ne crains pas de l'affirmer, grâce à mon économie, nous avons acquis un joli magot, qui nous permettrait de faire instruire notre fille sans que nous ayons à redouter la gêne. Quant à rougir de nous, oh ! nous n'aurons jamais à souffrir cela de notre Alice, de ça j'en réponds. Est-ce qu'une personne qui a du cœur rougit de ses parents qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour elle ? Ça ne tient pas debout ce que tu dis-là, mon pauvre Jean ; regarde donc le petit Louison, est-ce que, parce qu'il est avocat, il rougit de son père ? Au contraire, il le respecte beaucoup et, par-dessus le marché, lui a fait gagner son procès contre toi. Quant à marier un bon à rien, Alice sera trop intelligente pour cela, et elle pourra marier un « monsieur » qui sera, en même temps un bon garçon⁹¹.

Alice parviendra à s'inscrire à l'université et à devenir médecin, grâce à sa mère qui réussit à faire céder le père, buté dans son refus de ne point laisser sa fille s'instruire.

90. *Ibid.*, p. 159.

91. *Ibid.*, p. 158-160.

Cette mère n'est d'ailleurs point insensible aux idées du féminisme : elle lit les journaux, assiste « à des conférences données par des féministes et fréquente des personnes instruites » ; pour elle, il faut permettre aux filles de faire les mêmes études que les garçons, car « avant longtemps les femmes mèneront le pays⁹² ». Finalement, la plaidoirie de l'auteure se termine sur cette suggestion : « Ne pourrions-nous pas confier, en attendant [que les femmes mènent le pays], à des femmes l'administration de la ville de Montréal ? Si ça n'allait pas mieux qu'aujourd'hui, ça n'irait assurément pas plus mal. Qu'en pense-t-on⁹³ ? ».

*

Ainsi le combat contre la **Modernité** nécessitait que les auteurs lui donnent un espace littéraire dans leurs récits. Étrange paradoxe ? Peut-être pas ! La dynamique narrative d'un récit commande une sorte d'affrontement entre les actions des personnages et les événements qui adviennent dans le cours de l'histoire racontée. Certes, des motivations idéologiques bien précises commandaient un tel affrontement dans le cas de ces concours littéraires : celles tout principalement de redorer le blason de la culture traditionnelle québécoise auprès des masses populaires. Aux yeux des autorités de la SSJB de Montréal et, sans doute aussi, aux yeux de bien d'autres élites dirigeantes de l'époque, à commencer d'ailleurs par celles de l'Église du temps, le Québec des années 1900 est menacé de toutes parts. L'avènement depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle de multiples changements socioéconomiques et culturels, tantôt convergents, tantôt contradictoires, fait peur. D'où la nécessité, croit-on, de retrouver une permanence dans

92. *Ibid.*, p. 158.

93. *Ibid.*, p. 164.

les valeurs sociales et les conduites collectives ou individuelles, susceptibles de protéger le Québec des maux qui pullulent au sein de plusieurs autres sociétés nord-américaines ou européennes : l'abandon des traditions familiales, le paupérisme des grandes villes industrielles, la montée de la culture matérialiste, de l'individualisme, du féminisme, voilà autant de maux ou de calamités, qu'il faut à tout prix combattre.

Les trois sous-thèmes de ce quatrième et dernier chapitre de notre mémoire se veulent, quant à eux, une synthèse de cette vision d'un Québec en train de perdre son âme nationale. Les auteurs des 47 récits publiés suivent quasi à la lettre les directives du Comité directeur des concours littéraires. Leurs héros ou leurs personnages agissent tous dans la même direction ou parlent tous le même langage, peu importe qu'ils oeuvrent à l'ombre de « **la Croix** », se meuvent en ardents défenseurs de la « **vie paysanne** » ou se chargent d'arrêter le fléau de la « **Modernité** ». Bref, un même parcours thématique et figuratif leur est donc donné de suivre : empêcher l'avènement de tout changement qui va à l'encontre de la mission providentielle du Canada français en terre d'Amérique... Mission impossible ! Mission surtout d'arrière-garde, dans un Québec qui s'ouvre plus que jamais sur le monde qui vient à lui...

CONCLUSION

LA FIN D'UNE CULTURE

« [...] tu sais bien, mon pauvre Jean, que les **temps sont changés** [...]. Il faut suivre le **cours du temps, être de son siècle**¹ » (Clara Saint-Arnaud, « Le Petite Docteur Alice », *Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire*, p. 159).

La fin d'une culture ! Voilà la conclusion générale à laquelle nous arrivons. Notre long périple à travers les quelques 47 récits de notre corpus d'étude nous conduit à poser une telle hypothèse finale d'interprétation. La représentation mythique d'un monde paysan immuable, pareil en tout lieu, fondé sur les modes de vie traditionnelle, tire à sa fin. C'est pourquoi d'ailleurs une telle représentation est plus que jamais, au cours des premières décennies du XX^e siècle, prise en charge par des mouvements patriotiques et nationalistes qui se font un devoir sacré de la défendre et de la promouvoir, sachant bien qu'elle arrive à sa dernière heure. Comme presque partout dans le monde occidental, un profond malaise secoue la société québécoise des années 1900, et ce malaise a un nom : c'est celui de la « **coupure** » entre les élites dirigeantes et les classes populaires, entre la culture traditionnelle et la culture de masse d'inspiration urbaine, entre les modes de vie fondés sur une économie de subsistance et les pratiques consommatrices d'une

1. Le caractère gras est de nous.

économie de marché en pleine expansion. Dans les faits, tout le mouvement de la pensée conservatrice élaborée par notre élite intellectuelle du XIX^e siècle — mouvement qui était censé témoigner de notre raison d'être sur le continent nord-américain² — devient, au début du vingtième siècle, un outil de propagande contre les valeurs modernes. En effet, cette nécessité d'endiguer le flot du changement et de le combattre favorise une représentation de la culture paysanne poussée à son paroxysme. Combien de textes furent écrits sur « l'heure des vaches ! », « l'arôme du fumier d'étable ! », « les clôtures de pieux ! », « la noblesse de la charrue ! » ? Combien encore de sermons, de prêches, d'exhortations furent prononcés par nos élites conservatrices, laïques comme religieuses, contre ce qui leur apparaissait comme des délits, voire des péchés mortels commis à l'endroit d'une certaine culture traditionnelle³ ? Bref, une « stratégie ethnographique⁴ » est mise en place pour défendre coûte que coûte une culture traditionnelle épurée de ses vices...

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal participe à cette « stratégie ethnographique » dont parle Gérard Bouchard. Elle entend faire sa part dans le combat de l'heure contre tout ce qui met en danger le terroir et la culture paysanne en train, à ses

2. Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000, p. 30.

3. Gérard Bouchard énumère ainsi l'inacceptable : « [les] luttes contre le mauvais français (incluant les jurons et blasphèmes), contre les coutumes dégradantes (charivari, mi-carême, mardi gras et carnaval), les vices (consommation de boissons enivrantes, jeux de hasard, mauvaises fréquentations), contre le relâchement moral (vêtements indécents, « danses des États », lectures pernicieuses), les amusements pervers (courses de chevaux, cirques ambulants, théâtre burlesque, amuseurs publics, sports, cinéma et même radio), le mauvais goût musical (chanson grivoise, musique country, jazz) » (*Ibid.*, p. 152-153).

4. L'expression est de Gérard Bouchard. Pour l'historien, les lettrés des années 1900 auraient élaboré à partir du folklore et de la culture populaire une stratégie susceptible de défendre et de promouvoir « l'idée de la différence canadienne-française de l'environnement anglophone nord-américain » (*Ibid.*, p. 139).

yeux, de disparaître⁵. D'où l'idée, de sa part, de lancer une série de concours littéraires susceptibles de faire apprécier, redécouvrir, voire de faire renaître, au sein de la population, les traditions ancestrales les plus significatives de la culture paysanne délaissées les unes après les autres au profit de nouveaux modes de vie plus modernes. D'où encore l'imposition de thèmes stricts auxquels les participants aux concours doivent se conformer s'ils veulent voir leurs textes acceptés par le jury et, par la suite, peut-être primés et publiés ; d'où enfin la forte invitation qui leur est faite d'imiter les meilleurs auteurs régionalistes de l'heure — l'abbé Lionel Groulx, le frère Gilles, Adjutor Rivard et quelques autres — dont les textes doivent constituer pour eux autant de modèles d'inspiration⁶. Une telle exigence d'imitation surpasse en importance la nécessité de posséder un bon style ou une originalité particulière. Toute dérogation aux critères énoncés par le jury entraîne automatiquement le rejet du texte proposé. Président du 3^e concours littéraire (« Fleurs de lys »), Ægidius Fauteux le rappelle en ces termes : « [...] *certaines des concurrents n'ont pas toujours compris la portée exacte du concours qui exigeait un sujet canadien, à base historique, et traité de littéraire façon. Ils ont dépensé*

5. Certains participants aux concours répondent bien dans leurs récits aux préoccupations de la SSJB de Montréal ; en voici une illustration tirée d'un récit dans lequel le fils d'un paysan ne jure que par le progrès technologique américain : « Pourquoi ne pas acheter une de ces machines américaines qui font tant de besogne en si peu de temps ? » Et le père de répliquer avec sévérité contre les propos désobligeants de son fils : « Tes inventions sont en train d'faire des automates, des machines avec nos habitants !... » (Un Canadien, « Le Petit Monsieur », *La Corvée : deuxième concours littéraire*, p. 44-45).

6. Maurice Lemire résume ainsi le modèle canonique du récit du terroir à imiter : « Dans tous les cas, le discours commence sur une condamnation de la technique moderne et de ses dangereux effets. Puis vient l'évocation des temps passés qui remontent tous, comme par magie, à l'enfance de l'auteur, au village natal. C'était l'âge d'or où l'on filait sa propre laine, tissait ses étoffes, confectionnait son beurre, moulait sa farine. Le labeur constant maintenait en contact étroit avec la terre et ne permettait pas de penser à autre chose. L'invasion de la technique moderne, qui a donné les trayeuses mécaniques et les moissonneuses-batteuses, par exemple, détruit une mythique qui faisait l'essence de la vie agricole. Maintenant le charme est rompu, parce que l'habitant ne cultive plus par amour de la terre, mais par désir de l'argent » (Maurice Lemire, « *Les Choses qui s'en vont*, récits du frère Gilles (Noël Gosselin) », DOLQ, tome 2, p. 229-230).

*en pure perte de réelles qualités qui méritaient un meilleur sort. Suivant le mot de saint Augustin, ils couraient bien, mais en dehors de la route, extra viam⁷ ». Voilà pourquoi bien des critiques, voire certains organisateurs des concours eux-mêmes, se plaignent de la piètre qualité littéraire de l'ensemble des quatre volumes. Mais les règles de participation aux concours étaient ainsi faites : elles visaient moins la création de textes littéraires que la production d'« *exemplum* » propres à défendre à tout prix la cause nationale : « *Le jugement a été long et difficile* », avouent les trois membres du jury du 4^e concours, « *parce que les récits les mieux faits, les mieux écrits, n'étaient pas toujours les plus profondément régionalistes⁸ ».**

*

Objet d'étude de notre mémoire, ces concours littéraires s'inscrivent donc dans un temps historique aux prises avec de multiples changements socioéconomiques et culturels. Tout au long de notre **PREMIER CHAPITRE**, nous avons en effet cherché à démontrer combien les années 1900 — celles de la « Belle Époque » — ont brusquement chaviré à la suite d'une série de crises vécues tant à l'échelle nationale qu'internationale. Certes, ce ne sont pas là les seuls circonstants sociohistoriques qui ont amené la SSJB de Montréal à se lancer dans l'organisation et la diffusion de concours littéraires à saveur régionaliste. Une situation de « marginalisation » influe sur l'avenir de

7. Ægidius Fauteux, « Rapport du jury », *Fleurs de lys : troisième concours littéraire*, p. 22. L'italique est de l'éditeur.

8. Et les trois membres du jury — Henriette Dessauls, Olivier Maurault et Laurent-Olivier David — de poursuivre ainsi leurs commentaires : « *C'est ainsi que plusieurs pages d'histoire, trop longues et trop larges, quelques thèses très salutaires mais imparfaitement exposées, n'ont pu obtenir la première place. D'autre part, comment classer un récit comique, mouvementé, coloré, comme une image d'Épinal, et une nouvelle toute en délicatesses, qui vous met les larmes aux yeux ? C'est peut-être le récit qui est le plus littéraire ; mais si de la nouvelle se dégage une plus noble leçon, que ferons-*

la société québécoise du temps ; suivant certains historiens, une telle marginalisation remonterait même jusqu'aux années 1840, lors de la mise en place de l'Acte d'Union qui unissait dès lors le Haut- et le Bas-Canada, comme l'explique très bien Fernand Dumont :

La cause première réside dans cette situation de marginalisation dont j'ai noté les aspects principaux. Quand un peuple est dépossédé de tant de manières de son pays, sans véritable prise politique ou économique sur son destin, comment ne recourrait-il pas au rêve compensatoire ? Comment l'idéologie ne lui serait-elle pas un refuge ? Pauvre, certaines de ses élites lui ont conféré une vocation historique, religieuse, spirituelle. Contraint à laisser fuir ses fils vers les États-Unis, on en a fait des convertisseurs du continent. Mis à l'écart des décisions industrielles, on a exalté l'agriculture⁹.

C'est donc pour contrer cet effet de « marginalisation » qu'une partie de l'élite québécoise des années 1900 décide de tourner son regard vers le passé. À ses yeux, l'histoire nationale est le meilleur rempart contre l'idéologie libérale qui prône le progrès à tout prix, le changement des valeurs, l'adoption de modes de vie plus adaptés au contexte nord-américain. Et cette histoire nationale, c'est d'abord celle d'une culture canadienne-française avec ses héros de guerre, ses martyrs de la foi, ses vaillants défricheurs ou ses habitants perdus dans les cantons de colonisation, qui ont défendu et défriché le pays.

Notre **DEUXIÈME CHAPITRE** expose l'histoire de ces quatre concours littéraires. De leur organisation à leur rayonnement, en passant par les auteurs et leurs textes, nous brossons un tableau très précis des différents aspects relatifs au déroulement de chacun de ces concours. Tout est mis en place pour atteindre le plus de participants et

nous ? » (« Rapport du jury », *Au pays de l'érable : quatrième concours* », p. 17). L'italique est de l'éditeur.

9. *Le Sort d'une culture*, Montréal, Éditions Typo, 1995, p. 280.

de lecteurs possible. Loin en effet de limiter les concours aux seuls auteurs de la ville de Montréal, le comité organisateur invite ceux des autres régions du Québec, de l'Ontario francophone, de l'Acadie, à lui faire parvenir des textes. Des efforts sont encore faits pour élargir le public-lecteur ; on vise tout particulièrement la clientèle scolaire chez qui on veut propager les valeurs de la société québécoise traditionnelle. D'abord publiés dans *Le Petit Canadien*, les textes sélectionnés sont ensuite édités en volumes ; puis des lettres sont envoyées à différentes personnalités du monde politique ou religieux afin qu'elles achètent elles-mêmes ou recommandent l'achat des volumes par leurs institutions respectives.

Les auteurs ont aussi retenu notre attention au cours de ce chapitre. Nous nous sommes plus particulièrement attachée à décrire leur profil sociologique grâce à des tableaux synthèses III et IV (p. 57 et 60) qui font ressortir leur état civil, leur lieu de résidence, leur profession, etc. Comme dans le cas des écrivains régionalistes reconnus par l'institution littéraire, la plupart des participants à ces quatre concours viennent du monde urbain plutôt que paysan. Ils écrivent leurs récits à partir d'une représentation idéalisée de la vie paysanne, ou encore basée sur de doux souvenirs de leur enfance ou de visites brèves à la campagne. Très majoritairement, ils se plient donc sans difficulté aux exigences du Comité organisateur des concours qui ne leur demande pas de faire du réalisme à la Émile Zola, ni même d'être doués pour la plume....., mais seulement d'être des émules des meilleurs auteurs régionalistes français ou québécois. Finalement, leurs 277 textes¹⁰ eurent peu d'impact, sinon circonstanciel, sur le lectorat. Sur ce nombre, seuls 47 textes furent retenus et publiés. Ils constituent notre corpus d'étude.

10. Il s'agit du nombre total de textes reçus pour les quatre concours littéraires ; sur ce nombre, 41 furent primés et 47 publiés (voir **Tableau II**, p. 53).

Intitulé « Le passé héroïque de la Nouvelle-France », notre **TROISIÈME CHAPITRE** est une contribution à l'analyse sociolittéraire de trois figures mythiques : celles du **Missionnaire**, du **Soldat** et du **Colon-habitant**. Partant de ce qu'il est convenu d'appeler « **le social dans le texte**¹¹ », nous cherchons en effet à comprendre la raison d'être de ces figures mythiques auxquelles la SSJB de Montréal consacre tout son troisième concours sous le thème « *Fleurs de lys* ». À nos yeux, ces figures sont autant d'*exemplum* — de modèles de vie — auxquels le public lectorat est invité à s'identifier. D'abord et avant tout, prime la figure du **Missionnaire**. Elle prend divers visages : ceux du prêtre, de la religieuse, du découvreur, voire de celui de l'Amérindien converti au Dieu chrétien. Toute aussi mythique se trouve à ses côtés la figure du **Soldat français**, sans peur et sans reproche, qui meurt en vain et héroïquement pour son Dieu et pour sa patrie. Enfin, vient la figure, et non la moindre, du **Colon-habitant**, symbolisée par celle toute mythique d'un Louis Hébert en train d'ouvrir, à coup d'« abatis », des brèches immenses dans la forêt sauvage nord-américaine. Le **Colon-habitant** est le **Père géniteur** de la race canadienne-française en terre d'Amérique. Triple représentation figurative qui renvoie mot pour mot au triple symbolisme de la **CROIX**, de l'**ÉPÉE** et de la **CHARRUE**, sur lequel s'est constituée toute une littérature à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Notre **QUATRIÈME ET DERNIER CHAPITRE** se veut pour sa part une analyse interprétative de l'ensemble des récits qui constituent notre corpus d'étude. À nos yeux, une sorte d'affrontement axiologique **PASSÉ/MODERNITÉ** les traverse de

11. L'expression est de Paul Dirks, *Sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 64. Le

part en part, pour constituer la « sémantique fondamentale » sur laquelle repose la représentation d'un monde paysan en train de disparaître. Une lutte féroce oppose en effet deux univers, ayant chacun leur héros (le paysan contre le citadin) et leur lieu de combat (la campagne contre la ville). Tout ou presque, dans ces récits, exalte le monde rural, voire le présente comme un « jardin » où le Canadien français serait protégé des vices et des péchés de la vie moderne, surtout de ceux qui proviennent des États-Unis d'Amérique : « Ce ne sont pas, comme autrefois, les guerres contre les Iroquois ou les Anglais, sur des champs de bataille » qui détruit chaque jour la Province de Québec, écrit l'abbé Georges-M. Bilodeau, « [...] ce sont des obstacles beaucoup plus subtils, ou plutôt, une série de dangers qui se résument dans un mot : l'Américanisme¹² ».

Une série de rituels ethno littéraires apparaissent alors dans ces textes comme autant de micro-récits récurrents se déplaçant d'un récit à l'autre, pour former le substrat d'un imaginaire socioculturel cristallisé autour d'un mythe pastoral. Récit et rituel nous semblent d'ailleurs inséparables, tant ils génèrent — le premier, au plan narratif et, le second, au plan symbolique — une même chaîne répétitive d'actions humaines. Que sont en effet, à l'intérieur de ce corpus de textes, ces micro-récits sur les dévotions à « **la croix du chemin** », sur « **les saisons et les jours de la vie paysanne** », sinon des rituels auxquels on prête des pouvoirs divins ou naturels susceptibles de manifester le caractère symbolique du désir ou du rêve : « le récit littéraire forme une chaîne symbolique de compréhension, autrement dit, un

caractère gras est de nous.

12. *Le Vrai remède. Étude sur la crise actuelle. Remèdes proposés*, Québec, L'Action sociale limitée, 1931, p. 143.

rituel », écrit Northrop Frye ; et l'auteur de *L'Anatomie de la critique* d'expliquer ainsi sa compréhension des rapports existant entre le rêve, le rituel et le mythe :

Le rêve et le rituel constituent l'un et l'autre le contenu intelligible de l'œuvre littéraire conçue sous la forme de l'archétype [...]. Les rituels reprennent le rythme de l'évolution cyclique du soleil, de la lune, des saisons, et de l'existence humaine. Chaque moment crucial de l'expérience évolutive : l'aurore, le crépuscule, les conjonctions lunaires, les semailles et la moisson, le mariage, la mort, a son rituel spécifique [...]. Le rituel est en lui-même incommunicable : il est antérieur au langage, à la logique, et, en un sens, à l'humanité. Par ses liens avec la chronologie, il semble rattacher l'existence humaine à l'influence biologique des cycles de la nature. [Quant au] mythe, il donne une signification au rituel et au rêve [...] : il représente la fusion du rituel et du rêve sous la forme de l'expression verbale¹³.

*

Récit et rituel seraient donc des formes de discours sur le monde prises en charge par le mythe. Mais le mythe ne peut non plus se passer du récit et du rituel : l'un comme l'autre lui permet, si on peut s'exprimer ainsi, « de descendre sur terre », de se manifester de telle ou telle façon dans une culture donnée, dans un temps donné. Or, n'est-ce pas ce que nous avons découvert dans les 47 récits étudiés tout au long de ce mémoire ? Un mythe les traverse, leur donne leur « forme verbale » dont parle Frye, les reconstruit constamment auteur après auteur, comme pour en faire un seul et unique rituel symbolique. Qu'un tel mythe s'appelle le « **Bon Vieux Temps** », l'« **Âge d'or** » le « **Passé** », le « **Monde de l'enfance** », peu importe à notre avis, tant ces appellations, au plan de l'imaginaire social, renvoient à une même et unique quête de sens. La société québécoise des années 1900 est à la croisée des chemins : elle doit choisir entre « **le Bon**

13. *Anatomie de la critique*, traduit de l'anglais par Guy Durand, Paris, Éditions Gallimard, 1969, p. 131-134.

Vieux Temps » et « **les Temps Modernes** ». Jusqu'à quel point a-t-elle pu faire un choix éclairé de son destin ? Voilà la grande question, dont la réponse dépasse évidemment d'emblée notre mémoire. Peut-être les événements ont-ils choisi pour elle ? En un tel cas, les récits ethno littéraires que nous avons étudiés témoignent bien à leur façon du drame social qui était en train de se jouer : ils disent l'angoisse d'une génération de voir son rêve patriotique être à jamais enclos dans l'esprit du temps...

BIBLIOGRAPHIE

I – SOURCES

1- FONDS D'ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL DÉPOSÉ À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

1.1 Corpus des récits étudiés¹:

La Croix du Chemin : premier concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1916), Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1916, 162 p. ; réédition : Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1923, 160 p.

La Corvée : deuxième concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1917, 239 p.

Fleurs de lys : troisième concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste, 1918, 158 p.

Au pays de l'érable : quatrième concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste, 1919, 192 p. ; réédition : Montréal, Société Saint-Jean-Baptiste, 1941, 151 p.

1.2 Correspondance

Lettres aux participants des quatre concours littéraires ; aux institutions gouvernementales et religieuses : série numéro 06-M-P82/104/1443.

1. Nous n'avons pas inséré dans notre bibliographie l'ensemble des recensions bibliographiques qui se trouvent dans le volume deux du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, 1980, p. 312-313. Nous prions donc le lecteur de bien vouloir compléter notre bibliographie par celle déjà établie par l'équipe du DOLQ.

1.3 Journaux et autres documents

Le Petit Canadien (organe officiel de la Caisse nationale d'économie, une filiale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal), janvier 1904 - décembre 1918 : microfilm SEM 16P339.

1.4 Rapports divers

Rapports de vente de volumes ; coupures de journaux et de revues ; annonces publicitaires, etc. : série numéro 06-M-P82/85/1229.

2- OEUVRES LITTÉRAIRES QUÉBÉCOISES LUES OU CONSULTÉES

CASGRAIN, Henri-Raymond, *Légendes canadiennes et variétés*, Œuvres complètes, Montréal, C.-O. Beauchemin & Fils, tome 1, 1896, 580 p.

CONAN, Laure, *Louis Hébert : premier colon du Canada*, Québec, Imprimerie de L'Événement, 1912, 39 p.

CONAN, Laure, *L'Oublié* (1900), Montréal, Éditions Beauchemin, 1902, 238 p.

CONAN, Laure, *Silhouettes canadiennes*, Québec, Imprimerie L'Action sociale, 1917, 196 p.

GILL, Charles, *Le Cap éternité*, suivi des *Étoiles filantes*, Montréal, Éditions du Devoir, 1919, 161 p.

LEMAY, Pamphile, *Contes vrais*, Québec, Imprimé par la cie d'imprimerie « *Le Soleil* », 1899, 259 p.; Montréal, Fides, coll. du « *Nénuphar* », 1973, 284 p. ; *Fêtes et corvées*, Lévis, Éditions Roy, 1898, 82 p.

3- OEUVRES LITTÉRAIRES FRANÇAISES LUES OU CONSULTÉES

BARRÈS, Maurice, *Les Déracinés* (1897), Paris, Plon, coll. « Livre de poche », n° 2148, 1967, 509 p.

MISTRAL, Frédéric, *Mireille*, Paris, Garnier/Flammarion, 1978, 508 p.

4- ÉCRITS CONTEMPORAINS SUR L'INSTITUTION LITTÉRAIRE ET LE RÉGIONALISME LITTÉRAIRE

GILL, Charles, « Notre Revue », *Le Terroir*, vol. 1, n° 1, janvier 1909, p. 1-6.

- GROULX, Lionel, « Les Traditions des lettres françaises au Canada », conférence prononcée lors du *Premier congrès de la langue française au Canada*, 24-30 juin 1912, *Compte rendu*, Imprimerie de l'Action sociale limitée, 1913, p. 261-269.
- ROY, Camille, « La Nationalisation de la littérature canadienne », conférence prononcée devant la Société du parler français au Canada, à l'Université Laval, le 5 décembre 1904, reproduite dans *Essais sur la littérature canadienne*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1913, p. 215-237.
- VALDOMBRE (pseud. de Claude-Henri Grignon), « Nos enquêtes. D'une culture canadienne-française. Notre culture sera paysanne ou ne sera pas », *L'Action nationale*, vol. 17, n° 6, juin 1941, p. 538-543.

5- ÉCRITS CONTEMPORAINS

- ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La Femme canadienne-française*, numéro spécial de l'Almanach de la langue française, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936, 168 p.
- BELLAVANCE, Samuel, *Pour préparer l'avenir*, Montréal, Imprimerie du Messager, 1914, 146 p.
- BILODEAU, Georges-M., *Le Vrai remède. Étude sur la crise actuelle. Remèdes proposés*, Québec, L'Action sociale limitée, 1931, 170 p.
- COUILLARD-DESPRÉS, Azarie, *Louis Hébert*, Paris, Desclée de Brower, 1913, 192 p. ; réédition : Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1918, 151 p.
- COUILLARD-DESPRÉS, Azarie, *Manifeste en faveur du monument Louis Hébert*, Saint-Hyacinthe, Imprimerie La Tribune, [s. d.], 32 p.
- COUILLARD-DESPRÉS, Azarie, *Les Premiers colons du Canada (1617-1917) : monument Louis Hébert dévoilé le 3 septembre 1918*, [s. l., n. éd], 1918, 11 p.
- COUILLARD-DESPRÉS, Azarie, *Rapport des fêtes du III^e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada*, Montréal, Imprimerie de la Salle, 1920, 156 p.
- DUGRÉ, Alexandre, *Les Avantages de l'agriculture*, Montréal, Secrétariat de l'École sociale populaire, 1916, collection « École sociale populaire, n° 51, 32 p.
- DUGRÉ, Alexandre, *Vers les terres neuves*, Montréal, Imprimerie du Messager, 1917, 72 p.

- LAMARCHE, Marc-Antonio (sous la direction de), « Notre américanisation », enquête de la *Revue dominicaine* (1936), Montréal, L'œuvre de presse dominicaine, 1937, 266 p.
- PAQUET, Louis-Adolphe, *Discours et allocutions*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1915, 354 p.
- PAQUET, Mgr Louis-Adolphe, « Le Féminisme », *Le Canada français*, vol. 1, n° 4, décembre 1918, p. 233-246 et vol. 2, n° 1, février 1919, p. 5-21.
- PAQUET, Mgr Louis-Adolphe, « La Terre canadienne : à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée à Québec de Louis Hébert », *Le Parler français*, vol. 16, septembre 1917-1918, p. 15, cité dans [s. a.], « Louis Hébert », *Le Canada français*, vol. 1 n° 1, septembre 1918, p. 53-54.
- RIVARD, Adjutor, « Habitant », *Le Canada français*, vol. 1, n° 4, décembre 1918, p. 274.
- ROY, Mgr Paul-Eugène, *Discours religieux et patriotiques*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1926, 244 p.
- THIBAUT, Charles, *La Croix, l'épée et la charrue, ou les trois symboles du peuple canadien*, Montréal, Cadieux & Derome, 1884, 104 p.
- [Sans auteur], *Exposition provinciale de Québec : Louis Hébert, premier colon du Canada, 1617-1917*, Québec, Exposition provinciale, 1917, 8 p.

II - ÉTUDES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

1- LIVRES

- ADAM, Jean-Michel et Françoise REVAZ, *L'Analyse des récits*, Paris, Seuil, 1996, 96 p.
- ADAM, Jean-Michel, *Le Récit*, Paris, coll. « Que Sais-je ? », n° 2149, PUF, 1987, 127 p.
- ADAM, Jean-Michel, *Le Texte narratif : précis d'analyse des récits*, Paris, Nathan Université, 1987, 239 p.
- BARDIN, Laurence, *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, (6^e édition), 1991, 291 p.
- BARSKY, Robert F., *Introduction à la théorie littéraire*, Sainte-Foy, PUQ, 1997, 261 p.

- BARTHES, Roland, « Introduction à l'analyse structurale des récits », dans Gérard Genette et Tzvetan Todorov (sous la direction de), *Poétique du récit*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 7-57.
- BAUDOT, Jules, *Catéchisme liturgique*, Tours, Mame, 1923, 615 p.
- BOITEUX, Abbé (l'), *Les Symboles de la croix*, Paris, Éditions Louis Vivès, 1872, 298 p.
- CARPENTIER, Paul, *Les Croix de chemin : au-delà du signe*, Ottawa, Musée national de l'homme, coll. « Mercure », 1981, 484 p.
- CERTEAU, Michel de, *L'Invention du quotidien*, Paris, UGE, 1980, tome 1, 375 p.
- CROS, Edmond, *Théorie et pratiques sociocritiques*, Paris, Éditions sociales, 1983, 374 p.
- DARTIGUENAVE, Jean-Yves, *Rites et ritualité : Essai sur l'altération sémantique de la spiritualité*, Montréal, L'Harmattan, 2001, 255 p.
- DIRKX, Paul, *Sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2000, 176 p.
- DESDOITS, Anne-Marie, *La Vie traditionnelle au pays de Caux et au Canada français : le cycle des saisons*, Paris / Québec, Les Éditions du Centre national de la recherche scientifique / PUL, 1987, 440 p.
- DUBOIS, Jacques, *L'Institution de la littérature : introduction à une sociologie*, Bruxelles/Paris, Éditions Labor/Fernand Nathan, 1978, 188 p.
- DUCHET, Claude et Coll., *Sociocritique*, Paris, F. Nathan, 1979, 223 p.
- DUCHET Claude et Stéphane VACHON (sous la direction de), *La Recherche littéraire : objets et méthodes*, Montréal/Paris, XYZ Éditeur/Presses universitaires de Vincennes, 1993, 503 p.
- DURKHEIM, Émile, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris, PUF, 1985, 7^e édition, 647 p.
- ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME (Istituto di medioevale e moderna), *Faire croire : modalités de la diffusion et de la réception des messages religieux du XII^e au XV^e siècles*, table ronde organisée par l'École française de Rome, en collaboration avec l'Institut d'histoire médiévale de l'Université de Padoue (Rome, 22-23 juin 1979), Rome, École française de Rome, 1981, 406 p.
- ÉLIADE, Mircea, *Le Sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 1965, 186 p.

- ESPAGNE, Michel et Michael WERNER (sous la direction de), *Philologiques : tome 2 (Qu'est-ce qu'une littérature nationale? : approches pour une théorie interculturelle du champ littéraire)*, Paris, Fondation de la Maison des sciences de l'homme, 1990, 237 p.
- FRYE, Northrop, *Anatomie de la critique*, Paris, Éditions Gallimard, 1969, 456 p.
- GREIMAS, Algirdas Julien et Joseph COURTÈS, *Sémiotique : Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, tome 1, Paris, Hachette, 1979, 422 p.
- GREIMAS, Algirdas Julien et Joseph COURTÈS, *Sémiotique : Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, tome 2, Paris, Hachette, 1986, 270 p.
- JOUVE, Vincent, *L'Effet-personnage dans le roman*, Paris, PUF, 1992, 271 p.
- JULIEN, Philippe, *Le Manteau de Noé, essai sur la paternité*, Paris, Desclée & Brouwer, 1991, 92 p.
- ISAMBERT, François, *Rite et efficacité symbolique*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1979, 226 p.
- HOBSBAWN Eric John et Terence RANGER (sous la direction de), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Angleterre, Cambridge University Press, 1983, 320 p.
- LE BON, Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, PUF, 1981, 130 p.
- LE GOFF, Jacques et Pierre Nora (sous la direction de), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974 : vol. 1 (nouveaux problèmes), 232 p. ; vol. 2 (nouvelles approches), 256 p.; vol. 3 (nouveaux objets), 286 p.
- LORD, Michel et André CARPENTIER (sous la direction de), *La Nouvelle québécoise au XX^e siècle : de la tradition à l'innovation*, Québec, Nuit Blanche Éditeur, 1997, 161 p.
- MACE, Gordon, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, PUL, 1989, 120 p.
- NEEFS, Jacques et Ruth AMOSSY, (sous la direction de), *La Politique du texte : enjeux sociocritiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1992, 280 p.
- NOVELLI, Novella, *La Conquête de la ville*, Rome, Bulzoni, 1995, 138 p.
- RICŒUR, Paul, *Temps et récit : la configuration dans le récit de fiction*, Paris, Éditions du Seuil, tome 1, 1984, 300 p.

- RIVIÈRE, Claude, *Les Rites profanes*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1995, 262 p.
- ROBIN-SULEIMAN, Susan, *Le Roman à thèse*, Paris, PUF, 1983, 314 p.
- ROCHER, Guy, *Introduction à la sociologie générale : le changement social*, Paris, Les Éditions du Seuil, coll. Points », n° 15, 322 p.
- SEGALEN, Martine, *Rites et rituels contemporains*, Paris, Nathan, 1998, 128 p.
- SIKE, Yvonne de, *Fêtes et croyances populaires en Europe au fil des saisons*, Paris, Bordas, 1994, 208 p.
- VAN GENNEP, Arnold, *Les Rites de passage ; étude systématique des rites* (1909), Paris, Éditions A. & Picard, 1981, 300 p.
- VAN GENNEP, Arnold, *Le Folklore français : tome 1 (du berceau à la tombe, cycle de carnaval – carême et de pâques); tome 2 (cycles de mai, de la Saint-Jean, de l'été et de l'automne); tome 3 (cycle des douze jours de Noël aux Rois)*, Paris, Robert Laffont, 1999, 3 vol.
- ZIMA, Pierre V., *Manuel de sociocritique*, Paris, Picard, 1985, 252 p.
- ZIMA Pierre V., *Pour une sociologie du texte littéraire*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 2000, 374 p.

2-ARTICLES DE REVUES

- ARSENAULT, Daniel, « Rites et pouvoirs : perspectives anthropologiques et archéologiques », *Anthropologie et sociétés*, vol. 23, n° 1, juin 1999, p. 5-15.
- DUCHET, Claude, « Pour une sociocritique ou variations sur un incipit », *Littérature*, vol. 1, n° 1, année 1971, p. 5-14.
- JÉRIDI, Zakaria, « Les Mirages du sacré : le rite et la religiosité revisités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 100, nouvelle série, janvier/juin 1996, p. 151-161.
- MAFFESOLI, Michel, « Le Rituel et la vie quotidienne comme fondements des histoires de vie », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, numéro spécial, juillet/décembre 1980, p. 341-349.

III -ÉTUDES SUR LE RÉGIONALISME

1- Livres

- BERNARD, Harry, *Le Roman régionaliste aux États-Unis : 1913-1940*, Montréal, Fides, 1949, 387 p.
- BRUNEAU, Charles et Ferdinand BRUNOT, *L'Époque réaliste*, [s.d.], Armand Colin, 1968, 2 vol.
- CHARLES-BRUN, Jean, *Les Littératures provinciales*, Paris, Bloud, 1907, 504 p.
- CHARLES-BRUN, Jean, *Mistral : précurseur et prophète*, Paris, Éditions du monde moderne, 1930, 84 p.
- CHARLES-BRUN, Jean, *Le Roman social en France au XIX^e siècle* (1910), Genève, Slatkine Reprints, 1973, 361 p.
- DALLAIRE, Françoise, *Notes bibliographiques sur Adjutor Rivard*, [s. l., n. éd.], 1948, 12 p.
- DAVID, Jordan, *New world regionalism : Literature in the Americas*, Toronto, University of Toronto Press, 1994, 149 p.
- DAVIDSON, Donald, *The Attack on Leviathan : Regionalism and Nationalism in the United States* (1938), New Brunswick, N.J., Transactions Publishers, 1991, 368 p.
- DIONNE, René, *La Littérature régionale aux confins de l'histoire et de la géographie*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1993, 87 p.
- DRAPER, Ronald, *The Literature of Region and Nation*, New York, St. Martin's Press, 1989, 265 p.
- GARAND, Dominique, *Du polémique : la querelle entre régionalistes et exotiques au Québec*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1986, 193 p.
- GARAND, Dominique, *La Griffé du polémique : le conflit entre les régionalistes et les exotiques*, Montréal, Imprico, 1989, 235 p.
- HARVEY, Fernand, dir., *La Région culturelle : problématique interdisciplinaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 231 p.
- HOWARD W. Odum et Harry Estell MOORE, *American Regionalism : A Cultural-Historical Approach to National Integration* (1938), Gloucester, Mass., Peter Smith, 1966, 644 p.

ROBERT, Paul-Louis, *Rapport sur le mouvement littéraire en Normandie, Maine, Anjou et Blessois, de 1913 à 1924*, Rouen, A. Laine, 1924, 122 p.

THIESSE, Anne-Marie, *Écrire la France : le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, Paris, PUF, 1991, 314 p.

TRUDEL, Danielle, *Vers une nouvelle théorie de la littérature régionale : (appliquée à une œuvre de Munro, Roy, Brodeur et Vanderhaeghe)*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1985, 109 p.

VERNOIS, Paul, *Le Roman rustique de George Sand à Ramuz : les tendances, son évolution (1860-1925)*, Paris, Nizet, 1962, 558 p.

WALTER, François, *Les Suisses et l'environnement : une histoire du rapport à la nature du XVIII^e siècle à nos jours*, Genève, Zoe, 1990, 294 p.

2- ARTICLES DE REVUES

BAKER, Joseph E., « Regionalism : Pro and Con. Four Arguments for Regionalism », *Saturday Review of Literature*, vol. 15, n° 5, November 1936, p. 3, 14 et 16.

BEATH, Paul Robert, « Regionalism : Pro and Con. Four Fallacies of Regionalism », *Saturday Review of Literature*, vol. 15, n° 5, November 1936, p. 3, 4, 14 et 16.

COUTURE, François, « La Liberté niche-t-elle ailleurs ? L'École littéraire de Montréal, *Le Terroir* de 1909 et le régionalisme », *Voix et Images*, vol. 14, n° 3, printemps 1999, p. 573-585.

DAVIDSON, Donald, « Regionalism and Nationalism in American Literature », *The American Review*, vol. 5, n° 1, 1935, p. 48-61.

GRAY, James, « The Minesota Muse », *Saturday Review of Literature*, vol. 16, n° 7, juin 1937, p. 3.

HASSOUN, Pierre, « Compte rendu de l'ouvrage d'Anne-Marie Thiesse : « *Écrire la France ; le mouvement régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération* » (Paris, PUF, 1991, 391 p.), *Ethnologie française*, tome 25, n° 4, octobre/décembre 1995, p. 706-708.

LA FARGE, Oliver, « Heirs of the Pioneers », *The Saturday Review of Literature*, vol. 15, n° 25, April, 1937, p. 5.

IV- ÉTUDES SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DU QUÉBEC

BEAUDOIN, Réjean, *Naissance d'une littérature : Essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française (1850-1890)*, Québec, Les Éditions du Boréal, 1989, 210 p.

BEAUDOIN, Réjean, *Le Roman québécois*, Montréal, Boréal, 1991, 125 p.

COMEAU, Gérard, *Le Héros et la notion d'héroïsme dans quelques romans régionalistes canadiens du vingtième siècle*, Ottawa, PUO, 1 bobine : positive ; 35 mm.

LAFRANCE, Jeanne, *Les Personnages dans le roman canadien-français (1837-1862) : Thèse de doctorat présentée à l'école des gradués*, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1977, 246 p.

LECLERCQ, Marie-Claude et Claude LIZÉ, *Littérature et société québécoise : histoire, méthodes et textes*, Sainte-Foy, Le Griffon d'argile, 1991, 232 p.

LEMIRE, Maurice, *La Littérature québécoise en projet au milieu du XIX^e siècle*, Québec, Fides, 1993, 276 p.

ROUSSEAU, Guildo *L'Image des États-Unis dans la littérature québécoise (1775-1930)*, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1981, 400 p.

V - ÉTUDES SUR LES ANNÉES 1900-1930

BEAUDET, Marie-Andrée, *Langue et littérature au Québec (1895-1914) : l'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone, 1991 222 p.

LAMBERT, Jacques, « La Séduction du temps intérieur : trajet d'Albert Lozeau jusqu'à la parution de *L'Âme solitaire* », Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Mémoire de maîtrise (Études littéraires), 1995, 389 p.

LAVISSE, Ernest, *Vue générale sur l'histoire politique de l'Europe*, Paris, Éditions Armand Colin, 1890, 244 p.

LEJEUNE, Dominique, *La France de la Belle Époque (1896-1914)*, Paris, Éditions Armand Colin, 1991, 190 p.

PROCHASSON, Christophe, *Les Années électriques : 1880-1910*, Paris, Éditions La Découverte, 1991, 488 p.

VI - ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DU QUÉBEC

1- LIVRES

BOUCHARD, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau-Monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000, 503 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, précédée d'une esquisse sur l'histoire religieuse des premiers temps de la colonie*, Québec, G.-É. Desbarats, 1864, 468 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond, *Œuvres complètes*, Québec, C.-O. Beauchemin & Fils, Montréal, tome 3, 1896, 600 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond, *Guerre du Canada (1756-1760) : Montcalm et Lévis*, Québec, L. J. Demers, 1891, 2 vol.

DESBIENS, Jean-Paul, *Les Insolences du frère Un Tel*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1960, 158 p.

DESAUTELS, Yvon, *Les Coutumes de nos ancêtres*, Montréal, Éditions Paulines, 1984, 56 p.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Jacques Cartier*, Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 1889, 332 p.

DUMONT, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 396 p.

DUMONT, Fernand, *Le Sort d'une culture*, Montréal, Typo et Fernand Dumont, 1995, 384 p.

FAHMY-EID, Nadia, *Le Clergé et le pouvoir politique au Québec : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1987, 316 p.

FAILLON, Étienne-Michel, *L'Héroïne chrétienne du Canada ou la vie de Mlle Le Ber*, Villemarie, Chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1860, 404 p.

FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine, *Cours d'histoire du Canada*, Québec, Augustin Côté, 1861-1865, 2 vol.

- GAGNON, Serge, « Idéologie et savoir historique : l'historiographie de la Nouvelle-France de Garneau à Groulx (1845-1915) », Québec, Université Laval, thèse de doctorat, 1974, 378 f. ; paru en volume sous le titre : *Le Québec et ses historiens, de 1840 à 1920*, Québec, PUL, 1978, 474 p.
- GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec, Napoléon Aubin [tomes 1 et 2], Fréchette & Frère [tome 3], John Lovell [tome 4], 1845-1852, 4 vol.
- HAMELIN, Jean et Jean PROVENCHER, *Brève histoire du Québec*, Québec, Boréal, nouvelle édition, 1997, 132 p.
- LAFLÈCHE, Louis-François, *Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1866, 268 p.
- LAMONDE, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, Montréal, Fides, 2000, 574 p.
- LAPOINTE, Camille et Béatrice CHASS et Coll., *Aux origines de la vie québécoise*, Québec, Les Publications du Québec, 1995, 90 p.
- LARIN, Robert, *Brève histoire du peuplement européen en Nouvelle-France*, Québec, Éditions du Septentrion, 2000, 226 p.
- LESLIE Monkman, *A Native Heritage : Images of the Indian in English-Canadian Literature*, Toronto, University of Toronto Press, 1981, 194 p.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal Express, 1979-1986, 2 vol.
- PEARCED, Roy Harvey, *The Savages of America : a Study of the Indian and the Idea of Civilization*, Baltimore, John Hopkins Press, 1967, 260 p.
- RAJOTTE, Pierre, *Les Mots du pouvoir ou le pouvoir des mots : essai d'analyse des stratégies discursives ultramontaines au XIX^e siècle*, Montréal, L'Hexagone, 1991, 211 p.
- ROUSSEAU, Pierre, *Histoire de la vie de M. Paul de Chomedey sieur de Maisonneuve fondateur et premier gouverneur de Villemarie*, Montréal, Cadieux & Derome, [1885 ?], 290 p.
- RUMILLY, ROBERT, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : des Patriotes au Fleurdelisé, 1834-1948*, Montréal, Éditions L'Aurore, 1975, 564 p.

ROY, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Québec, Boréal, 1993, 125 p.

SIMARD, Jean et Jocelyne Milot, *Les Croix du chemin du Québec*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 1994, 510 p.

SMITH, Donald B., *Le Sauvage pendant la période héroïque de la Nouvelle-France (1534-1663) d'après les historiens canadiens-français des XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Éditions Hurtubise/HMH, 1979, 137 p.

WADE, Mason, *Les Canadiens français : de 1760 à nos jours*, trad. de l'anglais par Adrien Venne et Francis Dufau-Labeyrie, 2e éd., rev. et augmentée, Montréal, Cercle du livre de France, tome 2 : 1911-1963, 382 p.

2- ARTICLES DE REVUES

BOUCHARD, Gérard, « La Dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19^e et 20^e siècles. Construction d'un modèle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n^o 1, été 1986, p. 51-71.

ROUSSEAU, Guildo, « La Figure de l'Indien dans l'imagerie publicitaire nord-américaine », *Présence francophone*, n^o 34, année 1989, p. 123-141.

VII- ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DES FEMMES AU QUÉBEC

BRODEUR, Violette, *Le Mouvement des femmes au Québec : étude des groupes montréalais et nationaux*, Montréal, Centre de formation populaire, 1982, 78 p.

COLLECTIF CLIO [Micheline Dumont et Coll.], *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Éditions du Jour, 1992, 646 p.

HAMEL, Réginald, *Gaëtane de Montreuil*, Montréal, L'Aurore, 1976, 206 p.

LABBÉ, François, *La Définition des genres comme enjeu de débats entre les féministes et les porte-parole antiféministes au Québec au début du XX^e siècle*, Québec, Université Laval, Groupe de recherche multidisciplinaire, 1998, 84 p.

LEMIEUX, Denise et Lucie MERCIER, *Les Femmes au tournant du siècle (1880-1940) : âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de la culture, 1989, 398 p.

VIII - DICTIONNAIRES ET OUVRAGES GÉNÉRAUX

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN (sous la direction de), *La Presse québécoise des origines à nos jours (1896-1910)*, Québec, PUL, tome 4, 1979, 418 p.

ÉGLISE CATHOLIQUE, *Catéchisme de l'Église catholique*, Bruxelles/Paris, Éditions Mame/Plon, coll. « Pocket », 1992, 800 p.

GALISSON, R. et D. COSTE, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, 612 p.

LEMIRE, Maurice (sous la direction de), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, tome 2, 1980, 1364 p.

Nouvelle Encyclopédie du Monde, Paris, Librairie Aristide Quillet, tome CH-CO, 1962, 1370 p.

ANNEXE I PROTOCOLE DE RECENSION DES RITUELS

Notre protocole de recension des rituels s'inspire en grande partie des procédures recommandées par Laurence Bardin dans son volume *L'Analyse de contenu* (Paris, PUF, 6^e édition, 1991, 294 p.). L'auteure décrit en détail la méthodologie à suivre relativement à une analyse de contenu fondée aussi bien sur une approche quantitative que qualitative. Comme elle le propose, nous avons retenu comme « unité d'enregistrement » l'**événement** : c'est-à-dire le passage dans un récit narratif d'un état configuratif à un autre : « tout changement, aussi minime qu'il soit, constitue un événement », écrit Gabrielle Gourdeau¹. C'est cette « **dimension événementielle**² » que nous avons retenue comme « unité d'enregistrement » des rituels. À chaque fois qu'il était question d'un rituel dans les 47 récits, mis en scène ou sommairement décrit ou évoqué, nous l'avons comptabilisé. Par la suite, chacun de ces rituels a été catégorisé : c'est-à-dire classifié dans un ensemble (ou classe) de rituels qui le distingue des autres. Ainsi avons-nous les six classes suivantes de rituels : 1) « coutumes et rituels religieux » ; 2) « rituels de la corvée » ; 3) « autres rituels agricoles » ; 4) « rituels et travaux domestiques féminins » ; 5) rituels festifs » ; 6) et « coutumes et rituels du temps des Fêtes ». Finalement, ces classes de rituels ont été à leur tour réparties suivant les quatre cycles de la nature — ceux du **Printemps**, de l'**Été**, de l'**Automne** et de l'**Hiver** — qui fondent les rapports fondamentaux (naturel/surnaturel, profane/sacré, humain/divin, réel/imaginaire, etc.) du comportement somatique de l'homme en regard de son milieu naturel et social.

1. *Analyse du discours narratif*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1993, p. 120.

2. A.J. Greimas et J. Courtés, *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, vol. 1, p. 137.

ANNEXE II

LISTE DES TEXTES LITTÉRAIRES ET LEURS AUTEURS PARUS DANS LES QUATRE VOLUMES

PREMIER CONCOURS : *LA CROIX DU CHEMIN*

AUTEURS	TITRES	MENTIONS	PAGES DU LIVRE	NBRE DE PAGES	NBRE DE LIGNES
Sylva Clapin	<i>L'Attaque du calvaire</i>	1 ^{er} prix	21 à 31	11	274
Lionel Montal (pseud. de Lionel Groulx)	<i>La Vieille croix du Bois-Vert</i>	Mention	33 à 43	11	261
Léo-Paul Desrosiers	<i>Notre croix</i>	Ø	45 à 52	9	206
Germaine Cordon	<i>La Croix vivante</i>	Mention	53 à 61	9	217
Antonin-É. Proulx	<i>Les Remois</i>	Ø	63 à 75	13	311
Damase Potvin	<i>Vous qui pleurez</i>	Mention	77 à 84	8	163
Albert Cornellier	<i>Marché rompu</i>	Ø	85 à 94	10	248
Joseph-H. Courteau	<i>Scènes d'autrefois et scènes d'aujourd'hui</i>	Ø	95 à 105	11	272
Viateur Farly	<i>La Croix du p'tit rocher</i>	Ø	107 à 113	7	150
Jean-Victor Cartier	<i>Un matin de mai</i>	Ø	114 à 124	10	245
Fernande Choquette	<i>C'est l'heure des labours</i>	Mention	125 à 133	9	201
Joseph-Moïse Leblanc	<i>La Croix du chemin à la Pointe-à-Major</i>	Ø	135 à 140	6	119
Marie-Antoinette Tardif	<i>Aux fraises</i>	Ø	141 à 147	7	169
Frère Marie-Victorin	<i>La Croix de Saint-Norbert</i>	2 ^e prix	149 à 156	8	189

DEUXIÈME CONCOURS : LA CORVÉE

AUTEURS	TITRES	MENTIONS	PAGES DU LIVRE	NBRE DE PAGES	NBRE DE LIGNES
Frère Marie-Victorin (Laurentien)	<i>La Corvée des Hamel</i>	1 ^{er} prix	21 à 35	15	364
(Un Canadien)	<i>Le Petit Monsieur</i>	Ø	37 à 56	20	89
Viateur Farly (Fanfant)	<i>Jean-Brette à l'épluchette</i>	4 ^e mention	57 à 68	12	258
Abbé Arsène Goyette (Esdras du Terroir)	<i>La Corvée du cimetière</i>	4 ^e prix	69 à 76	8	189
J.-H. Courteau (René Perrot)	<i>Terre neuve et fiançailles</i>	6 ^e mention	77 à 91	15	349
Germaine Cordon (France)	<i>Vieux temps (Une corvée dans le Nord)</i>	5 ^e mention	93 à 106	14	333
Émile Gagnon (Jean Noellet)	<i>Le Plumage des oies</i>	3 ^e mention	107 à 118	12	299
Thomas Mignault (Lionel Genest)	<i>Le Brayage du lin</i>	Ø	119 à 131	13	311
Juliette Desroches (Vonne Francès)	<i>La Chanson du ber...</i>	Ø	133 à 142	10	231
Angéline Demers (Claire-Fontaine)	<i>Le Couvre-pieds</i>	5 ^e prix	143 à 153	11	257
Adolphe Nantel (Jean Mont-Clerc)	<i>La Corvée du pauvre</i>	Ø	155 à 161	7	159
J.-B. Bousquet (Francis Timi)	<i>La Conversion de Landry</i>	Ø	163 à 174	12	286
Damase Potvin (Jean-Louis)	<i>Les Foins</i>	3 ^e prix	175 à 187	13	300
Anne-Marie Turcot (Pierre Deschamps)	<i>Une Courvée dans les bois-francs</i>	2 ^e mention	189 à 203	15	362
Sylva Clapin (Jean-François)	<i>La Corvée chez Bapaume</i>	1 ^{ère} mention	205 à 219	15	369
Frère Marie-Victorin (Jean-baptiste de l'Érablière)	<i>La Corvée de l'érable</i>	Ø	221 à 239	19	460
Pierre Voyer (Mistigris)	<i>La Corvée chez Gnace Tiviarge</i>	2 ^e prix	—	—	—

TROISIÈME CONCOURS : FLEURS DE LYS

AUTEURS	TITRES	MENTIONS	PAGES DU LIVRE	NBRE DE PAGES	NBRE DE LIGNES
Angéline Demers	<i>Profils de Saints</i>	1 ^{er} prix	29 à 43	13	369
Damase Potvin	<i>Le Premier Abatis</i>	2 ^e prix	45 à 57	13	328
Sylva Clapin	<i>La Grande Aventure du sieur de Savoisy</i>	3 ^e prix	59 à 73	15	409
Viateur Farly	<i>La Voix des drapeaux</i>	4 ^e prix	75 à 81	7	146
Frère Élle des É. C.	<i>Pierre Le Moyne d'Iberville</i>	5 ^e prix	83 à 99	17	402
Frère Robert des É. C.	<i>Une expédition vers le lac Supérieur</i>	Ø	101 à 117	17	406
Louis-Raoul de Lorimier	<i>Le Recensement de Ville-Marie par Talon, en l'année 1667</i>	Ø	119 à 137	19	456
Frère Rodolphe des É. C.	<i>Les Derniers Lys de France</i>	Ø	139 à 152	14	343

QUATRIÈME CONCOURS : AU PAYS DE L'ÉRABLE

AUTEURS	TITRES	MENTIONS	PAGES DU LIVRES	NBRE DE PAGES	NBRE DE LIGNES
Yvette Ollivier-Gouin (Yves)	<i>Marie-Alice</i>	1 ^{er} prix	21 à 31	11	259
Sylva Clapin (Jean Vadeboncoeur)	<i>Les Boeufs</i>	2 ^e prix	33 à 48	16	380
Marie-Rose Turcot (Jacqueline Saint-Julien)	<i>Nestor et Piccolo</i>	3 ^e prix	49 à 56	8	194
Frère Arsène des É. C. (François)	<i>Pour l'honneur</i>	4 ^e prix	57 à 68	12	298
Frère Robustien des É. C. (L. d'Arcy)	<i>Le Retour au foyer</i>	5 ^e prix	69 à 77	9	228
Jules-Ernest Larrivière (A. Nah)	<i>La Visite de monsieur le curé</i>	1 ^{ère} mention	79 à 86	8	202
Eugène Achard (Joseph Richelieu)	<i>La Fin d'un traître</i>	3 ^e mention	87 à 107	21	527
Camille Perras (Paul Richelieu)	<i>La Noël à Saint-Hilaire</i>	5 ^e mention	109 à 121	13	316
Joseph Courteau (Fait ce que doit)	<i>Claire Desroches</i>	6 ^e mention	123 à 144	22	550
Joseph Patry (Luc)	<i>Le Mariage du fils de Jacques Latouche</i>	7 ^e mention	145 à 156	12	283
Clara Saint-Arnaud (Credo)	<i>Le Petit docteur Alice</i>	8 ^e mention	157 à 164	8	198
Frère Élie des É. C. (Je me souviens)	<i>Mathias L'Anglais</i>	9 ^e mention	165 à 180	16	394
Frère Robustien (F. Simon)	<i>Souvenirs ineffaçables</i>	10 ^e mention	181 à 189	9	212
(Franc coeur)	<i>Mam'zelle Élise</i>	2 ^e mention	---	---	---
(Tradition)	<i>Les Morts voyagent</i>	4 ^e mention	---	---	---
(André Blainville)	<i>Pea soup</i>	11 ^e mention	---	---	---

ANNEXE III
ENSEMBLE DES OCCURRENCES RECENSÉES
DANS LES QUATRE VOLUMES DES CONCOURS LITTÉRAIRES

	VOLUMES DES RÉCITS PARUS				TOTAL
	I	II	III	IV	
LE CYCLE DU PRINTEMPS					
coutumes et rituels religieux					
- le mois de Marie	1	1	0	0	2
- chemin de croix (faire le)	0	0	0	1	1
- faire son signe de croix avant de travailler	0	2	0	1	3
- mariage	0	0	0	1	1
- messe dominicale	0	1	0	1	2
- neuvaine à la croix du chemin	1	0	0	0	1
- première communion	1	0	0	0	1
- prière à la croix du chemin	4	0	0	0	4
- prière du matin	0	0	0	1	1
- procession à la croix	1	0	0	0	1
- récitation du chapelet à la croix	2	1	0	0	3
- salut à la croix	2	0	0	0	2
TOTAL	12	5	0	5	22
rituels de la corvée					
- construction d'une cabane	0	0	0	1	1
- construction d'une chapelle	0	1	0	0	1
- faire de la terre neuve (abatis, défrichage, essouchage, etc.)	0	1	0	0	1
- abatte un arbre	0	1	0	0	1
TOTAL	0	3	0	1	4
autres rituels agricoles					
- abatte un arbre	1	0	0	0	1
- chasse	1	0	0	1	2
- entretien des clôtures	1	0	0	0	1
- entretien des ponts	1	0	0	0	1
- faire de la terre neuve (abatis, défrichage, essouchage, etc.)	1	1	0	3	5
- faire les sucres	1	1	0	2	4
- labourage, hersage de la terre	2	2	0	3	7
- pêche	1	0	0	1	2
- semailles des grains	6	3	0	2	11
- traite des vaches et soins des animaux	0	1	0	0	1
TOTAL	15	8	0	12	35

LE CYCLE DU PRINTEMPS	VOLUMES DES RÉCITS PARUS				TOTAL
	I	II	III	IV	
rituels et travaux domestiques féminins					
- entretien de la maison (balayer, coudre, épousseter, laver, etc.)	1	0	0	2	3
- préparation des repas	0	1	0	0	1
- préparation du jardin	1	0	0	0	1
TOTAL	2	1	0	2	5
rituels festifs					
- chanter en travaillant	0	1	0	0	1
- demande en mariage et fiançailles	1	1	0	0	2
- fréquentations	0	1	0	0	1
- repas	0	0	0	1	1
- repas de la corvée	0	2	0	1	3
- veillées canadiennes (danses, jeux, réveillons, etc.)	0	3	0	1	4
TOTAL	1	8	0	3	12
LE CYCLE DE L'ÉTÉ					
coutumes et rituels religieux					
- faire son signe de la croix avant de travailler	1	0	0	0	1
- mariage	0	0	0	1	1
- messe au pied de la croix	1	0	0	0	1
- messe dominicale	3	1	0	3	7
- pénitence et aumône	1	0	0	0	1
- prière à la croix	5	0	0	0	5
- prière pour les mourants	0	1	0	0	1
- procession à la croix	1	0	0	0	1
- salut à la croix	3	0	0	0	3
- neuvaines (août)	3	0	0	0	3
TOTAL	18	2	0	4	24
rituels de la corvée					
- arrachage du lin	0	1	0	0	1
- casser le blé-d'Inde	0	1	0	0	1
- construire une grange	0	3	0	0	3
- construire une maison	2	0	0	0	2
- élever une croix de chemin	2	0	0	0	2
- épluchette	0	1	0	0	1
- fauchaison, fenaison, engrangement des moissons	0	2	0	0	2
TOTAL	4	8	0	0	12
autres rituels agricoles					
- bûchage du bois de chauffage	0	0	1	0	1
- chasse	1	0	0	0	1
- cueillette des fraises, des bleuets	1	1	0	0	2
- dompter les boeufs	0	0	0	2	2
- élever une croix de chemin	4	0	0	0	4
- entretien d'une clôture	1	0	0	0	1
- faire de la terre neuve (abatis, défrichage, essouchage, etc.)	0	0	1	0	1
- fauchaison, fenaison, engrangement des moissons	3	8	1	2	14
- labourage, hersage de la terre	0	0	0	1	1
- pêche	1	1	0	0	2
- séchage du tabac	0	1	0	0	1

LE CYCLE DE L'ÉTÉ	VOLUMES DES RÉCITS PARUS				TOTAL
	I	II	III	IV	
- traite des vaches et soins des animaux	0	1	0	1	2
TOTAL	11	12	3	6	32
rituels et travaux domestiques féminins					
- bercer les enfants et chanter berceuses	1	0	0	0	1
- écosage des haricots, des petits-pois, trier les tomates	1	1	0	0	2
- élevage des oies	0	1	0	0	1
- entretien de la maison (balayer, coudre, épousseter, laver, etc.)	1	1	0	2	4
- filage de la laine	1	0	0	0	1
- jardiner	2	0	1	0	3
- préparation des repas (pour la famille ou la corvée)	0	2	0	0	2
- traite des vaches et soins des animaux	0	1	0	0	1
TOTAL	6	6	1	2	15
rituels festifs					
- fréquentations et annonce des fiançailles	0	2	0	1	3
- légende (racontée à cheval)	1	0	0	0	1
- noces	0	1	0	1	2
- repas	0	2	0	0	2
- veillées canadiennes (chants, danses, jeux de société, réveillons)	0	5	0	1	6
- veillées de contes et de légendes	0	1	0	0	1
TOTAL	1	11	0	3	15
LE CYCLE DE L'AUTOMNE					
coutumes et rituels religieux					
- mariage	0	1	0	1	2
- messe dominicale	0	2	0	1	3
- messe solennelle d'action de grâces (200e anniversaire)	0	0	0	1	1
- mettre la table pour les défunts	0	0	0	1	1
- neuvaine à la croix	1	0	0	0	1
- noces d'or	0	0	0	1	1
- prière à la croix du chemin	2	0	0	0	2
- prière avant une corvée	0	1	0	0	1
- prière du soir	0	2	0	1	3
- prière pour les défunts au cimetière	0	1	0	0	1
- récitation du chapelet en famille	0	1	0	1	2
- restauration du cimetière	0	1	0	0	1
- veillée des morts	0	0	0	1	1
TOTAL	3	9	0	8	20
rituels de la corvée					
- arrachage des patates	0	1	0	0	1
- brayage du lin	0	1	0	0	1
- construction d'une maison	0	2	0	0	2
- corvée de bois de chauffage	0	1	0	0	1
- épluchette de blé-Inde	0	2	0	0	2
- plumage des oies	0	1	0	0	1
TOTAL	0	8	0	0	8

LE CYCLE DE L'AUTOMNE	VOLUMES DES RÉCITS PARUS				TOTAL
	I	II	III	IV	
autres rituels agricoles					
- boucherie (faire)	0	0	0	2	2
- bûchage du bois de chauffage	0	0	0	1	1
- chasse (aller à la)	1	1	0	1	3
- fumage de la terre	1	0	0	0	1
- fauchaison, fenaison, engrangement des moissons	2	2	0	0	4
- labour	1	0	0	0	1
- pêche	0	1	0	2	3
- traite des vaches et soins des animaux	1	1	0	0	2
TOTAL	6	5	0	6	17
rituels et travaux domestiques féminins					
- travaux d'entretien de la maison (laver, épousseter, etc.)	0	1	0	2	3
- faire des oreillers avec le duvet des oies	0	1	0	0	1
- piquer un couvre-pieds	0	1	0	0	1
- préparation de repas	0	1	0	1	2
- tissage de catalognes, de couvre-pieds, de tapis, etc.	0	1	0	0	1
TOTAL	0	4	0	1	5
rituels festifs					
- chanter en travaillant (violoneux, etc.)	0	1	0	0	1
- demande en mariage et fiançailles	0	2	0	2	4
- fréquentations	0	1	0	1	2
- noces	0	2	0	1	3
- repas	1	0	0	2	3
- soirée de contes	1	0	0	1	2
- veillées canadiennes (chants, danses, jeux, réveillons)	1	7	0	2	10
TOTAL	3	13	0	9	25
LE CYCLE DE L'HIVER					
coutumes et rituels religieux					
- baptême	0	0	0	1	1
- demander le pardon paternel	0	0	0	1	1
- mariage	0	0	0	2	2
- messe de Minuit	0	2	0	1	3
- messe dominicale	1	0	0	1	2
- première communion	0	0	0	1	1
- prière à la croix	1	0	0	0	1
TOTAL	2	2	0	7	11
rituels de la corvée					
- corvée de bois de chauffage	0	1	0	0	1
- épiluchettes	0	0	0	1	1
TOTAL	0	1	0	1	2
autres rituels agricoles					
- bûchage du bois	1	0	0	0	1
- chasse (aller à la chasse)	1	0	0	0	1
- traite des vaches et soins des animaux	0	0	0	1	1
TOTAL	2	0	0	1	3

LE CYCLE DE L'HIVER	VOLUMES DES RÉCITS PARUS				TOTAL
	I	II	III	IV	
rituels et travaux domestiques féminins					
- bercer les enfants et chanter berceuse	0	1	0	0	1
- entretien de la maison (balayer, coudre, cuisiner, épousseter, etc.)	0	0	0	2	2
- filage du lin	0	1	0	0	1
- tissage	0	2	0	1	3
- tricotage	0	2	0	0	2
TOTAL	0	6	0	3	9
coutumes et rituels du temps des Fêtes					
- chanter en travaillant	0	1	0	0	1
- réveillon de Noël	0	2	0	1	3
- repas	0	2	0	2	4
- soirées de contes, de légendes	1	1	0	0	2
- veillées canadiennes (chants,danses, jeux de société)	0	0	0	2	2
TOTAL	1	6	0	5	12
GRAND TOTAL					288

ANNEXE IV

454

CORRESPONDANCE

Lettre de Frédéric MISTRAL à Emile GUILLAUMIN (1)

Maillane (Bouches-du-Rhône), le 2 février 1902.

Cher Confrère,

J'ai été charmé par la lecture de vos Tableaux Champêtres, et je puis en juger mieux que personne, ayant passé ma vie parmi les paysans et les villageois dont les travaux, en tous pays de France, rendent les mœurs à peu près identiques. Vous avez vu et retracé de très près la vie des ruraux. Vous êtes juste et bienveillant pour eux, car vous connaissez bien ce qu'ils endurent. Vous êtes même, je vous assure, un poète qui n'a pas en le temps ou la patience de rimer ses impressions.

Je ne diffère avec vous que pour la conclusion. Je vous accorde volontiers que la métamorphose qu'on appelle « progrès » est une chose fatale que rien ne saurait arrêter, mais dire que la perte des coutumes, des vieux usages, des aspirations même, rendra les mœurs plus douces, la souffrance moindre, la vie humaine meilleure, je ne puis y souscrire.

Je puis, grâce à mon âge, comparer les générations d'il y a cinquante ans avec celles d'aujourd'hui, et je vous assure qu'il y a aujourd'hui moins de joie dans les champs que dans ma jeunesse. La moisson, par exemple, qui était une fête, est aujourd'hui, grâce aux machines, un labeur d'enfer. Au cabaret le paysan ne chante plus, il s'occupe à la politique et s'abrutit à l'absinthe. L'illettré, il faut bien l'avouer, se faisait par lui-même un fonds d'observations toutes personnelles qui le rendait fort intéressant et comme indépendant d'esprit, il était bien supérieur à l'ouvrier des champs ou des villes qui pêche toutes ses idées dans les feuilles de chou et les journaux d'un sou.

Le résultat de tout ce mouvement (fatal et inéluctable, j'en conviens avec vous), c'est l'abandon de la terre, et l'encombrement des cités, c'est la fermeture de toutes les boutiques des petits artisans et l'entassement du peuple dans les usines monstrueuses.

Croire au progrès indéfini et indéfectible, quand on voit ce qui se passe au Transvaal, ces paysans martyrs, héroïques, admirables, écrasés par les civilisés d'Albion, sous les yeux étonnés de l'Europe et de l'Amérique qui ont peur de se compromettre en mettant le hold ! non, le progrès matériel n'est pas toujours un bien à preuve toutes les décadences qui suivent les civilisations, mais pardon, cher idyllique ! vous voyez que votre lierre ne m'a pas laissé froid...

Je vous serre la main.

MISTRAL.

(1) Lettre reproduite avec l'aimable autorisation de Mme Souchon, de M. Guillaume et de MM. Frédéric Mistral (neveu) et Elie Tramier, administrateurs de la propriété littéraire F. Mistral, auxquels nous renouvelons l'expression de notre gratitude.

ANNEXE V

Récit de Pierre Voyer (pseud. : Mistigris)

« LA GRANGE À GNACE TIVIARGE »

Comme chaque année, d'ailleurs, aux alentours des fêtes, Onésime Gauthier m'a apporté mes volailles et le billot de porc frais traditionnel. Onésime, c'est le doyen incontesté des notables du Rang-du-Bord-de-l'Eau, suivi de près par Bolduc, le plus frétilant des bedeaux de tout le comté, celui qui, selon sa propre expression, ne perd rien des douceurs de la vie, bien qu'il ait, comme qui dirait, " une patte dans le clargé ".

— Eh bien, Onésime, demandai-je, comment que ça marche dans le Rang ?

— Ben! j'vas vous dire... Pour ce qui est du négoce, on n'a pas à geigner. La récolte a été avenante et les prix sont tip top, comme dit Billy Mégouoire, l'arpenteux. Mais, ma foi ilu Bon Yeu ? aussi vrai que mon père s'appelait Noré Gauquier et moi Lésime, pour les amusements, ça r'gardait mal en grand. C'était d'un slaque à faire brâiller ; c'est de même, en augmentant, depuis la yerre. Aussi, les jeunesses se morfondaient en bâillant long comme le bras, et ça parlait d'aller hiverner en villé, aux États, aux obusses, même à la Blind-River, dans l'Argoma. Cristi! fallait changer ces sentiments-là; y en a trop qui n'reviennent pus. Mais parmettez que j'allume; ça jase mieux la pipe en place. Bon, bèque! bèque! ça s'adenne qu'a marche comme unne invention. Des fois a tirâille, c'est effrayant...

Fallait donc retiendre nos jeunesses. Mais avec quoi? Ben, comme vous savez, Bolduc est pas battu pour trouver des joints pour toute. Quand il s'ingère dans queque chose, c'est toujours un gros soulagement pour moé. Le v'là donc qui r'soud à la maison au commencement d'octobre et qui dit: " Coûte, Lésime, v'là les jeunesses qui s'ennuillent en taupin et qui ont pas mal raison, ma foi! le Rang a l'air presque ment d'un cimiquière pas de corps ni d'épitaphes dedans pour agrémenter l'oeil, comme disait défunt curé Labarge. Et ça parle de prendre le large. Faut les consarver icite, les crapauds! car la douzaine va nous revenir rattrécie. Ça s'est déjà vu de trop. Sur vingt, d'un sesque ou de l'autre, qui décanillent, chaque automne depuis queques années, il nous en retourne la moquié, chiffonnés, avec des magnières toffes sans bon

sens; pus de goût pour rien, des allures, qui affligent m'sieu le curé, des idées de scopes plein la tête. Entre nous autres, Lésime, ça serait p'têt ben aussi bon que y reviendraient pas pantoute. Mais ce qui est ben plus guême, c'est qu'ils restent icite. Pour ça, faut les intéresser à queque chose d'envliment mais honnête, comme de vrai, M'sieu le curé y est pas opposé; il m'a même souquecé trois quatte fois là-dessus. " Allons, Bolduc, qu'il m'a envoyé tout fin drette pas plus tard qu'hier, queques instants avant le baptême du p'tit à Jérôme Sansouci. Allons! Bolduc, vous n'avez donc plus d'idées pour récréer nos jeunes gens chrétiennement et les retenir par icite? " C'était dur de s'entendre interboliser de la sorte, moé qu'est jamais à sec pour les squimes. Tout en frottant le goupillon qu'était pas mal terni par rapporte que la saintcristié est humide que le yâble, je me mis à jongler, pis je m'écriai entre le haut et le bas: " Quoi que vous diriez, pour commencer, d'une affaire qui serait, du même coup, un acte de charité et une réjouissance avec une petite drisse carrée au boutte, sans brasse-corps ni taponnage de rien? " — " J'approuve d'avance. ", qui me répond. " Eh bien, Lésime, on va râfler le p'tit cochon jaune pomonique de ce hadloqué de Larpignière; ça va lui rapporter queques piastres qui seront pas de trop pour une famille de dix-huit qui mangent pas, s'en manque, à toutes les Angelus, cré mordi! et nos jeunes gens vont avoir un temps, écoute, Lésime, un temps de 2.40 comme disent les matignons. "

Bèque! bëque! Eh ben, m'sieu Mistigris, la râfle du p'tit jaune, ça été une affaire d'extra en toute et partout. Larpignière, les dépenses clairées, est resté avec onze piastres queque chose et nos jeunes gens en ont attrapé des entorses de s'amuser. Bolduc, envlimé par sa réussite et souquecé encore par M'sieu le curé, a eu une autre idée: une courvée chez Gnace Tiviarge, un autre malchanceux, pour y renipper sa grange. A c'te heure, les " bi ", ça se fait pus rien qu'en magnière de charité. Et c'est roffe à faire accepter. Y a des gens, dans le Rang, qui sont pauvres comme du sel et esquelettes comme des rats d'église, mais suspects comme des portépiques et z-hautains, c'est effrayant! Faut quasiment mettre des mitaines et des mitasses pour leur venir en aide. Bonheureusement, dans le cas de Tiviarge, on n'a pas été obligé de mettre les scrous pour le faire consentir. Bèque! bëque!

Eh ben, M'sieu Mistigris, j'ai l'honneur et le bonheur de vous laisser assavoir que l'affaire a été superbe numéro un extra. Bolduc en revient pas. D'abord, le dimanche d'avant, Sansfaçon, le crioux, a annoncé, pour rien, après la messe, d'avoir à se donner le motté pour aider Gnace Tiviarge à redressir et tarminer sa grange jeudi qui vient. Le " bi " commencera à six heures et tout à chacun est prié d'emporter ses outils. Dans la soirée, y aura une petite réjouissance pour les jeunesses. Les survenants auront pas besoin d'essayer à se faufler, et le reste d'éque cétéra. L'annonce eut du succès sans bon sens, surtout parmi les jeunes qui se mirent tout de suite à se cracher dans les mains en r'gardant leurs blondes qui commencèrent à se licher les babines en plein devant l'église, les crapaudes! Bèque! bëque! Faut pas se demander si tout le monde

était su le pont le jeudi matin. Basile Gidière, le ligneux des Bâtisse, les gros marchands de bois, Pite-Latrémouille, un équarrisseux extra, Tânisse, qui était arrivé de la Fâlle River; et qui a toujours été not' meilleur embouffeteux, et d'autres artisses charpenquiers étaient déjà su le spot quand les gens des fromageries passèrent. " Toé, qui se mirent à dire à Gnace, laissez-nous trimer l'affaire. Surmonte-toé pas, on va t'arranger ta grange à la lime et superfanne, comme dit Tânisse. Tout ce qu'on te demande, c'est d'aider aux criatures dans les environs des chaudrons et de passer la dish quand y aura une p'tite occasion. Pis v'là que tout le monde se met à varger. La dish passait, mais pas trop d'excès pour obéir à M'sieu le curé, tout de même assez pour qu'y ayè queques petites piques, des ostinations. Y a toujours, comme de vrai, trop de forremannes dans les affaires faites par charité. C'est pourquoi, plus il se dishait, plus le ligneux, qui louche un p'tit brin et qui veut pas y consentir, mais ienqu'à voir on voué ben, plus le ligneux, que j'dis, trouvait que la grange cantait au nord; mais Tânisse, qui faisait son archetète parce qu'il reste dans les stêtes, soutenait gros comme le bras que c'était du côté su. Et comme tous les deux avaient fini par aboutir à mettre ça su le dos de Pite Latrémouille, Pite fit la menace de tout lâcher ça là. " Mes vinguennes! qui s'écriyit, si vous continuez à voir les choses en croche, je sacre le camp sans brécer la bâtisse. Vous auriez ben plus d'acquêt de lâcher la boisson. Y a déjà une mèche que vous en avez-plusse que vot' suffisance. Allez donc aider aux criatures à éplucher les pataques, tas de snorreux, et laissez donc travailler les ceuses qui connaissent la touisse.

Tânisse fut blessé gros de c'te apostrophe. C'était la première fois, qu'il voyait quequ'un reniffler sur son touissage lui qui reste depuis des siècles d'années dans des places, aux Etats, où tout se fait à la mécanique et dans les principes de six métries; sa femme dit même sept. — " Ça vaut pas la peine de te répondre, qu'il dit à Pite; quand t'as un coup de trop, toé, te v'là câsuel, sans imites. Moé je dis et je redis et j'sus prêt à gager dessus que la grange, a penche! C'est ça, et y a pas de galagne !

— C'est p'tet ben que le terrain est sourceux, redit Pite. A se redressira quand Gnace fera dréner. Et pis toé, Tânisse, parce que tu restes à la Fâlle ousqu'y a des squailles crépeurs, ça veut pas dire que t'es reçu ingénieur.

Mais, dans le Rang, comme vous savez, on reste pas à pic une étarnité de temps et on est pas rancuneux.. C'est pourquoi ces quiproquos-là et d'autres p'etits frazils, ça empêchaient pas la grange d'avancer, si ben même que quand le bedeau Bolduc survint vers les midis, il déclara, sur sa foi du Bon Yeu et de tous les messieurs curés qu'il avait

dessarvis depuis betôt 40 ans, que la grange était prestante toute beauté et drette commé un soldor anglais.

A deux heures et queque, m'sieur Mistigris, le corps de la grange était paré; les jeunes gens se mirent à la couverture et au bardeau avec un vlim + ben naturel, par rapporte que les jeunes filles commençaiènt à r'soude et les reluquaient. C'est unne idée qu'avait eue Boldue pour inciter les jeunes gens et pour faire slaquer la dishe. Toujours est-il que vers les cinq heures le bouquet fut planté par Tânisse qui fionna la cérémonie avec un saut-morissette pendant que Pite Latrémouille chantait le coq et que nous autres, on entonnait des z-hourras.

Bèque! bèque! Comme c'était immanquable, une fois la job finie, y eut des survenants avec des affaires pleins le corps, des compliments, des lichages, les valtreux! Que voulez-vous qu'on y faise? Y en a qu'ont pas de coeur, pas de décence, ni de bienséance, comme dit la maîtresse d'école; y en a dans les meilleures paroisses, y en a dans le Rang du Bord de l'Eau, pas des masses, Yeu, merci! ienqu'une p'tite poignée. Faut mettre ça au pied de la croix et penser à nos propres péchés, comme dit Boldue, qu'est naturellement, à cause de son méquier, un peu tologique.

On se mit à table avec un appétit comme en ont les gens du Grand Brulé, les tornons de ventres creux et de flancs mous? Unne tourquiè-re, unne platée de plorines, unne barge de ragoût attendaïent pas l'autre. D'autant plusse que c'était fourni par nous autres, car fallait pas que ça coûtît quoi que ce soye à Gnace, et pis, nous autres du Rang, tant qu'à faire queque chose, on va jusqu'au boutte et, au besoin, un peu plus loin. Une fois la dévoration calmée et les tables ôtées, la danse se souleva aux sons du violon au bonhomme Cantin qu'est eencore smarte comme unne anguille. Et ça marchit numéro un d'extra jusqu'au matin. De sorte que nous v'là, les jeunesses surtout, avec assez de fun et de contentement d'engrangés, comme on dit, pour jusqu'aux Fêtes. Maintenant, moé, je déménage; j'sus pas encore rendu et les chemins sont mous comme des tripes. A la revoyure!

Après quoi, je me rappelai le mot de Charles Nodier: "Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées" et ce commentaire de Faucher de Saint-Maurice: "Oui, mais racontons-les dans leur simplicité, en ménageant la couleur locale et le pittoresque du geste et du parler comme la prunelle de nos yeux."

C'est ce que j'ai essayé de faire.

PIERRE VOYER. (Mistigris).